

Institut Royal Colonial Belge

SECTION DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES

Mémoires. — Collection in-8°.

Tome XXXII, fasc. 2.

Série historique

Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut

SECTIE VOOR MORELE EN
POLITIEKE WETENSCHAPPEN

Verhandelingen. — Verzameling in-8°.

Boek XXXII, afl. 2.

Historische Reeks

Relations sur le Congo du Père Laurent de Lucques (1700-1717)

TRADUITES ET ANNOTÉES PAR

Mgr J. CUVELIER

ANCIEN VICAIRE APOSTOLIQUE DE MATADI,
MEMBRE DE L'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE.



Avenue Marnix, 25
BRUXELLES

Marnixlaan, 25
BRUSSEL

1953

PRIX : F 
PRIJS:

1-97
T. XXXII (2)
Cuvelier

Relations sur le Congo du Père Laurent de Lucques (1700-1717)

TRADUITES ET ANNOTÉES PAR

Mgr J. CUVELIER

ANCIEN VICAIRE APOSTOLIQUE DE MATADI, ^à
MEMBRE DE L'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE.

Relations sur le Congo
du Père Laurent de Luynes
(1700-1717)

Mémoire présenté à la séance du 16 novembre 1953.

AVANT-PROPOS

Aux archives de la province des Capucins de Toscane (Montughi-Florence), sont conservés, entre autres manuscrits, deux volumes (190 × 130 mm, pp. 773 et 516) qui portent le titre général suivant :

« Relations de quelques Missionnaires toscans envoyés aux Indes ; c'est-à-dire voyages faits par les Missionnaires apostoliques Capucins de la province de Toscane aux royaumes de Congo, Angola, Matamba, etc. ; et de ce qu'ils y firent ; avec beaucoup de belles et curieuses particularités de ces pays, dignes d'être connues ».

Ces relations ont été copiées par le Père PHILIPPE DE FLORENCE (Bernardi), mort à Montughi-Florence le 24 juin 1721. Archiviste de la province, il passa de longues années à rechercher les sources historiques nécessaires pour en écrire les annales. Les deux volumes comprennent des descriptions du Congo, beaucoup de lettres, dont dix du Père SÉRAPHIN DE CORTONE ⁽¹⁾, la relation du Père DE MONTESARCHIO ⁽²⁾, les listes de départ et les noms des religieux de la province qui allèrent en ces pays ⁽³⁾.

Le deuxième volume porte le titre suivant :

« Relations de quelques Missionnaires de Toscane, particulièrement du Père LAURENT DE LUCQUES qui se rendit deux fois au Congo comme Missionnaire apostolique ». Ces relations du P. LAURENT, restées inédites jusqu'à ce jour, sont celles que nous présentons dans ce volume.

(1) *Biogr. Col. Belge*, II, 850.

(2) *Ibid.*, I, 707-714.

(3) Cf. ÉDOUARD D'ALENÇON, Cap., *Essai de bibliographie capucino-congolaise*. Iseghem, *Neerlandia Franciscana*, Tome II (1919). Tiré à part, II, p. 27, XXXIII.

Nous sommes heureux d'exprimer ici notre très vive gratitude au Très Révérend Père BASILE DE BAGGIO, gardien actuel du couvent de Montughi et définiteur de la province de Toscane, qui a bien voulu nous procurer le texte italien de ces relations.

Le titre que nous donnons à ce volume n'est pas celui du P. BERNARDI. Le P. LAURENT a donné le récit de ses voyages sur mer, de ses tournées apostoliques, la description du pays et des mœurs congolaises sous forme de lettres, les unes occasionnelles, les autres annuelles.

En tête des cinq premières lettres, le P. BERNARDI a mis le titre : « Lettres du Père LAURENT DE LUCQUES, prédicateur Capucin et Missionnaire apostolique aux royaumes de Congo, écrites à un religieux, son confident, dans lesquelles il raconte ce qui lui est arrivé, tant en ses voyages, que dans ces missions ».

Il intitule les lettres annuelles qui suivent :

« Mémoires historiques du voyage et des travaux du Père LAURENT DE LUCQUES, prédicateur et Missionnaire apostolique dans le pays de Congo, divisés en lettres annuelles ».

En tête des lettres du Père LAURENT écrites durant son second terme quand il fut devenu préfet, le Père BERNARDI écrit :

« Relation du second voyage entrepris par le Père LAURENT DE LUCQUES vers les missions du Congo, quand il fut préfet de ces missions, et de tout ce qui lui arriva de notable. »

Toutes les lettres, nous les avons appelées « relations ».

Le Père LAURENT les commence et les finit par des formules de politesse généralement semblables. Nous les omettons. Nous résumons les récits de voyage où reviennent toujours les mêmes péripéties : rencontre de bateaux ennemis ou de corsaires, lutte contre la mer soulevée par d'horribles tempêtes..., descriptions de villes, de cathédrales, de coutumes très intéressantes, mais qui n'ont aucun rapport avec le Congo.

Le P. Laurent ne présente que rarement le côté du bien. Il accentue le côté du mal. Ses relations sont généralement sombres, pessimistes, comme celles du Père ZUCCHELLI. Il est vrai qu'elles ont été écrites en un temps où l'anarchie s'était établie au royaume de Congo à la suite des compétitions pour la royauté.

Introduction du Père Bernardi.

[1] * Le Père Laurent naquit dans la très noble cité de Lucques, en l'année 1666. Ses parents étaient des personnes d'esprit cultivé. Ils avaient acquis de la fortune. Ils étaient très pieux. Son père s'appelait François Franceschini. Le Père Laurent reçut au baptême le nom de Vincent. Quand il fut en âge d'école, on le confia à des maîtres capables de lui faire acquérir la connaissance des lettres humaines. Dès ses premières années, il se sentit porté à la piété. Cette inclination lui inspira, alors qu'il n'était pas encore sorti de l'enfance ⁽¹⁾, un désir ardent de mener la vie solitaire ou érémitique, à l'exemple des anciens anachorètes de la Thébàïde. Il se mit en tête d'exécuter ce projet et s'enfuit de la maison paternelle. Dieu qui, dans sa souveraine et sage Providence, l'avait destiné à l'ordre des Capucins, fit que ce dessein ne réussit pas. L'adolescent l'abandonna et se sentit poussé très fortement par le désir d'embrasser notre Institut des Capucins, qui lui paraissait convenir à la réalisation d'un autre désir, non moins pieux, celui de se rendre en quelque lointaine mission parmi les infidèles. Quand il pensait à tant d'infortunés vivant parmi les ténèbres du paganisme ou aveuglés par des erreurs pernicieuses, il aspirait à leur procurer des secours spirituels. Il se présenta au provincial des Capucins, le Père ALEXANDRE

(1) Il avait quatorze ans.

* Les chiffres entre crochets [] indiquent la pagination du P. Bernardi.

DE SIENNE. Il fut reçu dans l'ordre et envoyé au noviciat de Monte Pulciano, en ce temps dirigé par le Père FÉLIX DE SIENNE, gardien et maître des novices. Il fut accueilli au noviciat le matin du 20 août 1682. Le jeune Vincent ne dépassait pas l'âge de 16 ans. Son nom de baptême fut changé en celui de Laurent.

[2] Je me contenterai de signaler qu'il fut ensuite appliqué aux études, promu au sacerdoce et qu'il obtint le titre de prédicateur.

Les supérieurs reconnaissant qu'il était animé du bon esprit et d'un grand désir de s'employer au bien du prochain, le destinèrent à l'hôpital de Sainte-Marie Nouvelle de Florence. Il devait s'y consacrer surtout au bien spirituel des pauvres malades par des instructions, par l'administration des Sacrements, par tous les secours du ministère sacerdotal. Ces occupations n'éteignirent pas en son cœur le feu de la charité. Loin de le diminuer, elles lui donnèrent plutôt une nouvelle vigueur. L'ancien désir de se rendre dans les missions le reprit. Il écrivit à Rome et reçut bientôt une réponse favorable. Au mois de mai de l'Année Sainte 1700, on lui transmit la patente de Missionnaire apostolique pour l'Afrique méridionale. Sans attendre, il se mit en voyage vers Gênes, d'où, le 3 juillet de la même année, il s'embarqua pour Lisbonne. Il se conforma aux indications de Monseigneur le Nonce CONTI (aujourd'hui très digne cardinal de la Sainte Église) et prit le bateau pour se rendre à l'île de Madère. Il y demeura quelques mois jusqu'à l'arrivée des navires de la flotte qui chaque année vont vers l'Angola. A bord d'un de ces navires, il atteignit heureusement le port de Loanda, après cinq mois, le 4 décembre de l'année 1701.

En ce temps un nouveau préfet, le Père LUC DE CALTANISSETTA ⁽¹⁾ de la province de Palerme, avait assumé

(¹) *Biogr. Col. Belge*, I.

le gouvernement de la mission. C'était un homme vraiment digne d'un tel poste. Il était doué de rares vertus et possédait en outre une grande expérience de ces missions qu'il avait évangélisées durant treize ans. Après quelques mois de séjour à Loanda, le [3] Père Laurent fut désigné par le Père Préfet pour la mission de la principauté de Sogno ⁽¹⁾. Il devint supérieur de ce poste. Il y demeura trois ans, appliqué aux exercices du ministère : prédications, confessions, catéchismes, baptêmes, mariages...

Les derniers mois de son séjour en cette principauté, on découvrit une secte hérétique au royaume de Congo. A la tête de cette secte se trouvait une femme de grande noblesse, âgée de 20 ans, appelée DONA BÉATRICE. Par ses tromperies, elle pervertit la plus grande partie de ce royaume. Elle aurait entraîné tout le peuple, si Dieu, par le moyen des Capucins, n'avait entravé ses desseins pervers.

Elle attira d'abord l'attention en simulant la mort durant deux ou trois jours et en prétendant ensuite qu'elle était ressuscitée. Ses discours trompaient le peuple ignorant qui prenait ses paroles pour des oracles du ciel. Elle disait que saint Antoine lui était entré dans la tête et prédisait les choses à venir. Elle faisait réciter des prières pleines d'erreurs et prescrivait des pratiques ridicules. Elle recevait des hommages de profonde vénération de la part de ces gens qui lui baisaient les pieds comme à une sainte. Elle réunit en association ses principaux sectateurs. Ceux-ci se distinguaient des autres en portant sur la tête une couronne faite d'écorce d'*insanda* ⁽²⁾, écorce d'un arbre qui fournit des étoffes pour se vêtir. Les principaux de la secte se donnaient des noms de saints :

(1) On prononce et il vaut mieux écrire *Soyo* ou *Soïo*. Dans le texte nous gardons cependant : *Sogno*.

(2) *nsanda*.

Saint Antoine, Saint Jean et autres. D. Béatrice les appelait ses anges et les envoyait comme ses ambassadeurs dans toutes les parties du royaume, pour y répandre ses impiétés. Ces envoyés pervertissaient les pauvres gens, se faisaient reconnaître et vénérer comme saints. Ils empêchaient les parents de présenter leurs enfants au baptême. Ils avaient agi de façon tellement secrète que lorsque les Missionnaires s'aperçurent de leur propagande, cette semence pestilentielle et vraiment diabolique se trouvait déjà largement répandue et avait pris de fortes racines.

[4] Deux de ces propagandistes arrivèrent à Sogno, au temps où le Père Laurent y demeurait. Le prince les fit chasser avec mépris. Le Père, s'étant ensuite rendu en mission à quatre journées de Sogno, trouva dans la région un de ces hérésiarques. Il était vénéré comme un saint par ce peuple aveuglé et faisait rendre à une statue du saint Antoine le culte dû à Dieu seul. Il exhortait à ne pas vénérer la croix parce qu'elle fut l'instrument de la mort du Christ, empêchait les baptêmes et était cause de maux très graves. Quand le Père Laurent eut découvert tout cela, il fit prendre l'hérésiarque et le livra au prince. Celui-ci, par négligence, le laissa s'échapper.

En ce temps, le Père Laurent fut envoyé à la mission de Bengo avec, le Père GABRIEL DE BOLOGNE ⁽¹⁾. Au-delà des frontières de Sogno, ils constatèrent que cet hérésiarque avait fait beaucoup de mal aux âmes. En cette région, les pauvres Missionnaires furent abandonnés par ceux qui les accompagnaient. De la part de cette population pervertie, ils subirent des insultes, des moqueries, des vexations sans nombre.

Le Père Laurent ne resta que trois mois à Bengo. Il reçut l'ordre de rétablir le poste du marquisat de Encus ⁽²⁾ laissé à l'abandon par suite du manque de

⁽¹⁾ *Biogr. Col. Belge*, II, 395.

⁽²⁾ Encus, Enchus = Nkusu.

Missionnaires. Arrivé au royaume de Congo (dont la région de Nkusu est un district), il apprit que cette femme appelée Saint Antoine avait été mise en prison. Après quelque temps d'emprisonnement, elle fut condamnée par le roi à être brûlée, en même temps qu'un de ses sectateurs, appelé Saint Jean, avec lequel elle avait vécu en concubinage. Elle se convertit. Avant sa mort, elle manifesta une grande douleur de sa mauvaise vie et réprouva publiquement ses erreurs. Le Père Laurent se trouva présent à l'exécution capitale. Il se rendit ensuite à Mocondo, où il eut à subir des traitements barbares de la part des hérétiques antoniens. [5] Il s'arrêta quelques jours dans la cité de San Salvador, capitale de tout le Congo, devenue comme un désert. Il y vit les églises et les maisons presque complètement en ruines. Il y fit cependant quelque bien.

De là, il passa au marquisat de Nkusu, qui était très étendu. Pour le parcourir en tous sens, il faut plusieurs mois. Il pénétra dans le duché d'Ovando ⁽¹⁾. Il constata (chose triste à dire) que certaines régions étaient restées huit et dix ans sans voir un prêtre. Il y fit un grand nombre de baptêmes et établit beaucoup de gens en mariage régulier. Il revint ensuite au poste de Nkusu. Il se préparait à aller évangéliser d'autres parties du pays, quand il fut pris de douleurs si extrêmes qu'il se sentit incapable de continuer son ministère. Finalement, il fut presque entièrement privé de mouvement. Réduit à cet état, il résolut de se faire transporter à Loanda avec l'espoir que ce climat lui serait salulaire. Il atteignit cette ville après 35 jours de voyage. Il y resta quelques mois, rendant à l'église les services qu'il pouvait. Voyant cependant que ce changement n'était que peu profitable à sa santé, il demanda au Père Préfet de pouvoir retourner en Italie ; son

(1) Ovando = Wandu.

terme de sept ans était du reste achevé. Le Père Préfet l'accorda volontiers et lui remit une lettre d'obédience.

Le 10 juillet 1708, le Père Laurent s'embarqua pour le Brésil. Il avait baptisé 8.400 personnes et célébré 238 mariages dans les postes où il résida. Au Brésil, il attendit un an une occasion d'embarquement. Il avait tout juste assez de santé pour dire la sainte Messe. Un navire put enfin le transporter à Lisbonne où il arriva, après une traversée fort périlleuse, le 4 novembre 1709.

[6] Le Père Laurent resta à Lisbonne jusqu'au 2 février 1710. En ce jour il monta à bord d'un bon navire génois du capitaine Viviani. A cause des vents contraires, ils ne purent sortir de l'embouchure du Tage que le 18 du même mois.

A Cadix, on s'arrêta plus d'un mois. On y chargea beaucoup de marchandises et aussi de l'argent. Il y eut encore une escale à Alicante. Finalement on aborda au port de Gênes, le Vendredi-Saint, 18 avril.

Le Père Laurent demeura quarante jours à Gênes. Il se rendit ensuite à Pise, puis à Livourne, d'où il passa à Rome. Ce voyage se fit sur les galères du grand duc. On débarqua à Civita-Vecchia.

A Rome, il fournit des informations sur la mission de Congo. Sa santé s'était entièrement rétablie.

On lui demanda s'il désirait retourner au Congo. Il répondit qu'il était désireux de se consacrer au bien des âmes et de faire ce que l'obéissance lui commanderait. Le Père Procureur lui proposa de retourner en Toscane en attendant des lettres de sa part. Au mois d'octobre 1711, il reçut la patente de préfet du Congo. On lui imposait cette charge, en considération de son expérience du pays et de la connaissance qu'il avait acquise des coutumes et de la manière de vivre de ces peuples.

Sans perdre de temps, il prit le chemin de Gênes pour

y veiller à l'embarquement, mais surtout pour y attendre les douze compagnons de diverses provinces qui devaient s'y réunir pour entreprendre ensemble le voyage vers le Congo.

Il suffira pour le moment d'avoir donné ce résumé de la première et de la seconde expédition du Père Laurent de Lucques. On pourra en lire l'exposé tout au long dans les lettres familières qui vont suivre ; ces lettres furent écrites par le Père à un de ses amis.

Première relation.

(20 août 1700, Lisbonne).

Dans cette lettre, le Père LAURENT annonce qu'il racontera « la partie de la traversée vers les pays de l'Afrique méridionale, qui comprend son départ de Toscane et son arrivée en la cité de Lisbonne. »

Mais il se met d'abord à parler de sa tentative de se faire ermite et de sa vocation à la vie religieuse. Il s'étend longuement sur ce sujet (pp. 7 à 15, pagination du Père BERNARDI). Nous croyons qu'il convient d'omettre ce long récit qui n'a pas de rapport avec le Congo.

Nous reprenons donc la lettre à l'endroit où il parle de sa vocation missionnaire et de sa désignation pour le Congo.

[15] On m'avait appliqué au service des malades à l'hôpital de S. Maria Nuova de Florence. Cet emploi me procura tant de satisfaction que j'avais résolu de renoncer aux missions. Mais il se peut que cette résolution ne plut pas au Seigneur, car il m'envoya deux maladies mortelles qui obligèrent les supérieurs de me retirer de ces occupations. Ayant quitté l'hôpital

je dus me consacrer au ministère de la prédication. Je me sentis de nouveau porté vers les missions. Je priai le Seigneur de m'éclairer et de m'inspirer ce que j'avais à faire ; de me conserver ou de m'enlever l'idée des missions selon son divin plaisir. La crainte que cette entreprise ne dépassât mes faibles forces m'empêchait de répondre à l'appel de Dieu. J'étais arrivé à la 33^e année de mon âge et à la 18^e de ma vie religieuse et je restais indécis. Un soir, j'eus un entretien avec un religieux dans sa cellule. Nous parlions de choses ayant trait à notre ordre. Je lui dis : « N'irions-nous pas au Congo ? » Tandis que nous discourions sur ce sujet, je me sentis poussé à prendre une décision. Pour me faire venir à l'exécution, Dieu ne cessait de parler à mon cœur et m'accordait sa grâce efficace. Nous étions au mois de décembre 1699.

En ce temps, le provincial, qui était le Père Jean Antoine de Florence, de la noble famille des Federighi, vint en visite au couvent où je me trouvais. Je lui découvris mon intention d'écrire au procureur général, le jour de Noël, pour obtenir d'aller aux missions parmi les infidèles. Je lui demandai pour cela sa permission et sa bénédiction, comme l'indique notre sainte règle. Il me répondit avec beaucoup de douceur [16] que cette résolution lui causait de la peine, mais qu'il ne voulait pas me détourner de ma vocation. « Comme c'est une entreprise ardue, pensez-y bien, dit-il, et recommandez-vous de tout cœur au Seigneur pour qu'il vous éclaire ». Je promis de le faire.

Le jour de Noël étant enfin arrivé, après le chant des vêpres, j'allai me prosterner, au chœur, devant le maître-autel. J'invoquai le Saint-Esprit et me recommandai à Dieu de manière particulière. Puis je me rendis dans ma cellule et j'écrivis au Père Procureur de me permettre de suivre ma vocation et de m'envoyer comme missionnaire parmi les infidèles.

En ce temps résidait à Rome, faisant fonction de procureur, le Père Bernardin de Saluzzo, de la province de Piémont. Il n'avait pas été élu par le chapitre général, conformément aux usages de notre ordre, mais avait été chargé de ces fonctions après la renonciation du Père François Marie d'Arezzo, prédicateur du souverain-pontife Innocent XII, alors régnant. Le procureur me répondit que ce n'était pas le moment de faire des propositions à la Propagande, les désignations pour toutes les missions ayant été faites ⁽¹⁾. Il ajoutait cependant qu'au temps convenable, il se souviendrait de ma demande. J'avais donc l'espoir d'être exaucé.

Le dernier jour des fêtes pasciales, après le sermon de clôture que j'avais fait, je m'entretenais avec quelques religieux, quand on me remit l'ordre de me rendre à Rome, parce que je venais d'être désigné pour le Congo ⁽²⁾. Vous pouvez vous imaginer que ma joie fut bien grande. J'avais peine à la contenir quand après tant d'années s'accomplit mon désir. Je rendis grâces à Dieu pour la faveur reçue. Tel fut le commencement, le milieu et la fin de ma vocation. Je ne puis que me [17] confondre, ne me reconnaissant aucun talent, qui ait pu me valoir, de la part de Dieu, un aussi grand honneur. Que sa grâce m'assiste afin que j'accomplisse sa divine volonté et que je procure le bien des âmes. C'est pour leur salut que j'ai entrepris un si long voyage vers des pays totalement inconnus.

Ici commence le récit du voyage. Nous le résumons.

Je me mis donc en route pour Florence. Après quel-

(1) *Acta* 1699, f. 296, n° 5. Cong. 22 août. Le procureur général propose pour la mission de Congo les Pères Charles de Cento, prédicateur ; Philippe d'Altetta, prédicateur ; Félix d'Ascoli, prédicateur ; Isidore de Toriglia, prêtre, et le Frère Antoine de Correa.

(2) *Acta* 1700, f. 54. Cong. 1 mars, n° 9, 3°. Le procureur demande la désignation de quatre ou cinq religieux pour le Congo et San Tomé. Il ne les nomme pas maintenant, mais notifiera leurs noms quand il aura reçu les réponses des provinciaux à qui il a écrit à ce sujet.

ques jours, j'y reçus la patente de Missionnaire. On m'avait écrit antérieurement d'aller à Rome. Mais avec la patente, je reçus l'ordre d'aller au plus tôt à Gênes, où je devais m'embarquer avec d'autres Missionnaires.

Le lendemain, je m'embarquai et, par l'Arno, j'arrivai en peu de jours à Livourne. Le soir même, c.-à.-d. le 13 mai 1700, je montai à bord d'un brigantin corse en destination de Gênes. Le lendemain, nous partîmes avec vent favorable. Je fis mes adieux à la Toscane, sans espoir de la revoir.

[18] Notre petite embarcation voguait allègrement et donnait l'espoir d'atteindre le soir le port de Gênes. Mais ensuite le vent nous refusa ses faveurs. Une pluie très forte appesantit la marche et nous fûmes obligés de descendre à terre à Porto-Venere. Nous pûmes y loger dans notre petit couvent avec l'espoir de continuer le voyage le lendemain. Mais le vent n'étant pas [19] encore favorable, ce n'est qu'après deux jours, que nous recommençâmes à naviguer. Le vent tomba de nouveau et nous dûmes aborder à Sestri-Levante. Nous ne pûmes repartir qu'après trois jours. A Rapallo, il fallut de nouveau descendre à terre, faute de vent. J'avais comme compagnon un Frère français de la province de Lyon. Nous décidâmes de poursuivre le voyage à pied. Après un long trajet, à travers les montagnes, [20] nous atteignîmes un village où on logea dans une petite auberge, le mieux qu'on put. Nous partîmes le matin aux premières clartés du jour, et après une longue marche, nous arrivâmes à notre couvent de Quarto. Le lendemain 20 mai après les vêpres, nous nous rendîmes à notre couvent de l'Immaculée-Conception de Gênes.

[21] Nous autres Capucins, nous avons deux couvents en cette ville. L'un, très grand, est placé sous le vocable de l'Immaculée-Conception. Il s'y trouve 130 reli-

gieux. La bibliothèque est fameuse. Elle contient de nombreux livres, imprimés et manuscrits. L'autre couvent est celui de Saint-Barnabé, où est le noviciat. Les Capucins sont attachés à deux des hôpitaux de la ville.

Le 3 juillet, après une attente d'un mois et demi, [22] j'eus finalement l'occasion de m'embarquer sur un navire génois. Je m'embarquai seul Capucin. Cela me donna quelque appréhension. J'avoue que j'eus les yeux pleins de larmes quand je dus me séparer des confrères qui m'accompagnèrent au port. Mais vers le soir, quatorze religieux de l'observance montèrent à bord. Ils revenaient du chapitre général. Je me réjouis d'être en compagnie de tant de fils de notre Séraphique Patriarche.

Le capitaine du navire me reçut comme passager gratuitement. Il s'appelait Jérôme Cicare (?) et était français. Il arborait le pavillon de sa nation. Le bateau était muni de quarante pièces de canon de moyenne grandeur. Il était plein de passagers et de pèlerins revenant de Rome, où ils étaient allés pour l'Année Sainte. On pouvait en vérité le comparer à l'arche de Noé et à la tour de Babel. A celle-ci à cause de la diversité des langues. Il y avait des Italiens, des Français, des Espagnols, des Allemands, des Flamands, des Hollandais, des Portugais du Pérou et des Indes. Le bateau ressemblait à l'arche de Noé, à cause des nombreux animaux qui s'y trouvaient : quantité de veaux, de moutons, de poules, de chiens, de chats, un renard, un perroquet. Celui-ci naviguait depuis qu'il était petit.

Le capitaine me retenait à sa propre table en compagnie des religieux mentionnés, d'un Père Maître Augustin, d'un chevalier de l'Habit du Christ, romain de nation, et de quelques notabilités de Gênes.

[23] Au départ, on tira une salve de neuf pièces de

canons. On largua les voiles, on leva les ancres et petit à petit le voyage commença. On dormit peu cette première nuit à cause du grand nombre de passagers. A personne on n'avait encore assigné de logement. Le matin, nous nous vîmes déjà très éloignés de Gênes. Toute la côte se découvrait. C'était une perspective magnifique.

Les premiers jours, il y eut un peu de calme. On n'avancait pas beaucoup. Mais on n'y prit pas attention à cause de la gaieté que communiquaient cette mer splendide et la vue de beaucoup de dauphins et de thons.

On arriva à Toulon, le 9 juillet. Je ne descendis pas à terre, pour me conformer à l'avis du capitaine qui émit quelques raisons politiques pour s'en abstenir. [24] Le port était plein de navires d'imposante grandeur, mais presque tous avaient été endommagés par les Anglais lors des récentes guerres.

Après deux jours, on reprit la navigation vers Ali- [25] cante où nous abordâmes après huit jours. En entrant dans le port nous fûmes salués par un navire flamand. Le dîner fini, je me rendis à notre couvent, où je fus accueilli fraternellement. Ce couvent est très petit, mais beau. Je n'y restai qu'un jour, car le capitaine voulait continuer le voyage vers Cadix. Le 20 juillet, à la tombée de la nuit, nous reprîmes notre marche.

La navigation eut à souffrir de grands calmes. On n'avancait pas. Le capitaine alla ancrer son navire à Carbonara. Un petit navire français vint demander à notre capitaine de voyager de conserve avec lui. Le capitaine y consentit. Vers le soir le vent se leva et le voyage recommença, cette fois en compagnie du petit navire français.

Le jour suivant, nous vîmes, fort au loin, voilés par l'ombre du soir, deux navires, sans pouvoir distinguer

si c'étaient des bâtiments maures ou chrétiens. Nous allâmes dormir comme de coutume. Vers minuit, nous fûmes réveillés par des voix qui criaient que deux navires allaient nous donner l'assaut. Vous pouvez vous imaginer la confusion en une heure si inopportune. En un clin d'œil on prépara les mousquets et les canons, on accumula les balles, on se munit de toutes sortes d'armes. Tout était sens dessus-dessous. La terreur s'emparait surtout de ceux qui ne s'étaient jamais trouvés en semblable contingence. Les deux [27] navires approchaient rapidement toutes voiles dehors. J'avoue que j'eus peur d'abord. Puis la pensée que j'avais entrepris ce voyage pour Dieu me donna du courage et je tâchai de relever celui des autres. Je me faisais aussi la réflexion que ce n'étaient peut-être pas des bateaux d'infidèles.

Quand l'aurore apparut, les navires n'étaient plus qu'à un tir de mousquet. Les mèches étaient prêtes pour mettre le feu aux canons, quand de l'un des deux navires on demanda d'où nous venions, qui était le capitaine, quelle était sa nationalité. Le capitaine ne voulut pas se faire connaître le premier. Ils répondirent à ses questions qu'ils étaient anglais et ils arborèrent le pavillon de leur pays. Alors fut mis le pavillon français à notre mâât. L'allégresse fit place à la peur. Elle se manifesta des deux côtés par des sonneries de trompettes et d'autres instruments.

Tous les navires poursuivirent leur voyage vers le détroit de Gibraltar. Quand nous y entrâmes, nous étions six navires de diverses nationalités. Le soir nous en sortîmes heureusement et le lendemain nous étions à Cadix où l'on fit escale.

[29] Après trois ou quatre jours nous reprîmes la navigation vers Lisbonne. Avant notre départ, nous vîmes entrer au port quatorze bateaux de l'armée navale française.

Quand nous commençâmes le voyage de Cadix à Lisbonne, il y eut un peu de calme. Mais le deuxième jour s'éleva un vent contraire, qui nous transporta en haute mer. Il fallut y naviguer, à notre grand regret, durant douze jours sans jamais voir terre. Le 15 août, le capitaine eut recours au patronage de Notre-Dame. On fit une quête parmi les passagers qui rapporta vingt piastres. Le capitaine en ajouta trente. La somme totale devait être donnée à une église dédiée au saint Nom de Marie. On considéra comme une faveur du ciel le changement qui se produisit le lendemain. Le vent fut si propice qu'en trois jours nous étions à Lisbonne.

Nous entrâmes heureusement dans le port. Je me rendis à notre couvent, je veux dire à l'hospice (*ospicio*) que nous y avons. J'y trouvai les religieux réunis au réfectoire pour le souper, car le soir était tombé. Ils m'accueillirent très charitablement. J'y trouvai le nouveau supérieur, le Père Théodore de Pavie ⁽¹⁾.

Lisbonne 20 août 1700.

Deuxième relation.

(25 novembre 1700, Funchal).

(Résumé).

[30] Ma dernière lettre vous a annoncé mon arrivée à Lisbonne. Celle-ci vous annonce mon départ subit et mon arrivée à l'île de Madère. Je m'y trouve à présent

⁽¹⁾ Cf. P. HILDEBRAND, Les Capucins au Portugal (Extrait des *Études franciscaines*, T. L, 1938). Paris VI^e, Librairie Saint-François d'Assise, 4, rue Cassette, 4, 1938. Voir en particulier [p. 18], p. 159, III. Le couvent des Italiens à Lisbonne. A la p. 170 [29], on lit que le P. Théodore de Pavie, de la province de Milan, fut nommé en décembre 1700. Mais par la lettre du P. LAURENT DE LUCQUES (20 août 1700) nous constatons qu'il est déjà supérieur le 18 août 1700, remplaçant le P. François Antoine de Gênes qui avait été nommé le 1-12-1698. Cf. *Acta*.

avec deux confrères. L'un est le Père André de Pavie, prédicateur, ancien missionnaire au Congo ⁽¹⁾, l'autre est le Frère Charles de Broni; tous les deux sont de la province de Milan. Ils jouissent d'une parfaite santé.

[34] Je quittai Lisbonne pour me conformer à l'avis de Monseigneur le Nonce. Dans l'audience qu'il m'accorda, il exprima le désir qu'un Missionnaire aille en cette île pour le réconfort du Père André qui alors se trouvait ici seul avec un Frère de la province de Rome, appelé Frère Étienne. Ce Frère est parti récemment pour sa province ⁽²⁾. Le Nonce agréa fort la disposition que je manifestai de venir en ces parages. A mon départ, il me fit cadeau de certains objets de dévotion. C'est vraiment un grand prélat, très dévoué à notre ordre. Il appartient à la noble famille romaine des Conti, qui a déjà donné à la Sainte Église bon nombre de papes et un nombre beaucoup plus grand de cardinaux.

De Lisbonne je ne puis dire grand-chose, parce que mon séjour y fut très court... Après quinze jours, je m'embarquai sur une patache française. Le premier et le deuxième jour, la distance parcourue fut petite, à cause du grand calme. Il nous permit de nous récréer en pêchant au hameçon. Le vent favorable, enfin, se leva... Mais à cause de l'inexpérience de celui qui guidait le navire, le voyage prit plus de jours qu'il n'en fallait.

Le 9 septembre, au lever du jour, on découvrit terre. C'était Porto-Santo, île située à 40 milles de Madère. Un peu après apparut l'île Deserta.

⁽¹⁾ André de Pavie arrive à Loanda en 1687, est supérieur à Soyo en 1688. Le Père Procureur, Paul de Varazze, annonce le 3 novembre 1691 (*A. P. Scritt. rif.*, vol. II, f. 324) : « Le Père André de Pavie vient de rentrer du Congo, accablé d'infirmités ». Il arrive à Funchal, Madère, en mai 1694.

A la Bibliothèque Nationale de Madrid on trouve un très intéressant journal (*diario*) du P. ANDRÉ DE PAVIE, intitulé : *Viaggio Apostolico alle Missioni dell' Africa* (B. Nat. de Madrid, Ms 3165, ff. 68^r-132^v).

⁽²⁾ Frère Étienne de Rome arriva au Congo en 1681, rentra en 1688 se rendit à l'île de Madère, qu'il quitta en 1700. Cf. *A. P. Scritt. rif.*, vol. III, f. 165.

[32] A l'heure du dîner, nous nous trouvâmes en face de Madère.

Arrivés à la rive, quelqu'un qui était dans une barque venue à côté de nous, nous fit savoir que ni le Père André, ni Monseigneur l'Évêque ne se trouvaient dans la ville...

Nous écrivîmes au Père pour annoncer notre arrivée. Il nous envoya une barque pour nous prendre et nous amener à 7 lieues de la ville où il se trouvait avec le Frère Étienne. Arrivés à destination, nous trouvâmes le Père André et son compagnon en bonne santé. Grand fut leur contentement en nous voyant. Nous fûmes traités avec beaucoup d'égards par le capitaine qui nous hébergea. Je restai environ deux mois dans sa maison avec le Frère Étienne de Rome. Le Père André après quelques jours retourna avec le Frère Charles dans la ville pour arranger nos affaires avec Monseigneur l'Évêque. Celui-ci étant venu en un endroit peu distant qui s'appelle « il Paule » j'allai lui rendre visite. Il me témoigna grande affection et à son départ m'embrassa selon la mode de ces pays. Je restai encore quelque temps dans la maison du capitaine, puis je partis pour la ville, où je me trouve à présent en compagnie de mes deux confrères, le Père André de Pavie et le Frère Charles de Broni.

Troisième relation.

(26 mars 1701, Funchal).

(Résumé).

[33] Ma santé est bonne, grâce à Dieu.

Je vous donnerai des renseignements sur ce pays. J'ajouterai quelque chose concernant la situation de notre ordre en cette île.

L'île de Madère peut être appelée la reine de toutes les autres îles de l'océan Atlantique. Elle fut découverte par les Portugais en l'année du Seigneur 1420. On ne peut pas dire cependant qu'ils furent les premiers à la connaître. Avant eux y arriva un certain Robert Machingo, chevalier anglais. Il s'était enfui avec une dame qu'il avait enlevée à Bristol. Ils s'embarquèrent. Une furieuse tempête les jeta sur les côtes de cette île. Ils y laissèrent tous les deux misérablement la vie... Jusqu'à nos jours est gardé le souvenir de cet Anglais. Un port de l'île a reçu son nom. Cependant l'île resta inconnue jusqu'à l'arrivée des Portugais.

[34] L'île était couverte d'une forêt très touffue. Elle était inhabitée. Les premiers qui y abordèrent mirent le feu à la forêt. Ce feu brûla l'espace de sept ans. La fertilité du sol était si grande que les semences donnaient soixante pour une. Il y eut une grande abondance de sucre de la meilleure qualité qu'on chargeait sur de nombreux navires. Les cannes à sucre avaient été importées de Sicile. Le sol depuis s'est appauvri. Cependant l'île est pleine de toutes sortes de fruits. Le vin y abonde. Il est fort délicieux. On peut le comparer au « greco ». Tous les vins sont blancs. On y fait la malvoisie, qui est d'un goût vraiment délicat.

Dans cette ville réside un évêque. Autrefois c'était un archevêché, qui avait juridiction sur tout l'Orient. Mais l'archevêché ayant été transféré au Brésil, Funchal ne fut plus que le siège d'un évêché. Cependant jusqu'à présent, l'évêque garde tous les insignes archiépiscopaux.

Quant au climat, on peut dire vraiment que c'est un paradis terrestre. Durant l'hiver, je n'ai jamais eu besoin de feu ! Pendant tout l'hiver, on a vu fleurir des plantes. En ce mois de mars, on voit de nouveaux fruits : pommes, pêches. Cependant les rhumes sont assez fréquents.

On fait surtout des choses sucrées. Quand on va dans une maison, on ne vous présente jamais du vin à boire, mais on apporte des douceurs. Les Portugais ne boivent guère de vin, même aux repas. Après avoir mangé, ils prennent d'ordinaire quelque chose de doux et ensuite une gorgée d'eau.

Je parlerai maintenant de ce qui concerne notre ordre. Il y a longtemps qu'on s'occupe de la fondation d'un couvent en cette île ⁽¹⁾, pour l'avantage des Missionnaires se rendant au Congo et à San Tomé. Dans ce but on y envoya notre Père Victor de Pistoie ⁽²⁾, qui, après avoir été au Congo ⁽³⁾, aux îles Canaries, aux Indes d'Espagne, demeura en cette île durant un an. Il se dépensa beaucoup pour la fondation de ce couvent et laissa ici très bonne réputation. Un chanoine de cette cathédrale, dans un entretien que j'eus avec lui, loua fort sa bonté. Le Père séjourna quelque temps dans la maison de ce chanoine. Le Père Victor, ayant constaté qu'il ne pouvait rien obtenir, retourna dans sa province de Toscane ⁽⁴⁾.

Dans la suite, on envoya un Frère de Rome, appelé Étienne, qui avait été au Congo. Le Père Jean de Compiano ⁽⁵⁾, prédicateur de Gênes, fut désigné pour lui

⁽¹⁾ Le 17 mars 1668, un groupe de Missionnaires, se rendant à Loanda sous la conduite du Père Chrysostome de Gênes, fit escale à Madère. L'un d'eux, le Père Pierre de TERNI, ne put continuer le voyage, pour cause de maladie. Le doyen de la ville de Funchal et les habitants introduisirent une requête à Rome pour le garder et pour obtenir la fondation d'un couvent (*A. P. Lettere. Africa e Congo*, volume 250, ff. 467 et 484).

⁽²⁾ Le Père Victor de Pistoie est chargé par la Propagande d'examiner s'il serait avantageux de donner suite à la requête du doyen de Funchal. Il fait un rapport favorable (*A. P.*, vol. 250, f. 485).

⁽³⁾ Il arriva à Loanda le 30 janvier 1662. Il rentre l'année même de son arrivée.

⁽⁴⁾ En 1679, le pape accorda l'autocrisation au Père Paul François de Port-Maurice d'accepter en donation un couvent à Madère. En 1680, des religieux furent envoyés. Mais arrivés à Lisbonne, ils furent empêchés de se rendre à Madère (*Acta* 1700, f. 357^v, séance du 14-12-1700, n° 13 ; *Scritt. rif.*, vol. I, ff. 668, 691, 693-697, 710, 712, 725).

⁽⁵⁾ *A. P. Scritt. rif. nei Congressi*, vol. II, f. 324 : « Le] Père Jean-Baptiste de Compiano, désigné pour Madère, partira en janvier 1692 ». Lettre du P. Paul de Varazze. Lisbonne, 3-11-1691, voir aussi, vol. III, f. 45.

tenir compagnie. Tous les deux se dévouaient à l'hôpital de la Miséricorde de cette ville de Funchal. Le Frère s'occupait de la pharmacie et des malades, le prédicateur du soin des âmes. Le Père Jean était un religieux de grande perfection. Sa mémoire est restée très vivante parmi le peuple. On raconte que les relations entre l'évêque et le gouverneur de cette île étaient peu amicales. Par sa prudence, il réussit à les rapprocher l'un de l'autre. On peut en déduire qu'il jouissait d'un grand crédit, non seulement parmi le peuple, mais aussi parmi les principaux de cette île. Après s'être dévoué pendant deux ans en ce pays, il dit dans un sermon prononcé le premier jour de l'an : « Nous sommes en vie au commencement de cette année. Combien seront morts avant qu'elle soit finie ? Je serai sans doute le premier à mourir ». Il en fut ainsi. Quinze jours après, il fut atteint d'une fièvre pernicieuse et après trois ou quatre jours, il rendit son âme à son Créateur ⁽¹⁾.

Un conflit surgit autour de sa sépulture entre les Pères Récollets et les directeurs de l'hôpital. Les uns prétendaient avoir le droit de choisir le lieu de sépulture parce qu'ils appartenaient comme lui à l'ordre séraphique ; les autres revendiquaient ce droit parce qu'il était mort au service de l'hôpital. Ces derniers eurent raison et ils l'ensevelirent avec grand honneur dans leur église.

Après quelque temps, les supérieurs envoyèrent à Madère le Père André de Pavie, ancien Missionnaire du Congo ⁽²⁾.

(1) *A. P. Scritt. rif.*, vol. III, ff. 53-54.

(2) Le Père André de Pavie est désigné pour Madère en 1693. Il demande de pouvoir emmener les Pères Denis de Romagnano et Théodore de Pavie (*A. P. Scritt. rif.*, volume III, ff. 38, 39, 40, 42, 44). Le 5 mai 1694, l'évêque de Madère écrit qu'il recevra avec la plus grande bienveillance le Père André (*Id.*, f. 56). Celui-ci annonce de Funchal, le 22 mai 1694, qu'il est arrivé heureusement et a pris possession du petit couvent, don de l'évêque (*Id.*, f. 59).

Un an après ⁽¹⁾, on lui donna comme compagnon son propre frère, le Père Théodore de Pavie. Il fut confesseur de l'évêque, qui gouvernait alors le diocèse, et des Religieuses Capucines de cette ville. Il est actuellement supérieur de l'hospice des Pères italiens à Lisbonne.

Le Père André, avec lequel je suis ici présentement, a habité en divers endroits de la ville. Nous n'avons pas de demeure définitive. Ce fut une source de mortifications, dont le détail serait trop long. Quand j'arrivai en cette île, le Père André se trouvait dans une maison de l'évêque, située hors de la ville, avec le Frère Étienne de Rome. Je lui écrivis pour demander ce que je devais faire. Il parla à l'évêque ⁽²⁾ de notre arrivée. L'évêque répondit qu'après son retour dans la ville, il déciderait. Quelques jours plus tard, il y retourna et dit au Père André de demeurer dans sa maison avec son compagnon. Le Frère Charles de Broni et moi-même, nous pouvions aller au couvent de Saint-François chez les Récollets. Lui-même indemniserait ces Pères. Le Père André répondit qu'il remerciait vivement sa Seigneurie (tel est le titre qu'au Portugal on donne aux évêques et aux gouverneurs), mais qu'il ne pouvait pas laisser aller ses deux confrères au couvent de Saint-François, les supérieurs ayant donné l'ordre de rester tous ensemble en communauté. Le Père André, [38] après réflexion, s'arrêta à l'idée de se retirer près d'une église, située hors de la ville. Il demanda une habitation appartenant aux seigneurs Acciaioli, qui depuis longtemps demeurent en cette île. Ils la donnèrent très volontiers et nous l'occupons, à présent, tous unis dans la sainte charité. Le lendemain, le Père André fit part à l'évêque de la résolution prise. L'évêque n'en fut pas peu troublé. Il n'avait jamais pensé à une solution de ce genre.

(1) Il semble donc que le Père Théodore y arriva en 1695.

(2) D. Joseph de Souza Castel Branco.

Il faut savoir que ce prélat nous est fort opposé. Son opposition ne vient cependant pas d'une antipathie naturelle. Quand il vint en cette île, il dit spontanément au Père : « Mon prédécesseur a admis les Capucins italiens dans sa maison. Je ferai de même ». Il faut attribuer son attitude à l'influence de quelques autres qui nous sont opposés. Il y en a qui le sont ouvertement, d'autres de façon cachée. Ceux-ci nous témoignent extérieurement de la bienveillance et nous font la charité. C'est la grande politique pratiquée en ce pays : quand on est contraire à quelqu'un, on n'omet cependant pas de lui montrer de l'affection et de donner des signes de confiance. Il en résulte qu'on ne sait pas de qui on doit se garder. La vie sociale en ce pays requiert grande prudence.

Oui, nous devons pratiquer, nous aussi, la prudence évangélique dont parle le Sauveur : *Prudentes sicut serpentes et simplices sicut columbae*. Cette règle, nous l'observons vis-à-vis de Monseigneur l'Évêque. Nous savons qu'il a écrit au Roi et au Nonce que nous ne sommes pas nécessaires en cette île. Il nous l'a dit en face. Malgré cela, nous allons chez lui, nous lui faisons cortège quand il se rend à l'église. Lui-même nous invite à sa table ; il nous embrasse quand il nous voit, il nous fait mille amabilités, nous fait de plus la charité. Croyez que cela vient du cœur. Mais, en fin de compte, il nous est opposé et nous le savons.

Quand nous accompagnons l'évêque à la cathédrale, on nous assigne une place parmi les chanoines. Si nous assistons à la messe et à d'autres offices publics, on nous traite comme des chanoines, par exemple pour l'encensement et la paix. Le jour de la Purification de la T. S. Vierge, on nous fit suivre les chanoines pour recevoir un cierge pareil au leur. Nous les suivîmes aussi le jour des Cendres. En cette occasion, les chanoines étaient vêtus presque à la manière des prêtres

de l'ancienne Loi. Au-dessus du surplis, ils portaient un camail violet, attaché à un vêtement très long, dont la traîne était enroulée sur le bras gauche. A ce vêtement était attaché un capuce descendant jusqu'à terre, semblable à celui des moines cisterciens. Ce vêtement était noir, décoratif, majestueux.

Ils observent très bien les cérémonies au point qu'il n'y a rien à envier aux premières cathédrales d'Italie.

Les prêtres quand ils vont par la ville, sont vêtus modestement. Ils portent l'habit et le manteau (appelé *ferrajolo*) tellement longs, que presque une coudée traîne à terre. Ils ont toujours la barrette à quatre cornes, fort différente de la nôtre. En ville, ils ne portent jamais de chapeau.

Je dirai encore un mot de notre « quinta », c'est-à-dire de la maison de campagne où nous habitons. Elle appartient, je l'ai dit, à des seigneurs de la famille Acciaioli. Sont-ils de la famille de notre cardinal protecteur ? Eux disent que oui. Cette « quinta » est à un coup de mousquet de la ville. Le site est magnifique, assez élevé pour dominer la ville et une grande étendue de la mer. Cela nous permet de voir tous [40] les navires qui vont et viennent, et également ceux ancrés au port. Nous y avons une très petite église. De la maison nous pouvons y passer directement pour nos exercices. Il y a un petit chœur semblable à celui des moniales. Des chapelles de ce genre sont appelées ici « eremitiche » ⁽¹⁾. Notre ermitage est très beau. Les murs et le pavé sont couverts de carreaux appelé « oleggio » ; ce qui revient à dire faïence. Ces carreaux peints font bel effet. L'église est dédiée à saint Philippe, apôtre

[41] Ici ne viennent que rarement des navires de Portugal, une ou deux fois l'an, tandis qu'il en arrive

(1) *ermida* en portugais : ermitage.

beaucoup d'Angleterre. Depuis que je séjourne en cette île, au-delà de deux cents vaisseaux anglais et hollandais sont entrés au port. Ils chargent du vin qu'ils ont échangé contre leurs marchandises.

Les derniers bateaux venus de Lisbonne nous ont apporté beaucoup de nouvelles d'Italie : la mort du souverain-pontife Innocent XII, l'élection du cardinal Albani, qui a pris le nom de Clément XI, la mort du roi d'Espagne, l'élévation au trône du duc d'Anjou, neveu du roi de France, les difficultés survenues en Italie à la suite de cette succession, la naissance d'un fils du roi des Romains (Romani) et d'autres nouvelles que vous connaissez mieux que nous.

En ce pays, on recrute trois cents soldats qui seront envoyés en Angola avec le nouveau gouverneur ⁽¹⁾. Ces soldats sont presque tous très jeunes. On s'en empare furtivement la nuit quand ils dorment. Partout on n'entend que des lamentations à la suite de l'enlèvement d'un fils, d'un frère, d'un parent. Ils sont dignes de compassion, car il est presque certain qu'ils ne se reverront plus...

Il y a quelque temps, un noble s'est obligé par écrit à nous construire un couvent. La construction avançait quand les Pères Récollets d'accord avec l'évêque firent arrêter les travaux. Malgré cela, encouragé par le Nonce, il reprit le travail, disant qu'il construisait pour lui-même... La construction est achevée et nous avons l'espoir, s'il plaît à Dieu, de l'occuper prochainement...

Funchal, 26 mars 1701.

(1) Dans une lettre du 27 mars 1702, le roi de Portugal fait allusion aux soldats envoyés avec le gouverneur Bernardin de Tavora (*P. M.* 344, doc. CCII).

[43]

Quatrième relation.

(20 juillet 1701, Port de Madère).

(Résumé).

[44] Après huit mois d'attente, je vis, le 12 juin, venir vers le port deux navires très grands que je soupçonnai être ceux qui devaient se rendre en Angola. Deux jours après, le gouverneur d'Angola, qui voyageait à bord du vaisseau capitane, me fit appeler par un de ses serviteurs. Ce gouverneur s'appelait Bernardin [45] de Tavora ⁽¹⁾. Il désirait avoir des nouvelles des Capucins et de moi-même. Il m'invitait à faire le voyage en sa compagnie. Le lendemain, nous allâmes à bord de la capitane. Il nous reçut avec grande affection.

De longs jours se passèrent avant le départ. On devait charger beaucoup de choses pour un voyage aussi lointain. L'attente se prolongea au-delà des prévisions. Finalement, le 15 juillet, après avoir gagné le Jubilé, je pris congé de l'évêque et du gouverneur de Madère et je montai à bord de la capitane...

Les nouvelles que je puis donner concernant l'ordre ne sont pas très bonnes. Le Roi a envoyé l'ordre aux deux Capucins de Madère de se rendre à Lisbonne. Les Capucins français quittent le Brésil également par ordre du Roi. On ne sait à qui seront laissés les couvents ⁽²⁾. Le préfet de San Tome en route pour fonder

⁽¹⁾ ZUCHELLI, Relazioni, p. 353. — *Arquivos de Angola*, vol. III, nos 34 à 36. Dec. 1937, p. 515. — *Historia de Angola*, Elias Al. da Silva Correa, I, p. 330.

⁽²⁾ A la suite de la guerre entre la France et le Portugal, 1699. MONARI-GATTI, pp. 32, 178.

une mission a été capturé par les Hollandais qui lui rendirent la liberté un peu plus tard, après lui avoir pris tout ce qu'il avait. Deux autres Capucins furent faits prisonniers. On ignore leur sort. Ici fut traîtreusement tué le capitaine Briol, Anglais. L'assassin est un noir.

Port de Madère, 20 juillet 1701.

[46]

Cinquième relation.

(1^{er} mai 1702, Loanda).

Je suis arrivé sain et sauf en ce pays, le 5 décembre 1701, après une traversée de quatre mois et seize jours. Pour procéder avec ordre dans la description de ce long voyage, je parlerai d'abord de l'embarquement. Il eut lieu le 15 juillet 1701. Je gagnai d'abord le Jubilé, accordé par Sa Sainteté Clément XI à toute la chrétienté. A 24 heures ⁽¹⁾, je montai à bord de la capitane. Le gouverneur d'Angola m'accueillit avec joie. Il m'a toujours traité comme un fils. Il m'a invité à sa table. J'ai logé dans la grande chambre de poupe qui lui avait été destinée.

Le navire était placé sous le patronage de Notre-Dame de Rocamadour... Il portait quarante pièces de canon. Il pourra, quand il sera complètement aménagé, en porter soixante ou soixante-dix ⁽²⁾. Les tonneaux de vin, d'eau-de-vie, d'eau potable sont au nombre de sept cents. Il s'y trouve septante-deux bacs

(1) D'après le système italien, l'Angelus, toujours sonné une demi-heure après le coucher du soleil, marquait 24 heures. Alors le jour finissait et un autre commençait.

(2) Zucchelli dit que ce navire portait 80 canons. ZUCCHELLI, *op. cit.*, p. 316.

de bière, des vivres en abondance. Il y a trois cents personnes à bord, dont deux cents soldats. Ceux-ci s'embarquèrent le lendemain sur notre bateau, tandis que cent autres montèrent sur le navire amiral.

Le 20 juillet, on leva les ancres, mais la pluie fit remettre le départ au lendemain. Après avoir salué Notre-Dame de la Montagne, nous quittâmes le port, pendant que tonnaient les canons de la forteresse.

A l'heure du dîner, nous eûmes le vent en poupe. D'un trait, nous perdîmes de vue l'île de Madère. Le lendemain, on constata qu'un degré et demi avait été parcouru et que nous nous trouvions à la hauteur des îles Canaries, qui cependant se déroberent à notre vue. Le 29, nous nous engageâmes parmi les îles du cap Vert. Le 2 août, nous étions hors de cet archipel. Ici la pluie ne cessa de tomber durant deux jours, accompagnée d'un ouragan formidable qui obligea d'amener les voiles. Les gens durent rester sur le tillac. Il en résulta une puanteur intolérable. Il y avait de la boue comme si on avait été à terre.

Les Portugais n'entretiennent guère la propreté des navires. La chaleur faisait transpirer nuit et jour.

Le vent étant devenu contraire, on chanta une messe le 8 août, pour les âmes du Purgatoire.

Sur le navire, il y avait six Carmes déchaussés ; un religieux tertiaire, chapelain du bateau et un prêtre séculier. Tous, sans presque excepter un seul jour, nous avons pu célébrer la messe.

Le 20 août, un homme du vaisseau amiral tomba à la mer et se noya.

Les pluies continuaient. Il se fit une obscurité qui inspirait de la frayeur. Des soldats tombèrent malades. Il en mourait deux et trois en un jour. Il arrivait qu'on en jetait deux à la fois dans la mer. Sur la capitane, au cours du voyage, il y eut 27 décès. Deux se noyèrent. L'un des deux était du vaisseau amiral, où trois soldats moururent.

En ces parages, on était dans la saison d'hiver. La misère était très grande. L'influence de la ligne équinoxiale commençait à se faire sentir. L'eau qu'on eut à boire, durant plusieurs jours, était fétide au point de provoquer des nausées. Les vivres pourrissaient. Ce fut le pire des maux qu'on eut à souffrir. Même les argenteries prenaient la couleur du cuivre.

[49] Nous nous trouvions alors (fin août) à la hauteur de sept degrés. Le vent depuis tout un temps était contraire. Il le fut durant 52 jours. Enfin, le 20 septembre, à notre grande joie nous dépassâmes la ligne de l'équateur. Les marins organisèrent comme de coutume, quelques réjouissances. Tous ceux qui n'ont pas encore passé la ligne sont astreints à payer quelque chose. Ceux qui ne veulent pas sont attachés par des cordes à une vergue et sont plongés dans la mer, ou bien reçoivent quelque autre punition. Ceux qui figurent comme ministres sont vêtus d'une manière barbare.

Le 24 septembre nous avons dépassé la ligne de deux degrés.

Le 25, nous arrivons à la hauteur de l'île de Fernando (de Noronha).

Le 26, on fut étonné de voir quantité de petits oiseaux et de menus poissons. On s'expliqua leur présence quand, la nuit du 2 octobre, deux heures avant le jour, on commença à voir terre. On crut que c'était le cap de Saint-Augustin sur la côte du Brésil. Mais à la tombée du jour, on se rendit compte de l'erreur des pilotes. Ce qu'on voyait, c'était l'île de l'Assomption. L'erreur des pilotes portait sur plus de 200 lieues. Cette île est à la hauteur de huit degrés.

Le vaisseau amiral envoya un canot à terre pour y prendre de l'eau douce. Ils n'en trouvèrent pas à proximité de la rive et la nuit étant proche, ils ne purent [51] pénétrer à l'intérieur. Ils vinrent dire qu'ils avaient

vu sur la plage des débris d'un navire jeté contre la côte par la violence des flots. Ils trouvèrent des ossements, des têtes, des bras, des jambes et autres restes décharnés par les oiseaux ; également de faux cheveux (perruques ?), des lambeaux de bannières, des cartes nautiques, des porcelaines des Indes et des débris d'un navire perdu. Ils trouvèrent aussi une planchette sur les deux côtés de laquelle (pour autant qu'on put s'en rendre compte) on avait écrit avec du sang. On ne put rien déchiffrer sauf ces deux mots : Nuova Olanda. Ils virent les traces fraîches de pas d'hommes et les cendres d'un feu récent.

Le 13 octobre nous dépassâmes les îles de Martin Vaz. On n'en vit qu'une seule comme une ombre.

[52] En ce temps arriva un accident pénible. Un jeune soldat était en train de pêcher. Il se tenait à une corde du navire, quand une voile ballottée par le vent, le frappa et le lança dans la mer. Un marin accourut pour le secourir. Il coupa les liens d'un radeau attaché au navire. Mais agissant avec précipitation, il saisit pour se soutenir, une banderolle qui servait pour indiquer aux pilotes la direction du vent. Cette banderolle se déchoua et le marin tomba malheureusement avec les reins sur un canon et puis dans la mer. La douleur provoquée par sa chute fut telle qu'il se trouva dans l'impuissance de s'aider et il se noya. Un troisième descendit dans la mer pour sauver les deux autres. Il ne put en sauver qu'un seul. Toute la journée nous restâmes sous l'impression de ce malheur.

[53] Le 16 octobre, nous passâmes le tropique du Capricorne. Nous eûmes très froid.

Le 20 octobre, j'administrai l'Extrême-Onction au capitaine du navire, qui mourut deux jours après. Nous chantâmes une messe, corps présent, pendant laquelle, quand sonnait la demi-heure, on tira un coup de canon.

Quand on le jeta à la mer, il y eut décharge de mousquets. Nous étions à 27 degrés 3 minutes, à la hauteur de l'île de Sainte-Hélène. La grande agitation de la mer en cet endroit nous fut très incommode. Plusieurs voiles se déchirèrent par la force du vent.

Le 4 novembre, nous étions à 24 degrés et 44 minutes. On s'étonnera peut-être de la diminution des degrés. Il faut savoir qu'arrivé au-delà de la ligne équinoxiale, il n'est pas possible d'aller directement à Loanda, à cause des vents et des courants qui transporteraient le navire, sans qu'on s'en aperçoive, en diverses directions. Il est nécessaire de descendre jusqu'à 27 ou 30 degrés. Là on trouve presque toujours un vent favorable qui fait remonter le vaisseau jusqu'à hauteur d'environ 20 degrés. Alors, peu à peu, on cherche à atteindre le continent.

Le 14 novembre, nous étions à la hauteur du cap Noir. On y prit une grande quantité de poissons, à la grande joie de tous, car on mourait de faim.

Le 25 novembre, on mit le navire en état de défense, parce que dans le lointain on découvrit trois vaisseaux. Ce fut sans raison, car un des vaisseaux était notre navire amiral perdu de vue depuis deux jours, les deux autres étaient des bateaux de commerce.

Le 26 novembre, à la tombée du jour, étant arrivés à 12 degrés et un quart, nous découvrîmes terre. La joie de tous fut bien grande, à la mesure des misères [54] qui étaient extrêmes. Presque tous étaient malades. Les marins, depuis 20 jours, n'avaient plus reçu de biscuits. Ils seraient morts de faim, si la charité du gouverneur ne leur avait fait distribuer des biscuits apportés pour les soldats. Joyeux, contents, les passagers s'embrassaient, dansaient dans l'excès de leur allégresse, pleuraient parce que les sentiments de leurs cœurs débordaient. Je me rappelai un chant inspiré par une scène semblable au prince des poètes italiens, le Tasse.

Vers le milieu du jour, nous jetâmes l'ancre à Benguella, localité située à 12 degrés et un quart. Nous saluâmes la forteresse par beaucoup de coups de canon. Le lendemain, premier dimanche de l'avent, 27 novembre, je descendis à terre et célébrai ma première messe sur le continent africain. Le curé (vicaire de l'évêque) qui se trouvait là, me reçut avec grande politesse et se montra fort reconnaissant pour la messe dite pour son peuple.

Benguella est un royaume dont une grande partie est actuellement en possession des Portugais. Ils y ont une forteresse et une garnison, car c'est le chef-lieu de ce royaume. On m'apprit qu'ils étaient en guerre avec un des principaux chefs.

Les maisons sont construites avec des branches, des pieux, et de la terre glaise. Quelques murs sont en mortier, mélange de chaux et de sable. L'église est assez belle et est convenablement entretenue. Je fus heureux de le constater.

[55] Il y a quantité de jardins ; de fait chaque maison a le sien. Ils sont remplis de fruits variés d'Afrique. bananes, niceffi (variété de bananes), noix de coco, noix de palmiers et autres. Certains arbres fruitiers sont les mêmes qu'en Italie : grenadiers, citronniers, orangers. Leurs fruits sont de très bonne qualité. Une variété donne des fruits deux fois l'an. Les Portugais ont introduit deux sortes de melons, les uns melons d'eau ou « cocomeri », les autres appelés « poponi ». A ce point de vue l'endroit est délicieux. Mais il est fort insalubre. Aucun des passagers n'a voulu passer la nuit à terre, de peur d'y contracter quelque maladie.

Le 30 novembre, nous reprîmes la route vers Loanda. On gagna la pleine mer et durant deux jours nous perdîmes la terre de vue. La côte présente beaucoup d'uniformité. Elle paraît partout également haute et comme taillée. On dirait un mur qui entoure la terre. Nous

avons passé près de l'embouchure de plusieurs fleuves.

Finalement après des difficultés, des périls et des souffrances innombrables, le 4 décembre 1701, nous arrivâmes à Loanda, terme de notre pénible voyage. Le lendemain, nous reçûmes la visite des membres de la « Camera », ensuite celle de l'ancien gouverneur, qui s'appelait D. Luis Cesare ⁽¹⁾. Nous allâmes avec lui à terre et à la cathédrale. Le nouveau gouverneur y prit possession de son gouvernement ⁽²⁾. Je l'accompagnai ensuite à son palais et de là me rendis à notre couvent.

Loanda, 1^{er} mai 1702.

Sixième relation.

(29 décembre 1702, Soyo).

Je me porte bien à présent, tout en éprouvant une certaine lassitude commune en ces pays dont le climat excessif est nuisible aux Italiens.

La mission où je me trouve est celle de Sonho ou Sogno (Soyo). J'y suis en compagnie de deux autres religieux ; l'un s'appelle le Père Marcellin d'Atri ⁽³⁾, et l'autre le Père Félix d'Ascoli ⁽⁴⁾.

Je vais vous donner une petite description de ces

⁽¹⁾ Luiz CEZAR DE MENEZES. Cf. *Arquivos de Angola*, vol. III, n^{os} 34 à 36, p. 514. — ZUCHELLI, *Relazioni...*, 17, p. 316. Selon l'opinion commune, il emportait à son retour en Europe un million cinq cent mille « cruzados » acquis en Angola par le commerce des esclaves et de l'ivoire.

⁽²⁾ Le gouverneur Bernardin de Tavora prit possession du gouvernement d'Angola non le 5 septembre 1701 comme disent plusieurs, mais le 5 décembre de cette année. Zucchelli se trompe aussi quand il écrit que ce gouverneur arriva au commencement de l'année 1702. ZUCHELLI, p. 316.

⁽³⁾ Cf. *Bibl. Col. Belge*, I, p. 212 : Canzani = Marcellin d'Atri.

⁽⁴⁾ Voir plus loin. Arrive à Loanda en mai 1702. Meurt à Soyo le 16-2-1703. *Acta* 28-8-1699.

pays africains et la relation de ce qui m'est arrivé depuis ma dernière lettre écrite en 1702 (1^{er} mai 1702).

L'éloignement ne me permettant pas d'écrire aussi souvent que je le désirerais, j'ai pensé relater chaque année dans une seule lettre la suite de mes travaux et tout ce qui se présente de notable.

Je commencerai cette relation par la description de la ville de S. Paul de l'Assomption de Loanda.

Loanda même n'est qu'une île de l'Afrique méridionale à 8 degrés 3/4 de hauteur. Quant à la ville de [57] l'Assomption (S. Paul de l'Assomption), elle se trouve sur le continent entre le fleuve Coanza et la barre de Carimba au sud, et le port où sont ancrés les navires au nord. Le mot « loanda » aurait la signification dans la langue des noirs de : pays uni, sans montagnes, bas. Cette dénomination convient très bien, car Loanda est fort bas ⁽¹⁾. Le sol des rives a été formé par les alluvions, dépôt de limon et de sable, apporté par les eaux du Coanza et de la mer.

L'île de Loanda a une longueur de 20 milles, une largeur d'un mille au plus. En un endroit, elle est si étroite qu'une flèche peut atteindre l'autre rivage. En cet endroit elle est très près de la terre ferme de sorte qu'on peut y passer à la nage. En ce canal entre la terre ferme et l'île, il y a quelques très petites îles, qu'on voit seulement à la marée basse. Aux troncs des arbres qui s'y trouvent sont attachées de très bonnes huîtres. A la pointe de l'île, où entrent les navires, il y a une forteresse, sous laquelle doivent nécessairement passer les embarcations, car là est l'entrée du port, large d'un peu plus d'un demi-mille.

Sur l'île il y a beaucoup d'habitations construites selon l'usage du pays, recouvertes de rameaux de palmier ou d'autres matériaux. Les villages sont ap-

(1) Cf. Portugal en Africa, vol. II, 1945, p. 179.

pelés par les habitants *libatte* (*libatta*). Le village principal est S. Giovanni de ... où demeure le capitaine en chef. Celui-ci est noir. Il est nommé par le gouverneur d'Angola.

Une chose qui cause de l'étonnement, c'est qu'en creusant, à quelques palmes de profondeur dans le sable, on trouve de l'eau bonne à boire. Ce qui est étrange, c'est qu'à la marée basse, elle devient quelque peu saumâtre, mais quand la marée est à sa plus grande hauteur, elle est très douce.

En cette île, les femmes pêchent sur les rives de la mer des escargots appelés par eux « Zimbi » et qui ont cours comme monnaie. On les pêche de la façon suivante : les femmes s'étant avancées dans la mer de deux coudées ou plus, remplissent des corbeilles avec du sable : puis elles séparent les escargots et le sable. Il y a des escargots mâles et femelles. Celles-ci sont plus fines et plus estimées à cause de leur belle couleur claire et luisante qui plaît à la vue. Il y a de grands et de petits coquillages. Les petits sont comme un grain de froment, de même couleur et facture. On les compte par mesures. Une de ces mesures contient environ mille de ces escargots ou plutôt coquillages. Les gros sont plus estimés que les petits. On trouve également des coquillages sur les côtes du royaume de Congo. Les meilleurs sont ceux de Loanda. Cette sorte de monnaie est en grande estime parmi les noirs du royaume de Congo et d'autres régions intérieures de cette Éthiopie. Ce qu'on ne peut obtenir avec de l'or ou de l'argent, on l'obtient avec ces coquillages, même l'or et l'argent. A Loanda cependant, on a coutume d'employer comme monnaie certaines pièces d'étoffe appelées « bertangia » et « foghinas ». Des monnaies d'or, d'argent et de cuivre ont cours également. On troque aussi les marchandises contre d'autres ⁽¹⁾.

(1) LOPEZ-PIGAFETTA, *Relazione del Regno di Congo*, L. I, p. 10. — P. MATEO DE ANGUIANO, *La Mision del Congo*, I, pp. 101-102. — PAIVA MANSO, *Historia*

Entre l'île et la terre ferme, il y a un canal où abondent les poissons, particulièrement les sardines, les soles, les esturgeons, les barbillons, les écrevisses et autres. Le plus grand nombre des habitants de l'île vivent du produit de la pêche. Ces poissons ne sont pas aussi bons que ceux de la Méditerranée. Le fleuve Bengo se jette dans ce canal. C'est un fleuve très grand et navigable jusqu'à 25 milles de son embouchure. Ce fleuve et le fleuve Coanza font de la ville de Loanda comme une presqu'île.

La ville de S.-Paul s'étend en partie sur une colline et en partie sur les bords de la mer en terre ferme. Il y a trois forteresses, une en haut de la colline et deux [59] dans le bas de la ville. La plupart des maisons sont faites de pierre et de mortier. Les autres de pieux et de terre (pisé) recouvertes de paille. Les noirs y sont nombreux, presque tous esclaves des blancs, et ceux-ci sont tous portugais. Le Gouverneur y réside. C'est toujours un de la principale noblesse de Lisbonne. L'actuel est D. Bernardin de Tavora, avec lequel je suis venu en ce pays. Une garnison de soldats sert de garde aux forteresses et à la ville. La ville n'est pas très grande. Elle est aussi la résidence de l'évêque de ce diocèse d'Angola et de Congo. A la cathédrale il y a des chanoines. Dans la ville se trouvent aussi des Jésuites, des Carmes déchaussés, des religieux du Tiers-Ordre du S. Patriarche S. François, qui y ont un couvent. Nous avons un hospice (*ospicio*) ⁽¹⁾. Il y a l'hôpital de la Miséricorde, raisonnablement aménagé. Les églises sont convenablement construites, en parti-

do Congo, p. 176. — Mgr J. CUVELIER, *L'ancien Royaume de Congo*, pp. 306 et ss. — BAESTEN, p. 141. — FELNER, *Angola*, pp. 35, 306-309, 375, 377, 424 (n° 29), 431 (n° 30), 463, 476, 511. — *Arquivos de Angola*, 2^e série, vol. 1, pp. 150, 151, 430, 537, 661 ; vol. II, 1^{re} série, pp. 183, 653, 658, 662. — *Portugal em Africa* 1951, mai, pp. 141, 143, 144.

(1) *Portugal em Africa*, II, 1945, p. 353. Plan topographique de Loanda en 1757. — *Ospicio* = petit couvent.

culier celle des Pères Jésuites et la nôtre des Capucins. Celle-ci surpasse les autres tant par l'ornementation de l'église elle-même, que par les ornements de la sacristie. Elle est dédiée à saint Antoine de Padoue.

Dans notre église il y a trois confréries : celle de S. Antoine de Padoue, la seconde du Rosaire et la troisième de S. Bonaventure. Elles furent établies par le Père Séraphin de Cortone, qui fonda aussi l'hospice du temps du gouverneur D. Salvator Correa ⁽¹⁾. A cause de ces confréries, on fréquente beaucoup notre église. On y récite le rosaire trois fois la semaine, le dimanche, le mercredi et le vendredi. Le samedi, on chante les litanies de la T. S. Vierge. En outre, tous les mercredis il s'y fait des exercices en l'honneur de S. Antoine de Padoue avec musique et grande solennité ; de même [60] pendant treize jours avant sa fête, il y a grand concours de peuple. Le même concours a lieu durant la neuvaine de Noël, qu'on célèbre avec messe chantée. Tous ces jours (de la neuvaine) un de nos religieux fait un sermon. La fête du bienheureux Félix de Cantalice est célébrée très solennellement. Un grand nombre s'y préparent par la confession. Tous les vendredis du carême il y a prédication le matin ; à la fin de laquelle, on expose un tableau représentant quelque scène de la passion de N. S. Jésus-Christ. Le soir, on fait la procession. Le vendredi-saint, on représente aussi dans notre église la descente de Notre-Seigneur de la croix. Voici comment a lieu cette cérémonie. Après les offices du matin, on prépare près du maître-autel une très grande estrade sur laquelle on place au milieu une grande croix. A une heure convenable, on fait un sermon sur la Passion. Dès le commencement de ce sermon, on explique la scène de la Passion, préparée d'avance sur l'estrade. On voit Notre-Seigneur sur un

(1) MATEO DE ANGUIANO, *La Mision del Congo*, I, pp. 263. — HILDEBRAND, *Le martyr Georges de Geel*, pp. 250 et ss.

grande croix. Au pied de la croix se trouve une femme figurant la T. S. Vierge, dans l'état de défaillance, paraissant comme morte. D'un côté de la croix est debout saint Jean, les mains croisées, et de l'autre côté Madeleine, regardant tous deux, d'une manière touchante, leur bien-aimé Rédempteur. La pâleur de leurs visages manifeste la grande douleur de leurs cœurs. Leur attitude est si naturelle qu'ils ne semblent pas être trois personnes vivantes — qu'ils sont en réalité — mais trois statues de pierre, immobiles. A la fin du sermon commence la descente de la croix de Notre-Seigneur. Deux personnes, vêtues de blanc et munies d'échelles, apparaissent sur la scène. Elles dressent les échelles contre la croix, montent, enlèvent [61] la couronne d'épines de la tête du Seigneur crucifié, la portent à la T. S. Vierge, qui la prend de leurs mains, la regarde et retombe en défaillance. Alors survient un enfant, représentant un ange. Il s'agenouille avec grand respect devant la T. S. Vierge, prend la couronne de ses mains et se retire. On enlève ensuite les clous des mains et des pieds. De la même manière, ils sont remis à la mère affligée et repris par d'autres anges. Ensuite, avec grande vénération, le Christ lui-même est descendu de la croix et déposé entre les bras de la T. S. Vierge. Saint Jean et la Madeleine avec la Mère des Douleurs pleurent la mort du Rédempteur et baisent affectueusement ses plaies. Pendant cette représentation sur l'estrade, le prédicateur parle. Ses paroles expriment la compassion des âmes et attendrissent bien fortement les auditeurs. Le Christ est placé sur une civière et porté processionnellement par la ville. Au retour dans notre église, un prédicateur Dominicain (en cette année 1702), qui fut Missionnaire aux Indes et était de passage à Loanda, fit un sermon appelé par les Portugais « das La-

grimas » (des larmes). On en fit de très grands éloges. Les Portugais font très bien ces cérémonies ⁽¹⁾.

J'arrivai en cette ville de S.-Paul le 4 décembre 1701, jour de dimanche. Parce qu'il était très tard, on jeta l'ancre après avoir passé la pointe de l'île. Le matin vint à bord le Père Michel-Ange de Naples, prédicateur Capucin ⁽²⁾. Je ne saurais exprimer l'allégresse que je ressentis en le voyant. Il y avait si longtemps que je n'avais plus vu de Capucin. Les membres de la « Camera » et l'ancien gouverneur de la ville montèrent également sur le bateau. Avec eux, je l'ai déjà dit, je descendis à terre. Je me rendis après à l'hospice, où je trouvai le Père Préfet, qui était le Père François de Pavie ⁽³⁾, malade. Deux jours plus tard arriva le Père Luc de Caltanissetta, nouveau préfet de ces missions. Il avait été de longues années Missionnaire au royaume de Congo, où il avait baptisé [62] environ 29.000 âmes, religieux de grande perfection, digne d'occuper les fonctions pour lesquelles il avait été désigné par la Sacrée Congrégation ⁽⁴⁾.

Noël approchait. On célébra dans notre église avec beaucoup de solennité la neuvaine préparatoire à cette fête. Il y eut grand concours de peuple, assistance du gouverneur, messe en musique, sermons par quelques-uns de nos religieux.

Au mois de janvier de l'année suivante 1702, partit pour l'Italie avec Luis Cesare ⁽⁵⁾ (précédent gouver-

⁽¹⁾ Cf. GATTI (Monari), *Sulle terre e sui mari*, pp. 104 et ss.

⁽²⁾ S'embarque à Lisbonne pour l'Angola le 18 avril 1693. Quitte en janvier 1702 avec le Père François de Pavie. Il est nommé préfet de la mission de Bahia le 29-2-1712.

⁽³⁾ *Biogr. Col. Belge*, I, p. 748.

⁽⁴⁾ *Biogr. Col. Belge*, I, p. 205. Dans cette notice nous attribuons au Père Luc 50.000 baptêmes, d'après une statistique du Père François de Pavie. Cf. Archives Cong. de DE JONGHE-SIMON, tiré-à-part de la *Revue congolaise*, p. 212. Il est donc probable que le chiffre de 50.000 est erroné. — ZUCHELLI, *Relazioni*, Rel. 17, p. 304.

⁽⁵⁾ LOUIS CÉSAR DE MENEZES, *Arquivos de Angola*, vol. III, nos 34 à 36, p. 514.

neur), le Père François de Pavie, qui avait achevé le terme de sa préfecture. Par le même bateau partit le Père Michel-Ange de Naples. Ils regagnaient leur province respective.

Le 5 février, on vit une comète d'extraordinaire grandeur, qu'on regarde comme présage ordinaire de malheurs futurs. Mais ces malheurs ne manquent déjà pas en ce pays. Il y a disette de vivres. Depuis plus d'un an, il n'a pas plu. Il n'est tombé qu'un peu de rosée, qui n'arrosa pour ainsi dire pas le sol. On n'a pu cultiver les champs. Il en résulte que le peuple meurt de faim.

Les discordes ne manquent pas ; et ce qui est pire, elles règnent parmi les principaux fonctionnaires de ce pays. Il y eut menace de troubles graves. On a découvert qu'ils voulaient embarquer de force pour Lisbonne le nouveau gouverneur. Beaucoup se trouvent maintenant en prison. La raison fut, à ce qu'on rapporte, qu'il avait voulu qu'on donne aux soldats ce qui leur est dû.

Quelques fonctionnaires, préposés au ravitaillement des soldats, prétendirent être offensés. Ils présumèrent que son gouvernement serait rigoureux et ourdirent une conjuration contre lui. Ils décidèrent que le samedi, quand le gouverneur, selon la coutume, irait visiter une église dédiée à la T. S. Vierge, on s'emparerait de lui de force, pour l'embarquer sur le navire qui l'avait amené et le renvoyer à Lisbonne. [63] Mais un des complices, assuré de l'impunité, dévoila la trahison.

Au Congo, à cause des anciennes compétitions pour la couronne, les troubles continuent ⁽¹⁾. La veille du dimanche des Rameaux, la « Banza » du duc de Mbamba D. Pedro das Lagrimas ⁽²⁾ a été attaquée

(1) ZUCHELLI, Rel. 17, § 4, pp. 307 et ss.

(2) Valle das Lagrimas. En 1691 il avait été chassé du duché par D. Alexis, qu'il tua ensuite, vers 1696.

par D. Emmanuele Bucinkanchenhe (*Vuzi kia Nkenge*). fils d'un duc de Mbamba défunt ⁽¹⁾. Il la brûla de façon qu'il ne resta debout que notre hospice, et l'on peut écrire : Ici fut Mbamba. Je ne vous dis rien de la cause de cette guerre, parce que je n'en ai pas une connaissance certaine. Je ne manquerai pas de le faire en une autre occasion. Je n'ajouterai que ceci : le duc a pu se soustraire à la mort par la fuite. Il habite à présent dans un bois avec ses gens. D. Emmanuele fait de même. Nous devons attendre pour connaître la fin de cette histoire ⁽²⁾.

Le 5 mai partit le Père Louis de Firenzuola ⁽³⁾, prédicateur de la province de Lombardie, pour cause de maladie, avec le Frère Jules d'Orta ⁽⁴⁾ et le Frère Charles François ⁽⁵⁾ de Pavie, tous deux de la province de Milan. Ils rentrent dans leurs provinces. Le Père Louis arrivé à Baia, y termina le cours de sa vie et le Frère Charles fit de même, arrivé à Lisbonne. Avant leur départ, nous fûmes tous malades. On me fit 23 saignées. Par suite du départ de ces religieux, j'ai dû prendre les clefs de la sacristie et faire le sacristain, il n'y avait pas de Frères pour s'en occuper, sinon un seul, malade depuis bientôt un an, et qui peu après retourna lui aussi dans sa province; il était devenu incapable de rendre service à la mission à cause de ses indispositions ⁽⁶⁾.

A la fin de mai arriva le Père Félix d'Ascoli, prédica-

⁽¹⁾ Don Emanuele de Nobrega, fils de Donna Susanna de Nobrega. Il habitait à Bamba Lobotta (Lovota). Cf. *Biogr. Col. Belge*, p. 738 (Nobrega); ZUCHELLI, pp. 225 et sq.

⁽²⁾ ZUCHELLI, *Relazioni...*, Rel. 19, I, p. 336, 337, parle de cette attaque contre le duc de Mbamba et des conséquences qu'elle eut. Elle empêcha le couronnement du roi Pedro IV qui devait avoir lieu le samedi-saint 1702 à San Salvador.

⁽³⁾ Arrivé en 1697.

⁽⁴⁾ Arrivé en Afrique en 1687.

⁽⁵⁾ Appelé aussi Charles François de Milan. Arrivé à Loanda le 30 septembre 1694.

⁽⁶⁾ Le Frère Antoine de Milan (ou de Correa) arrivé en 1701. *Acta* 22-8-1699.

teur de la province des Marches. Il était venu de Rio de Janeiro, ayant été désigné comme Missionnaire pour le Congo. Son compagnon de route, le Frère Daniel de Milan, de la province de Rome, était mort à Rio de Janeiro avant son départ.

[64] Je suis resté à Loanda jusqu'au début de juillet (1702). Alors le Père Préfet ⁽¹⁾ me désigna pour la mission de Sogno. Je reçus cette désignation avec beaucoup de joie. En ce temps arrivèrent des lettres du prince de Sogno ⁽²⁾ pour demander des Missionnaires ; d'autres lettres de la part des Pères de la mission annonçaient que presque tous étaient malades. Le Père Préfet là-dessus décida d'envoyer avec moi le Père Bernardin de Mazzarino ⁽³⁾ et le Père Félix d'Ascoli ; mais ils devaient revenir à Loanda après guérison des autres.

Le 10 juillet, je rendis visite au gouverneur pour prendre congé. Il m'embrassa très tendrement et me pria de lui écrire, ne sachant pas que c'était la dernière fois que nous nous voyions, car peu de mois après il mourut, comme je le dirai plus bas. Après cette visite, nous nous embarquâmes tous les trois sur un bateau portugais qui allait à Cabinda et à Loango pour acheter des noirs destinés à être revendus au Brésil. Je fus choisi pour être chapelain du bateau, qui était sous la protection de Notre-Dame « della Pigna » de France. Notre-Dame, qui m'avait protégé depuis le commencement de mon voyage, voulait encore m'accompagner et m'introduire dans ma première mission.

Nous commençâmes notre navigation vers la 23^e heure ⁽⁴⁾, le 10 juillet. Le matin suivant, nous n'aper-

⁽¹⁾ Luc de Caltanissetta.

⁽²⁾ Antoine II Baretto de Silva. Cf. *Biogr. Col. Belge*, II, p. 861.

⁽³⁾ Arrivé en Afrique, fin 1690, âgé d'environ 45 ans.

⁽⁴⁾ Environ 5 $\frac{1}{2}$ h du soir.

cevions plus la terre. Nous étions de fait en haute mer et nous naviguâmes ainsi durant toute la journée. Le lendemain, nous étions de nouveau en vue de la terre, en face des montagnes du duché de Bamba. Le pays est plein d'arbres et de palmiers, surtout aux bords de la mer.

Leur vue donnait en même temps une impression de joie et d'horreur. D'horreur parce qu'ils assombrissaient le ciel, de joie à cause de la verdure de leurs branches. De la mer, leur vue était très agréable.

[65] Le 13 juillet vers le soir, nous arrivâmes à Punta del Padrone, point terminus de notre navigation, en vue du grand fleuve Zaïre ⁽¹⁾. L'obscurité survint bientôt. Pour ne pas être entraînés par le courant en un endroit où nous aurions eu plus de difficulté pour descendre à terre, nous jetâmes les ancres près du bord de la mer. Le lendemain matin, nous retirâmes les ancres, voulant pénétrer plus à l'intérieur, mais les eaux du fleuve vinrent vers nous avec une telle impétuosité qu'elles nous repoussèrent. Impossible de nous mettre à côté de la rive. Nous fûmes forcés de jeter les ancres au même endroit. Nous étions là, quand une pirogue de noirs vint nous rejoindre. Nous assistâmes alors à une petite scène qui nous fit rire. Ils avaient offert un très beau poisson. Il était déjà entre les mains d'une noire qui faisait la cuisine à bord. Le capitaine donna quelque chose pour ce cadeau. Les noirs estimèrent que la rétribution n'était pas assez généreuse. Ils reprirent bel et bien le poisson, disant en leur langue « mummy » ⁽²⁾, c.-à.-d. : avare, et ils s'en allèrent, de sorte que les projets culinaires s'évanouirent.

Nous avons remis à ces gens une lettre adressée

(1) HILDEBRAND, Le P. Georges de Geel, p. 180. — MONARI, pp. 118-120. En portugais : *Punto do Padrão*.

(2) *mwimi*.

au prince lui demandant d'envoyer une embarcation pour nous transporter au poste de mission. Le lendemain matin, nous nous demandions si ces noirs avaient porté la lettre. Le capitaine étant pressé de partir pour Cabinda, nous descendîmes à terre avec lui pour voir s'il n'y avait pas là une pirogue qui pourrait nous transporter à Pinda. Arrivés sur la rive, nous y trouvâmes quelques noirs. A leur manière respectueuse de nous recevoir, nous jugeâmes que c'étaient des « fidalghi » (nobles). Ils baisèrent notre habit et demandèrent notre bénédiction. Nous vîmes que l'un d'eux avait le sceau de la souveraineté. Nous lui demandâmes s'il était le secrétaire du prince. Il répondit qu'il était un simple particulier, mais que le prince n'était pas éloigné, qu'il avait reçu avis de notre arrivée et que les pirogues allaient nous conduire à Pinda.

[66] Quand j'entendis cela, je m'empressai vers le bateau. Je vis arriver en même temps les pirogues qui devaient emporter nos bagages.

Sur le bateau, je pris les arrangements nécessaires et retournai à terre. La scène y avait changé. Le Père Bernardin de Mazzarino avait reconnu en celui qui avait le sceau et qu'on croyait être un noble, le prince de Sogno lui-même. Celui-ci nous embrassa tous avec grande affection et baisa notre habit avec respect. Nous lui donnâmes quelques douceurs et un peu d'eau-de-vie, dont les noirs ne sont pas peu friands. Nous admirâmes tous l'idée du prince de ne pas se faire connaître de suite, montrant en cela la grande affection qu'il nous portait.

Nous entrâmes dans la pirogue. Y prirent place le prince lui-même, un de ses fils encore très jeune, et d'autres nobles. On se mit à naviguer sur le Zaïre, tandis que résonnait un instrument de musique, une espèce de tambour, fait d'un tronc d'arbre creux à

l'intérieur et couvert d'une peau d'animal. On le frappe non avec des baguettes, mais avec les mains. Les noirs accompagnaient de leurs refrains le son peu pénétrant de cet instrument de musique.

L'embouchure du Zaïre est large de 30 milles. Il fait bon naviguer sur ce fleuve. On avance toujours entre diverses îles couvertes de bois très touffus. Presque tous ces arbres jettent leurs racines de façon différente des autres. En effet, de leur sommet descendent quelques fils comme des cordes. Arrivés dans l'eau, ces fils se divisent, pénètrent sous l'eau jusqu'à terre et forment des racines et une nouvelle plante. Ces arbres s'appellent « manhe » ⁽¹⁾.

On voit quelquefois de petits animaux du genre des singes, mais plus petits. Ils ont la queue différente de celle des singes de nos régions. C'est un vrai plaisir [67] sir de les voir sauter d'une branche à l'autre, courir l'un derrière l'autre.

Ces animaux s'appellent bugio, ou plutôt macaque. Il y en a de différentes sortes.

Nous arrivâmes finalement en vue de Pinda ⁽²⁾. C'est un endroit un peu surélevé et agréable à voir du fleuve à cause de plusieurs petites collines couvertes de palmiers et d'autres espèces d'arbres. Au port, à notre descente à terre nous trouvâmes le Père Dominique de Jaci ⁽³⁾, venu à notre rencontre. Quantité de noirs, hommes et femmes, exprimaient leur joie par de grands cris, selon leur coutume.

Ensuite quelques-uns commencèrent à « sangare » c.-à-d. à faire des contorsions pour montrer leur force et leur dextérité.

⁽¹⁾ CAVAZZI, *Istorica Descrittione*, L. 1, n° 57. Il écrit *manghe* comme MONARI, p. 121 (91).

⁽²⁾ MATEO DE ANGUIANO, I, *La Mision del Congo*, 5-6, 45 et ss., 48, 51-52, 57-58, 83, 170-171, 330.

⁽³⁾ Dominique de Jaci, prédicateur de la province de Messine, (par le Brésil) échoue à San Tome en novembre 1693. Semble être rentré en 1696. Revient en Afrique. Missionnaire à Soyo en 1699. Rentre en 1702.

Nous visitâmes l'église de Pinda (Mpinda), dédiée à la T. S. Vierge ⁽¹⁾. Nous y rendîmes grâce à N.-S. et à N.-D., puis nous nous mîmes dans le hamac qui nous attendait. Nous partîmes vers l'hospice (couvent) situé à un peu plus de deux milles de distance. C'est la première fois que je voyageai en hamac. Le jour de notre arrivée était le 15 juillet 1702.

J'ajouterai que l'église de Pinda est une des premières construites en ces pays. En cette localité habitaient, il y a quelques années, de nombreux Portugais faisant le trafic avec les noirs. Ils se retirèrent lors de la dernière guerre que ces populations firent aux Portugais, du temps où le comte D. Paolo de Silva gouvernait la principauté et qu'à Loanda était gouverneur D. Francesco de Tavora ⁽²⁾.

Les noirs ont grande dévotion pour cette église. Tous les samedis nous allons y dire la messe, si c'est possible. Là fut la résidence de nos premiers Capucins missionnaires. Le Père Joseph d'Antiquera, qui était de la première caravane, y mourut, et d'autres encore ⁽³⁾.

[68] Arrivés à l'hospice, nous fûmes reçus avec beaucoup de politesse par les religieux. Ils étaient tous affaiblis par la maladie. Un surtout inspirait grande compassion. Il était tout paralysé, privé de l'usage de ses membres. Il s'appelait Père Marcellin d'Atri, de la province des Abruzzes. Après de longues années de labeurs apostoliques très durs, le Seigneur a voulu l'éprouver par cette pénible maladie pour augmenter ses mérites.

Le matin de bonne heure, le prince vint à l'hospice pour entendre la messe. Il témoigna beaucoup de joie

* (1) HILDEBRAND, *Le martyr Georges de Geel*, pp. 180, 181. — MONARI, p. 186 (note 160).

(2) Voir plus loin, pp. 58 (77) et sq.

(3) HILDEBRAND, *Le martyr Georges de Geel*, pp. 181, 182. Voir les notes 1, 2. MONARI, p. 186.

de notre venue. J'allai avec le Père Félix d'Ascoli lui rendre la visite, mais nous ne le trouvâmes pas chez lui. Pour ne pas perdre cette occasion, nous décidâmes d'aller visiter la princesse, sa femme. Nous fûmes conduits par divers circuits, faits de rameaux de palmiers, fort bien arrangés, selon la manière du pays, jusqu'à un endroit où il y avait un appartement de planches. Devant l'appartement, sur le lieu de passage, se trouvaient deux sièges préparés à part, et de l'autre côté, un troisième siège, conformément à leur coutume. Là se tenait la princesse avec quelques femmes esclaves et d'autres noirs. Elle vint de suite à notre rencontre pour baiser notre habit. On s'assit. Après quelques mots de politesse, nous lui fîmes cadeau d'objets de piété. Ils furent pris par un notable présent à la réception. Il les montra à la princesse qui les reçut et les lui donna à garder. Elle mit cependant les chapelets à son cou. Elle ne parlait pas le portugais. Nous eûmes donc recours à un interprète pour nous faire comprendre. Cette princesse est fille du duc de Bamba. Elle est âgée de 15 ou 16 ans. Elle ne dit rien, mais regardant le notable, qui était là, elle donnait ses réponses par son intermédiaire ⁽¹⁾.

[69] Deux jours après, j'allai de même faire visite au prince. Dès qu'il apprit notre arrivée, il vint à notre rencontre. Lui-même nous introduisit dans la

(1) Le comte de Soyo, D. Antonio, avait perdu sa première femme D. Anna au début de l'année 1701. Vers la fin de cette année, après dix mois de veuvage, il épousa une fille du duc de Mbamba, D. Pedro Valle das Lagrimas. Elle s'appelait D. Maria Nangia. Elle venait juste de terminer la dix-septième année de son âge. Le P. Antoine Zucchelli, étant malade, reçut leur visite qui se prolongea au-delà d'une heure. « Durant tout ce temps, dit-il, il ne put se rendre compte si la princesse avait une langue pour parler. Il est vrai qu'elle ne connaissait pas le portugais, mais le prince aurait pu lui servir d'interprète. Je remarquai que tout ce temps, elle garda un doigt de la main dans une des cavités de son nez ». N'y comprenant rien, il interrogea un des interprètes de la mission, qui répondit : « C'est bien sûr qu'elle tenait ce doigt dans le nez par grandesse, en signe de noblesse et de haute naissance ». Cf. ZUCHELLI, *Relazioni*, Rel. 17, I p. 302.

salle des audiences, où se trouvaient trois sièges, un pour le prince, deux autres pour nous. Il manifesta le grand contentement qu'il éprouvait et dit que grâce à notre présence, il mourrait tranquille si Dieu l'appelait à Lui. Il ajouta qu'avec les Missionnaires il se comportait comme s'il n'était pas prince. Après un entretien qui roula sur divers sujets, nous lui fîmes cadeau de quelques objets de piété venant d'Italie. Il les reçut avec reconnaissance. Il nous offrit quelques fruits du pays, appelés « algaria » ⁽¹⁾, excellents pour l'estomac et pour les reins, et fort estimés en ces parages. Il fit ensuite apporter du vin du pays. Il en fit mettre dans une tasse d'argent placée dans une soucoupe de bois. L'échanson s'agenouilla et en but d'abord. Un fidalgo présent but après lui, en troisième lieu le prince, et nous en dernier lieu. Cette cérémonie de faire boire d'abord l'échanson n'est pas sans raison. Elle est une précaution contre le danger d'être empoisonné. On nous fit ensuite cadeau d'un très beau poisson, qui fut envoyé au couvent. Quand nous prîmes congé, ce prince voulut nous accompagner jusqu'à la dernière porte. Nous reçûmes maintes fois du prince des jeunes chèvres, des porcs et autres comestibles.

Le dimanche suivant, après la messe, le Père Bernardin de Mazzarino, visiteur de cette mission, fit un sermon en portugais, que le prince lui-même répéta en leur langue. Je n'en fus pas peu étonné, car il dura une heure. Vraiment, cela paraît presque un miracle, car humainement parlant, il semble impossible de répéter en congolais une prédication entière faite en une langue étrangère.

[70] Nos interprètes font la même chose. Nous prêchons en portugais et ils traduisent en langue du pays.

(1) Angariaria, agariaria, ngadidi, ngadila, ngadiadia. Cf. MEROLLA, p. 125 ; MONARI, p. 138.

L'Esprit saint concourt sans doute par sa grâce à maintenir la sainte Foi en ces contrées. Si l'on n'employait pas ce moyen, il serait très difficile d'instruire ce peuple dans les choses nécessaires au salut car pour nous autres Missionnaires, il est très difficile d'acquérir la connaissance de cette langue.

Le jour de S. Jacques apôtre ⁽¹⁾, fête solennelle en cette principauté, comme du reste dans tout le royaume de Congo, fut célébré avec tout l'apparat que comporte ce pays pauvre. Le prince se montra pompeusement vêtu, accompagné de tous les mani, c.-à-d. gouverneurs, de la principauté. Ceux-ci sont obligés de venir en ce jour avec tout leur peuple en cette banza de S.-Antoine. Le mot « banza » veut dire chef-lieu. Ils doivent alors donner le « baculamento » ⁽²⁾, ou tribut, au prince. Il y a donc en cette solennité un grand concours de noirs.

La messe fut chantée par le Père Visiteur. Il prêcha aussi le sermon qui fut répété par le prince lui-même. Après ils firent le serment de ne vouloir accepter d'autres Missionnaires que les Capucins italiens, dont ils se déclarèrent très satisfaits. Un document fut signé par le prince et par les principaux dont le contenu est le suivant.

« Serment public fait par le très excellent prince, comte de Sonho, Dom Antonio Barretto de Silva Elencastro et par son peuple, le jour de Saint-Jacques, 25 juillet 1702, de ne pas recevoir d'autres Missionnaires apostoliques, ni clercs, ni autres religieux pour administrer les sacrements paroissiaux en cette principauté et en ses conquêtes, sinon les Pères Capucins italiens.

[71] Moi, dom Antonio Barretto de Silva Elemcastro,

(1) 25 juillet. MONARI, p. 123. — ZUCHELLI, Rel. 12, XVI. — MEROLLA, p. 104.

(2) Mot venant de *vakula*, payer l'impôt ; *mpaku* = impôt.

prince et comte de Sonho, chevalier profès du Christ, et tout mon peuple, nous connaissons les bienfaits reçus des RR. PP. Capucins italiens depuis qu'ils sont arrivés ici, il y a presque 58 ans. Avec beaucoup de charité et de zèle, ils nous ont assistés, gardés et nourris avec le doux lait de la sainte Foi, nous donnant de ferventes instructions sur les choses de Dieu et le salut de nos âmes. Voulant correspondre à la bénignité et à la charité que les RR. PP. nous ont témoignées et témoignent encore et que nous avons expérimentées suffisamment au temps passé et en ces années-ci, pour toutes ces raisons et pour d'autres encore, nous déclarons et confirmons le serment qu'ont fait et confirmé toujours nos prédécesseurs de ne pas vouloir en notre principauté de Soyo ⁽¹⁾ et marquisat d'état, et seigneuries de Amballa ⁽²⁾, à savoir Chova ⁽³⁾, Savana ⁽⁴⁾, Entari ⁽⁵⁾, Quiondo ⁽⁶⁾, Cainza ⁽⁷⁾, Alazongo ⁽⁸⁾ et aussi dans les conquêtes des mines de sel, à savoir Funta ⁽⁹⁾, Lusumbu ⁽¹⁰⁾, Binda ⁽¹¹⁾, Cumguilua ⁽¹²⁾ et Quivilu ⁽¹³⁾, d'autres religieux ou clercs pour administrer les sacrements paroissiaux, sinon les RR. PP. Capucins italiens, Missionnaires apostoliques, envoyés par la Sacrée Congrégation de la Propagande. Nous observerons et garderons tout ce que les RR. PP. Capucins nous ordonneront

⁽¹⁾ IHLE, pp. 29, 32-34. — HILDEBRAND, Le martyr Georges de Geel, pp. 179 etc...

⁽²⁾ IHLE, p. 33.

⁽³⁾ Kiowa. ZUCCHELLI, Rel. 16, I, II, X. IHLE, pp. 33, 95, 264.

⁽⁴⁾ Savana. ZUCCHELLI, Rel. 16, XI, XII, XVII (pp. 299, 300), p. 294.

⁽⁵⁾ ZUCCHELLI, Rel. 16, XVII, p. 299, 300.

⁽⁶⁾ ZUCCHELLI, Rel. 13, V, p. 123.

⁽⁷⁾ MONARI, p. 150. ZUCCHELLI, pp. 242, 243. (Coinza). MONARI, p. 150.

⁽⁸⁾ Masongo ? ZUCCHELLI, p. 242. — MONARI, p. 150.

⁽⁹⁾ Vunda. ZUCCHELLI, pp. 219, 223, 236. MONARI, p. 150.

⁽¹⁰⁾ ZUCCHELLI, p. 251 (Lusambu).

⁽¹¹⁾ ZUCCHELLI, p. 251.

⁽¹²⁾ ZUCCHELLI, p. 251 (Chunghilo).

⁽¹³⁾ ZUCCHELLI, p. 251 (Chivillo).

de la part de Dieu et du Pape de Rome, parce que nous savons et reconnaissons que tout est dirigé vers le salut de nos âmes. Tout cela nous le jurons avec mille serments et confirmons ce que nos prédécesseurs ont fait et ont confirmé de ne pas vouloir d'autres Pères sinon des Capucins italiens. Telle est notre volonté, c'est ce que nous désirons voir faire et confirmer par nos successeurs jusqu'à ce qu'à notre Seigneur Dieu tout-puissant il agréera d'envoyer en ces pays [72] des PP. Capucins italiens.

« Tout ce qui se trouve ici (écrit) je le confirme et le scelle avec le sceau de mes armes. Mes électeurs font la même chose, ainsi que les fidalgos et maîtres de l'église, au nom du peuple et des vassaux de cette principauté de Sonho et de ses conquêtes. Aujourd'hui le 25 juillet 1702, devant le maître-autel de cette église principale de S. Antoine de l'hospice des Pères Capucins durant la messe de S. Jacques, étant présents le R. P. Fr. Bernard de Mazzarino, prédicateur Capucin, et les autres six compagnons prédicateurs et Missionnaires apostoliques ⁽¹⁾.

Dom Antonio Berretto de Silva Lemcastro, prince de Sonho.

Dom Paolo Marie Guela.

Dom Pedro Marie Quime.

Dom Jorge mani Quibumbu.

Dom Joam Zellettes mani Pangala ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Se trouvaient alors à Soyo, les Pères :

Bernard de Mazzarino.

Marcellin d'Atri.

Dominique de Jaci

Charles de Massa Carrara.

Antoine de Gradisca (Zucchelli).

Laurent de Lucques.

Félix d'Ascoli.

⁽²⁾ Les électeurs sont mani Chime, mani Quela, mani Pangala et mani Chibombo. MONARI, p. 145.

Le général Dom Antonio de Silva.

Le capitaine en chef Dom Paulo das Chagas.

Le capitaine en chef de l'infanterie Dom Antonio Barretto de Silva.

Maîtres de l'église :

Dom Pedro Barretto de Silva, secrétaire.

Dom Salvador Corea Barboza.

Dom Francisco C. R. mani Bem Bambas ?

Dom Bartolomeo Cordeiro de Silva mani Savana.

Dom Francisco de Castro mani Quiondo.

Dom Salvador Costantino de Silva.

Dom Joam Mescarenhas.

Dom Bernardo de Aguzar Lirio. »

Après quoi, au dehors de l'église, les offices étant terminés, tous assistèrent avec joie à l'exercice du « sangare », le prince, les Missionnaires et le peuple. On fit la même chose tard dans la soirée. Ce fut une chose très curieuse.

[73] Sangare ⁽¹⁾ n'est pas autre chose qu'un exercice d'armes que ces noirs ont coutume de faire, faisant de l'escrime avec l'épée à la main, comme s'ils combattaient contre leurs ennemis. Il est très curieux et risible de les voir les uns avec une épée et un bouclier, d'autres avec un mousquet ou un bâton, courir de-ci de-là de façon désordonnée ou faisant des grimaces ou des contorsions fort anormales. Celui qui se rend le plus difforme est le plus applaudi.

Les festivités de la fête nationale de S. Jacques comprennent un « sangamento » (mot équivalent à sangare) général. Au milieu de la place devant notre

⁽¹⁾ de *sanga*, danser la danse de l'épée que les chefs seuls exécutaient en certaines circonstances ; aussi exercice militaire. Cf. ZUCHELLI, Relazioni, Rel. 12, 1, pp. 197, 198.

église, on dresse un trône où prend place le prince. Tous les manis ont leur place. Ils sont entourés des gens de leur territoire. On est étonné de voir une si grande multitude de noirs, particulièrement quand on commence à « sangare ».

Notre couvent est fait selon l'usage des couvents des PP. Camaldules. Chacun a sa cellule séparée de celle des autres, avec un petit jardin particulier, où l'on cultive diverses plantes et arbres fruitiers : des bananes, des niceffo, des ananas et d'autres fruits très savoureux. Ces cellules sont construites avec des rameaux de palmiers et couvertes de paille. La pauvreté séraphique y brille, mais elles sont bien faites, de manière à plaire. L'église seule est faite de planches. Elle a bel aspect et peut contenir un grand nombre de gens ⁽¹⁾.

Aux premiers temps de mon séjour, je fus invité par le prince à aller voir une habitation (*palazzo*, palais) qu'il faisait reconstruire. J'y allai avec le Père Félix d'Ascoli. Ce palais est fait tout entier de planches, avec plusieurs chambres à l'étage, séparées les unes des autres. On ne rencontre que très peu d'habitations ou palais de ce genre dans toute cette principauté. Seul le prince et quelque autre en possèdent. Ils sont couverts de paille comme les autres cases ⁽²⁾.

Le prince nous y accueillit avec beaucoup de politesse et après nous avoir fait voir toute la construction, il nous conduisit dans une place du rez-de-chaussée, où était dressée une table. Il voulut nous faire prendre la collation. La table était toute couverte d'étoffes peintes, que les Hollandais ont importées en ces pays. Les victuailles furent abondantes. On les apporta sur des plateaux en bois, sur lesquels étaient placés des plats en étain contenant les aliments.

⁽¹⁾ ZUCCHELLI, Relazioni..., Rel. 9, IV, pp. 145, 146.

⁽²⁾ MONARI, pp. 123, 124.

Il nous traita non selon les coutumes des noirs, mais selon les usages des blancs. Il les connaissait, parce que depuis son tout jeune âge, il avait été dans le couvent au service des Pères. C'est la coutume ici que les principaux « fidalghi », envoient leurs jeunes fils pour servir les Missionnaires. C'est ce qui explique qu'il avait tout apprêté à notre manière.

Ensuite il nous fit cadeau de quelques étoffes de ces pays, faites de feuilles d'arbres et dont il s'habille lui-même. Les autres ne peuvent pas les porter sans son autorisation. On appelle ces étoffes « libonghi » ⁽¹⁾. Il y en a de différentes sortes. Elles sont vraiment belles et curieusement travaillées. Quelques-unes ressemblent tout à fait au velours, d'autres sont ornées de diverses décorations et d'arabesques au point que c'est merveille qu'on ait pu, avec des feuilles de palmier et d'autres arbres, faire des tissus aussi fins et aussi beaux, qui n'ont rien à envier à la soie. En ces régions les étoffes servent de monnaie ⁽²⁾.

A notre départ, le prince nous accompagna une partie du chemin. Pour nous faire plus d'honneur, il fit tirer de nombreux coups de mousquet.

Peu de temps après vint à notre couvent un fils du roi d'Angoy. Le roi son père voulait qu'il demeure dans cette principauté afin qu'il puisse être catéchisé et recevoir en son temps le baptême. Il est âgé d'environ 12 ans et d'une beauté singulière. Le supérieur voulut lui donner quelques douceurs, mais il ne put pas l'amener à en goûter. C'est une règle, dont ne se dispensent jamais ces païens d'Angoy, de ne pas accepter de la main d'autrui quelque chose de comestible, craignant qu'il ne s'y cache quelque poison [75] ou quelque sorcellerie. Quelques jours après il revint au couvent. Je lui donnai deux oranges douces

⁽¹⁾ *lubongo*, pl. *mbongo*. ZUCHELLI, pp. 147 et ss. p. 292.

⁽²⁾ Mgr J. CUVELIER, *L'ancien Royaume de Congo*, p. 311.

qu'il prit, mais je ne sais s'il les a mangées. On dit que le roi son père est chrétien, mais vit en païen, comme ses sujets. Ceux-ci sont habillés comme les noirs de cette principauté, avec cette différence que les étoffes de Soyo sont plus belles et d'un travail plus fin.

Nous ne voulûmes pas baptiser ce jeune homme craignant que retourné auprès de son père il ne retourne aussi aux pratiques païennes. Si son père l'avait laissé longtemps en cette « banza » de façon à pouvoir être instruit foncièrement des choses de la Foi, nous l'aurions baptisé. Mais l'expérience nous a appris qu'ils retournent facilement à leur vomissement. Il convient donc de ne procéder qu'avec précaution, surtout avec ces païens qui demandent le baptême, plus pour faire parade de la qualité de chrétien que par souci de leur salut. Il s'en retourna auprès du roi son père sans être baptisé parce que nous n'avions pas pour former notre conscience trouvé de fondement stable.

Le premier octobre fut célébrée la fête du T. S. Rosaire. Nous avons dans cette mission, comme dans toutes les autres missions de ces royaumes, reçu l'autorisation du général de l'ordre de S. Dominique, de fonder la Compagnie du Rosaire. Elle fut fondée dans cette église de Soyo par nos premiers Missionnaires. La solennité fut célébrée avec beaucoup de pompe et grand concours de peuple, avec messe chantée et décharge de mousquets. En cette occasion fut portée en procession une nouvelle statue de S. Antoine de Padoue, que nous avons apportée de [76] Loanda, mais qui fut faite au Brésil. Elle est de très belle facture. Elle fut placée au maître-autel, où elle se trouve à présent, à la grande joie de ces noirs, parce que la « banza » ⁽¹⁾ lui est dédiée et qu'il est le patron de la principauté.

(1) *banza, mbanza*, localité importante, chef-lieu. Ici chef-lieu du comté de Soyo.

En ce temps s'embarqua sur un navire portugais le Père Charles Marie de Massa de Carrara de la province de Bologne, allant à Baha pour retourner en Italie, par suite de maladie. Le Père Dominique de Jaci de la province de Messine et le Père Antoine de Gradisca⁽¹⁾ de la province de Styrie vont à Loanda dans l'intention de retourner dans leurs provinces. De fait, arrivés à Loanda, ils s'embarquèrent pour le Brésil.

Le jour de S. Luc (18 octobre), on fit une procession dans laquelle fut porté le tableau de ce saint, avec grande dévotion de ces peuples et assistance du prince lui-même.

Cette procession a lieu en actions de grâces pour une victoire remportée par le peuple de cette principauté sur les Portugais le 18 octobre. Chaque année on en renouvelle la mémoire.

L'histoire de cette victoire se raconte comme suit. Au temps que se trouvait au gouvernement de cette principauté le comte D. Paul de Silva⁽²⁾ et qu'à Loanda était gouverneur D. Francisco de Tavora⁽³⁾ qui devint ensuite vice-roi des Indes, il arriva qu'à Congo (San Salvador), à cause de ceux de Sogno fut tué le roi de Congo⁽⁴⁾.

(1) Cf. *Biogr. Col. Belge*, II, 23.

(2) Plus haut p. 48. le P. Laurent a donné les noms de deux comtes qui luttèrent pour l'indépendance du Soyo. Paul de Silva, succédant à Michel de Silva, devint comte de Soyo en 1658. Il était encore en vie quand Cavazzi rentra en Europe en septembre 1667. En 1666 au mois de juin ses troupes arrivèrent à San Salvador. Le roi Alvare VII fut tué. Le comte Paul fit élire Alvare VIII. Celui-ci fut tué probablement en 1669 par le marquis de Mpemba Raphaël, qui se proclama roi. Mais le comte de Soyo le chassa et fit élire Alvare IX en 1669 ou 1670. Le roi Raphaël eut recours au gouverneur de Loanda pour reprendre le pouvoir. Cf. *Biogr. Col. Belge*, II, aux noms cités.

(3) François de Tavora prit possession du gouvernement de Loanda le 28 août 1669. Il voulut soutenir les prétentions du roi Raphaël et faire la guerre au comte Paul de Soyo. Cadornega, *P. M.*, p. 279 et d'autres disent qu'en 1670 il envoya une armée contre les Basolongo. Si cette entreprise eut lieu avant la guerre contre le roi de Dongo en 1671, il faut la situer en 1670, (cf. PAIVA MANSO, *Historia do Congo*, pp. 254, 255, note 1), sous les comtes Paul et Étienne I^{er} de Silva, non sous les comtes Étienne I^{er} et Pedro de Silva, comme nous l'avons fait, suivant l'opinion du P. Hildebrand, dans la *Biogr. Col. Belge*, II, 862, 863, 864, 865.

(4) Ici dans le texte on a ajouté et puis biffé le nom D. Alvare VII.

Le nouveau roi ⁽¹⁾, pour venger la mort de ce roi tué ⁽²⁾, appela à son aide le gouverneur de Loanda, qui promit de faire la guerre du côté de la mer ⁽³⁾, à ceux de Sogno. Pendant qu'on organisait l'armée, le gouverneur se rendit un jour à notre couvent où se trouvait en ce temps un Frère, appelé Frère Francisco de Licodia, surnommé « il Burrico » (le petit baudet), religieux de sainte vie, tenu pour saint par tout le monde. Sa mémoire, encore aujourd'hui, demeure vive ⁽⁴⁾.

S'entretenant avec ce religieux, le gouverneur lui dit qu'il voulait faire la guerre à ceux de Sogno. Le Frère lui répondit que ce n'était pas bien de molester ce pauvre peuple, qu'il devait se souvenir qu'ils étaient chrétiens. Le gouverneur repartit qu'il savait bien qu'ils étaient chrétiens, mais qu'ils étaient trop orgueilleux et qu'il fallait les humilier et leur donner une bonne correction. « Faites ce que vous voulez », dit le bon vieux, « mais votre entreprise ne peut pas réussir ». Les Portugais mobilisèrent une bonne armée et s'unirent avec le Calandra ⁽⁵⁾ qui est un sova ou chef d'un grand territoire peuplé de nombreux noirs. Il le gouverne librement sous la protection du roi de Portugal, envers lequel il se montre très fidèle. Cette armée partit contre ceux de Sogno. Il y eut une première bataille. Le comte Paul fut parmi les morts ⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ Raphaël I.

⁽²⁾ Le roi tué était Alvare VIII. Le nouveau roi Raphaël, qui l'avait tué, ne voulait pas venger sa mort !

⁽³⁾ Les Portugais n'attaquèrent pas uniquement du côté de la mer.

⁽⁴⁾ Frère François de Licodia, de la province de Syracuse, Sicile. Né en 1600, arrivé en mars 1648, mort à Loanda le 18 avril 1682. Cf. MEROLLA, p. 251.

⁽⁵⁾ Le Père Laurent écrit Calandra. On trouve habituellement Calandola (MEROLLA, Relatione, p. 79 et ss.), Calandulla (*Arquivos de Angola*, vol. III, 34 à 36, déc. 1937, pp. 302 et ss.). Voir MONARI, pp. 232 et sq.

⁽⁶⁾ Merolla dit qu'il reçut treize blessures et mourut après un mois, p. 84. Il semble que cette première bataille eut lieu sur les confins de Soyo. P. M., p. 255. MEROLLA, p. 84, dit qu'elle eut lieu à Kitombo, qui semble être à une journée de Mbanza Soyo. Mais il s'agit sans doute de la seconde bataille.

Son armée se débanda. Il y eut beaucoup de tués et quatre mille prisonniers parmi ceux de Sogno. La nouvelle de cette grande victoire fut bientôt annoncée à Loanda. D. Francesco de Tavora se rendit à notre hospice pour en faire part à nos religieux et au Frère Francesco qui était présent. Il dit : « Rendez grâces à Dieu pour la victoire obtenue ». Le Frère Francesco répondit : « Seigneur gouverneur, mon *Bambino* n'est pas du tout joyeux ». Il entendait par le « *Bambino* » l'Enfant Jésus. Le bon religieux prévoyait (on peut du moins le croire) à quelle catastrophe pour les Portugais aboutirait cette guerre. A peine les cloches avaient-elles fini de sonner en signe de joie de la victoire, qu'elles sonnèrent lugubrement pour la mort de tous les soldats portugais mis en pièces par [78] ceux de Sogno ⁽¹⁾. Qu'était-il arrivé ? Après la première bataille, le petit nombre des Basolongo, qui avaient échappé, revenus dans la « banza » élurent de suite un nouveau comte, D. Stefano de Castro ⁽²⁾. Celui-ci réunit tous les hommes valides, pour autant que le temps le permit, et ranima leur courage pour courir de nouveau à la bataille contre l'ennemi. Sachant que la crainte de la cavalerie portugaise avait été la cause de leur perte, il les rassura en disant qu'ils ne devaient pas avoir peur de ces animaux inoffensifs, ne faisant de mal à personne parce qu'ils n'avaient que des dents de chair. Il fut cru sur parole, car ceux qui l'écoutaient n'avaient jamais vu de chevaux. Pleins d'assurance, ils assaillirent avec grande fougue

(1) Il y eut un intervalle assez long entre les deux batailles.

(2) Estevão ou Étienne de Silva. Son frère qui lui succédera s'appelle aussi Pedro da Silva ou Pedro do Castro. Cf. *Bijdragen tot de Geschiedenis. Een Vlaamse Kongomissie 1672-1675*, par le P. HILDEBRAND, p. 39. Dans ce long et intéressant article, le P. Hildebrand attribue au comte Étienne de Silva le rôle joué par le comte Paul de Silva (selon le Père Laurent de Lucques). MEROLLA, p. 309 dit que c'est D. Pedro de Castro qui maltraita les Pères André de Buti et Thomas de Sestola.

les Portugais, qui étourdiment ne pensaient qu'à fêter leur victoire. Seul le Calandra (Calandola) ne cessait de conseiller au capitaine général des Portugais de ne pas rester où ils étaient, parce qu'on pouvait craindre une offensive des gens de Soyo. Il faut aller de l'avant, répétait-il, avant qu'ils n'aient eu le temps de reprendre des forces. Le capitaine portugais ne voulait pas ajouter foi à la possibilité d'une pareille éventualité. Les hommes sont morts, répondait-il, il n'y a plus que les femmes qui aménageront les maisons pour les Portugais.

Le Calandra continuait à le mettre sur ses gardes contre sa confiance excessive. En tant que noir il connaissait la façon d'agir de ces peuples et il prédisait quelque surprise. Il conseillait pour ne pas s'y exposer de mettre en pièces les noirs faits prisonniers. Il donnerait leur chair à manger aux siens qui mouraient de faim. Les siens étaient tous « Giaghi » (Jagas) qui vivent de chair humaine. Tuer ces prisonniers était une précaution nécessaire contre toute trahison. Le général ne faisait que rire de ce que disait le Calandra (Calandola).

[79] Celui-ci constatant qu'avec ses avis il n'obtenait aucun résultat, eut recours à des incantations. Il prit une marmite toute pleine de sang humain, y fit avec de petits bâtons quelques signes diaboliques et connut par le moyen du diable que lui-même et ses gens et tous les Portugais devaient être tués en cet endroit. Il retourna auprès du capitaine, lui rendit compte de tout et le pria de nouveau de quitter ces lieux. Il en rit, disant qu'il ne croyait pas à ses diaboliques superstitions.

Le Calandra voyant l'obstination du Portugais et convaincu qu'il ne quitterait pas cet endroit, appela son fils, lui remit le bâton de commandement et lui ordonna d'aller prendre possession de ses états dont

il le faisait le chef, ajoutant que lui-même voulait mourir pour le roi de Portugal.

Peu après arriva l'armée de Sogno. L'ennemi portugais était toujours inattentif. D'après quelques-uns ils étaient plongés dans le sommeil, d'après d'autres ils mangeaient et buvaient gaiement. Les gens de Sogno tombèrent sur eux à l'improviste et les taillèrent tous en pièces. Les esclaves entendirent les cris des assaillants ; ils reconnurent à ces cris (que ces peuples ont coutume de pousser dans les combats) qu'on venait à leur secours. Petit à petit, ils se délivrèrent de leurs liens si dextrement qu'on ne s'en aperçut pas ; ils s'emparèrent des armes des Portugais et menèrent le combat contre eux. Les Portugais entourés d'ennemis furent massacrés. Il n'en resta pas un seul en vie, sauf le capitaine général qu'on épargna pour qu'il pût porter la nouvelle à Loanda. On lui coupa toutefois l'annulaire.

Ceux de Sogno emportèrent un riche butin. Les Portugais étaient venus tellement convaincus qu'ils pourraient s'installer dans le pays qu'ils avaient apporté beaucoup de meubles et d'autres choses précieuses en or et en argent ⁽¹⁾.

Le roi de Congo qui, d'un autre côté, venait avec une bonne armée pour assaillir cette principauté, [80] quand il apprit la première nouvelle, celle qui annonçait la victoire des Portugais, jugea inutile de poursuivre sa marche et retourna à sa « banza ». Mais à peine y fut-il arrivé qu'il apprit, à son grand déplaisir, la nouvelle de la défaite des Portugais ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Merolla rapporte longuement ces faits (*Relatione*, pp. 79 et sq.). Il dit, p. 84, que la bataille eut lieu à Kitombo. Il signale aussi que les gens du pays de Soyo manifestèrent dans la suite de l'hostilité envers tous les blancs et envers la religion. Le Père Philippe de Sienne qui était alors au poste de Soyo avec le Frère Leonard de Nardo, en conçut tant de chagrin qu'il en mourut. Nous savons par ailleurs que son décès survint le 15 février 1701. La bataille de Kitombo aurait donc eu lieu le 18 octobre 1770.

⁽²⁾ Le roi Raphaël se maintint quelque temps au pouvoir. En 1674, D. Pedro III Nsimba Ntamba, un des prétendants au pouvoir, le tua.

Pendant que le Père Charles de Massa ⁽¹⁾, dont nous avons fait mention plus haut, se trouvait au port de Cabinda en partance pour le Brésil, un grand navire français y aborda. Il avait capturé un navire anglais au port de Loango. Voyant un autre navire anglais à Cabinda, le capitaine français envoya aux Anglais l'ordre de montrer leurs passeports pour savoir par quelle autorité ils se trouvaient dans ce port. Le capitaine anglais répondit qu'il enverrait la réponse avec les balles de ses canons. Là-dessus s'engagea une vive bataille, qui cependant ne dura que fort peu, car les Français abordèrent et se rendirent maîtres du bateau anglais.

Le Père Charles se rendit à bord du navire des Français. Il reçut un accueil très courtois. S'entretenant avec eux, il apprit leur désir de nouer des relations commerciales avec les noirs de la principauté. Ils avaient à cette fin obtenu des licences du roi de Castille Philippe V et du roi de Portugal pour commercer en ces pays. Le Père Charles mit notre supérieur au courant et joignit à la sienne des lettres du capitaine adressées tant au supérieur qu'au prince. Cette bonne nouvelle nous réjouit tous, car, si ce commerce passait aux mains des Français, il abolissait celui des Anglais et par le fait les conflits avec le prince, car nous n'avions jamais voulu accorder la traite avec les Anglais que nous considérions comme illicite. En effet, ils ne transportaient les esclaves que dans des pays hérétiques. Ce n'est pas une chose juste que des baptisés dans l'église catholique soient vendus à des peuples ennemis de leur foi. Nous nous rendîmes [81] auprès du prince et nous lui fîmes comprendre comment il serait bon d'admettre la traite avec des catholiques. Le prince témoigna son grand contentement et promit de prêter l'oreille aux négociations.

(1) Charles-Marie de Massa Carrara. Arrivé en 1698. Parti en octobre 1702.

On décida que notre supérieur irait comme ambassadeur sur le navire français pour traiter cette affaire.

Il partit donc le 4 novembre, accompagné du secrétaire d'état. Arrivé à la « banza » du roi d'Angoy, il crut bon d'attendre avant d'y entrer que le roi fût averti de l'arrivée du Père, du secrétaire et de leurs gens. Le roi leur fit donner une maison où ils purent se reposer. Pendant ce temps, le roi fit convoquer tous ses féticheurs ou nécromanciens et leur fit connaître l'arrivée du prêtre et d'autres gens qui demandaient audience de la part du prince de Sogno. Il leur demanda leur avis sur cette affaire et sur le péril qu'elle pourrait constituer pour sa personne. Ils répondirent qu'il pouvait les admettre, qu'ils lui procureraient une amulette grâce à laquelle le Père ne pourrait lui faire aucun mal. Il devrait toujours la tenir en mains tant qu'il parlerait avec eux. Le roi répondit : « Allez et faites les préparatifs, pendant que je dispose tout pour l'audience ». Le Père eut le temps de se reposer et d'observer les coutumes de ces populations, car on l'avertit qu'il serait admis à l'audience le troisième jour. De fait, après trois jours, le roi donna audience au Père. Celui-ci lui exposa qu'il était en route pour traiter l'affaire du prince de Sogno avec le capitaine français et que, devant passer par ses états, il n'avait pas voulu omettre de visiter son Altesse. Le roi, pendant que le Père parlait et répondait à ses questions, touchait sans cesse un bâton qu'il tenait en mains. Ses féticheurs le lui avaient donné pour que le Père ne pût l'empoisonner. Il était [82] convaincu qu'en touchant ce bâton, aucune chose ne pourrait lui nuire. A la fin, le Père prit congé du roi, qui lui permit d'aller où il voulait.

Il prit donc le chemin vers la factorerie des Français et de là se rendit au bateau français, où le capitaine le reçut avec beaucoup d'honneur et de cour-

toisie. Le capitaine, après avoir eu connaissance de ce qui amenait le Père et le secrétaire, tint conseil avec les principaux officiers du navire. Ils décidèrent d'envoyer avec le Père un ambassadeur chargé de tout négocier avec le prince de Sogno. Ils choisirent à cette fin le capitaine Joseph Kerencuff Luemper.

Après deux jours, il partit pour Sogno en compagnie du Père. En ce voyage arrivèrent l'une ou l'autre choses ridicules qu'il vaut mieux omettre pour plus de brièveté. Voici cependant ce qui arriva le premier soir. Ils ne purent trouver de logement, parce que ce peuple païen craignait de subir de leur part quelque dommage et ne voulait d'aucune façon leur céder une hutte pour se reposer. Ils furent donc contraints de marcher une bonne partie de la nuit. La lune ne donnait pas de lumière et, pour ne pas s'égarer, ils se servaient pour s'éclairer d'une espèce de lanterne en papier, dans laquelle brûlait une chandelle. Cela dissipait quelque peu les ténèbres, suffisamment pour reconnaître le chemin. Les noirs dans leur ignorance et leur sottise, ne pouvant s'expliquer d'où venait cette lumière qu'ils admiraient, disaient entre eux : « Ganga (c.-à.-d. le Père) porte un vase d'or ». Ils venaient derrière, l'admirant comme si leurs yeux voyaient un grand spectacle, d'autant plus que le Père, [83] pour s'amuser un peu, cachait de temps en temps la lanterne, puis de nouveau la faisait paraître. Les noirs stupéfiés plus que jamais dirent : « Le Ganga mange le vase d'or et puis il donne l'existence à un autre ». Ces pauvres n'avaient pas assez de jugement pour comprendre que c'était la même lumière. Enfin cela amusa quelque peu les deux blancs durant ce voyage nocturne. A la fin, fatigués de la longue marche sur ces plages incommodes, ils s'arrêtèrent pour prendre un peu de repos sur le sable. Le matin de bonne heure, ils reprirent leur voyage et en peu de

jours, ils arrivèrent à Sogno. L'ambassadeur français put se remettre de la fatigue. Mais comme il désirait repartir au plus tôt, le prince lui fit dire que le lendemain il lui donnerait audience.

Le matin suivant, de bonne heure, après la S. Messe et les exercices habituels, le prince envoya son secrétaire d'État pour conduire l'ambassadeur à l'audience. Deux de nos religieux l'accompagnèrent. L'ambassadeur avait pris la bannière de la factorerie royale. Je dis royale, parce que ce commerce ou trafic appartient au roi de France. Il avait aussi apporté quelques cadeaux pour le prince, notamment une pièce d'étoffe écarlate, une quantité de coraux, une belle arquebuse, de la poudre et d'autres choses de nature à lui plaire. Sur le chemin conduisant à l'enceinte du prince, peu éloignée de notre église, se trouvaient placés, armés d'arcs et de flèches, environ 500 soldats. Passée cette première garde, on entra sur la place où il y avait également quantité de soldats, disposés comme [84] les précédents. Ici de plus étaient des mousquets et sept canons ⁽¹⁾. Vers l'extrémité de la place, se trouvaient un corps de garde et des musiciens qui faisaient résonner leurs tambours et d'autres instruments barbares.

De cette première place, on passa dans une seconde, puis dans une troisième, toute pleine de gens armés, comme plus haut. Finalement on entra dans la salle d'audience, où était assis le prince. Son trône était orné d'un tapis de Hollande et d'un coussin de damas rouge, galonné d'or. Le prince était revêtu d'un manteau, selon l'usage du pays, mais d'étoffe de soie très belle, de couleurs variées. Il était entouré des quatre

(1) MEROLLA, Relatione, p. 82. Les gens de Soyo après la défaite des Portugais s'emparèrent de tous leurs bagages, de leurs armes, et en particulier de leurs canons. Ils achetèrent encore d'autres canons aux Hollandais. Ils établirent une forteresse à l'embouchure du Zaïre. — MONARI, p. 126 : « Le prince possède plus de 50 canons, quelques-uns pris aux Portugais, d'autres achetés aux Anglais. »

électeurs de la principauté, du capitaine général et d'autres officiers de la milice, ainsi que de nombreux « fidalghi » et principaux de sa Cour. Les électeurs étaient revêtus de leurs manteaux de diverses couleurs ⁽¹⁾.

L'ambassadeur étant entré, fit une révérence au prince, qui se mit debout et l'accueillit avec beaucoup d'allégresse. Il demanda la bénédiction aux Capucins et leur baisa l'habit ; ensuite il donna la main à l'ambassadeur, manifestant sa joie de sa venue. S'étant assis, l'ambassadeur fit son discours, en langue portugaise. L'interprète le traduisit en langue du pays. Le prince répondit par le moyen de l'interprète ⁽²⁾. Il exprima la vive joie que lui causait sa venue et le remercia pour le bienfait que recevait sa principauté et tout son peuple. Les pourparlers finis, le prince fit venir de la « Rosa Solis », c.-à.-d. de l'eau-de-vie, spécialement préparée, dont burent les principaux. Durant ce temps, il y eut grande salve de mousqueterie et décharge de canons. A la fin, le prince mettant un terme à l'entrevue, accompagna l'ambassadeur jusqu'à la porte de la dernière cour, où de nouveau il y eut décharge de mousqueterie. L'ambassadeur retourna alors au poste avec nos Pères, accompagnés de soldats qui hurlaient leur joie, selon leur usage.

[85] Le soir de ce jour, dans la conversation que nous eûmes, nous religieux, avec l'ambassadeur, nous vîmes à parler des cérémonies à l'église et de notre ministère. En tout cela, disions-nous, les noirs nous prêtent leur concours ⁽³⁾. Quelques-uns sont « maëstri », maîtres. Leur principale fonction est d'être interprètes

(1) ZUCCHELLI, pp. 142, 143.

(2) Pratique missionnaire, p. 60 : « quiconque n'est point esclave de condition a coutume de s'expliquer par le moyen d'un interprète... avec qui que ce soit, du moment qu'il n'est pas de leur tribu, et cela même s'il comprend la langue de l'étranger ».

(3) Pratique missionnaire, pp. 55, 58, 59, 60, 63, 64, 68, 100.

dans les confessions. D'autres sont appelés « ajutanti », auxiliaires qui avec les « maestri » chantent aux messes et aux offices. Cette dignité est en grande estime parmi eux. Ordinairement parlant, tous sont choisis parmi les principaux « fidalghi » de cette principauté. Le prince lui-même, avant d'arriver au pouvoir, avait été « maëstro » de l'église. Entendant ces choses, l'ambassadeur exprima le désir d'assister à une messe chantée. Pour lui donner satisfaction, nous fîmes part au prince de tout préparer pour une messe qui serait chantée le lendemain. Il fit avertir le peuple de se trouver à l'église. Le lendemain matin, à l'heure de tierce, après le dernier signal de la cloche, Son Excellence (le prince) et une foule nombreuse se trouvaient dans l'église. Notre supérieur chanta la messe et le prince chanta l'épître, à la grande édification de l'ambassadeur. Après l'évangile, le célébrant adressa un discours au peuple, sur ce texte : *Fundata est Domus Domini supra verticem montium, et super omnes colles*, texte tiré de l'office du jour. Ce 18 novembre, on célébrait la dédicace de la basilique de S. Pierre et de S. Paul. Il parla de la structure matérielle de cet édifice, mais beaucoup plus de l'édifice spirituel que constituent tous les fidèles répandus dans tous les pays du monde, soumis [86] à un chef suprême qui est le Christ notre Seigneur souverain monarque, dont le Souverain-Pontife est le vicaire sur terre. Il montra quel grand bienfait ils recevaient, premièrement de Dieu, et ensuite du roi très chrétien de France, qui envoyait en ces pays ses sujets pour délivrer des mains des hérétiques tant d'esclaves. Il leur recommanda de rendre des actions de grâces au Dieu Très Haut et ensuite au roi de France qui empêchait par ses navires que les hérétiques anglais et hollandais viennent faire la traite au grand préjudice des âmes des esclaves, traite qui

est contraire aux sacrés canons, aux décrets des Pontifes, et cause tant d'inquiétudes aux ministres de l'évangile.

Quand il eut terminé son discours, le prince se leva de son siège, alla se placer au milieu de l'église et répéta tout en sa langue. L'ambassadeur en fut très étonné. A l'élévation, l'ambassadeur chanta l'hymne « *Pange lingua gloriosi* » à la stupeur des noirs. A ce moment de la messe il y avait symphonie des instruments et décharge de mousquets.

Après la messe, l'ambassadeur français se rendit à la demeure du prince. Il le félicita de la dévotion de son peuple et exprima son admiration pour son talent lui permettant de répéter le sermon avec tant de force et d'énergie. En France, dit-il, il y a des hommes doctes et versés dans les sciences, mais je n'ai jamais vu un prodige comme de répéter un sermon après l'avoir entendu. Il conclut que c'était un don du ciel que Dieu lui communiquait.

Ces offices étant terminés tous vinrent dans ma cellule où je les régalai d'un peu d'eau-de-vie et ils traitèrent d'affaires.

Le jour suivant, nous allâmes avec le même ambassadeur à la « villa » du prince. Il nous attendait à l'entrée. Après les compliments d'usage, nous fûmes introduits dans le palais, fait de planches, et conduits dans un endroit de cette demeure où l'on jouissait d'une très belle vue. Ici quelques-uns commencèrent [87] à « sangare » devant le prince et l'ambassadeur. Celui-ci y prit un plaisir plus qu'ordinaire. Après ce divertissement, on descendit dans les salles inférieures.

Nous entrâmes dans une petite salle où sur une table se trouvaient des verres. On y prit place et on apporta deux plats de poisson. Le prince en goûta et tous nous en prîmes un peu pour manifester notre satisfaction. On nous donna à boire du vin de palme

et ensuite de l'eau-de-vie. Un jeune noir survint, âgé d'environ 12 ans, qui sert au prince de bouffon. Il se mit à danser et à chanter selon l'usage du pays pour amuser la société. A la fin, le prince fit cadeau d'un petit noir à l'ambassadeur et nous prîmes congé pour nous rendre au couvent. Le prince nous accompagna à quelque distance de son palais. Le lendemain matin, l'ambassadeur, fort satisfait, partit pour Cabinda.

Mais les choses de ce monde ne sont pas durables. Après quelques jours cet ambassadeur tomba malade, pour ne pas avoir observé les règles de prudence que requiert ce climat tellement différent de celui d'Europe. Il mourut avec quelques-uns de sa suite qui tous furent enterrés sur ces plages sablonneuses (de Cabinda). C'était un homme de grand talent. Sa mort ne laissa aux Français que peu d'espoir de poursuivre les négociations commencées. De plus, les navires qu'ils attendaient ne se montraient pas et ils se demandaient s'ils n'étaient pas tombés aux mains des Anglais ou des Hollandais. Un navire anglais s'étant présenté, les Français voulurent défendre au roi d'Angoy de faire le commerce avec les Anglais. Le roi s'indigna et fit à l'improviste encercler la factorerie [88] française par ses gens qui bouleversèrent et détruisirent tout. Les pauvres Français ne purent que s'enfuir sur leur bateau et gagner la pleine mer. Ils longèrent longtemps les côtes et firent la capture de quelques navires hollandais. Voyant qu'ils ne pouvaient rien faire parce que les bateaux de secours qu'ils attendaient n'arrivaient pas, ils partirent après quelques mois. Ainsi se termina cette histoire des Français.

En ce temps, je fus nommé supérieur de ce poste de mission parce que le Père Bernardin de Mazzarino devait retourner à Loanda. J'avais à peine reçu cette nouvelle que survinrent deux de nos noirs de Loanda

avec l'annonce bien triste de la mort de notre Père Préfet, le Père Luc de Caltanissetta. Ce religieux était certainement digne d'occuper ces fonctions que lui avait confiées la S. Congrégation de la Propagande. Sa mort eut lieu la veille (le 20 novembre) de la Présentation de la T. S. Vierge. Avant de devenir préfet, il avait travaillé dans la mission de Congo l'espace d'environ 11 ans. Il y fit plus de 29.000 baptêmes. Il s'était beaucoup dépensé pour rétablir la paix dans ce malheureux royaume qui depuis tant d'années, à cause de guerres civiles, se trouve (on peut presque le dire) sans roi, sans prêtres, sans sacrifice, et en quelque sorte sans Dieu. Il n'y reste comme prêtres que deux de nos religieux. Après la mort du roi Antonio ⁽¹⁾ qui fut tué par les Portugais, la ville royale de San Salvador n'a plus été habitée et tous les rois qui ont été élus dans la suite ont été tués. On ne trouve pas le moyen de restaurer l'unité du royaume. Le Père Luc de Caltanissetta a beaucoup travaillé à cette restauration. Voyant à la fin qu'il n'obtenait aucun résultat, il abandonna l'entreprise. Il avait également le dessein de propager la mission dans les régions [89] païennes. La mort y mit empêchement. Ayant donc reçu la nouvelle de sa mort, le lendemain nous chantâmes une messe pour le repos de son âme et parce que commençait la neuvaine préparatoire à la fête de Noël, après la messe de Requiem, fut dite la messe de la neuvaine.

Le préfet, à l'approche de la mort, doit suivant l'ordre de la S. Congrégation, élire trois Missionnaires, dont le premier désigné devient vice-préfet et s'il ne veut pas accepter le deuxième et successivement le troisième. Se trouvait désigné en premier lieu le

⁽¹⁾ Il fut tué dans la bataille d'Ambwila, le 29 octobre 1665. Cf. *Biogr. Col. Belge*, II, p. 22. Antoine I Affonso. — San Salvador fut abandonné environ dix ans après sa mort.

Père Marcellin d'Atri. Mais sa paralysie le rendant inapte, celui qui était désigné en second lieu succéda au gouvernement, c.-à-d. le Père Bernardin de Mazzarino. Ce Père-ci après réception des lettres, partit pour Loanda afin de prendre possession de la charge.

J'ai promis précédemment de relater annuellement ce qui se présente dans nos missions. Ce que je viens de rapporter survint à la fin de l'année en décembre. Je termine donc ici.

Sogno, 29 décembre 1702.

Les Pères morts en cette année 1702 dans ces missions sont : le Père Luc de Caltanissetta, préfet. Il mourut, à Loanda, le 20 novembre, après 12 ans et quelques mois de séjour en ces pays ⁽¹⁾.

Religieux qui partirent pour l'Italie en 1702 :

Père François de Pavie, ancien préfet, après 7 ans de préfecture.

Père Michel Ange de Naples, après 7 ans.

Père Louis de Firenzuola, pour cause de maladie, mort ensuite à Baya.

Père Charles Marie de Massa, pour cause de maladie.

Père Dominique de Jaci.

Père Antoine de Gradisca, pour cause de maladie.

Frère Jules de Milan (ou d'Orta), après 14 ans.

[90] Frère Charles de Milan, après 7 ans, ensuite mort à Lisbonne.

Frère Antoine de Milan, pour cause de maladie.

En cette année 1702, n'arriva aucun Missionnaire ⁽²⁾
(*En réalité Félix d'Ascoli, fin mai 1702*).

(1) Arrivé à Loanda le 6 décembre 1690, décédé 20 novembre 1702. *Biogr. Col. Belge*, I, 205.

(2) *Acta* 1702, f. 222. Séance 2-9-1702, n. 5.

Le procureur général expose aux Cardinaux qu'il y a déjà deux ans qu'on n'a pas envoyé de Missionnaires au Congo et à San Tomé. Le roi de Portugal a fait des instances auprès des supérieurs de l'ordre pour qu'on envoie de nouveaux Missionnaires. Le P. Procureur propose onze sujets, dont six pour le Congo. *Rescriptum. Annuerunt.*

Septième relation.

(31 janvier 1704, Soyo).

Je me trouve dans une convalescence fort pénible après une maladie mortelle que j'ai eue en ces derniers mois. De temps en temps, la fièvre vient me visiter et je ne parviens pas à me remettre dans ce pays où il n'y a ni médecins, ni médecines. En somme, le meilleur remède est la sainte patience. Je parlerai de cette maladie dans cette lettre annuelle à l'endroit que la suite des événements lui assignera.

Je parlerai d'abord de la qualité ou des particularités de ces pays, des habitudes des noirs de cette principauté de Sogno. En second lieu je signalerai leurs superstitions et les pratiques diaboliques que la fréquentation des gens m'a fait découvrir et enfin je parlerai d'autres événements de ma mission.

Quand on parle de cette Afrique, il est nécessaire d'attirer l'attention sur une chose très importante. Nombreux sont ceux qui en ont donné des descriptions et ont fait ressortir les curiosités et les particularités qu'on y rencontre. Tous ont écrit la vérité, quoiqu'ils paraissent quelquefois se contredire. Cela vient de ce que la description de telle région ne vaut [91] pas pour les autres régions. Un pays, p. ex., de 30 milles de grandeur a des caractères qui lui sont propres et qu'on ne trouve pas en dehors de ce territoire. Ainsi à Sogno il y a des cannes à sucre semblables à celles de l'Inde, comme aussi de l'encens et d'autres particularités qu'on ne trouve pas hors de Sogno. Au-delà du fleuve Zaïre, il y a des noix de

muscade ⁽¹⁾, du poivre et d'autres choses particulières, comme des singes sans queue, tandis qu'ici à Sogno tous les singes ont une queue. Pour cela les écrivains ne se contredisent pas, parce que tous ne décrivent pas la même région et il n'y a pas lieu de s'étonner que l'un ait écrit différemment de l'autre. Nous sommes ici dans une Afrique monstrueuse, mère de monstres prodigieux, où sans cesse on découvre du nouveau.

J'ai moi-même expérimenté ce que je viens de dire. Avant de venir en ces pays, diverses personnes qui y avaient séjourné, me racontèrent maintes choses. Il me parut qu'elles se contredisaient. Mais depuis le peu de temps que je me trouve ici, je constate que tout est vrai et que les contradictions proviennent de ce que les uns ont passé par telle région, les autres par telle autre. Qu'on ne s'étonne donc pas de la variété des descriptions qu'on trouve chez les auteurs.

Dans cette lettre je n'entends parler que des seuls noirs de Sogno. Je ne veux pas parler des autres qui peuvent être différents. Je n'ai pas parcouru jusqu'à présent d'autres régions. Ce que j'écrirai, je l'aurai vu de mes yeux ou expérimenté, ou du moins, je l'aurai appris de personnes dignes de foi.

Cette principauté de Sogno où je me trouve est vraiment un des endroits les plus délicieux, quant à la situation, que j'aie vu jusqu'à ce jour dans ces pays. Elle présente une succession de collines et de plaines, où il ne manque pour les rendre plus délicieuses encore que des fruits de nos pays. Les Portugais ont introduit des melons, des oranges, des [92] grenades, des choux, de la salade et quelques autres fruits ou légumes ⁽²⁾. Ceux que nous venons de

(1) ZUCCHELLI, p. 200 : « Les Hollandais il y a peu d'années en remontant le fleuve Zaïre, ont trouvé des plantes de noix de muscade ».

(2) ZUCCHELLI, p. 109. Toutes les espèces de fruits qu'on trouve au Brésil ont été introduits en Angola.

nommer ne se rencontrent qu'en de rares endroits.

Du reste, le pays est presque entièrement boisé, à part le peu de terrain aux alentours des « libatte » qui est cultivé et planté de palmiers. De ces arbres ils tirent leur vin et leurs fruits fournissent l'huile qui sert de condiment à la nourriture. « *Libatte* » (pluriel de *libatta*) ⁽¹⁾ ne veut pas dire autre chose qu'une quantité de maisons réunies ensemble ⁽²⁾. Ces bois sont remplis de tigres (léopards ?), d'éléphants, de singes et d'autres animaux sauvages, qui souvent dévorent ces pauvres noirs. Les arbres sont presque tous propres à ces pays, quoiqu'ils ne servent à rien. Si on se fiait à l'eau qu'on peut trouver en chemin, on pourrait bien mourir de soif. Ces pauvres noirs doivent marcher longtemps s'ils veulent boire, car il n'y a pas d'autre eau, bonne à boire, que celle du Zaïre ou de quelques marais dont l'eau est toute bourbeuse. A ce point de vue, le pays est plus propre à être habitat de fauves que d'hommes. Au temps des pluies, ils éprouvent un peu de soulagement. Ils peuvent alors se servir de l'eau qui reste dans les fossés. Bien que cette eau pourrisse par la chaleur, ils la trouvent de bon goût, car ces gens sont ainsi faits que lorsqu'une chose est fétide, ils lui trouvent plus de saveur.

En somme, leur vie est plutôt animalesque, car ils ne pensent guère davantage à ce qui regarde le salut que les êtres privés de raison. Ils se lèvent le matin de bonne heure et ne pensent pas même à faire le signe de la croix. Peu savent le faire ou se soucient de l'apprendre. Ils ne sont pas nombreux

(1) Correspond à *vata*, *divata*.

(2) Pratique missionnaire, p. 99 : « là où se trouvent fondées nos missions, il n'y a point une population unie et jointe ensemble comme en Europe, mais au contraire des cases dispersées... certaines de ces « *banze* » (pluriel de *banza*) s'étendent jusque sur deux lieues. — MONARI, p. 126. La capitale ou *mbanza* Soyo a cinq lieues de circonférence.

ceux qui fréquentent les leçons de catéchisme. Ils commencent le matin à s'occuper de leur « malaffo », nom qu'on donne au vin qu'ils tirent des palmiers. Ce travail est accompli par les hommes. Les jeunes gens et ceux qui ne sont pas mariés se divertissent sur les places et sur les chemins. Quand sonne la cloche [93] pour la messe ou pour un exercice religieux, ils n'y prennent pas garde, car le nombre est réduit de ceux qui durant la semaine fréquentent l'église. Leur vie est oisive toute la journée, pour ne pas dire toute l'année. Il n'existe presque pas de trafic ou de commerce, ni de zèle pour l'instruction ou l'exercice des métiers. Le soir ils vont à leurs cases. Là ils s'étendent à terre comme des animaux et se bourrent de nourriture. Ils ne font qu'un repas, celui du soir. Durant la journée ils se contentent de quelques arachides ou d'une bouchée de manioc et fument du tabac. Après avoir mangé, ils se mettent près du feu. Pris de sommeil, ils s'endorment, parfois à découvert ne faisant pas attention à la rosée qui tombe abondante comme une pluie fine.

Telle est la vie de tous les jours de ces Éthiopiens de Sogno.

Leur alimentation est constituée de haricots et d'autres sortes de légumes, comme de mil (millet) appelé en cette région « massango » ; de blé de Turquie (maïs) qu'ils nomment « massa grossa ». De ces céréales, ils font au moyen de deux pierres, l'une grosse et l'autre petite, une farine très blanche comme celle de notre blé. Ils font la même chose d'une autre graine semblable à notre maïs, qu'ils appellent « massa minuta », meilleure que les autres. Avec la farine de cette graine, ils font leur bouillie (*polenta*) nommée « infundi », préparée dans un poêlon de terre avec de l'eau bouillante. Cette bouillie leur sert de pain. Nous autres Missionnaires, nous la mangeons également

en guise de pain ⁽¹⁾. L'huile qu'on extrait des fruits des palmiers (comme il a été dit plus haut) sert de condiment dans la préparation des mets. Un mets préparé avec cette huile s'appelle « maoma » (mwamba). Cela constitue leur nourriture quotidienne. Les gens de haut rang (*li piu principali*) ajoutent quelquefois à leur « infundi » et haricots un peu de poisson, de poule, de viande de porc ou de bœuf, ou de mouton.

[94] On trouve de ces animaux en ces régions.

J'ai fait mention de manioc plus haut. C'est une racine dont on fait de la farine quelquefois ; ou bien ils la grattent et en font quelques oublies ⁽²⁾ qu'on appelle « bécus » et qui ont très bon goût. Il arrive aussi qu'après avoir gratté le manioc, on le met à sécher dans un four et qu'on le mange en guise de pain. Cela ne se fait cependant pas ici à Sogno où n'existent pas de fours, mais bien à Loanda où le manioc ainsi préparé sert de pain non seulement aux noirs mais aussi aux blancs. Cette racine grillée au feu est fort appétissante ; aussi mise dans le bouillon de viande.

Dans leur alimentation entrent encore des fruits appelés bananes et d'autres appelés « niceffi » (variété de bananes : tiba) qu'ils cuisent au feu comme on fait pour les pommes. Ainsi préparés les fruits sont très bons ⁽³⁾.

Quant à la boisson, ils ne suivent aucune règle. Toute la journée, ils ne font pas autre chose que boire. Ils sont pardonnables, car leur boisson est très bonne. J'ai déjà dit qu'on l'appelle « malaffo ». Il a la saveur du moût (vin doux qui n'a pas encore fermenté)

(1) CAVAZZI, I. I, nos 36-37-51-87-286. — MONARI, p. 139. — ZUCHELLI, pp. 203, VII et sq. — MEROLLA, p. 110. — IHLE, p. 259.

(2) Sorte de pâtisserie très mince, roulée en forme de cornet. Becus ; chez ZUCHELLI, p. 204, on lit Besus.

(3) Alimentation, cultures, cf. MATEO DE ANGUIANO, pp. 68 et sq. — BAESTEN, pp. 32, 41. — FELNER, Angola, pp. 474 etc. — MONARI, 131 et sq. — IHLE, pp. 259 et sq. — Pratique missionnaire, pp. 46, 51, 52, 53.

quand on le tire de la cuve. Il bouillonne de la même manière. Mais il ne se conserve pas au-delà de trois jours, car il perd sa saveur et devient aigre. S'il se conservait et si on pouvait l'introduire dans nos pays, il serait préféré au vin de vigne à cause de son goût agréable.

Nous avons dit que le soir ils prennent leur unique repas. C'est alors qu'ils mangent leur « infundi ». Les femmes ont l'obligation de pourvoir aux aliments, les hommes celle de procurer le vin. Si les hommes n'apportent pas à boire aux femmes, celles-ci ne veulent pas leur donner à manger, et vice-versa. Les manquements à cet égard engendrent parmi eux des querelles avec échange de bons coups de poing.

Leur vêtement consiste en une pièce d'étoffe, faite de feuilles de palmier dont ils s'entourent les reins et qu'ils appellent « tanga ». Ce vêtement descend [95] jusqu'au genou ou tout au plus jusqu'à mi-jambe. Les hommes de haut rang portent outre ce pagne, une pièce d'étoffe (faite de coton ou de fibres de palmier), grande comme un drap de lit. Ils l'adaptent en guise de manteau aux épaules, laissant traîner un bout à terre. Ils portent aussi un manteau comme ceux d'Europe et au-dessus un filet (rets) appelé par eux « sacco » (sac) travaillé avec du fil de feuilles de palme. Il y en a de très beaux. Ils portent encore au cou un petit sac qui arrive jusqu'à la jointure. Tel est l'habillement des hommes.

Les femmes, outre la « tanga », portent une autre pièce d'étoffe dont elles enveloppent la poitrine et encore une autre dont elles couvrent les épaules comme d'un manteau. Leur tenue n'est donc pas immodeste, comme quelques-uns se l'imaginent. La princesse s'habille ordinairement de la même manière. Elle se distingue seulement des autres femmes noires, en ce que venant à l'église, elle est accompagnée de beau-

coup de servantes et qu'on porte un tapis sur lequel elle pourra rester à genoux. Le prince aux solennités est habillé somptueusement de vêtements de soie acquis, en échange d'esclaves et d'ivoire, des Hollandais et des Anglais qui viennent en ces parages ⁽¹⁾. Il a également des pantoufles et met quelquefois d'autres chaussures (escarpins, souliers ?) ; mais avec celles-ci ils ne peuvent pas marcher, n'en ayant pas l'habitude. On dirait qu'ils ont du plomb dans les pieds. De tels vêtements, au lieu de les embellir, les rendent difformes, au point que les travestissements de nos pays ne peuvent être plus curieux. Que de fois j'ai dû rire en les voyant ainsi habillés à l'occasion [96] des noces. Les enfants restent ordinairement en leur état d'innocence. Les femmes, n'ayant pas la charge de procurer les vêtements, n'ont pas assez de travail et restent oisives. Les hommes doivent tisser le peu d'étoffes nécessaires et à eux-mêmes et aux femmes ⁽²⁾.

Celles-ci ont donc comme besogne de préparer la nourriture et de travailler la terre en des temps déterminés et cela est rapidement fait. Aux premières pluies, elles vont avec leurs petites houes, remuent superficiellement la terre qu'elles rehaussent et au-dessus, elles plantent leurs haricots ou d'autres légumes. Si la pluie favorise les plantations, elles fructifient merveilleusement. Ici on ne fume pas les champs, la pluie seule suffit. Quand on a planté, on ne retourne plus aux champs (sauf pour l'un ou l'autre sarclage devant empêcher l'étouffement des plantes) jusqu'au temps de la récolte. Il y a deux récoltes par an, l'une en janvier, l'autre en mai. Après ils récoltent encore

⁽¹⁾ MEROLLA, p. 112. — ZUCHELLI, p. 142, II.

⁽²⁾ Vêtements cf. MATEO DE ANGUIANO, p. 75. — BAESTEN, pp. 31, 41. — FELNER, *Angola*, pp. 45, 390, 473, 475 etc. — IHLE, pp. 162, 163, 196, 262. — MONARI, p. 110. — Pratique missionnaire p. 94. — ZUCHELLI, pp. 147, 192. — MEROLLA, pp. 117-202.

les fèves, qui donnent avec grande abondance, et la très forte rosée suffit pour qu'elles continuent à fleurir et à fructifier. Ils peuvent les manger fraîches, durant deux mois.

Tous ces produits de la terre sont des bienfaits de Dieu, envers Lequel ils se montrent toujours ingrats.

Les animaux ont soin de porter un peu de paille dans leur caverne pour le couchage. Les noirs de ce pays, quant à l'aménagement de leurs cases, ne se montrent pas toujours aussi soucieux. Une natte leur suffit pour dormir. Quand ils n'en ont pas, peu leur importe. Là où le sommeil les surprend, ils se mettent à dormir, qu'ils soient dans une maison ou au dehors, ils n'y regardent pas.

Les maisons, pour ce qui est des dimensions, peuvent être comparées à une petite cellule de Capucin. La hauteur est telle que debout, la tête, pour ainsi dire, atteint le toit. Les portes sont très basses. Chez les nobles, elles sont un peu plus hautes. Elles ne reçoivent pas d'autre lumière que celle qui vient par la porte. [97] Il n'y a pas de fenêtres. Avant d'arriver où ils dorment, il faut parcourir une certaine distance, bien qu'on voie l'endroit du dehors à proximité. Comme ils ont le cerveau fait à part, ils ont leur manière de faire et d'agir. Ces maisons sont faites de rameaux de palmiers, fort bien entrelacés, qui présentent d'un côté comme de l'autre le même effet et la même harmonie. On dirait des petits bâtons ordonnés ensemble et fort bien ajustés. Ce tissu constitue les murs. Ils le recouvrent de paille. La construction ne requiert que peu de temps. La distance pour arriver à leur hutte où ils dorment, est longue parce qu'avec des rameaux de palmiers ils font tant de murs qu'on dirait un labyrinthe. Si on leur demande pourquoi ils construisent de cette façon, ils répondent en riant que leurs ancêtres faisaient ainsi ; réponse par laquelle

ils satisfont généralement à la curiosité de qui les interroge. A l'intérieur de leurs maisons, ils n'ont presque rien. Quand ils doivent donc changer d'emplacement, ils peuvent le faire facilement ⁽¹⁾.

Quand ils ont envie de faire la causette entre eux, ils se procurent quelques calebasses de « malaffo » et se réunissent au nombre de huit ou de dix sous un arbre ou hors des chemins ou chez l'un d'entre eux, toutefois en dehors de la maison, parce qu'ils ne veulent pas être enfermés. Ils s'assoient à terre, les calebasses se trouvant au milieu, et ils commencent à causer et à boire. Sur quel sujet roule leur conversation ? Dieu le sait, car ils ne connaissent pas l'histoire du passé, n'ont pas de notions de science. Je pense qu'ils parlent surtout du « malaffo », car passant quelquefois à proximité je n'entendais rien d'autre que : malaffo, malaffo. Ils restent en conversation jusqu'au soir. Ceux qui sont pris de sommeil s'y trouvent encore [98] le matin. Ils ne se soucient de rien parce qu'ils n'ont rien. Ils ne réfléchissent guère plus que des êtres sans raison et meurent d'ordinaire dans l'insouciance (inconscience ?).

Rencontrant sur le chemin quelque personne de qualité, ils se mettent à genoux, la saluent d'un battement des mains et poursuivent leur voyage. S'ils sont égaux, ils poursuivent simplement leur chemin.

Quand parmi eux surgit quelque difficulté pour une affaire d'intérêt, s'ils veulent intenter un procès à leur adversaire, ils le font de la manière suivante. Celui qui veut intenter le procès se rend chez le comte, lui expose l'affaire litigieuse. Si le comte lui dit : intentez le procès, il se rend chez un des principaux, soit mani, soit capitaine, et lui fait connaître toute la cause, et les arguments à l'appui. Il lui donne

(1) Habitation. MATEO DE ANGUIANO, p. 74. — ZUCHELLI, pp. 122, 145. — IHLE, pp. 263 et sq. — Pratique missionnaire, pp. 53, 91, 92, 99.

un cadeau. Cela fait il va trouver son adversaire et lui dit : tel jour je vous attends à l'endroit habituel pour le « mocano » (litige) concernant tel champ, ou tout objet en litige, et j'ai pris un tel à cet effet. L'adversaire (inculpé) se rend également auprès de cet avocat (causidico = plaidant ?), lui expose ses preuves, donne un cadeau. Au jour déterminé tous se trouvent à l'endroit habituel. C'est chose vraiment intéressante. Les deux parties invitent tous leurs parents et amis, dont le nombre montera quelquefois à cent pour une seule des parties. Ils comparaissent avec leurs témoins, séparés les uns des autres, le juge se trouvant au milieu. Ils commencent l'exposé de leurs preuves et ensuite les font confirmer par leurs témoins. Le juge ayant entendu les plaidoyers de l'une et de l'autre partie, prononce la sentence, souvent non pas selon les coutumes approuvées et les preuves alléguées mais en faveur de celui qui a donné un cadeau plus considérable. La sentence étant prononcée, les parents et amis du vainqueur tous ensemble poussent des cris contre le perdant qui reste fort humilié (mortifié). Celui qui gagne le procès, s'age-[99] nouille devant le juge, salue en frappant des mains, se met dans la poussière, se barbouille tant qu'il peut et s'il ne peut le faire lui-même, ses parents l'aident et lui jettent tous de la poussière (terre) sur le dos. Ils font cela pour rendre au juge les actions de grâces requises de la faveur reçue en le faisant vaincre en ce litige. Ils l'accompagnent chez lui ainsi tout sale et criant toujours : vive un tel, qui a gagné contre un tel. Revenu chez lui, le vainqueur donne à boire à tous et pendant quelques jours s'organisent des fêtes, des danses, au son des tambours, de sorte que si on a gagné dix, on dépense vingt (c-à-d. le double de ce qu'a rapporté le procès) (1).

(1) FELNER, Angola, p. 476. — MATEO DE ANGUIANO, pp. 73-74.

Quand le comte veut faire la guerre à un prince, il réunit son conseil, auquel il expose ce qu'il veut faire. Ayant obtenu le consentement des principaux, le jour suivant, il fait battre les tambours de guerre, tandis que des personnes poussent tumultueusement des cris. C'est le signal connu. Le peuple qui l'entend, de tous côtés pousse les mêmes cris. Les hommes prennent leurs armes et courent tous à la maison du prince. En peu de temps se trouvent rassemblés un grand nombre d'hommes armés. Alors le comte sort de sa maison armé lui aussi, et devant cette multitude il commence à sauter, l'arc et les flèches en mains, simulant un combat, et ensuite s'assied sur un siège. Ses officiers et les mani font la même chose (c.-à-d. simulent un combat) et tout le peuple. A les voir seulement, on s'épouvante. Cette cérémonie ou excercice militaire terminé, tous écoutent silencieusement le comte qui fait connaître son intention de faire la guerre à un tel prince. Le peuple l'ayant entendu, tous reprennent leurs cris et leurs escarmouches de guerre. On détermine le jour du départ qui est ordinairement le troisième après la publication de la guerre. Ils partent sans prendre de provisions, n'ayant que leurs armes. Quand ils rencontrent l'ennemi, ils se mesurent et en une heure ou deux, ils sont vainqueurs ou vaincus, car s'ils se trouvent faibles, ils prennent la fuite et la partie la plus forte se met à [100] leur poursuite, et font des prisonniers. Ils tuent les plus vieux et gardent les jeunes. La bataille terminée, ils retournent chez eux, criant toujours : « Nous avons gagné la guerre » ⁽¹⁾. Le comte de retour à sa « banza » ordonne de dénombrer les prisonniers et fait vérifier combien chacun en a capturés. Si quelqu'un, par exemple, en a capturé quatre, il lui en laisse un. S'ils ont

(1) MATEO DE ANGUIANO, p. 75, n. 5, p. 76.

pris des choses, comme des tapis, des sièges ou choses semblables, elles sont attribuées au comte qui ne leur laisse que les choses ordinaires. Les esclaves (prisonniers) sont vendus aux Hollandais, quand ils viennent en ces parages, ou aux autres nations. Ces noirs y gagnent beaucoup et malgré cela ils sont si pauvres.

Ce comte de Sogno est fort estimé par ses sujets, en raison de sa puissance, aussi bien que par les princes voisins et par tout le royaume de Congo. Il a vaincu ce royaume et lui a enlevé des territoires, notamment le marquisat de Chiova ⁽¹⁾. La principauté en peu de temps s'est fort accrue. Il y a de longues années, le comte actuellement régnant, alors général de l'armée, fit la guerre au roi d'Angoy, qui dut fuir dans les forêts pour sauver sa vie. Ceux de Sogno brûlèrent la « banza » ou ville où habitait ce roi. Il enleva la couronne royale et beaucoup d'autres choses précieuses. Cette couronne et un très beau tapis se conservent dans notre église comme butin d'un roi païen. Cette victoire et d'autres remportées ont rendu ce peuple fort hautain. Le comte a le titre de prince qui lui a été accordé par Sa Sainteté.

Le chef de Soyo, autrefois, fut le premier du royaume de Congo qui reçut le baptême ⁽²⁾.

[101] Il n'y a pas beaucoup d'oiseaux et leur chant n'est pas agréable, plutôt mélancolique. Quelques-uns sont multicolores et vraiment jolis. On en ferait grand cas en nos pays. Les perroquets sont en grand nombre, différents de ceux du Brésil qui sont verts, tandis qu'ici ils sont de couleur cendrée, avec une queue rouge. Ils apprennent facilement à parler. Il y a des perdrix en quantité d'après ce qu'on m'a dit ;

⁽¹⁾ Le roi João II de Mbula enleva au comte de Soyo une partie de Kiowa, appelée Kiowa kia Nza, vers 1685. Cf. MEROLLA, p. 78.

⁽²⁾ Le premier chef de Soyo chrétien appelé Emmanuel fut baptisé le 3 avril 1491. Cfr Mgr J. CUVELIER, L'ancien Royaume de Congo, p. 66.

moi-même je n'en ai pas vu jusqu'à présent. On trouve des poules des bois que je crois être de l'espèce des faisans ; elles leur ressemblent. Elles se multiplient beaucoup, car on a vu dans leurs nids jusqu'à vingt œufs. Il y a des tourterelles appelées « rola » par les Portugais, et aussi des pigeons sauvages. Les moineaux ordinaires sont semblables aux nôtres, mais de plumage différent ; ils sont en très grand nombre. On ne voit ni hirondelles ni martinets, sauf à Loanda où il y a quelques hirondelles. Du côté de la mer abondent de gros oiseaux aquatiques.

Voilà tout ce que je puis dire des noirs de Sogno. Pour accomplir ma promesse, il me resterait à décrire leurs superstitions, mais le temps me manque. Je laisserai cela pour plus tard. Maintenant je parlerai des événements survenus dans la mission.

Le premier janvier 1703, je commençai à entendre les confessions dans cette « banza ». Un des premiers dimanches de l'année furent fustigées trois personnes qui avaient placé des bâtons superstitieux dans leurs champs, croyant que la présence de ces bâtons éloignerait les voleurs. Le prince, le premier leur donna [102] quelques coups de bâton, ensuite les « maëstri » de l'église.

Vers le 15 du mois de janvier, le Père Félix d'Ascoli partit en tournée apostolique autour de cette « banza » commençant par Pinda. Il s'y arrêta quelques jours faisant grand bien à ces populations. Il entendit leurs confessions et assista à beaucoup de mariages. Malheureusement l'air y est fort insalubre. Il tomba malade et revint au couvent. Le onzième jour de sa maladie, il passa à l'autre vie. Il ignorait la nature de sa maladie et n'avait pas conscience d'être gravement malade. Il mourut pour ainsi dire sans s'en rendre compte. Je connaissais la gravité de son mal, mais dans ce pays privé de médecins et de médecines,

je ne pus presque pas l'aider à guérir, j'en éprouvai une peine bien vive.

Après sa mort, pour ne pas manquer à mon devoir, j'invitai Son Excellence à venir le soir et je lui fis connaître mon intention de le porter à l'église. Le prince vint avec beaucoup de monde. Nous chantâmes l'office des morts. Le lendemain matin, je chantai la messe de Requiem, à laquelle assistèrent le prince et la princesse, tous les « maestri » de l'église et beaucoup de fidèles. Cela eut lieu le 16 février (1703). Le prince demanda le crucifix et le chapelet du religieux défunt.

Par la mort de mon compagnon je restai seul chargé de tout le poids de la mission, au temps où il y avait le plus à faire. Les confessions étaient nombreuses. Il fallait les entendre tant la nuit que le jour, tant à l'église qu'au dehors. A l'église, parce que le nombre réduit de prêtres, habituellement deux ou trois, avait conseillé de commencer les confessions annuelles le premier janvier ; au dehors, parce qu'il y avait beaucoup [403] coup de malades dans la « banza ». Je célébrai aussi beaucoup de mariages, quelquefois cinq dans une matinée.

En ce temps, le nouveau vice-préfet confirma ma nomination de supérieur de la mission.

Le dernier jour de l'année 1702, un navire hollandais était entré dans le Zaïre. Le prince qui désirait établir le trafic dans sa principauté me fit demander que j'aie trouver le capitaine, qui disait qu'il ne voulait pas aborder aux rives de Soyo par la crainte que nous autres Missionnaires, nous aurions refusé l'autorisation de faire le commerce. En effet, pour la traite des noirs, il était convenu qu'elle ne se ferait pas sans notre assentiment ⁽¹⁾. Pour le contenter,

(1) ZUCHELLI, pp. 160 et ss.

j'y allai en compagnie du secrétaire du prince. Je foulai alors la première fois la terre de païens. Nous avions navigué par le fleuve une matinée entière dans une pirogue. Nous nous arrê tâmes sur une île de ce fleuve en face du navire hollandais. Cette île appartenait au roi d'Angoy, mais elle était inhabitée. Après une petite réfection, nous allâmes à bord du navire. Nous fûmes accueillis avec beaucoup de politesse par le capitaine. Je lui donnai l'assurance que s'il voulait venir à Sogno, il pouvait le faire librement, pourvu qu'il eût les passeports pour des pays catholiques. Il répondit qu'il ne pouvait absolument pas aborder à Sogno pour diverses raisons, d'abord parce qu'il avait peu de gens à bord et parmi eux beaucoup de malades, ensuite, parce que deux navires de la Compagnie de Hollande, voguant en haute mer, étaient à sa poursuite pour capturer son navire. Il voulait remonter encore le courant du Zaïre et s'il ne voyait pas d'autre moyen de se défendre, mettre le feu à son navire. Si on voulait, disait-il, lui envoyer des noirs, on le pouvait. Il les achèterait. Il assurait qu'ils ne seraient pas transportés en pays hérétiques.

[104] Je passai la nuit sur le navire et le matin nous retournâmes à Sogno.

Mais parce que le capitaine ne me montra pas ses lettres, ne sachant donc pas où il se rendait, je fus incliné à ne pas permettre la traite avec lui, d'autant plus que les guerres entre les couronnes d'Europe ne laissaient libre que la route vers les contrées hérétiques. Le devoir indiquait de ne pas permettre un trafic qui livrait des âmes baptisées, avec péril de leur perte, aux mains d'hérétiques ennemis de l'Église romaine. Ce navire du reste, peu après, s'enfuit durant la nuit de crainte d'être pris par un navire français ⁽¹⁾.

(1) Pour la traite à Soyo, en ce temps, voir notamment BARBOT, *Biogr. Col. Belge*, II, p. 39.

En ce temps, accablé par la multitude des confessions, je fus pris de très fortes fièvres. La mission restait donc sans ouvrier pouvant la cultiver. Le Père Marcellin d'Atri, mû de compassion pour ces pauvres gens, malgré son infirmité, se mit à entendre les confessions. Quand arriva la semaine sainte, je fus délivré de la fièvre, mais je restais très faible, tout défait par la maladie. Il fallut neuf fois me faire des saignées (unique remède en ces pays). Je pus néanmoins célébrer les cérémonies. En cette semaine sainte, le Seigneur me consola par l'arrivée du Père Philippe d'Altetta, prédicateur de la province des Marches, envoyé de Loanda par le Père Vice-Préfet pour rester avec moi ⁽¹⁾. Il me fut d'un grand secours et me réconforta.

Le 4 mai (1703), je commençai une tournée autour de la « banza » reprenant celle à peine commencée par le Père Félix avant sa mort. J'allai d'abord au village d'Enguella (Quella). En y entrant, je vis venir [105] à ma rencontre le mani qui est électeur de la principauté et quelques-uns des notables. Ils me conduisirent à une pauvre hutte, qu'ils m'avaient préparée. Elle était construite selon l'usage du pays, pauvrement, avec des rameaux de palmiers. La place où je logeais ne valait pas les petites cellules de nos couvents. La pauvreté et l'usage du pays n'admettent pas plus de luxe, pas même pour les personnages considérables. Dès la première station de ma tournée, je pus inscrire beaucoup de mariages. J'entendis beaucoup de confessions. Je m'étais assigné comme but d'unir en mariage beaucoup de concubinaires. Il faut nécessairement, pour les délivrer, aller les chercher par ces forêts. J'allai voir le mani qui me reçut fort poliment, s'estimant très honoré de ma

(1) Le Père Philippe d'Altetta avait été désigné pour l'Afrique le 28-8-1699. Il semble qu'il s'embarqua à Lisbonne en janvier 1700.

visite. Le siège qu'il me présenta, datait, je pense, du temps de Noé. Je n'en ai jamais vu de plus antique. Le tapis qui se trouvait à terre était fait d'étoffes du pays. Après l'avoir remercié de son bon accueil, je lui fis cadeau de quelques objets de piété et je me retirai dans ma pauvre hutte. Le mani y vint bientôt me visiter à son tour et m'apporta quelques vivres.

Dans ce village, je fis 31 mariages. J'ai dit que mon but était de remettre les concubinaires sur la voie du salut. Ces noirs ont coutume avant de contracter mariage, d'acheter la femme, de la conduire chez eux, de vivre avec elle durant plusieurs années en concubinage. Les Missionnaires dans le passé comme actuellement ont employé tout leur zèle pour extirper cet abus diabolique. On n'a pu l'extirper parce que ces populations s'obstinent dans leurs anciennes coutumes. Ils sont peu nombreux ceux qui se marient dès le principe sacramentellement selon le rite de la sainte Église romaine. Ils donnent comme raison qu'ils veulent avant de se marier se rendre compte des inclinations de cette femme. Cela engendre de très grands désordres. Quand surgit entre eux un différend, ils se quittent sans difficulté aucune. En ces parages, on ne se soucie pas de la perte de sa réputation ni du déshonneur. Ils n'en font pas de cas. Voilà pourquoi dans cette mission pour ramener les gens à leur Créateur, on recherche les concubinaires. Dans ce village peu éloigné de la « banza », il n'y eut que peu de baptêmes parce qu'ils vont présenter les enfants au poste de mission. Je n'y restai que sept jours parce que j'étais poussé par le désir de parcourir toute cette mission. Le mani quand je le quittai exprima son mécontentement : « La plupart des mariages restent à faire » dit-il. Je tâchai de lui faire comprendre que pour gouverner la mission, je devais savoir dès maintenant dans quel état elle se trouvait,

que je devais être de retour au poste avant la Pentecôte pour recommencer après la fête une tournée dans toute la principauté. La petite santé de mon compagnon me faisait présumer que lui ne pourrait pas l'entreprendre. Je ne puis m'arrêter plus longtemps, dis-je au mani, parce qu'à l'intérieur du pays de pauvres enfants innocents meurent sans baptême, pour la seule raison qu'il n'y a pas assez d'ouvriers évangéliques. Les concubinaires eux, sont coupables s'ils ne se marient pas selon le rite de l'Église, sachant fort bien qu'ils vivent en disgrâce avec Dieu. Ils n'ont qu'à aller eux-mêmes à l'église du poste de [107] mission où il y a toujours quelqu'un pour les établir en mariage légitime.

Quand j'eus remercié le mani pour ses égards envers moi, je retournai à ma cabane pour me préparer au départ vers le « maniato » (chefferie) de Quime, qui eut lieu l'après-midi. Le mani et d'autres notables, m'accompagnèrent un bon bout de chemin. Le voyage fut commode parce que le ciel était couvert. L'air était rafraîchi par une douce brise. Je souffris un peu d'inconfort à cause des herbes qui atteignaient en certains endroits la hauteur d'un homme. En ce mois de mai on faisait la récolte de la « massa minuta » (dont nous avons déjà parlé), semblable à notre maïs, tant pour la tige que pour la graine. Celle-ci cependant n'est pas rouge mais blanche et elle est beaucoup plus grande. L'épi n'est pas aussi ferme que celui du maïs. J'ai dit qu'ils en font leur farine, pour leur « infundi ». On faisait aussi la récolte du riz qui n'est pas de qualité inférieure à celui d'Italie. Les chemins sont très étroits et nous devions souvent passer au milieu de ces plantations. Vous pouvez vous imaginer l'inconfort qu'elles occasionnaient et le péril pour les yeux. Les porteurs de hamac courent aussi vite et peut-être plus vite que des chevaux.

Le hamac frappant les plantes, souvent leurs feuilles et leurs tiges fouettaient la figure et les yeux. Si je ne les avais pas bien protégés, j'en aurais souffert quelque dommage.

Quand nous passions par les villages, les mani venaient à notre rencontre pour recevoir la bénédiction et apportaient du « malaffo » pour les porteurs. J'arrivai finalement à Quime. Je constatai qu'ils [108] n'avaient construit ni maison ni chapelle. Pour s'excuser ils disaient qu'ils ne m'attendaient pas encore. Les deux premiers jours, je n'y fis que quelques baptêmes. Le second jour, au soir, ma petite cabane et la chapelle étaient déjà construites. Je fis quelques mariages.

Pendant mon séjour à Quime, le Père Philippe d'Altetta m'écrivit qu'un féticheur de Chova (Kiowa) avait fait son abjuration publique, après avoir remis tous les instruments de son art diabolique. Je veux vous faire connaître cet homme. Quelques jours avant mon départ pour la visite des villages, le prince m'envoya deux « maëstri » pour me demander d'aller entendre la confession d'un fameux féticheur, qui tombé malade, spontanément l'avait demandé. Je m'empresai d'aller le trouver. Avant de l'admettre à la confession, j'exigeai qu'il me remît tous les objets diaboliques de son art et me fît connaître les autres féticheurs et tous ses élèves. Il me répondit qu'il était vrai que comme féticheur il avait eu beaucoup d'objets superstitieux et diaboliques, mais qu'à présent, il ne les avait plus, parce que depuis de longues années il les avait remis au Père Jérôme de Sorrento ⁽¹⁾ qui les avait brûlés publiquement. Mais, lui dis-je, si vous n'êtes pas féticheur pourquoi vous êtes-vous

(1) P. Jérôme de Sorrento (Merolla) arriva à Loanda le 6 mai 1683. Fut missionnaire à Soyo jusqu'à l'année 1688. Revint en Afrique en 1693. Mourut à Loanda le 22-10-1697. Auteur de « *Relazione del Viaggio nel Regno di Congo* ».

réfugié au royaume d'Angoy ? » Il répondit : « Quelques-uns avaient dit au prince que j'étais retourné à la pratique de mon art ancien. Pris de peur, je me suis enfui en pays païen ». Je répliquai que tout cela n'était qu'invention de sa part et que sous le couvert de la confession, il voulait gagner de nouveau les bonnes grâces du prince. Il n'avait donc qu'une seule chose à faire : remettre les objets superstitieux, autrement [109] je m'en irais. Je le menaçai en même temps que s'il mourait ainsi mal disposé, je ferais brûler son corps sur la place publique et jeter les cendres au vent. Je disais cela uniquement pour lui faire peur et lui faire comprendre que s'il ne se confessait pas et me laissait partir, il resterait entre les mains du démon qui avait pris possession de son âme. Me voyant si résolu à ne pas entendre sa confession si de son côté il ne me remettait pas les objets diaboliques, il me dit : « Je ne puis nier que j'ai été un fameux féticheur, mais je n'ai en fait d'objets que trois petites cornes ». — Et d'autres encore, lui dis-je, énumérant beaucoup d'objets de diverses sortes, dont ces gens diaboliques ont coutume de se servir dans leurs cérémonies infernales. Alors il appela son fils, qui se trouvait présent et lui dit : « Allez à ma maison et apportez ici les objets dont je me sers ». — « Ordonnez-lui aussi, ajoutai-je, d'apporter les idoles (fétiches) ; sans cela rien ne sera fait ». Je feignis l'assurance, mais en réalité, je n'étais pas certain s'il en avait. Lui déclarait n'en pas posséder à présent et avoir remis autrefois une idole au Père Jérôme qui l'avait brûlée. — « Viennent les idoles, répondis-je, si vous voulez vous confesser ». Je remarquai qu'il portait au cou un chapelet et un crucifix. Pour l'impressionner davantage, je les enlevai. Un ennemi de Dieu, dis-je, un excommunié, ne doit pas porter ces objets de piété. Ses œuvres mauvaises l'en rendent indigne. Je lui répétai encore qu'il devait

tout remettre pour que sa confession soit entière. En attendant je garderais les objets de dévotion. Là-dessus je le quittai. Quelques jours après je demandai [110] à l'interprète quelle avait été la suite. Il me répondit que le fils du féticheur était revenu. Il n'avait rien rapporté, ayant eu peur de toucher à ces objets diaboliques. Il avait annoncé la mort du frère de son père. Le féticheur se mit en grande colère contre son fils disant qu'il ne devait pas avoir peur de choses de ce genre. Si elles avaient quelque vertu, dit-il, elles auraient empêché la mort de mon frère. Après cela le féticheur était parti lui-même pour les prendre. Entendant cela, je conçus bon espoir. A mon départ pour la tournée apostolique, je recommandai cette affaire au Père Philippe. Je lui conseillai, dans le cas où le féticheur rapportait les objets fétichistes, de lui imposer une abjuration publique et de l'admettre à la confession. Il revint en effet avec trois idoles de bois qu'il remit au Père, avec une boîte contenant de la poudre blanche, des plumes de perroquet, des coquilles de mer et d'autres saletés. La poudre blanche, il la mettait sur la langue de ses clients.

Le Père Philippe le maria ensuite, car cet homme était veuf. Le Seigneur lui accorde la persévérance en ses bons propos jusqu'à la mort.

Pendant mon séjour à Quime, il arriva une chose bizarre. J'entendais le matin la confession d'une femme qui devait se marier. Je crus remarquer qu'elle ne se sentait pas bien et je l'interrogeai. Elle répondit qu'elle ressentait les douleurs de l'enfantement. Je cherchai à la marier le plus vite possible et lui ordonnai d'aller chez elle. Je dis ensuite la messe et célébrai le mariage de plusieurs couples. A la fin de la messe, je vis de nouveau cette femme. Je lui demandai pourquoi elle n'était pas allée chez elle comme je l'avais ordonné. Elle répondit qu'elle se sentait mieux. Je compris qu'elle préférait endurer ses souffrances

[111] plutôt que de se voir privée d'une satisfaction humaine. Les nouveaux mariés ont la coutume de se livrer à quelques manifestations de joie. Elle, je pense, voulait à tout prix se trouver présente. Ce fait est aussi une indication du peu de prix qu'on attache à l'honneur et à la réputation en ces parages. Après avoir vécu des années dans le concubinage, ils célèbrent le jour de mariage comme une grande fête, ils cherchent à être pimpants selon leurs possibilités, mais ne réussissent qu'à se travestir de façon à être plus difformes que les masqués de nos carnivals.

Je séjournai peu de temps à Quime. Je n'y assistai qu'à 14 mariages. Je pris congé du mani, qui est aussi électeur de la principauté, et je m'acheminai vers Mabomba. En ce trajet, je n'eus pas peu à souffrir du manque de porteurs. On n'en trouvait pas. Ceux, en trop petit nombre, que j'eus finalement, abandonnèrent plusieurs fois leurs charges en route. Il me fallut exercer une patience angélique. J'arrivai à Mabomba vers la troisième heure. Après y avoir célébré quelques mariages et administré quelques baptêmes, je partis pour Zende. La chapelle y était sans toit. Le lendemain je déclarai que si on n'arrangeait pas la chapelle, je ne voulais pas y célébrer la sainte Messe et n'entendrais pas non plus les confessions. Cette déclaration les stimula pour l'arranger de suite et la recouvrir selon l'usage du pays.

Pendant que j'étais à Zende, on me fit savoir que le Père Marcellin d'Atri toujours malade voulait partir et s'embarquer pour le Brésil. De là, il retournerait dans sa province (monastique). Il me demandait de revenir au poste de mission. Je m'y rendis de suite et je pourvus ce Père de quelques choses nécessaires pour la traversée ⁽¹⁾. Je lui fis mes adieux

(1) Le Père Marcellin d'Atri emmène en Europe deux noirs appelés l'un Cirino et l'autre Saturnino. Étant à Rome en novembre 1706, il écrit qu'ils l'ont toujours

et j'allai continuer ma tournée apostolique. Avant mon départ, le Père Philippe qui n'était pas bien portant, me demanda de revenir pour la fête de Pentecôte. [112] Ayant terminé mon travail à Zende, je retournai donc au couvent avec l'idée de reprendre mes courses après la Pentecôte de façon à faire tout le tour que je m'étais fixé. Mais je changeai d'avis et retardai mon départ jusqu'après la Fête-Dieu. En ce temps de mon séjour au poste de mission, la nuit du samedi avant la *Ste* Trinité, je fus appelé par un interprète vers minuit. Il m'avertit que le prince se trouvait en danger de mort et désirait se confesser. Je m'en fus de suite chez lui et le trouvai fort mal. Je le confessai. Je me demandais si on ne lui avait pas administré du poison. Je lui donnai un contre-poison ; et le matin, il vint à l'église, se confessa de nouveau et communia. Ce devait donc bien être cela.

Le jour de la Fête-Dieu après avoir célébré les offices à l'église avec toute la solennité que comporte la pauvreté du pays, je partis pour reprendre ma tournée de mission avec l'idée de la faire presque entièrement. J'arrivai à Libome quand il faisait tout à fait noir. J'y trouvai tout en désordre, la chapelle et la maison du Père en ruines. J'eus de la peine à me loger sous un toit. Je n'y célébrai aucun mariage, ne fis que quelques baptêmes et n'entendis que peu de confessions. Je voulais y faire prendre une féticheuse. Mais est-ce le diable qui s'en mêla, j'en fus empêché. Un matin, j'entends des gens faire grand bruit. Je sors de ma hutte pour voir ce qui se passe, et le premier que je vois est le mani. Il s'agenouille et me demande de libérer un de ses sujets, pris injustement par les esclaves de Son Excellence, alors qu'il allait, en quête d'un peu de nourriture, pêcher du

soigné en sa très dangereuse maladie avec une fidèle affection. Il dut les laisser à Lisbonne (*A. P. Scritt. rif.*, vol. III, fol. 224).

poisson. Apprenant cette injustice, je me dirigeai [113] avec le mani vers l'endroit où était retenu le prisonnier. Un esclave de Son Excellence commençait à faire le procès selon leur coutume et exposa les raisons pour lesquelles il l'avait pris. Je l'écoutai quelque temps avec patience, puis j'ordonnai au prisonnier de retourner chez lui. Alors j'étendis la main pour prendre le bâton que portait le mani pour faire peur à ces esclaves. Je ne fus pas trompé. Ce geste suffit pour les mettre tous en fuite, et les gens qui étaient là coururent derrière eux. Le pauvre noir qui avait été fait prisonnier s'en retourna content chez lui. Je regagnai aussi ma hutte. Mais en réfléchissant à ce qui venait de se passer, je me dis que sans doute le diable avait soulevé cet incident pour m'empêcher de faire prendre la féticheuse. Celle-ci se trouvait au village de ces esclaves. S'ils me voyaient arriver chez eux, ils s'enfuiraient de suite à toutes jambes. Parlant de cela avec un « maëstro », j'appris que toute la principauté était sens dessus-dessous parce que la nouvelle s'était répandue que le prince était mort. On avait barré les chemins ne laissant passage à personne. Il ajoutait que beaucoup de « mani » étaient à la « banza » de Sogno et que leur absence et l'excitation des esprits seraient un obstacle au bien à faire. Je le constatai en vérité à Libome, où rien ne s'était fait. Nous examinâmes ce qu'il y aurait lieu de faire. Il fut résolu que j'écrirais à Son Excellence pour le mettre au courant et le prier de remédier à la situation. L'ordre fut donc donné au mani de désigner des porteurs avec lesquels je partirais le lendemain matin de bonne heure.

Le jour suivant je célébrai la messe très tôt et nous [114] nous mîmes en route pour Tubii. Nous avions à droite le bas d'une petite colline et à gauche les marais de quelques petites rivières qui traversent

ces campagnes et vont se jeter dans le Zaïre. Ce grand fleuve plus loin paie lui aussi le tribut de ses eaux à l'Océan. On chemine presque continuellement parmi les herbes devenues comme de la paille, car nous sommes presque au milieu de la saison sèche. Quelquefois il faut passer par des buissons touffus qui s'enchevêtrent. Les porteurs du hamac ont grand-peine à se dégager, et moi-même, je cours le risque d'avoir les yeux blessés par les rameaux qui frappent le visage. Finalement nous arrivâmes à une rivière particulièrement difficile à passer à marée haute. Heureusement les eaux étaient basses. Le pont n'était qu'un arbre rond qui se trouvait à plus d'une coudée en dessous de l'eau. Je passai sur ce pont en hamac. Plus loin, les rives de cette rivière étaient marécageuses et tellement embarrassées par les racines de certains arbres appelés « manhe » que ceux qui ne sont pas tout à fait familiarisés avec ces obstacles, ne pourraient guère sortir de cet espèce de labyrinthe. Quand nous en fûmes sortis, grâce à Dieu, nous vîmes à quelque distance le mani de Tubii venir à notre rencontre, avec des tambours, selon la coutume du pays. Quand il me vit, il descendit de son hamac et vint me demander la bénédiction ; ensuite il fit donner aux porteurs du vin de palme. Il remonta dans son hamac et nous atteignîmes heureusement son village où je trouvai une habitation préparée pour moi. Ce chef m'apporta de suite des poules et d'autres vivres [115] du pays. Le soir je reçus la visite d'une matrone qui est cheffesse de la localité et d'autres villages de la principauté de Sogno. Elle ne reconnaît d'autre autorité au-dessus d'elle que celle du roi de Congo. Ces villages sont toujours gouvernés par des femmes. D'ici j'écrivis à Son Excellence pour lui faire part des désordres dont j'ai fait mention. Je lui demandai d'y porter remède et de donner les ordres opportuns

pour que je puisse dans la tranquillité continuer ma tournée apostolique. Il me répondit que je pouvais continuer sans crainte, que je ne rencontrerais aucun empêchement. Il m'envoyait une personne qui me servirait de capitaine et de guide partout où j'irais. Je ne devais pas, écrivit-il, m'étonner des désordres, parce que la même chose était arrivée dans sa propre « banza ». Il avait mis en prison quelques individus qui se disaient esclaves de certains « fidalghi ». On inculpait ensuite les siens (esclaves). Tout cela, ajoutait-il, n'était que l'effet d'intrigues. De son côté, le Père Philippe me faisait savoir que le mardi avant la Fête-Dieu le prince n'avait pas assisté, contrairement à son habitude, au service pour l'âme de D. Antoine, prince de Soyo, père du secrétaire actuel. Son absence à un service que lui-même avait fait célébrer, fit courir le bruit de sa mort. Il s'ensuivit les désordres dont nous avons parlé.

Mis ainsi au courant, je partis le lendemain matin pour la chefferie de Bemba. A Tubii j'avais célébré sept mariages et fait beaucoup de baptêmes. Le 16 juin, nous nous mîmes en route vers Bemba avec trois « maëstri », deux aides et beaucoup d'autres noirs. Nous longeâmes d'abord une agréable colline et après l'avoir gravie, nous marchâmes continuellement sur une plaine, ayant à notre droite le Zaïre. Nous pûmes [116] voir quelques jolies petites îles du grand fleuve. A l'heure du dîner nous arrivâmes à destination.

J'y trouvai une grande chapelle, fort ancienne, faite de rameaux de palmiers. Le mani était absent. Il avait été destitué de son gouvernement peu de temps auparavant. Il s'y trouvait un chef intérimaire envoyé par le prince, jusqu'à l'arrivée du nouveau mani. Je célébrai sept mariages et fis 90 baptêmes. Le second jour après mon arrivée, je fus assailli par la fièvre et je fus contraint de regagner le poste de

Sogno. Des douleurs de reins vinrent s'y ajouter. Je laissai sortir en mission le Père Philippe, mon compagnon, qui en avait le désir, et je restai pour prendre soin des âmes de la « banza ».

Après le départ du Père Philippe, un matin que j'entendais les confessions, je reçus des lettres envoyées par le prince. J'y lus que le Père Marcellin d'Atri ne s'était pas encore embarqué, qu'il se trouvait toujours à Cabinda, et qu'on lui avait volé toutes les provisions emportées pour le voyage. Il demandait des vivres. J'envoyai des poules et d'autres choses nécessaires. Les noirs que j'envoyai revinrent bientôt avec la nouvelle qu'il était parti. Ce sont des accidents fâcheux qui n'arrivent pas rarement aux pauvres Missionnaires, surtout en pays païen comme celui où se trouvait le Père.

A la fête de S. Jacques Apôtre, malgré mes indispositions, je ne manquai pas de faire les offices à l'église et de baptiser grand nombre d'enfants. A l'occasion de cette fête qui attire beaucoup de monde, les femmes apportent leurs enfants à baptiser. En deux ou trois jours je fis au-delà de 350 baptêmes. Je publiai beaucoup d'excommunications et de censures [117] contre les féticheurs, les concubinaires, contre ceux qui exercent des choses superstitieuses et diaboliques et contre leurs disciples. Je fis confirmer par le prince et ses électeurs beaucoup de dispositions antérieures, en faveur des âmes. On renouvela aussi le serment de ne vouloir que des Capucins italiens. Vers cette date, je fus averti que le Père Jean-Marie de Barletta ⁽¹⁾, arrivé à Quitome ⁽²⁾, avait été abandonné plusieurs fois par les noirs, et s'en retournait à Loanda avec l'intention de s'y embarquer.

(1) Jean-Marie de Barletta (Pouille) était religieux de la province de Toscane. Il arriva en Afrique probablement en 1697. Il fut Missionnaire au Royaume de Congo, à Soyo, à Mbamba. Il mourut le 2 juillet 1710.

(2) Le Père Laurent écrit tantôt Quitome, tantôt Quitombe.

Je lui écrivis de rebrousser chemin et de venir à Sogno. J'envoyai la lettre par une personne de confiance et je jugeai utile d'aller le rejoindre. Je ressentais un grand désir de le revoir et de lui parler, étant de la même province (monastique). C'est pourquoi le lendemain, avant le jour, je me mis dans le hamac en route vers Quitome. Il n'y était plus. Quelques-uns de ses noirs me dirent qu'il était à Masongo. Après le dîner je me dirigeai de ce côté. J'avais à peine fait un peu de chemin que je le rencontrai revenant sur ses pas à Quitombe. On peut s'imaginer la joie que, nous eûmes tous les deux de nous revoir après tant de temps, en cette contrée sauvage. Il y avait presque dix ans que nous ne nous étions plus vus. Ce fut une bien grande joie de nous retrouver de façon inattendue, car nous avions contracté une grande amitié quand nous étions étudiants clercs dans la même province. Nous restâmes quelque temps à converser, puis remontés en hamac, nous partîmes de nouveau pour Quitombe. Nous passâmes une bonne partie de la nuit à parler de notre province, notre mère. Le matin ayant fait quelques baptêmes, nous prîmes le chemin vers le poste de mission. Après quelques jours, le Père Philippe revint aussi de sa tournée apostolique. Je résolus de parcourir une autre partie de la principauté. Jen'en dis rien parce que mes compagnons, en [118] particulier le Père Jean-Marie, en auraient eu du déplaisir. Mais pressé de remplir le devoir de mon ministère, je partis ce jour de S. Bernard (20 août 1703) pour m'engager sur le chemin de Quitome. J'y fis quelques baptêmes et beaucoup de mariages. Ensuite je me dirigeai vers Masongo. Le chemin courut d'abord entre une petite colline à gauche et une vallée marécageuse à droite. Au-delà de la colline, nous entrâmes dans une vaste plaine toute couverte d'herbes sèches et en beaucoup d'endroits de buissons

très touffus, mais non pas tant enchevêtrés qu'ils ne laissent au voyageur le passage libre. Nous avons fait un bon trajet quand nous vîmes la campagne verdoyante à cause de la multitude des palmiers. Au milieu des palmiers se cachait un petit village, peu éloigné de Masongo. Le mani de Masongo vint à notre rencontre et quand nous fûmes l'un près de l'autre, il descendit de son hamac et, à genoux, me demanda la bénédiction. Quand il l'eut reçue, en signe de remerciement, il posa les mains sur le sol (selon leur coutume), les frictionna de poussière, s'en frotta les sourcils et battit des mains. Il manifestait ainsi son contentement de ma venue. Après cela tous se mirent à « sangare », poussant des hurlements de joie et un cortège désordonné me conduisit à Masongo.

Durant le jour eurent lieu quelques mariages. Parmi ceux qui se présentèrent pour se marier, il y en avait un qui vivait avec sa belle-sœur. Au début, il nia, mais à la fin il avoua. L'interprète vint me signaler ce désordre. On le fit prendre, attacher avec un lien et remettre au mani pour qu'il lui donne un châtiement en temps opportun.

L'ignorance chez les gens de cette région était inconcevable. Beaucoup ne savaient pas faire le signe de la Croix. Il y en avait même à qui la croyance à l'immortalité de l'âme était étrangère et qui s'imaginaient que l'âme mourait avec le corps. Erreur de sans-Dieu. Le lecteur peut se figurer quelle peine durent se donner les interprètes pour catéchiser ces gens. J'eus bien de la peine aussi pour les confessions. C'étaient des gens qui vivaient presque tous en état de concubinage. Ils n'avaient jamais pu se confesser comme il faut. Quand avant la confession on leur reprochait d'être concubinaires, la plupart niaient. On se rendit compte que cette attitude provenait de la peur qu'ils avaient de moi. C'est pourquoi je me

vis obligé, après la messe de leur faire comprendre que je n'avais pas quitté l'Italie, traversé tant de mers, essuyé tant de tempêtes, enduré tant de souffrances pour venir ici les frapper jusqu'au sang et les faire mourir ; mais que j'étais venu, poussé par le zèle pour le salut de leurs âmes, afin de les délivrer de la puissance du démon qui, par leurs péchés, les tenait enchaînés. Ils devaient donc se confesser sans aucune crainte, assurés de ne trouver en moi que douceur et charité. Je promis alors d'accorder le pardon à tous les féticheurs et de ne les traiter qu'avec la plus grande miséricorde, pourvu qu'ils abjurent leurs erreurs passées. Je me fatiguai beaucoup dans ce village durant plusieurs jours. Je me rendis ensuite à Cainza. J'avais à peine commencé à cultiver cette vigne du Seigneur, c.-à.-d. depuis trois jours, que je fus assailli de fièvres violentes. Le mal s'aggrava et je pris la résolution de retourner au poste de mission. De grand matin, je me fis faire une saignée. Je montai en hamac et pris le chemin de Quitome. Je restai dans ce village le restant de la journée et je me remis en route le lendemain matin. Ce voyage me fut très pénible non seulement à cause de la gravité du mal (j'en étais à mon quatrième jour de fièvre), mais encore parce que des porteurs s'étaient enfuis. Cela me retint sur le chemin plus qu'il n'était nécessaire. Je fis de nombreux baptêmes le mieux que je pus, n'ayant pas le cœur de laisser des âmes innocentes aux mains [120] de l'ennemi infernal. J'étais aussi mû par la compassion pour ces pauvres femmes noires qui avec leurs bébés, couraient après moi et demandaient de les baptiser. Le soir du 8 septembre, dédié à la glorieuse naissance de la très sainte Vierge Marie, nous arrivâmes au couvent. Je fus accueilli avec beaucoup de charité par les Pères, mes compagnons. J'arrivais fort malade.

J'ai demandé au Père Jean-Marie de Barletta, qui m'assista tout le temps très affectueusement, d'écrire une relation de ma maladie. Moi-même, je ne me souviens pas de ce qui s'est passé. Durant tout un temps, j'ai perdu le sentiment.

*Relation de la maladie du Père Laurent de Lucques,
écrite par le Père Jean-Marie de Barletta.*

Le jour de la Nativité de la glorieuse Mère de Dieu, le 8 septembre, nous étions à dîner, le Père Philippe d'Altetta et moi. Soudain on entend les esclaves domestiques crier : le Père Laurent ! Nous fûmes tous les deux étonnés. Nous allâmes à la porte et nous vîmes le Père tout défait, avec une pâleur mortelle sur le visage, et les yeux enflammés. En vérité, dès ce moment j'eus l'impression qu'il était atteint d'un mal pernicieux, d'une maladie mortelle. Le Père Philippe eut le même sentiment. Il exhalait une odeur très forte, signe de maladie pernicieuse. En ce premier jour, on lui tira du sang, on lui administra beaucoup de remèdes, ceux qu'on administre aux pauvres Missionnaires, envoyés par Dieu en ces tristes déserts. Le 9 septembre, l'état du Père empira. Il le sentait lui-même et m'exprima, avec grand amour pour Dieu et un esprit angélique, ses sentiments. Il voulait bien se préparer à la mort par la réception des sacrements et de tous les secours de la Religion. Il demanda [121] d'abord de recevoir le sacrement salutaire de la confession. Je lui dis de se préparer à ce grand sacrement avec toute la ferveur que pouvait lui inspirer sa piété. Mais le quatrième jour de sa maladie, le Père fut de temps en temps envahi par un profond sommeil et par une espèce de léthargie, indice, semblait-il, de mort prochaine. Le Père Philippe m'aver-

tit qu'il était opportun de le confesser. Le malade le fit avec beaucoup de consolation spirituelle. Le cinquième jour, le pauvre Père tomba encore en léthargie et on se demandait s'il pourrait recevoir le S. Viatique d'autant plus que survint un vomissement terrible. Le pauvre Père Philippe pleurait, craignant qu'il ne quitte cette misérable vie sans l'aliment de la divine Eucharistie. Mais Dieu ne permet pas que ses fidèles serviteurs meurent en ces horribles déserts sans ce remède spirituel. Le 13, il put recevoir le pain des Anges. Il en éprouva une grande joie, que nous partageâmes, nous ses confrères. Il passa cette journée dans la léthargie. Nous le nourrissions avec du bouillon de poule, seul aliment qu'il pouvait prendre. Le 14, après avoir célébré la messe, je dis au comte qui y avait assisté : « Mon fils, allons voir le pauvre Père Laurent qui va bien mal ». Le Père Philippe se trouvait à côté du malade qui dormait d'un sommeil léthargique. Le Père Philippe me dit de le réveiller et de lui donner quelque nourriture. « Il se confie plus facilement à vos soins, ajouta-t-il, parce que vous êtes de la même province ». Je l'appelai donc et lui dis : « Père Laurent, est-il possible de passer tout le temps précieux en dormant ! Allons, mon très cher frère, soulevez-vous un peu et parlez avec vos chers con-[122] frères. Le prince, votre ami est ici, dites-lui quelque chose pour vous arracher à ce grand sommeil. Il faut aussi, Père Laurent, que vous preniez quelque chose pour soutenir vos forces ». Le malade me répondit qu'il était prêt à tout et voulait obéir. Je lui mis la nourriture en bouche, car il était incapable de la prendre lui-même. Après trois ou quatre bouchées, ses yeux se retournèrent et il prit l'aspect d'un mort. Il s'abandonna dans mes bras, comme en agonie, une larme tomba de l'œil droit. Il ne dit plus une parole. Je demandai les Saintes-Huiles au Père Philippe

qui croyant son cher confrère près de mourir, était comme tout perdu. Le prince me donna l'étole, le Père Philippe les Saintes-Huiles et j'administrai l'Extrême-Onction avec formule unique, croyant qu'il expirerait d'un moment à l'autre. Le comte et le Père Philippe récitaient les sept psaumes. J'étais heureux de l'avoir administré. Je lui donnai aussi l'absolution à l'article de la mort qu'il avait demandée auparavant. Il continuait à respirer. Je fis la recommandation de l'âme et lui inculquai surtout de se confier en la Miséricorde divine que nous ont méritée les plaies du Fils de Dieu fait homme pour notre amour, de fixer aussi son esprit sur la victoire et la couronne éternelle. Le moribond resta dans le même état l'espace de trois quarts d'heure. Je continuai à le réconforter par de douces paroles et des réflexions spirituelles sans qu'il donnât le moindre signe. Soudain, il ouvre les yeux, se redresse un peu et dit avec un accent d'étonnement : « Où est le fils du comte Don João ? Je veux lui donner ma [123] bénédiction ». Nous fûmes surpris et contents. Le comte fit appeler son fils et le Père donna la bénédiction au comte et à son fils et à ceux qui étaient présents. Après cela il se mit à converser et prit un peu de nourriture. Le Père Philippe lui donna aussi quelques médicaments qui étaient là. Il prit un peu de la farine dite miraculeuse de Ste Marie-Madeleine de Pazzi et se frotta avec de l'huile du B. Félix. On chercha de toute façon à le soulager. Il passa le vendredi et le samedi de manière telle quelle, et retombait toujours dans la léthargie, ce qui diminuait l'espoir de le garder en vie. Le samedi soir, le Père Philippe me fit appeler. Je me trouvais devant l'église pour une affaire arrivée quelques heures plus tôt entre nos esclaves et ceux du comte. Je me rendis de suite chez le Père Laurent, et le Père Philippe me

dit : « Regardez, Père Jean Marie, dans quel état se trouve notre cher confrère ». Vraiment, il ne parlait plus, n'entendait plus. Il semblait être agonisant. Il faisait des mouvements convulsifs de la tête, des mains et des pieds. L'état digne de pitié du Père Laurent nous pénétrait de douleur. Nous restâmes là quelque temps, puis nous décidâmes d'aller prendre un peu de repos et de laisser le malade à la garde de quelques noirs de confiance. Vers minuit l'un d'eux vint me dire que le Père Laurent se mourait. Je courus de suite auprès de lui et le trouvai près d'expirer avec les signes d'une mort prochaine. Je fis appeler [124] le Père Philippe et lui dis : « Voyez, mon Père, en quel état il se trouve. Je crois pour ma part qu'il atteindra à peine l'aube du jour. Enlevez de sa cellule ce qui en des occasions pareilles pourrait être dérobé par les noirs et portez-les dans la vôtre. J'irai dire la S. Messe pour pouvoir ensuite assister le moribond. Veuillez avoir la bonté de vous occuper du peuple, car c'est dimanche et fête des stigmates de S. François (17 septembre) ». On fit ainsi. Le malade restait agonisant, présentant tous les signes de mort prochaine. Le pouls était intermittent et faible. Son état empirait toujours. Si je ne pouvais lui donner aucun secours corporel, je l'assistais sans cesse spirituellement. Il n'y eut aucun changement durant la nuit ni durant toute la journée de dimanche. Le lundi, le Père Philippe me conseilla de l'alimenter un peu. Puisqu'il se maintient en vie, il sera facile de le sauver si on le fortifie. A dire vrai, à cause des pulsations qui se retiraient du cœur (?), je ne partageais pas cet avis et l'expérience que m'avaient donnée mes fonctions à l'hôpital de Santa Maria Nuova à Florence, me convainquait qu'il ne lui restait que peu de moments à vivre et non des heures. Toutefois Dieu qui peut tout, fait des miracles, s'il le veut. Je préparai

quelques jaunes d'œufs bien battus dans du bouillon de poule que je fis boire au malade à maintes reprises. Grâce à cet aliment, le lundi vers le soir, voilà qu'il revient à lui, qu'il parle, qu'il se met à converser comme auparavant, ne gardant presque pas de signe de son état antérieur, qui était celui de moribond. Le mardi, lui-même se fit préparer son dîner par un noir et dans la suite il continua à s'alimenter. Le Père étant maintenant en bonne santé, il se souviendra mieux que moi de ce qui se rapporte à la suite de sa maladie.

Jusqu'ici la relation du P. Jean-Marie de Barletta.

[125] Quand j'eus repris connaissance, mon état s'améliora peu à peu. Je me trouvais très faible et cette faiblesse se prolongea jusqu'après la fête de S. François (4 octobre). D'autres fièvres m'assaillirent encore qui durèrent de longs jours. J'arrivai à Noël tantôt avec la fièvre, tantôt sans fièvre. L'Enfant Jésus me fit la grâce de pouvoir dire la Messe la nuit de Noël. C'était la première que je célébrais depuis le début de septembre. Je continuai à la dire les jours suivants, quoiqu'avec un peu de difficulté. Le deux janvier je ressentis de nouveau de fortes fièvres. Mais ce qui arriva ensuite n'appartenant pas à la lettre annuelle de 1703, j'en laisse le récit pour plus tard.

Le P. Bernard de Florence part ou est déjà parti de Loanda après avoir fini son terme. J'envoie joints à la présente quelques décrets de la S. Congrégation qui concernent les Missionnaires, les privilèges que nous avons en ces pays et la formule du serment, que font les « maëstri » quand ils sont admis aux fonctions d'interprètes de l'église.

Sogno, 31 janvier 1704.

Les Pères morts en ces missions en 1703 sont les suivants :

Père Félix d'Ascoli, prédicateur de la province des Marches, mort à Sogno († 16-2-1703).

Père Honoré de Ferrare, prédicateur de la province de Bologne, mort à Loanda ⁽¹⁾.

Père Bonaventure de Savignano, préd. de la prov. de Bologne, mort à Caenda ⁽²⁾.

En cette année 1703, aucun Missionnaire n'est arrivé.

Est parti pour sa province de Toscane, le Père Bernard de Florence ⁽³⁾.

[p. 157]

Soyo, 10 janvier 1705.

Huitième relation.

(10 janvier 1705, Soyo).

Cette relation vous fera part de toutes les superstitions pratiquées en ces missions de Sogno. Ne soyez pas horrifié en les lisant quoique, étant choses diaboliques, elles ne puissent causer autre chose que de l'horreur. Je prie le Seigneur qu'Il éclaire les habitants aveugles de cette Éthiopie, afin qu'un jour ils connaissent leur vrai Créateur ; et que s'ils sont noirs de peau, ils ne soient pas noirs de cœur pour leur

⁽¹⁾ Honoré (Honorat) de Ferrare arrivé en 1697, mourut après six ans (d'hydropisie).

⁽²⁾ Bonaventure de Savignano, désigné le 28-8-1699, arrivé en 1702, meurt après un an de séjour. (Sivigliano).

⁽³⁾ Bernard de Florence, désigné 1695, part de Lisbonne pour l'Angola fin janvier 1696.

perte éternelle. En réalité, il faut le dire, on craint que peu, en dehors des enfants, n'obtiennent le salut, parce qu'ils ne veulent pas laisser leurs pratiques païennes et diaboliques. En dehors du baptême et de l'assistance à la messe, nous ne constatons en ces pays que peu d'indices de vie chrétienne et je crains [p. 158] que la présence des Missionnaires ne soit cause d'un jugement plus rigoureux pour beaucoup parce qu'ils n'en profitent pas. Que le Seigneur éclaire tous les Missionnaires, afin qu'ils trouvent par sa sainte grâce, le moyen de les libérer de tant de ténèbres, qui les enveloppent. Vous pourrez le constater par ce qui suit. Veuillez cependant remarquer que dans le paragraphe sur les superstitions des comtes, nous n'entendons pas parler du comte ni de la comtesse actuels, car pour autant que j'ai pu le contrôler, tous les deux sont fort opposés à ces pratiques. Ils ne leur accordent aucune créance et ne s'y adonnent point. Cela vient du fait que le comte a été « *maestro* » (maître) de l'église et qu'il sait fort bien que ces choses sont diaboliques. Je fais donc cette déclaration pour ne pas charger ma conscience.

Nous commencerons par les superstitions des comtes. Ce sont les suivantes :

Premièrement⁽¹⁾, je ferai connaître une pratique qui a lieu chaque année en décembre. C'est en ce mois qu'en ces pays on s'apprête à semer les fèves, le millet, et autres sortes de plantes que nous n'avons pas chez nous. En décembre donc, la coutume veut que le comte, la comtesse et les autres principaux notables préparent chaque jour un mets. Le mardi avant la semaine de Noël, ils mettent cette préparation dans

(1) Dans *Sulle terre et sui mari* du P. ÉVARISTE GATTI (Parme, 1931) qui reproduit *Viaggio al Congo...* du Père JOSEPH DE MODÈNE, on trouve beaucoup de passages presque identiques au texte du P. LAURENT DE LUCQUES. Cf. MONARI, ch. XX, pp. 142 et sq.

un récipient, spécialement conservé pour cela, ne servant qu'à cela. Ce récipient est tenu en très grande estime, plus que des trésors ou des reliques. Le mets susdit est un composé de champignons et d'autres ingrédients dont même les porcs ne voudraient pas manger. Cette composition étant prête, le comte va s'asseoir sur un siège de cuir placé sur un tapis. Tous les assistants s'asseoient également en cercle sur la terre nue. Quand ils ont pris place, la cérémonie [159] commence. La comtesse s'avance accompagnée de deux matrones des plus âgées et de deux des principaux notables. Ils voient leur récipient dans celui du comte. Ensuite ils invoquent le démon. Ils disent qu'ils ont confiance en lui et qu'ils lui offrent ces choses en sacrifice pour qu'il leur accorde la pluie et une récolte abondante etc... Après cela il vont tous, l'un après l'autre, recevoir des mains du comte une portion de ce mets. Après avoir mangé de cette manne du démon, ils se mettent à crier et à sauter devant le comte. Cette cérémonie diabolique étant finie, ils s'en retournent contents dans leurs cases.

Le mardi suivant a lieu une autre cérémonie. Ce jour de la semaine est le jour du comte, car il ne fait jamais quelque fonction publique que le mardi. D'autres ont de même leur jour déterminé pour leurs pratiques diaboliques. Le lundi soir, pour annoncer que le lendemain aura lieu la cérémonie accoutumée, résonnent les tambours et d'autres instruments. Le mardi matin, nouveau signal des instruments pour rassembler le peuple. Quand tous se trouvent réunis, le comte se met dans le hamac que portent quelques-uns des principaux. D'autres notables précèdent portant, qui le parasol, qui le siège, qui le tapis etc. Ils se rendent à un champ où se feront d'autres invocations et cérémonies. On croirait que le diable et tout l'enfer se sont mis en mouvement tant à cause de la

grossièreté et de la couleur obscure de cette foule qu'à cause de la confusion des voix, des instruments, des mouvements exécutés. Arrivé là, le comte va s'asseoir et reçoit les hommages habituels de ses sujets. Ils s'agenouillent devant lui, et battent ensemble des mains etc... Tous ont leurs couteaux, qui paraissent semblables à celui de saint Pierre quand il coupa [160] l'oreille de Malchus, car ils ont été fabriqués grossièrement. Le comte a également son couteau. A un moment donné, il se lève de son siège et quand il se met en mouvement, lui et tout le peuple, il semble encore que tout l'enfer s'avance à cause du grand nombre des gens qui vocifèrent. Le comte se dirige vers un arbre. Là il dit quelques paroles accompagnées de diverses cérémonies. Il frappe l'arbre de son couteau, qu'il jette ensuite dans le champ. Il s'estime fortuné celui qui peut le prendre et peut ensuite l'offrir au prince. Cela lui vaudra de boire une fois de plus que les autres, ce qu'il considère comme une très grande faveur. Cela fait, tous viennent faire la même chose. Chacun frappe cet arbre de son couteau. Puis, poussant des cris, tous accompagnent le prince jusqu'à sa demeure.

Un autre mardi, tous retournent ensemble pour labourer ce champ qu'ils appellent en leur langue Uri⁽¹⁾. Ils disent et tiennent pour certain qu'en ce

(¹) MONARI, p. 143. On trouve la même chose dans *Vat. lat.* 7210 : *Memorie intorno alle missione d'Affrica, d'Asia, e d'America estratte dall' Archivio di Propaganda Fide, d'ordine della santa Memoria di Clemente XI, da Niccolo Forteguerra...* On y lit « Le P. André de Pavie capucin, dans la relation qu'il a [faite de l'état de cette mission (*il fut Missionnaire à Soyo*) écrit parmi d'autres choses que c'est la coutume parmi ce peuple, que chaque fois qu'approche le temps des semailles, et qu'il ne pleut pas, le prince avec ses sujets les plus en vue, se rend au mois de novembre, un mardi, dans un champ appelé par eux Uri, mot qui signifie démon. Là ils passent la journée à des fêtes, à des bals et à beaucoup d'autres folies, répétant souvent Uri. A la fin, ils partent convaincus qu'ils ont de la sorte obligé le démon à envoyer la pluie ». Cf. CAVAZZI, I. I, nos 235, 236. — Cavazzi et généralement les anciens auteurs disent que les Congolais adorent le démon. L'auteur de *Historia do Reino de Congo* (FELNER, Angola,

champ il y a un démon sous forme de serpent qu'ils appellent Uri et c'est pour cette raison qu'ils donnent au champ le même nom. Au milieu de ce champ, ils laissent un bosquet où puisse demeurer le serpent que faussement ils supposent y rester. Ils ne cultivent jamais cet endroit. Quand ils ont cultivé le champ, tous vont se mettre autour du bosquet. Ils parlent au serpent et disent : Uri, Uri, nous vous avons offert des sacrifices, nous vous avons honoré par nos cérémonies ; ayez donc soin de nous accorder beaucoup de pluie et l'abondance en toutes choses. Cette prière, pleine de foi diabolique, faite, ils poussent des cris en accompagnant le comte chez lui. Là ils boivent tous joyeusement leur malaffo et retournent ensuite à leur case. Avant l'accomplissement de ces superstitions, ils ne pouvaient cultiver ; maintenant tous vont ou envoient les leurs aux champs ou aux défrichements.

[164] Quand le comte veut conférer quelque dignité ou fonction à une personne ⁽¹⁾, les tambours et d'autres instruments l'annoncent la veille au soir. Ce signal se donne toujours pour les cérémonies publiques. Le lendemain matin, ils se réunissent au palais de paille ou de planches et, à l'heure habituelle, on fait entrer celui qui doit être élu. Il se rend auprès du prince et commence par faire trois génuflexions et battements des mains. A ce moment le comte lui dit : vous serez mani de tel village, c.-à-d. gouverneur de telle cité (banza) ou territoire. Ces gouverneurs ont autorité sur beaucoup de villages ; ces manis principaux ont le droit de constituer d'autres manis dans les villages qui relèvent d'eux et ils gagnent

p. 376) écrit : « Ils connaissent le diable, mais ne l'adorent pas. Ils le vénèrent comme l'auteur de tout le mal, pour qu'il ne leur en fasse pas. Ils l'appellent Cariamemba ». Voir aussi IHLE, p. 233. — Le fétichisme se rattache aussi au culte des ancêtres. Ceux-ci se localisaient dans des statuettes etc.

(1) CAVAZZI, I. 2, nos 80, 81, 82.

beaucoup selon l'étendue de leur territoire car ceux qu'ils constituent chefs sont obligés de leur donner autant de poules, de porcs ou d'autres produits du pays selon leurs moyens. Après l'élection d'un mani, on applaudit et on remercie le prince, par des cris et en jouant des instruments. Durant ce temps ce mani, à genoux devant le prince, frappe plusieurs fois des mains, se jette à terre, se barbouille de terre et de poussière et les assistants lui jettent aussi de la terre sur le dos. Ainsi bien barbouillé il va de nouveau s'agenouiller, battant des mains à plusieurs reprises. Ensuite il retourne chez lui, entouré de ses gens qui manifestent bruyamment leur allégresse. Il est certain qu'à le voir on dirait un porc qui vient de se vautrer dans la boue. Il se conserve malpropre tant qu'il peut, pour faire voir qu'il a été favorisé par son prince. Revenu dans sa case, il donne à boire à tous ceux qui l'ont accompagné. Après la publication de son élection, il reste une autre cérémonie, celle de l'imposition du bonnet. Il le recevra un peu plus tard selon l'agrément du prince. Il lui faut pendant ce temps se procurer le présent à faire au prince ; sans cela il ne peut prendre possession du gouvernement. Ce présent [162] consiste en porcs, moutons et autres choses du pays. Tout étant prêt, il se rend avec le présent auprès du prince qu'on avertit de sa présence. Le comte donne l'ordre de jouer des instruments et d'annoncer la cérémonie. Les courtisans étant réunis, on fait entrer l'élu qui présente les hommages selon la coutume. Puis le comte lui met le bonnet sur la tête. Ce bonnet est de toile, travaillé par eux comme de la soie. Il est fort bien fait. Le nouveau chef l'ayant reçu, va au dehors faisant des démonstrations d'allégresse. Sorti de chez le comte, il va avec un arc et des flèches chez la comtesse et se met à danser en sa présence. Après quelque temps, il rompt l'arc

(le tout avec cérémonie superstitieuse) et finit par des battements de mains et d'autres cérémonies. Il va de nouveau chez le comte, se met sous le tapis et recommence à se couvrir de terre. Ainsi mal-propre il rentre dans sa case. C'est ce qu'il y a à dire de l'élection ⁽¹⁾, mais nous aurons à parler dans la suite de la réception dans son territoire et de la prise de possession du pouvoir.

Pour ce qui est de l'élection du comte, il faut savoir que tous les principaux sont présents quand il s'agit d'élire un comte nouveau, mais quatre électeurs l'élisent. Avant d'en venir à cette élection, chacun par des cérémonies diaboliques, se recommande au démon pour obtenir son assistance en cette élection, non seulement pour qu'on élise un bon comte, mais aussi pour que se réalise l'espérance que chacun d'eux conçoit que le vote lui sera favorable. Quand l'élection a été faite par les quatre électeurs, qui sont mani Quime, mani Enguella ⁽²⁾, mani Pangala et mani Quibombo, on commence à proclamer le nom de l'élu avec accompagnement de grands cris. On le fait ensuite asseoir sur un siège et chacun va lui présenter ses hommages. Cela fini, il se retire dans sa case, et lui-même commence une série de cérémonies.

[163] La nuit qui suit son élection, il fait quérir un filet de pêche et une hache. Ces instruments sont toujours conservés soigneusement. Le pêcheur qui a la garde du filet, et le charpentier qui a la garde de la hache, sont des principaux du comté. Au reste, tous les autres artisans sont toujours des personnes considérées contrairement à ce qu'on rencontre en nos pays. Quand le filet et la hache sont arrivés, ils vont dans une maison en construction, où ensemble

⁽¹⁾ Cf. MONARI, pp. 144, 145. — IHLE, pp. 144, 145, 150, 152.

⁽²⁾ Cf. MONARI, p. 145 où on lit manni Quela.

ils font sauter ce filet avec la hache à l'intérieur de la maison. Après ils sautent et dansent eux-mêmes jusqu'à ce que fatigués ils accompagnent le comte au palais ordinaire, certains et pleins d'espoir que cette cérémonie doit les faire vivre de longues années et leur procurer bonne fortune en tout. Le pêcheur prend son filet convaincu que la pêche sera abondante et le charpentier sa hache, avec la même conviction qu'il fera beaucoup de gain et qu'il jouira des forces nécessaires pour le travail. Il est cependant certain qu'il ne travaille pas avec la hache, car les instruments ordinaires de ces artisans sont une scie, une vrille (tarière), une houette. Avec ces seuls instruments ils font leurs travaux et c'est vraiment une chose étonnante ⁽¹⁾.

Après cette cérémonie, le matin de bonne heure, ils en commencent une autre. Le comte et la comtesse vont dans une cour, où se trouvent des tambours et d'autres instruments qu'on fait résonner aux jours de fête. Y étant arrivé, le comte va s'appuyer sur le tambour le plus gros et la comtesse sur le plus petit. Ils restent là un temps comme s'ils faisaient oraison. Ensuite ils se mettent à danser tout autour, tandis que les assistants chantent et crient joyeusement. [164] Puis ils accompagnent les princes à leur maison. Il n'y a pas lieu de décrire ce qui s'y passe. Après toutes ces cérémonies, ils sont convaincus qu'ils auront beaucoup d'enfants et seront vainqueurs dans les batailles. Ils se croient ainsi cuirassés par de bonnes cérémonies diaboliques ⁽²⁾.

Quelques jours après son élection, le comte invite les Pères Missionnaires à une pêche qui se fera près de l'embouchure du fleuve Zaïre, à un endroit qu'on

⁽¹⁾ Cf. MONARI, pp. 145, 146.

⁽²⁾ MONARI, p. 146.

appelle le « Padrone » ⁽¹⁾. En cet endroit, les navires entrent dans le fleuve. Ils ne peuvent entrer ailleurs, à cause de la véhémence du courant là où le fleuve décharge ses eaux dans la mer. Les marins qui veulent remonter le courant doivent procéder avec prudence et attendent que souffle un vent favorable, sans quoi ils ne pourraient y réussir et courraient le risque d'être jetés par la force des eaux contre la rive, ou d'être emportés en un endroit du fleuve d'où ils ne pourraient que difficilement sortir. Il faut noter que ce fleuve près de son embouchure a une largeur de vingt-sept milles. On y trouve une grande quantité de poissons de différentes espèces, quelques-uns de grandeur considérable. J'en ai vu moi-même plusieurs fois, notamment un que les Portugais appellent « pesce mulher », c.-à-d. poisson femme. Il a fort bon goût ; on dirait de la viande de veau. Il est si gros qu'on fait fondre la graisse comme celle du porc. Ses côtes sont bonnes pour arrêter le saignement du nez, ainsi que celui de la veine ; pas toutes les côtes, seulement l'une ou l'autre.

Ce poisson est plus gros qu'un homme et est de la même taille. Il n'a pas de pieds, mais a des bras. Ses yeux sont si petits qu'on peut à peine les découvrir. Il n'a point d'oreilles, sinon deux ouvertures si petites qu'on ne pourrait y introduire qu'une grosse aiguille. [165] Il a des dents comme nous et sa bouche est semblable à celle de l'homme. Quand on cherche à le prendre, il se défend fort bien avec ses bras. Aussi les pêcheurs prennent-ils des précautions, car les coups de ses mains laissent longtemps des traces. Ce poisson vit ordinairement au fond du fleuve, où il cherche sa nourriture dans la fange. C'est pourquoi, quand on veut le prendre, on explore le fond de l'eau.

(1) Capo del Padrone, punto del Padrão.

Dès qu'on le découvre, on lui lance un bâton muni d'un fer comme une flèche et dont l'autre bout est attaché à une corde fort longue. S'il est blessé, on lâche cette corde tant qu'il se démène ; mais bientôt la grande perte de sang l'immobilise. Alors on le tire à terre et on le porte au prince avec des chants et des cris d'allégresse. Le prince en fait toujours présent aux Missionnaires. Ce poisson est toujours réservé au comte, parce qu'il est savoureux, rare et difficile à capturer ⁽¹⁾.

[165] En cet endroit du « Padrone » le nouveau comte va prendre possession du pouvoir. C'est là aussi que se trouve la première église qui fut édifiée quand les premiers chrétiens entrèrent dans le pays pour y introduire la sainte foi en l'année 1491. Quand la messe y a été dite, sous prétexte de récréer les Pères Missionnaires, tous ensemble vont à la pêche. Dès le commencement, ils manifestent leur mauvaise superstition, car le premier poisson qu'ils prennent est envoyé immédiatement (à l'insu des Pères) à la comtesse, à qui il revient de le préparer de ses propres mains ; si elle en confiait la préparation à d'autres, ils n'en mangeraient pas, ou s'ils en mangeaient, ils croiraient qu'ils mourraient tous avant la fin de l'année ⁽²⁾. Ils feignent d'avoir organisé cette pêche pour la récréation des Pères et puis chacun s'en retourne [166] sur les barquettes, qui sont faites d'un tronc d'arbre très gros. Elles sont tout d'une pièce, légères, d'un bon tirant, bien creusées. On les appelle « canove » ⁽³⁾.

Il y en a de grandes qui peuvent transporter 30 à 40 personnes. Du « Padrone » au port, la distance est d'environ trois milles, voyage vraiment délicieux

(1) MONARI, pp. 146, 147. CAVAZZI, I. I, n° 132.

(2) MONARI, p. 147.

(3) Pirogues.

au milieu des îles du Zaïre. Quand ils sont arrivés chez eux, ils mangent du poisson cuisiné par la comtesse, et après cela s'adonnent à leurs sauteries et réjouissances habituelles. Après ces cérémonies, ils sont assurés d'une grande abondance de poissons et de jouir de toute prospérité.

A Soyo, comme dans tout le royaume de Congo, on célèbre une grande fête, le jour de S. Jacques ⁽¹⁾, apôtre de l'Espagne, en mémoire d'une victoire attribuée à son intercession. En ce jour affluent tous les manis des villages, non seulement pour la solennité, mais aussi pour donner le « Baculamento », c.-à-d. le tribut à leur prince et recevoir ses ordres pour le bon gouvernement du pays. Cette fête dure huit jours et tout ce temps on voit une grande quantité de gens. Ce jour-là encore se font des cérémonies diaboliques. A la fête du Saint, avant de venir à l'église pour entendre la messe, le comte va auprès de la comtesse dont il reçoit l'arc et les flèches, et immédiatement, devant sa femme assise à terre, il se met avec deux de ses principaux chefs, mani Pangala et mani Quime, à exécuter un « sangamento » secret, c'est-à-dire à sauter et à manier l'arc. Après cet exercice d'armes, il retourne à son palais et vient ensuite à la messe, donnant satisfaction d'abord au diable et puis à Dieu. Il fait cette cérémonie pour ne pas être assassiné en ce temps. Un autre jour se fait un « sangamento » public sur la place de l'église ; à voir tant de noirs poussant des cris, on croirait assister à une scène d'enfer.

[167] Un autre jour a lieu le festin donné par le comte. Il sert à manger à tous, si bien qu'il faut tuer un grand nombre de bœufs et d'autres animaux. Cependant avant de distribuer les plats qui sont de bois,

(1) MONARI, p. 123. — IHLE, pp. 142, 157, 160.

on fait appeler les Pères Missionnaires pour bénir, je ne dirai pas la table, car ils n'ont pas coutume d'en faire usage, mais les victuailles se trouvant à terre. On n'y voit que quelques nattes étendues sur le sol et des récipients en bois dans lesquels on met la nourriture préparée ; on a l'impression que cette nourriture est destinée à des porcs plutôt qu'à des hommes. Après la bénédiction, le comte s'assied à terre sur un tapis et commence à faire la distribution de la façon suivante. Il envoie à chaque mani un plat qui contient de la viande, avec une quantité proportionnée d'« infundi ». On appelle ainsi une bouillie qui sert de pain, fort agréable au goût, que nous mangeons nous-mêmes en guise de pain. Les manis entourés de leurs sujets se trouvent placés par ordre, sur la place où est le comte. Ayant reçu le plat, ils se mettent à faire le partage entre leurs gens, qui ne reçoivent qu'une quantité équivalant à deux noix. Mais pour eux la quantité n'importe pas. Il leur suffit que cette nourriture vienne de leur prince, qu'ils estiment pour ainsi dire comme Dieu. Ensuite, il leur envoie son « Melafo ». Quand ils ont participé à ce banquet du prince, ils commencent à sauter avec des hurlements et des cris aigus. Ainsi finit ce festin. Le prince leur donne congé et tous s'en vont dans leurs villages, joyeux et contents.

Une autre observance curieuse du comte et de la comtesse est que dans la maison où ils dorment, nul ne peut entrer, à l'exception d'une esclave chargée d'entretenir le feu. C'est une coutume ordinaire chez ces noirs de tenir toujours le feu allumé dans leur maison, principalement la nuit, bien qu'il y fasse si chaud ; mais comme ils ne sont guère habillés et sont frileux, ils veulent toujours du feu, qui en outre, disent-ils, les préserve des animaux venimeux. Que [168] personne n'entre dans la case du comte, en dehors

de cette esclave, car il serait rigoureusement châtié : cela aurait comme conséquence, pensent-ils, qu'ils n'auraient plus d'enfants. Quand vient le temps pour la comtesse du flux périodique, elle n'entre plus dans cette maison, mais va demeurer dans une autre ⁽¹⁾, pour la même raison qui vient d'être indiquée. Cela est observé aussi par les autres. Quand cette maison est devenue caduque, on en fait une autre, et à la construction concourent seulement les chefs déjà mentionnés : mani Tubi, mani Pangala et mani Qui-me, avec leurs gens, et personne d'autre n'y peut entrer. Cette maison doit être achevée en un seul jour et ceux qui la construisent s'abstiennent de manger, mais non de boire. Ordinairement, elle est achevée vers les trois ou quatre heures de la nuit ⁽²⁾. Dès qu'elle est finie on fait résonner les tambours et d'autres instruments, l'on pousse des cris ; mais on y met fin de suite de peur que les Missionnaires entendant ce bruit, n'en soupçonnent la raison.

On trouve ici beaucoup d'espèces de palmiers, parmi lesquels notamment celui appelé « bordone » dont les feuilles ne servent pas pour faire des balais.

Ils craignent que s'ils nettoyaient leur maison avec un balai de feuilles de « bordone », leurs pieds ne deviennent enflés et qu'ils ne puissent plus marcher.

Un Missionnaire pour les détromper sur ce point fit balayer l'église avec des balais de feuilles de bordone, et après beaucoup de temps, il leur fit remarquer qu'il employait ces balais pour le nettoyage de l'église et que par conséquent ils auraient dû tous avoir les pieds enflés, que cependant personne ne se trouvait dans ce cas. Donc dit-il, votre idée à ce sujet est totalement fausse. Ils se mirent tous à rire. Puis ils

⁽¹⁾ MONARI, pp. 147, 148.

⁽²⁾ Heure italienne, soit entre 10 h et 11 h du soir.

répondirent que dans la maison des Pères aucune chose ne faisait du mal. Aucun argument ni aucune démonstration ne peut les tirer de leur cécité.

[169] Il existe une autre coutume pratiquée par la comtesse chaque année. La voici. Au mois de décembre, elle prépare un mets en observant quelques superstitions. En dehors d'elle et de quelques principaux, personne ne peut en manger. Et si l'un de ceux-ci, dont nous avons fait mention antérieurement, venait à être absent, on attendrait un autre jour. Elle fait cela pour obtenir toute prospérité en cette année. Quand ils ont mangé avidement cette mauvaise préparation culinaire, ils se mettent à danser selon leur coutume.

Le comte est astreint à une autre cérémonie qui prête à rire. Il y a ici beaucoup de tambours grands et petits, qu'on fait résonner aux festivités, en temps de guerre et en d'autres occasions. Les plus gros servent pour donner les signaux quand il y a guerre, d'autres servent à d'autres fins déterminées et quand on les frappe, on sait par leur son spécial et leur rythme, pour quel motif on les frappe. Les tambours du Congo n'ont pas la forme des tambours d'Europe ; ils sont d'une seule pièce de bois, très gros et bien creusés ; la partie supérieure est recouverte d'une peau, qu'ils frappent, non avec des baguettes, mais avec les mains. Il y a des tambours européens qui ont été introduits par les Hollandais. On les frappe afin de convoquer le peuple, pour les corvées de bois ou d'autres au service du comte. Quand la peau d'un de ces tambours creve, il faut que le comte donne un poisson à celui qui le frappe, et une mesure de millet ou de fèves. Le comte s'acquitte de suite de cette obligation, sans cela il appréhenderait qu'on ne lui casse la tête. Aussi ces gens quand ils ont faim, font crever la peau d'un tambour pour qu'ils puissent remplir la leur. Cela

donne une idée de leur penchant à la fourberie, et en même temps de leur aveuglement et de leur bassesse ⁽¹⁾.

On peut ajouter une autre superstition. Au jour [170] de la Fête-Dieu, le comte se rend auprès de la comtesse pour recevoir l'arc de ses mains. Il prend ensuite deux espèces de parasols, faits d'herbes, qui se déploient, tandis qu'il danse ; chose vraiment curieuse à voir. Après cela, il va assister à la messe et à la procession, assuré que grâce à ces cérémonies, ni l'air ne sera nocif ni autre chose quelconque. Il assiste toujours à cette procession, tenant l'épée à la main. Quand le Saint Sacrement s'arrête à l'un des reposoirs (car même ici la procession se fait avec apparat), il se met à exécuter une danse avec les principaux parmi les notables, criant : « Loué soit le Très Saint Sacrement ! Vive notre Sainte Foi ! » Des cérémonies de ce genre ont lieu maintes fois.

Il existe en ce lieu, une épreuve ordonnée par le comte en certaines occasions, épreuve qui fut encore inventée par le diable de la superstition. On l'appelle Bolongo ⁽²⁾ d'après une plante de ce nom. On en prend un peu qu'on réduit en poudre. Cette poudre est mélangée à de l'eau, dans laquelle le comte se lave un pied, puis son arc. Après cela, l'eau est donnée à boire à celui qui est inculpé et doit subir l'épreuve. S'il dit la vérité, après avoir bu de cette eau, il n'éprouvera aucun mal ; mais s'il a menti, tout son corps, dit-on, se met à enfler, et il meurt. Ils regardent cela comme tellement indubitable, quoiqu'ils aient expérimenté le contraire, que personne n'ose faire un faux témoignage. Quelques-uns cependant d'esprit plus ouvert, n'y voient que de l'exploitation et reconnaissent que c'est une chose ridicule.

⁽¹⁾ MONARI, p. 148.

⁽²⁾ MONARI, p. 174 : Bulungo. — MEROLLA, p. 59 : Bolungo...

On trouve ici un grand nombre de gens, tant hommes que femmes, appelés féticheurs, ce qu'on traduit par magiciens, mais ils sont en tout, différents des nôtres, parce que les nôtres tendent à la destruction [171] des hommes, et ont des pactes avec le diable ; tandis que ceux-là ne sont pas ainsi. Ils n'ont pas de pacte avec le diable et ne tendent pas à la destruction du prochain, mais lui font du bien, comme je le dirai en son lieu en parlant d'eux ⁽¹⁾. A ceux-ci le comte ne peut pas conférer de dignité particulière qui les obligerait à quitter leur maison pour occuper tel gouvernement ou telle fonction. Ils ne l'accepteraient pas non plus, parce qu'ils disent que s'ils le faisaient, il en résulterait beaucoup de maux, qu'en particulier il ne pleuvrait plus et qu'à la fin tous mourraient. C'est absolument leur conviction superstitieuse.

Un des principaux d'ici, qui s'appelle mani Pangala (il est aussi électeur) est convaincu qu'il ne pourra jamais s'accorder avec sa femme si d'abord il ne va prendre la bénédiction (comme ils disent) du comte. Il faut donc qu'il aille chez lui chaque jour, et il estime que s'il n'y allait pas, il surviendrait beaucoup de malheurs tant à lui-même qu'à elle et qu'ils ne pourraient jamais avoir d'enfants. Il y aurait beaucoup d'autres pratiques à noter en cette matière que la bienséance conseille d'omettre. C'est vraiment une pitié de voir comment ces pauvres, inspirés par le démon, pratiquent en toute chose quelque superstition, qu'on ne parvient pas à leur enlever de la tête. C'est un grand châtiment de Dieu, semble-t-il, que cette idée que tout leur vient du démon.

(1) Ce qui précède est difficile à comprendre. Il est possible que l'auteur veuille faire une distinction entre celui qu'il appelle plus loin Capo (cabezza) della terra et le féticheur proprement dit. Son idée n'est pas clairement exprimée.

Ils observent d'autres cérémonies superstitieuses à la mort du comte. Quand celui-ci est malade à mourir, on fait appeler un Capucin pour entendre sa confession. Après cela plus personne n'a accès auprès de lui, ni les religieux ni d'autres personnes. La raison en est qu'ils veulent éviter toute ingérence dans la future élection. Ils s'opposent à ce que per-[172] sonne entre chez lui pour que même on ne puisse savoir en quel état il se trouve, s'il est encore vivant ou s'il est mort. Cependant les quatre électeurs restent toujours avec lui, pour que la mort étant survenue, ils puissent élire son successeur avant que sa mort soit connue. Toutefois s'il y a divergence entre eux pour l'élection, ils vont au dehors et publient qu'il a cessé de vivre. Un nombre infini de gens accourent et avec eux les principaux les plus aimés. En public, sur la place de l'église, les électeurs proclament un successeur. Dans cette principauté le pouvoir est électif, non héréditaire. Ordinairement l'élection est en faveur de celui qui a plus de puissance et qui est soutenu par un plus grand nombre de gens. A cette fin, on place un siège entre les électeurs. Le prétendant qui parvient à s'y asseoir le premier est déclaré prince. Son gouvernement dure tant qu'il est en vie.

Après l'élection du nouveau comte, ils vont inhumer l'ancien. En le portant à l'église, ils ne suivent pas le chemin qu'il prenait étant vivant, mais un autre. Ils disent que s'ils suivaient le même chemin, le nouveau comte mourrait en cette même année et qu'il ne tomberait pas une seule goutte de pluie. Les Pères pour leur enlever cette erreur de la tête suivirent une fois le chemin que le comte prenait durant sa vie, mais eux laissèrent le Père aller en avant et prirent une autre direction selon leurs aveugles errements. On est tenté de croire qu'ils sont comme les

singes et ne sont raisonnables qu'en apparence, suivant en tout leur instinct comme les animaux ⁽¹⁾.

Ici je mets fin aux superstitions que j'ai pu découvrir se rapportant au comte. Je parlerai maintenant de quelques coutumes des « mani », qui sont les gouverneurs des territoires dans cette principauté.

Parmi les « mani » de cette principauté de Sogno sont pratiquées des cérémonies particulières. Avant d'en parler, je dirai comment ils prennent possession de [173] leur gouvernement. Parmi d'autres cérémonies, il y a les suivantes qui paraissent vraiment brutales. Le mani Quiondo ⁽²⁾ quand il prend possession de son territoire doit observer une infinité de cérémonies dont nous ne ferons pas mention, mais nous signalerons une pratique particulière. On lui présente une jeune fille dont il aura agréé le choix. Il la garde chez lui jusqu'à ce qu'elle soit enceinte. Alors elle redevient libre; et bien fortuné est estimé celui qui pourra contracter mariage avec elle. Quand elle est mariée, on lui présente une autre jeune fille et ainsi dans la suite tant qu'il vivra ou plutôt tant qu'il conservera son gouvernement, car ces « mani » ne sont pas nommés à vie. Si l'un d'eux donne au prince des sujets de mécontentement, il est destitué de ses fonctions.

Le mani Quitombe observe des cérémonies fort déshonnêtes. J'estime qu'il vaut mieux ne pas en parler.

Le mani Funta doit absolument se garder de se laver les mains ou de faire la cuisine dans sa maison. Une autre hutte est à sa disposition où cela peut se faire. Car si on cuisinait dans sa propre maison, la

(1) MONARI, pp. 148, 149. — Le jour des funérailles du comte Étienne I^{er} de Silva, mort en 1672, le P. Joseph-Marie de Busseto voulut faire suivre le chemin habituel, mais n'y réussit pas (*Scriv. rif.*, vol. I, Congo, Relation, f. 11-25).

²⁾ MONARI, p. 150. On y lit *Manni Chinda*.

nourriture, disent-ils, deviendrait du poison et s'il s'y lavait les mains, tous ceux de sa maison deviendraient lépreux. Tel est leur aveuglement.

Quand le mani Masongo et le mani Cainza ⁽¹⁾ arrivent pour prendre possession de leur territoire, tous les habitants vont à sa rencontre (coutume qui se pratique partout). A son arrivée, on le fait asseoir sur un siège de cuir. Ce siège est tellement vieux qu'il paraît avoir été fabriqué au temps de l'arche de Noé et il doit bien faire attention quand il y prend place de ne pas tomber à terre. Quand il est assis, tous vont le saluer en battant des mains et en criant à haute voix : « Vive notre espérance, vive notre mani ! » Après cet hommage, il se lève avec gravité de son siège, tandis que tous continuent à chanter ses louanges. Il fait des signes des yeux (des clins d'œil) à son peu-
[174] ple et va mettre son pied sur le pied du principal notable de l'endroit. Cela signifie qu'il a pris possession du pouvoir. Alors il prend un arc et une flèche et se met à sauter pour exprimer qu'il agrée les honneurs qu'on lui a rendus. Ensuite on le conduit à sa maison où il verse à boire à tout le monde. Le « mani » est heureux à cause du crédit qu'il donne à ces cérémonies dont il espère toute prospérité.

Le mani Pangala, le mani Zariambala et d'autres observent les mêmes cérémonies. Ils en ajoutent une particulière. Quand ils ont été installés au pouvoir, les principaux notables de ces territoires, prennent un sachet rempli de divers ingrédients superstitieux ⁽²⁾. Avec ce sachet ils touchent toutes les parties du corps, disant que par cet attouchement sera conféré force, santé et prospérité. Ces particularités se rencontrent chez le mani Quime, parce qu'il occupe un rang spécial, et presque les mêmes chez le mani Pangala. Quand

⁽¹⁾ MONARI, p. 150. On y lit *Manni Coinza*.

⁽²⁾ MONARI, p. 151. Sachet contenant des « silli ».

le mani Pangala a été élu, il ne peut pas avoir de rapports avec sa femme tant qu'il n'a pas reçu du comte le bonnet de mani. L'ayant reçu, il va prendre possession de son territoire. Quand il y arrive, il faut qu'il mange un plat de champignons avant de faire chose quelconque. Cette observance lui vaudra d'être toujours en bonne santé. Sa femme ne peut jamais aller à la messe. Elle ne quitte jamais le territoire. Son mari seul peut le quitter, excepté aux jours où elle souffre d'indispositions périodiques. Les observances diaboliques passent avant toute autre obligation, comme par exemple d'entendre la messe ou d'observer d'autres commandements.

Il y a d'autres choses à écrire que j'omets pour ne point scandaliser le lecteur.

Quand ces pauvres «mani» vont à l'église pour entendre la messe, ils sont ordinairement accompagnés de beaucoup de monde et de serviteurs qui portent l'un un tapis souvent tout déchiré, l'autre l'arc et des flèches, d'autres encore des tambours et d'autres instruments variés. Autrefois on les laissait à la porte de l'église, craignant qu'autrement le toit ne leur tombe sur la tête ; mais à présent ils ne le font plus, après [175] avertissement de nos Pères. Il existe d'autres cérémonies superstitieuses, observées par les «mani», comme de donner un banquet (repas) chaque année à leurs sujets. Tous affluent tant hommes que femmes, sauf celles ayant leurs indispositions parce que, disent-ils, si elles y assistaient, elles rendraient stériles toutes les femmes et les hommes attraperaient la gale sur tout le corps. Ils font ce repas pour qu'il n'arrive pas de malheur en leur pays durant cette année et ils croient à l'efficacité de cette observance. D'autres observent encore une pratique ridicule, c.-à-d. de ne jamais entrer dans la hutte où ils dorment, sinon nus, laissant chaque fois qu'ils y entrent leurs pagnes à

la porte, où un serviteur les garde. S'ils n'observaient pas cette coutume, disent-ils, il pousserait à tous deux une bosse et d'autres difformités. Ce qu'observe le mari, la femme l'observe aussi.

Il existe quelques coutumes particulières parmi ceux du gouvernement de Tubi. Il faut que le comte y envoie un mani gouverneur qui soit déjà marié et ait des enfants. S'il n'observait pas cela, et si le gouverneur venait à se marier dans ce territoire, ils croient que des malheurs frapperaient le prince lui-même et que la femme mariée par le gouverneur dans ce territoire engendrerait non des enfants mais des lapins ou des petits singes tels que ceux qu'on appelle ici macachi (qui ont une queue). Les singes qu'elles engendreraient n'auraient pas de queue comme ceux qu'on amène en nos pays ; des singes sans queue ne se rencontrent pas au pays de Soyo.

Certains « mani », comme celui de Quitome, en prenant possession pratiquent la cérémonie du sachet dont j'ai parlé plus haut. On y ajoute quelques onctions sur tout le corps afin d'obtenir un jugement droit et de gouverner selon la justice, d'avoir beaucoup d'enfants qui puissent eux-mêmes être nommés à ce gouvernement.

Parmi les nombreux « mani », il y en a quelques-uns [176] qui ont leurs chasseurs d'éléphants, de léopards et d'autres animaux ⁽¹⁾. Avant de les envoyer à la chasse, ils les font venir en leur présence. Ils se mettent à genoux et lui tendent les mains. Le « mani » les frictionne fortement et les frappe ensuite de nombreuses fois, leur promettant en même temps une bonne chasse. Le chasseur s'en va plein d'espoir, mais ne se contentant pas de cela, il va trouver un féticheur dont il reçoit un paquet de pailles qu'il ira mettre

(1) MONARI, p. 151.

à tous les chemins de la forêt pour que ni hommes ni bêtes ne puissent lui être nuisibles. Le féticheur lui donne encore quelques sachets contenant des poils de queue d'éléphant. Le chasseur garde toujours ce sachet suspendu au cou afin que les éléphants ne puissent lui faire du mal et que lui-même soit fort pour les tuer. Ainsi armé d'objets superstitieux, il part plein de foi et avec le ferme espoir de faire une bonne chasse. Mais bien souvent ces chasseurs sont tués par les fauves. Quoiqu'ils s'en rendent compte avec évidence, ils gardent malgré tout leur conviction et restent entre les mains du diable.

Je vais ici mettre fin à la description des coutumes pratiquées par les « mani », sujet inépuisable qui vous causerait de l'ennui. Pour tout décrire, il faudrait un volume. Je passe maintenant au chapitre des féticheurs qu'on appelle en Italie « stregoni » (magiciens).

J'ai déjà dit qu'il ne manque pas de féticheurs, tant hommes que femmes, car ils s'initient et s'adonnent facilement aux superstitions. Comment ces gens opèrent et se multiplient on le verra plus loin. Je décrirai d'abord le dommage qu'ils causent à cette chrétienté. Si les Pères Missionnaires jouissaient d'autant de crédit qu'eux, tous ces Éthiopiens seraient des saints. Quand le féticheur leur fait une prescription [177], ils l'observent avec grande ponctualité sans omettre un iota, sans cela, selon leur fausse croyance, ils seraient frappés de mort subite.

Ils causent d'abord grand dommage à cette chrétienté parce qu'ils disent et font croire aux gens que les Missionnaires sont ce qu'on appellerait chez nous des saltimbanques ⁽¹⁾, venus en ces pays pour les tromper et leur faire croire ce qui n'est pas. « Pour mieux tromper, les Missionnaires ne prennent rien de ce qui

(1) MONARI, pp. 153, 154.

est de nous, disent les féticheurs ». Ils ajoutent : « Les Missionnaires ont fait un accord avec les Portugais pour faire chasser les féticheurs qui par leur influence conservent et défendent ce pays. Les féticheurs étant chassés, les Portugais pourront entrer avec plus de facilité et occuper leur territoire. Pour cela les Missionnaires ont tellement soin d'obtenir que vous disiez tout en confession pour savoir ce qui se passe en ce comté ». Jugez après cela si on peut se fier à quelqu'un de ces gens et ce qu'on pourrait inventer de plus pour conduire tous ces peuples à leur perte. On leur dit : « Gardez-vous bien de vous laisser tromper et de manifester en confession ce qu'on vous demande, parce que vous serez la ruine de notre pays ». Ils observent tout cela avec grande fidélité. Si ensuite nous leur disons quelques mots sur l'Évangile du jour, si nous recommandons de ne pas avoir recours aux féticheurs pour recouvrer la santé, mais de s'adresser au Seigneur et à l'intercession de ses saints comme on fait en nos pays (par exemple en se recommandant à *St^e Lucie* pour les maux d'yeux, à *St^e Apolline* pour les maux de dents), quand on parle de la sorte, les féticheurs se mettent à dire le contraire ⁽¹⁾. Pour mieux les induire en erreur, ils vont acheter chez les païens, ou font eux-mêmes certaines idoles, qu'ils font vénérer. Par ces moyens ils font perdre la foi que nous prêchons. Ils s'efforcent en outre de faire croire que ce que nous disons est faux, que nous ne célébrons des offices dans les églises que pour faire disparaître [178] leurs pratiques qui sont meilleures. Eux-mêmes, pour que le peuple ne nous fasse plus confiance, aspergent de l'eau avec le goupillon comme nous faisons le dimanche. Si nous faisons usage de divers ornements, ils le font aussi. En somme, ils nous imitent

(1) MONARI, p. 54 : et disent que leurs fétiches ont plus de pouvoir que les saints du ciel.

en tout et trompent de cette façon les pauvres, dénués d'intelligence.

Leur façon de traiter les malades est curieuse. Elle est de nature à satisfaire la sensualité, à cause de la présence des deux sexes en ces circonstances. Voici comment on procède. Le malade se rend ou se fait porter auprès du féticheur ; il lui fait connaître sa maladie. Le féticheur étale tous ses instruments sur le sol et se met à les contempler. Il fait étendre à terre le malade tout nu. Il le palpe pour l'examiner à fond. Ensuite il prend des peaux de certains animaux, avec lesquelles il touche tout le corps et de temps en temps il se met à le secouer et à le frapper en disant que ces peaux tireront dehors le mal dont il souffre. Pour le signifier, le féticheur frappe et secoue ces peaux pour faire tomber à terre le mal qui s'y est attaché. Après ce traitement et d'autres de ce genre, le féticheur fait revêtir le malade de ses pagnes et l'envoie dormir. Pendant qu'il se repose, le féticheur prépare les remèdes. Il prend des racines de quelques arbres et d'autres ingrédients bien broyés qu'il donne à boire au malade. Il le frotte aussi avec des drogues. Cela se répète trois jours de suite. Si le malade a de quoi payer, on continue à le traiter. L'administration des médecines est accompagnée de danses, de musique et d'invocations du démon. Tant que cela dure, le féticheur et les siens vivent aux dépens du malade. En outre il faudra qu'à la fin il lui donne de bons honoraires. Ces malades qui demeurent si longtemps dans la maison du féticheur, ordinairement y laissent la vie [179] en même temps que leur argent. Ils ne mourraient pas contents s'ils ne se faisaient pas soigner par ces coquins. Ceux qui n'ont pas de quoi payer se font soigner une fois et puis retournent chez eux emportant les préservatifs reçus du féticheur.

Quand un des principaux ou un des siens, devient

malade, si le féticheur le guérit, il encourt l'obligation de lui confier quelqu'un de sa propre maison, souvent un esclave, pour lui apprendre son art. De cette manière, le nombre de ces ministres du diable se multiplie ⁽¹⁾.

Parmi les féticheurs on en trouve qui exercent l'art de deviner. Voici un exemple. Supposons que quelqu'un veuille se mettre en voyage ⁽²⁾. Avant de partir il va trouver le devin et le prie de vouloir lui faire savoir si ce voyage sera heureux ou non. Le devin ayant entendu sa demande, le fait asseoir à terre. Lui-même s'assied et prend des deux mains son client. Il le tire, le frotte très fort ; en même temps il crache, souffle, secoue la tête, mugit comme s'il était un démon. Il fait cela trois fois et accomplit encore d'autres cérémonies. Ensuite il lui dit ce qui arrivera. Le client paie grassement le féticheur et s'en va plein de confiance, assuré qu'il fera de bonnes affaires. En réalité le devin n'a rien prédit de certain, mais les gens veulent vivre dans leurs croyances.

Il y en a encore qui pour devenir « *plus forts de la tête* », vont se faire couper les cheveux par le féticheur. Quand cela est fait, il leur lave la tête et le pauvre homme s' imagine qu'il a obtenu ce qu'il désirait.

On a ici un fruit qu'on appelle cola. Ce fruit a des [180] qualités qui lui sont propres. Mais quand on l'a reçu des mains du féticheur, on lui attribue toutes les vertus imaginables. On le mange pour se maintenir sain de corps. Mais la croyance à ces vertus rend l'esprit malade.

Pour maintenir en santé les femmes enceintes, le mari va chez le féticheur et lui fait savoir l'état de sa femme. Le féticheur lui donne immédiatement

(1) MONARI, p. 157.

(2) MONARI, p. 156.

une corde de « morone » ⁽¹⁾, arbre de ces pays, qui est l'objet de beaucoup de superstitions. Il sert à faire des cordes employées par les féticheurs pour guérir les maladies. Cette corde reçue du féticheur est donnée par le mari à sa femme qui s'en entoure les reins. Elle boit quelquefois une médecine venant de ce même féticheur. Il n'est pas rare que ce prétendu médicament est cause d'avortement. Cette corde est portée autour des reins même sans venir du féticheur. Quelquefois pour obtenir le même effet que celui attendu de la corde de morone, le mari mastique du charbon de bois et le crache dans la figure de sa femme. D'autres ont coutume de prendre un bassin contenant de l'eau mêlée de charbon de bois et de le mettre sur leur tête. Ils tirent aussi avec un couteau un peu de sang du bras d'une de leurs concubines pour préserver du mal l'enfant attendu. Cette superstition est pratiquée surtout dans d'autres régions plus voisines de San Salvador.

Quand les gens (de Soyo) vont à la guerre, ils emmènent ordinairement leurs féticheurs. Ceux-ci ont en mains quelques clochettes faites de bois. Ils les font résonner, disant qu'on n'a rien à craindre parce que le démon est avec eux. Ces clochettes ont la forme d'un calice. Il y a des clochettes qui ont deux coupes, d'autres une ; les battants sont de bois également. Malgré cela elles donnent un son assez fort. Le féticheur les fait résonner en marchant tandis qu'il invoque le démon. Ils sont peu nombreux ceux qui se rendant à la guerre, ne sont pas munis de choses superstitieuses, car avant de partir, ils vont chez leurs féticheurs. Ils se font donner quelques feuilles de « matteba », arbre semblable au palmier, mais dont les feuilles sont plus fortes. Elles servent à faire des

(1) MONARI, p. 164 : *Morone*, *moráo*.

cordes aussi résistantes que les nôtres. Ils s'entourent le corps de ces feuilles et sont convaincus qu'elles les protégeront contre l'ennemi. Ils gardent cette conviction quoique l'expérience leur apprenne le contraire. D'autres ont recours à d'autres superstitions selon leur fantaisie.

Je serais bien long si je voulais décrire toutes les pratiques qui doivent initier leurs disciples à l'art de la médecine fétichiste. Je me contenterai d'en dire succinctement quelque chose.

Ces féticheurs, tant hommes que femmes, dans tous les villages et lieux ont leurs écoles, d'où sortent des docteurs fort compétents, formés par des maîtres et des maîtresses ⁽¹⁾. Certains quand il leur chante dans la tête quelque imagination diabolique, s'en vont chez ces maîtres et quand ils n'ont pas spontanément ces imaginations, ils cherchent à les exciter artificiellement. Cela par cupidité et désir du lucre, comme quelques-uns l'ont avoué quand ils furent examinés. Ils racontèrent par exemple : « Mon père et ma mère m'ont donné à manger fort abondamment durant trois jours pour que le démon me vienne dans la tête ». Ils ajoutent qu'à ces banquets étaient invités tous les parents. Après ils ont fait exécuter des danses accompagnées de mouvements rapides de la tête. Alors le démon leur est venu sur le dos (entré dans le corps) et a parlé par eux. En réalité on peut dire qu'ils étaient remplis de l'esprit du vin qu'ils avaient bu abondamment plutôt que de l'esprit diabolique. Quand ensuite, selon leur opinion, le démon a pris possession d'eux et a parlé par eux, ils vont tout raconter au grand maître ou à la maîtresse.

[182] Le maître ayant tout entendu, fait battre les tambours et assembler ses disciples. Il prépare

(1) MONARI, pp. 157, 158.

ses instruments. Il fait aussi convoquer tous les parents, de sorte que l'assemblée peut comprendre au-delà de cent personnes. Le maître des diables s'assied au milieu d'eux, entouré de ses instruments. Tous s'asseoient tout autour. Il se met à invoquer le démon, battant des mains, tournant, tournant toujours la tête, faisant mille mouvements déréglés du corps, tels que les fous n'en pourraient faire de pires. Il fait tous ces gestes parce que, disent-ils, par eux vient le démon qui parle non au maître mais aux assistants. Le démon leur fait connaître en imagination ce que sera le nouveau féticheur. Le maître fort épuisé se met à demander à chacun des assistants ce que le démon leur a inspiré. Les assistants sont tous faibles de cerveau. La vue des gestes du maître et leur faiblesse leur suggèrent toujours quelque idée curieuse. Chacun d'eux dit alors ce qui leur passe par la tête. Un tel dit : le démon m'a fait entendre que le nouveau féticheur sera fort apte pour donner du courage contre les ennemis. Un autre dit : à moi le démon a fait savoir que tous les principaux du comté ne lui laisseront manquer de rien. Ainsi chacun fait connaître son idée, l'un disant ceci, l'autre cela.

C'est ainsi qu'un vote favorable de témoins diaboliques a été exprimé pour lui accorder le bonnet de docteur. Le maître lui adresse un discours, et le proclame féticheur. Après cette proclamation, éclatent immédiatement des chants, des cris. On danse autour du nouveau docteur et les danseurs paraissent vraiment des démons. On dirait que tout l'enfer est en mouvement. Ce qui précède s'est fait pour ainsi dire dans une assemblée secrète. Il est nécessaire de rendre la décision publique et de faire en sorte que le nouveau féticheur soit reconnu par tous. Pour cela, le maître [183] l'orne de bandes, qui doivent lui conférer de nouvelles qualités. Ces bandes sont faites de ficelles

et sont pleines d'ingrédients sales et vils. A certains on attribue la vertu de donner longue vie, à d'autres telle et telle vertu selon l'aveuglement de leur esprit. On lui met aussi sur la tête un bonnet orné de plumes de poule et d'autres choses étranges. Au son des tambours, tandis que la foule danse et crie, il est conduit à un lieu où se croisent plusieurs chemins et on commence la célébration de fêtes qui dureront quinze jours ou plus selon les possibilités du nouveau féticheur. A ces réunions tumultueuses accourent les populations, aussi des malades, car le nouveau médecin est obligé en ces fêtes de commencer l'exercice de son art en présence du maître. Si ces pauvres malades reviennent à la santé en ces jours, il est proclamé le meilleur médecin de ces pays et ne reste plus soumis au maître. Il s'en va chez lui pour s'exercer à ce qu'il ne sait pas. S'il a beaucoup (d'argent) à dépenser, le maître lui donne beaucoup d'instruments. Pour l'ordinaire les plus estimés et les plus courus sont ceux qui ont beaucoup d'instruments. S'il n'a pas de quoi dépenser, il reste toujours misérable, n'ayant que peu de crédit à cause du peu d'instruments qu'il possède. Quelques-uns ont des idoles dans leur maison et les font vénérer par les gens qui viennent les trouver ⁽¹⁾.

On pourrait ajouter bien des choses concernant les féticheurs, mais pour ne pas ennuyer le lecteur, je commencerai un autre sujet, c.-à-d. je décrirai les coutumes se rapportant au mariage.

C'est une coutume générale en ces pays africains, que celui qui désire se marier avec une jeune fille, va trouver d'abord son père ⁽²⁾ et traite avant tout du prix à payer, car le mari achète la femme. S'étant [184] mis d'accord pour le prix, le jeune homme de-

(1) MONARI, pp. 157, 158.

(2) MONARI, p. 165.

vient immédiatement maître de la jeune fille, mais avant d'en prendre possession, ils boivent ensemble le malaffo. La dot ayant été donnée, ou pour mieux dire le paiement, ils demeurent ensemble sans penser à autre chose, laissant passer des années sans contracter un vrai mariage, vivant tout ce temps au pouvoir du démon. La femme est facilement répudiée, mais elle trouve de suite acquéreur, car en ce pays on fait peu de cas de la réputation. La femme achetée avant de cohabiter, va demeurer un temps déterminé dans une petite hutte (elle est petite comme une de nos cellules) ⁽¹⁾. Entrée dans cette hutte elle observe certaines prescriptions, p. ex. de se laver la tête autant de fois par jour ; de se frotter de tacula (c'est une poudre faite de bois de Brésil). Cette poudre teint les figures des femmes en rouge, de sorte qu'elles paraissent des âmes damnées. Dans ces huttes on maintient le feu toujours allumé. Ces prescriptions s'observent avant de quitter la maison paternelle, car cette jeune fille doit aller un nombre déterminé de fois recevoir la bénédiction (pour ne pas dire la malédiction) de son père, qui l'embrasse et la fait s'asseoir sur ses genoux et la fait sauter un nombre de fois déterminé. Ensuite elle retourne à sa petite hutte, dont elle ne peut sortir pour aucune autre raison que celle mentionnée plus haut. Là elle mange, là elle fait tout. Et qu'elle se garde de jeter quelque chose dehors. Si elle mange du poisson, elle conserve les arêtes dans la hutte. Quand elle s'établit dans la petite hutte, le mari de son côté va habiter dans une île du fleuve Zaïre jusqu'à ce que la femme ait terminé le temps prescrit. Il est obligé de lui envoyer une aiguille, une [185] poule rôtie, du tacula, autant de cannes à sucre et d'autres choses. Son frère à l'obligation de lui en-

(¹) MONARI, p. 167. Lettres du P. Séraphin de Cortone, p. 141. (Recueil du P. Bernardi). Il appelle « quicumbi » (pl. yicumbi) la maison où reste une femme avant de cohabiter.

voyer du tacula dans un morceau d'étoffe qu'elle met autour des reins avec l'idée superstitieuse que ce pague doit lui donner de la force et beaucoup d'enfants. Cette petite hutte à cause de certaines observations devient semblable à une étable à porcs. Le temps d'y demeurer étant passé, on prépare un repas superstitieux auquel prennent part la fiancée et ses parents. Du tacula qui lui reste, elle en donne une part à son père et à sa mère qui s'en frottent, une autre part lui sert pour en frotter son mari, à moins qu'elle ne la porte en un lieu où deux chemins se croisent et où elle le laisse dans un but superstitieux.

Quand meurt un enfant, toute la parenté est avertie⁽¹⁾. Tous viennent pleurer. Ces lamentations durent huit jours environ. Elles ressemblent à des mugissements de taureaux et elles se font dans une cour à ciel ouvert autour du défunt. Quand meurt le mari, la femme va à la croisée d'un chemin et là une proche parente lui rase les cheveux. Puis elle saute et chante et fait d'autres gestes dignes d'aliénés. Alors elle retourne chez elle et fait venir un neveu avec lequel a lieu une nouvelle cérémonie : elle s'étend à terre et fait sauter le neveu par-dessus d'elle d'un côté à l'autre à trois reprises. On dit que cela se fait pour trouver vite un nouveau mari⁽²⁾.

S'il arrive qu'une femme a des jumeaux (chose fréquente), toutes les autres femmes qui se sont trouvées dans le même cas la reconnaissent comme parente, et pour la reconnaître comme telle, toutes viennent la voir avec leur mari⁽³⁾.

[186] Quand elles arrivent pour reconnaître cette parenté, on a recours à quelques pratiques ridicules. Quelques instruments sont conservés comme un cou-

⁽¹⁾ MONARI, p. 168.

⁽²⁾ MONARI, p. 168.

⁽³⁾ MONARI, p. 169.

teau, une houe, un flacon, qui ne peuvent être touchés que par ceux qui sont de cette caste. Si par accident ils étaient touchés par d'autres, on les laisserait pour s'en procurer des nouveaux. Si cela ne s'observait pas, on craindrait quelque malheur. La nouvelle parente reconnue et admise, on prépare un repas avec ces mêmes instruments. C'est la plus vieille qui distribue la nourriture à tous les parents, un peu à chacun en observant cette règle de donner la nourriture avec les mains l'une posée sur l'autre en forme de croix. En cette occasion on ne frappe pas des mains, on ne dit pas un mot, contrairement à la coutume quand ils reçoivent quelque chose. Cette cérémonie, selon leur folle opinion, empêchera de gonfler et de mourir. Ceux qui sont parents selon cette mode se soignent réciproquement en cas de maladie et administrent des médecines à la manière des féticheurs. A la mère des jumeaux on donne à manger les premiers légumes qui mûrissent dans les champs. On met un soin particulier à en conserver pour le cas où se présenterait pareille naissance, étant convaincus que ces légumes les gardent et les protègent en tout. Il y a bien des usages indignes en leur mariage, indignes aussi d'être rapportés. Je les laisse donc. Mieux vaut les omettre que de les mentionner.

Il y a des forgerons qui travaillent le fer de façon très curieuse tant pour la manière de travailler que pour les instruments qu'ils emploient ⁽¹⁾. Ils allument le feu à terre et eux-mêmes étant assis à terre, ils exercent leur art avec tranquillité. Les instruments dont ils font usage nous étonnent. Ils n'ont ni marteau [187] ni enclume, ni d'autres instruments dont on se sert chez nous. Ce qui leur sert de marteau c'est un fer, massif et gros de façon à remplir la main. Sa

(1) MONARI, p. 151.

forme ressemble presque à celle d'un clou. L'enclume est une pièce de fer d'environ dix livres, placée à terre comme un morceau de bois. Sur cela ils forgent ce qu'ils fabriquent. Le soufflet de forge est formé de certains morceaux de bois creux sur lesquels on a étendu une peau. Ils soulèvent et abaissent cette peau avec la main et donnent ainsi du vent au feu ; cela leur réussit très bien et sans peine. Avec ces trois instruments ils font tout. Ces forgerons ont eux aussi leurs attributions particulières. Ils soufflent avec leur soufflet sur la figure des personnes. Quelqu'un par exemple, souffre d'une maladie. Il va trouver le forgeron, lui donne une rétribution et se fait souffler sur la figure à trois reprises avec le soufflet de forge. Quand on leur demande pourquoi ils font cela, ils répondent que le vent qui sort du soufflet chasse le mal du corps et leur conserve longtemps la santé. Malgré l'expérience contraire, ils restent plongés dans leurs erreurs. Ces forgerons sont ordinairement des « fidalghi », c'est-à-dire des nobles, car l'art du forgeron est exercé par la noblesse ⁽¹⁾.

Quant à leurs ordalies, on doit savoir que de même qu'il y a des « manis » plus qualifiés, ainsi il y a des épreuves particulières ⁽²⁾. Un de ces « mani » fait subir l'épreuve diabolique suivante. Dans un bassin il se lave un pied, puis il y fait laver un arc et une flèche. L'eau qui a servi à cela, il la donne à boire à celui qui est soumis à l'épreuve. S'il ne la rejette pas, c'est un signe qu'il est innocent. Il y a l'épreuve du marteau qui consiste à lécher un marteau avec la langue. Il y a l'épreuve de l'eau bénite pratiquée comme suit : Ils préparent un vase d'eau, et un cierge bénit qu'ils [188] allument et font ensuite s'éteindre dans l'eau. Celui qui est soumis à l'épreuve doit boire cette eau,

⁽¹⁾ IHLE, pp. 153, 205, 265.

⁽²⁾ MONARI, p. 175.

en disant : Si ce que je dis n'est pas la vérité, que cette eau me tue. Léchcr les épaules d'un autre ou le pilon d'un mortier, constituent également une épreuve ; pareillement mettre de la terre en bouche en frappant le sol des mains, toujours avec l'idée qu'on mourra, si on fait un faux serment. Il y a d'autres épreuves qui prêtent à rire et que par raison de brièveté je passe.

Le chant des oiseaux peut aussi être pour eux un présage infaillible ⁽¹⁾ ; par exemple, si la chouette chante, ils disent que c'est un avertissement que quelqu'un vient pour leur administrer du poison. Si elle crie trois fois de suite, ils tiennent pour certain que le lendemain on leur annoncera une bonne nouvelle concernant un parent ou un autre. Ils croient à d'autres présages d'après le chant de certaines sortes d'oiseaux. Il y a encore d'autres croyances. Si, marchant en quelque lieu, ils heurtent du pied quelque obstacle, cela constitue un présage. Si ce fut du pied droit, ils trouveront à manger en arrivant à destination ; si c'est du pied gauche, c'est de mauvais augure, car, disent-ils, ils ne trouveront personne au bout du voyage, pour leur donner chose quelconque, mais ils rencontreront plutôt de l'inimitié ⁽²⁾.

Certaines pratiques ont pour but de satisfaire leur curiosité ⁽³⁾. Certains voulant savoir où va tel ou tel passant, prennent certaines plantes qui ont selon leurs croyances des qualités particulières. Ils les brûlent à la croisée de deux chemins, puis se retirent en un lieu caché, pour observer 'qui passe. Si c'est un homme et que par hasard, il met le pied sur ces plantes brûlées, ils disent que ce passant va trouver quelque femme pour commettre le mal et quelquefois ils le suivent pour voir dans quelle maison il entre.

⁽¹⁾ MONARI, p. 161.

⁽²⁾ MONARI, p. 162.

⁽³⁾ MONARI, p. 163.

[189] Si ce passant est un homme marié, ils disent qu'il va chez sa femme. Ils se font dire la bonne aventure par les féticheurs, avant de se mettre en voyage ou d'entreprendre quelque affaire. C'est chose ordinaire parmi eux quand ils ont à passer quelque rivière, de se mettre à crier avant de la passer, disant comme des possédés : Esprits malins qui êtes les seigneurs de cette rivière, accordez-nous bon passage, parce que nous avons grande confiance en vous. Ils font cela principalement quand ils vont faire la guerre à quelque prince. Pour garder leurs champs contre tout vol, ils reçoivent quelque pieu du féticheur, en haut duquel ils placent quelques saletés ou un morceau d'étoffe et ils vont le planter dans leurs champs. Quand les passants voient ces pieux, aucun d'eux n'osera aller dans les plantations, craignant que ces pieux superstitieux ne les fassent mourir ou ne les rendent boiteux ou estropiés.

Ceux qui ont des petites filles observent une coutume curieuse et ridicule. Quelques hommes ont une spécialité. Quand une petite fille est arrivée à l'âge de cinq ou six ans ⁽¹⁾, sa mère fait venir un de ces spécialistes ou va elle-même chez lui. La petite fille doit s'étendre à terre et alors cet homme, grand dupeur, commence à lui inciser sur le ventre une rose ou autre chose avec la pointe d'un couteau. En somme, il scarifie comme on fait chez nous pour les ventouses. Si la petite fille supporte ces incisions sans crier, ils disent qu'elle sera bonne pour avoir des enfants ; mais si elle ne peut les supporter et crie, on abandonne l'opération et on dit que cette fille ne sera bonne à rien.

[190] Aussi quand ils veulent se marier, certains s'assurent avant tout si la fille porte sur le ventre un dessin parfait. Cependant beaucoup qui n'ont pas de

(1) MONARI, p. 164.

dessins parfaits se marient et quelquefois ont plus d'enfants que les autres. C'est ce que tout le monde constate et expérimente ; mais malgré cela, de toute façon, on veut observer cette coutume.

Ils ont coutume aussi de lancer des malédictions à ceux qui leur font du mal. Ils prennent une chandelle faite par eux-mêmes, l'allument, s'agenouillent et répètent sans cesse ces paroles : Que ce brigand qui m'a volé se consume comme se consume cette chandelle. Tant qu'elle n'est pas entièrement consumée ils restent là, répétant la même malédiction.

Il existe une autre malédiction contre ceux qui les ont injuriés. Ils allument les chandelles et puis les éteignent plusieurs fois dans un vase d'eau, disant : Que mon ennemi qui m'a injurié se noie de la même manière que je noie cette chandelle. Des choses pareilles, ils en font en grand nombre quoiqu'ils n'en constatent aucun effet.

Il y a ici quelques villages ou lieux de ce comté, où s'observe la prescription que les femmes enceintes ne travaillent jamais le samedi ; si elles travaillaient, dit-on, au lieu d'un enfant, elles mettraient au jour une chèvre ou un monstre ⁽¹⁾. A la suite de cela, elles travaillent le dimanche. Ils ont exprimé que cette croyance est fausse et à tout prix, ils la gardent. Rares sont ceux qui se marient le vendredi ⁽²⁾, tenant pour certain que s'ils se mariaient ce jour, ils n'auraient pas d'enfants. Ils tiennent beaucoup à en avoir parce qu'ils sont une source de profits. Ils disent encore que s'ils se marient à l'église, ils mourront bientôt.

[191] C'est pour cela qu'ils se montrent difficiles pour s'établir en mariage légitime. Ils excusent leur aveuglement en ajoutant qu'ils ne le font pas pour cela, mais pour expérimenter le caractère de cette

(1) MONARI, p. 164.

(2) MONARI, p. 164.

femme. Toutes inventions du démon qui veut tenir prisonniers par des liens plus nombreux ceux qui le suivent.

C'est une coutume parmi ces populations de vénérer la nouvelle lune ⁽¹⁾, comme les Turcs. Cela donne lieu à beaucoup de superstitions. Ils appellent la lune en leur langue : engonde. Quand la nouvelle lune fait son apparition, ils font grande fête et expriment leur joie selon leur mode habituel. Ils disent : Zunga Moniaco ⁽²⁾ Engonde. Ce qui revient à dire : Faisons fête à notre lune qui revient encore à nous. C'est une idée générale chez eux que la lune meurt et qu'ensuite elle ressuscite, bien qu'en ces pays ils restent seulement un jour privé de lune, puisqu'on la voit toujours. Quand elle paraît de nouveau (selon notre vue), elle présente seulement un doigt de clarté. Beaucoup l'adorent comme Dieu ; l'expérience me l'a montré. Les femmes quand elles ont des enfants à la mamelle, observent cette curieuse pratique : si une de ces femmes a de l'inimitié envers quelque personne, elle va avec son petit enfant au milieu du chemin. Là elle le dépose sur le sol et commence à regarder la lune, comme si elle priait. Ensuite comme inspirée, elle se met à danser autour de cet enfant, frappant des mains et les tournant tantôt dans la direction de l'enfant, tantôt de la lune. Quand elle est fatiguée, elle va reprendre l'enfant et le tenant, elle se laisse tomber trois fois à terre. En le faisant, elle dit à la lune qu'elle fasse aussi tomber son ennemi, qu'elle l'accable de maux toujours plus grands à mesure qu'elle-même croît (quant à sa lumière) et que en mourant, elle fasse aussi mourir son ennemi. Telles sont leurs folies. Il y a beaucoup d'autres superstitions qui se rapportent à la lune ⁽³⁾, mais parce qu'elles

⁽¹⁾ MONARI, pp. 160, 161.

⁽²⁾ *Moneka*.

⁽³⁾ MEROLLA, p. 190. — IHLE, p. 244.

se pratiquent la nuit nous ne pouvons les connaître toutes.

[192] Nous voyons ici des éclairs de chaleur durant la nuit. Ils sont quelquefois si lumineux qu'ils resplendissent pour ainsi dire comme le soleil. Quand les gens les voient ils se disent avertis que dans les environs, il y a des brigands qui volent leurs biens. Aussi font-ils grand bruit en faisant résonner leurs instruments et en poussant des cris pour épouvanter et mettre en fuite ces brigands imaginaires.

Une autre idée superstitieuse leur cause du détrimment. Il y a en ces régions une grande quantité de chevreuils ⁽¹⁾. Ils disent qu'ils sont envoyés par le démon pour servir de nourriture à leurs féticheurs ; car si les autres en mangeaient ils deviendraient lépreux. Il n'en manque pas cependant qui ont plus de jugement et qui sans se soucier de ces sottises, s'ils le peuvent, les prennent et les mangent.

Parmi les femmes existe une superstition curieuse. Quand l'une d'elles a eu un enfant, elle fait attention la première fois qu'elle sort, quelle est la personne qu'elle rencontre, parce que si elle a eu un enfant mâle, il faut qu'à sa première sortie de la maison, elle rencontre aussi un mâle. Si c'est le cas, elle dit que son enfant aura bonne fortune et fera de bonnes affaires sur les marchés. Mais si par hasard cette mère rencontre une femme, elle croit qu'il arrivera beaucoup d'adversités à son enfant et qu'il ne fera pas fortune sur les marchés, et vice versa.

Les femmes qui ont eu un enfant préparent un repas de choses superstitieuses et quelques-unes en l'absence de leur mari, mettent un coq à la place qu'il aurait occupé. Ce coq reçoit un peu de la nourriture préparée.

Il y a ici un oiseau semblable à la tourterelle ⁽²⁾. Si

⁽¹⁾ Antilopes.

⁽²⁾ MONARI, p. 161.

[193] quelqu'un en voyage entend chanter cet oiseau il retourne sur ses pas, parce que, disent-ils, il est averti par ce chant que durant ce voyage, il lui arrivera quelque malheur. Quelquefois, arrivés au terme du voyage, s'ils entendent chanter cet oiseau, bien vite, ils retournent en arrière. Voyez s'ils ont de l'entendement !

Il y a dans le pays des chefs qu'on appelle chefs de terre ou du pays ⁽¹⁾ (*cabezza di terra*). Ces chefs donnent la bénédiction, prédisent ce qui doit arriver, ont grande autorité. Si un notable ou même un homme ordinaire rencontre sur sa route un village où habite un de ces chefs, il doit aller chez lui. Il va demander sa bénédiction, s'agenouille devant lui et fait d'autres cérémonies en son honneur. S'il ne le faisait pas, il mourrait, disent-ils, durant ce voyage. Il arrive que ce grand chef n'est pas chez lui. Alors il faut l'attendre ou bien rebrousser chemin. Cela s'observe ponctuellement de peur de mourir si on ne le faisait pas. Ceux qui habitent dans le même village qu'un de ces grands chefs, doivent lui faire connaître tout ce qu'ils font ou veulent faire et lui de son côté indique quand doit être faite telle et telle chose. Voilà comment ils sont et vivent trompés par le démon.

J'écrirai maintenant quelques particularités se rapportant aux idoles. Le peu que je dirai peut donner une idée de bien d'autres choses que je pourrais relater. Il faut savoir qu'ils mettent leur confiance en

(1) Le chef dont il est ici question est appelé par le Père Zucchelli du même nom : capo della terra ; p. 173 il dit à propos des magiciens ou féticheurs : « Ils sont répartis en deux classes. Les uns sont les féticheurs dans le sens propre du mot, les autres les capi (pl. de capo) della terra ». Pp. 185, 186, il énumère quelques-unes de leurs attributions. Ce sont les mêmes que Cavazzi rapporte. Cf. *Indice*, p. 742 au mot *Chitome* ; voir aussi MEROLLA, p. 76 : *Ganga Chitome*. Dans l'Angola, le Père François de Monteleone signale un féticheur appelé Quitome ou Bambazumba (*A. P. Scritt. rif.*, Vol. II Africa e Congo f. 130-131). On l'appelait aussi « mani Kabunga » (FELNER, Angola, pp. 376, 378). Voir aussi MATEO DE ANGUIANO, p. 437. — IHLE, pp. 145 etc., 146, note 25.

ces idoles parce qu'ils sont d'intelligence peu développée. Poussés par cette confiance, ils vont acheter des idoles chez les païens. Ils les paient un gros prix, proportionnel à la vertu qu'on leur attribue. Le prix du reste leur importe peu, car en un rien de temps, le remboursement de la dépense sera effectué. L'idole achetée est mise dans leur maison. Ils lui font une espèce de chapelle dans l'endroit où ils dorment. Ils dressent un autel qu'ils arrangent bien. Ils frappent alors le tambour et font résonner d'autres instruments [194] pour que le peuple sache que dans telle maison se trouve une idole de tel nom. Il se fait bientôt un concours de gens qui viennent pleins de foi recommander leurs nécessités. Si, par exemple, ils veulent se livrer au négoce, ils s'adressent à cette idole en l'appelant de son nom, allument en son honneur quelques chandelles, la vénèrent et font certaines cérémonies. Puis ils font des vœux, promettant de lui apporter, quelque chose, disant : Si vous me procurez un bon gain, si vous faites prospérer mon négoce, je vous promets de vous faire présent de telle et telle chose. Je vous mets au *cou le signe de mon serment*. Ce signe ne consiste en rien d'autre qu'en une paille, de l'espèce de celles dont on fait les étoffes qui servent de monnaie. Cette paille se trouve dans une enveloppe quelconque. Ils la passent au cou de l'idole. C'est donc comme un ex-voto chez nous. Le possesseur de ces idoles veille à conserver avec beaucoup de soin ces signes de vœu à cause du grand gain qu'ils lui procurent, car ceux qui viennent visiter ces idoles concluent du grand nombre de ces signes, au grand crédit dont jouit l'idole et leur foi est en proportion. Les possesseurs, malicieux qu'ils sont, suspendent beaucoup de ces signes de paille au cou de leurs idoles pour leur donner plus de réputation. Il y a des féticheurs, qui n'ayant pas l'avantage

que procure une idole fameuse, n'ont pas de crédit, pas de vogue et n'ont par suite que peu de gain. Se voyant abandonnés de tous, que font-ils ? Ils prennent le peu d'instruments qu'ils ont, les disposent à terre en même temps que les bandes dont j'ai parlé plus haut. Avec celles-ci ils font des mouvements comme s'ils encensaient. Ensuite ils aspergent d'eau les instruments comme on fait quand on asperge l'eau bénite. Après ces cérémonies, ils exécutent des danses tout autour, frappant des mains. Finalement ils s'allongent sur ces instruments et gardent ainsi durant quelque temps une attitude comme s'ils étaient en prière. Puis ils se lèvent pleins de foi et de confiance [197] que ces cérémonies leur attireront le concours du peuple et un gain important.

Il y a quelques idoles qui attirent les gens mariés désireux d'avoir des enfants. Ils font des cérémonies et des vœux. Si ensuite ils ont un enfant, ils apportent avec ponctualité ce qu'ils ont promis. Si après leur naît une fille, ils l'appellent « Divida » ce qui veut dire dette. Celui qui veut la marier doit lui donner dix houes. C'est l'explication de son nom « dette » (debito, divida) qu'elle reçut après la cérémonie susdite et qui entraîne cette obligation pour le futur mari. Si celui-ci ne l'accomplit pas, on dit qu'il n'aura jamais d'enfants. Cette menace rend fort ponctuels le mari et les autres à observer la prescription mentionnée.

Il y aurait bien des choses à écrire concernant les idoles et les danses qui s'y rapportent, danses toujours obscènes. Mais je ne veux pas en parler. La plume d'un religieux se refuse à mettre de telles choses sur le papier.

Quand on construit la maison du comte on observe les coutumes suivantes. Avec l'annonce de cette construction tous reçoivent l'ordre d'apporter des bran-

ches de palmier, des pieux, etc. Tout étant prêt, le comte fait convoquer les chefs et «mani» qui selon la coutume prennent part à toutes les pratiques superstitieuses. Ces chefs sont mani Vungo, mani Quime, et mani Pangala. A eux s'unissent les chefs de leurs villages. On leur donne de l'importance comme s'ils étaient des prophètes. Tous s'assemblent avant d'entreprendre la construction de l'enceinte du comte, et décident de commencer l'ouvrage le mardi. Arrivés à l'emplacement de la maison à construire, ils creusent d'abord un trou. Ils y mettent quelques objets superstitieux ; les chefs, aux allures de prophètes, accompagnent ce geste de certaines paroles. Alors le comte, qui était assis sur son siège, se lève et va planter un pieu dans le trou. Au moment même où il le plante, arrive le mani Vungo pour l'enlever. Il fait cela parce qu'autrefois le comte était nommé par le [196] roi de Congo. Le roi était possesseur de cette terre. On enlève ce pieu pour signifier le souverain domaine du roi de Congo sur ces lieux. Pour le reconnaître, le comte en même temps, offre cent houes. Ce présent fait, le pieu est remis à sa place. Alors on fait résonner les tambours du mani Quime. On applaudit, avec des cris, l'assemblée diabolique des chefs. Ce bruit cependant cesse bien vite pour que le missionnaire ne découvre pas ce qui se passe. Ces prescriptions de la coutume une fois accomplies, tous s'en vont contents chez eux avec l'espoir que tout ira bien. Une autre pratique se rapporte à cette maison du comte. Le mani Masongo qui est forgeron fait le tour de l'emplacement de la maison manœuvrant ses soufflets. Il y jette aussi de l'eau, celle qui sert à réfrigérer le fer, afin qu'aucune chose nuisible n'approche de ce lieu et que le comte et la comtesse se conservent en bonne santé. On observe également qu'au temps où le comte fait construire sa maison, aucun

des trois manis qui concourent à la construction, ne peuvent faire construire pour eux-mêmes, car cela pourrait être cause de la mort du comte. S'ils n'observaient pas cette défense, il leur infligerait un grand châtimement.

Les gens observent quelques jours de la semaine qui sont dédiés aux démons comme si c'étaient des jours de fête. Ces jours-là on s'abstient de travailler. Ils reviennent tous les trois jours. Le jour de fête s'appelle parmi eux « sonna ». Après ce jour viennent les autres ; d'abord le premier qu'ils appellent Gandu, puis le deuxième : Chenghe, puis le troisième : Conzo ⁽¹⁾.

Les pauvres Missionnaires font leur possible pour guérir cet aveuglement et les délivrer de ces superstitions. Ils ont réussi à en supprimer quelques-unes. [197] Mais s'il arrive quelque malheur ou que la pluie ne vienne pas en son temps, de suite leur foi faiblit et ils disent : Nous avons fait ce que les Pères nous ont dit. Pourquoi ce malheur nous survient-il ? Et ils retournent à leurs anciennes superstitions.

Je vais cesser de décrire toutes leurs croyances, bien qu'il y en ait beaucoup d'autres. Je veux maintenant parler de nouveau de ce qui se passe dans la mission et de mon apostolat aussi brièvement qu'il sera possible.

L'année 1703 avait pris fin, mais mes indispositions ne m'avaient pas quitté. J'eus à subir de nouveaux accès de fièvre et la maladie traînait de plus en plus en longueur. Il fallut donc recommencer à me soigner davantage. Je dus subir des saignées très nombreuses. Je n'étais pas guéri des fièvres, quand arriva le milieu du mois de février. Alors m'assaillirent des douleurs tellement fortes que je me sentis mourir. Elles s'étaient calmées un peu, quand j'appris qu'à la « punta del

⁽¹⁾ Nsona, nkandu, nkenge, konzo. Ici suit la phrase : *si che i loro giorni festivi sono il martedì, e il sabato ; costume antico de gentili*. Phrase peu compréhensible.

Padrone », était arrivé un navire qui amenait le nouveau supérieur. J'avais écrit au Père Vice-Préfet qu'il m'était impossible de porter plus longtemps la charge de la mission. Il me remplaça par le Père Gabriel de Bologne, prédicateur de la même province de Bologne ⁽¹⁾. Je lui envoyai des noirs pour le conduire au poste de mission. Ce Père nous apporta beaucoup de nouvelles d'Italie, entre autres celle que trois nouveaux Missionnaires étaient arrivés à Loanda dont les noms étaient : Père Paul François de Medina, de la province de Messine, Père Jean-Paul de Tivoli, de la province de Rome, et le Père Eustache de Ravenne de la province de Bologne. Il apportait encore la nouvelle de la mort du Père Bonaventure de Savigliano qui passa à l'autre vie à la mission de Caenda.

Je restai peu de temps avec ce Père à la mission de Sogno. J'eus à endurer de nouvelles souffrances, [198] qui me travaillaient furieusement de jour et de nuit. Ne trouvant aucun remède à mon mal, je résolus de partir pour Loanda. J'avais déjà écrit à ce sujet au Père Vice-Préfet. Dans l'entre-temps le prince était venu me trouver et parlant de mon départ, il me dit qu'il y avait une occasion d'embarquement sur une « sommacca ». Je résolus de m'embarquer, craignant, si je tardais, de devenir perclus, car je ressentais quelque atteinte de privation du mouvement dans les mains et les pieds. Le 19 avril, je priai le capitaine de cette « sommacca » venu au poste de mission, de me faire la charité de me prendre à son bord. Compatissant à mon misérable état, il répondit que bien volontiers il m'y donnerait place.

Le jour suivant, je pris congé de mes compagnons et de Son Excellence (le comte) qui était venu à la mission. Je montai dans le hamac, plus mort que vif. Il était déjà tard et je n'arrivai pas à la mer avant

(1) *Bibl. Col. Belge*, II, 395.

24 heures ⁽¹⁾. Ici commencèrent les ennuis dont les noirs habituellement sont cause. D'abord ils n'avaient pas amené la pirogue pour passer à la « sommaca ». Ils n'avaient rien prévu, ils n'avaient pensé à rien. Tous étaient couchés à terre, bêtement, fumant leur pipe. Aucun d'eux ne fit un mouvement pour m'aider charitablement ; quand je leur disais de se presser et de préparer ce qui était nécessaire, ils ne bougeaient pas. C'était comme si j'avais parlé à du marbre. Il me mirent avec le hamac sur la terre nue, laissant tomber sur moi le bâton du hamac. Mauvais préludes, me dis-je en moi-même, d'un voyage pénible. L'espace de deux heures que je restai là dans la nuit à la belle étoile (ce qui en ce lieu est nuisible), je demandai à Dieu de venir à mon aide.

[199] A la fin ils me soulevèrent. Je crus qu'ils allaient me transporter à la pirogue pour me conduire ensuite au navire. Je fus vite détrompé, car ils firent à peine quelques pas pour me déposer sur une « benza », c'est le nom qu'ils donnent à leurs lits. J'y restai longtemps encore, sans qu'ils en arrivent à prendre une résolution. Après une nouvelle et longue attente, ils me mirent dans une pirogue si étroite (avec le hamac) que je ne pouvais me mouvoir ni à droite, ni à gauche. Comprenez quelles incommodités j'eus à endurer jusqu'à la « sommaca » qui était amarrée près de l'île des Chevaux. Ayant atteint le navire comme Dieu le voulut, ils m'y déposèrent comme un ballot. On m'indiqua l'endroit où je pouvais me coucher. De suite on leva les ancres, on déploya les voiles et on se mit en voyage. Il était environ minuit.

Les souffrances que j'endurai durant la traversée furent si grandes que je n'ai pas le courage de les décrire. Je fus tourmenté par mes douleurs qui ne me

(1) Une demi-heure après le coucher du soleil.

laissaient prendre de repos ni le jour ni la nuit. En outre, je n'avais rien à manger. Ceci parce qu'un noir qui portait un peu de vivres pour moi s'était enfui. J'avais bien quelques poules que le prince m'avait données à mon départ, mais je ne pus les manger à cause des nausées que j'éprouvais. Je vivais d'un peu de bouillon qui n'était pas beaucoup plus nutritif que de l'eau. J'en fus réduit à prendre un peu de la nourriture des noirs qui remplissaient le navire. Il n'y avait pas d'autres blancs que le capitaine et moi. Ce capitaine, selon la coutume des Portugais, était dépourvu de tout et n'avait d'autre nourriture que celle des noirs. Il est vrai qu'ils prenaient des poissons. [200] J'en goûtai quelque peu, moi aussi. J'étais logé près de la barre du gouvernail. Cela me fit endurer un purgatoire qui n'était pas petit, surtout la nuit, car le fanal restant allumé, je me sentais suffoquer, tant à cause de la chaleur qu'il donnait que par la puanteur intolérable de l'huile de graisse de poisson qu'il brûlait. Ajoutez-y la fumée du tabac que ceux qui étaient au gouvernail fumaient toute la nuit. Il me fut impossible d'échapper à toutes ces incommodités parce qu'il n'y avait pas d'autre endroit où me retirer. La pluie qui tombait drue presque toutes les nuits augmentait mes malaises. Elle inondait l'endroit où je me trouvais sans que je puisse me mettre à couvert à cause de l'étroitesse du lieu où j'étais. Ces souffrances durèrent jusqu'à l'arrivée à Loanda, après seize jours de navigation. J'étais presque mort. En-dessous de la jointure (du genou ?) je me sentais presque perclus... Un Portugais, regardant par la fenêtre de sa maison bâtie sur la rive de la mer, me vit quand nous arrivâmes au port. Mû de compassion, il envoya une pirogue et me fit porter chez lui comme un ballot entre les bras de deux noirs. Grâce à la charité de ce Portugais, je repris un peu de vigueur.

Il me fit ensuite conduire en hamac jusqu'au couvent. Le mois de mai se passa et une partie du mois de juin avant que je pusse me rétablir. A la fin, petit à petit, mes forces revinrent de sorte que vers la fête de S. Antoine je pus, quoique encore faible, célébrer la S^{te} Messe. Depuis j'allai toujours de bien en mieux.

Je trouvai à Loanda le Père Antoine Marie de Florence ⁽¹⁾ et le Père François de Vietri de la province de la Basilicate. Ils étaient sur le point de s'embarquer pour Rio de Janeiro pour aller de là dans leurs provinces, après avoir achevé leur terme (de sept ans). [204] Mais Dieu qui en avait disposé autrement permit que le Père François ⁽²⁾, frappé d'apoplexie, après un peu plus d'un jour rendît son âme à Dieu pour aller recevoir la récompense de ses travaux. Sa mort survint le 20 mai, fête du glorieux S. Bernardin de Sienne. Il fut enterré le même jour avec grande affluence tant de religieux que de séculiers. Ainsi le Père Antoine Marie de Florence s'embarqua seul pour le Brésil.

En ce temps partit pour la mission « das Pedras » ⁽³⁾, le Père Paul François de Medina de la province de Messine. Le Père Eustache de Ravenne était parti un peu plus tôt pour la mission de Caenda. Ces deux Missionnaires étaient arrivés récemment avec Monseigneur l'Évêque de ce royaume, qui s'appelle Luiz Brandao ⁽⁴⁾, prélat fort zélé pour l'honneur de Dieu. A présent il fait la visite de ce diocèse.

Le jour de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge arriva en ce port de Loanda un navire venu de Lisbonne. Nous reçûmes la nouvelle que le Père Colomban

⁽¹⁾ Antoine-Marie de Florence (Turchi), arrivé en 1696. Rentré en 1704. Mort à Montughi le 3-1-1713.

⁽²⁾ François de Vietri. Arrivé en Afrique en 1694.

⁽³⁾ Maopongo, Mampungu, Mpungu a Ndongo.

⁽⁴⁾ Louis Simoës Brandão, né le 9 mars 1672 à Coïmbre de L. Simoes et Marie Brandão. Il fut pourvu du diocèse de Congo et d'Angola le 6 février 1702. Il en prit possession en janvier 1704.

de Bologne, ancien Missionnaire de San Tomé avait été nommé préfet de cette mission ⁽¹⁾ et qu'il s'embarquerait au plus tôt pour ce pays avec d'autres Missionnaires. Nous apprîmes aussi que le Frère Charles François de Milan, de la province de Milan, qui fut infirmier en cette mission, était passé à meilleure vie à Lisbonne. Le susdit navire apporta également la nouvelle qu'à Vienne avait été couronné roi d'Espagne l'archiduc Charles d'Autriche, qu'il était arrivé et avait fait son entrée à Lisbonne.

En ce temps, le Père Jean Marie de Barletta écrivit du Congo qu'un incendie s'était déclaré dans son habitation et avait consumé la plus grande partie de ce qu'il avait.

[202] L'église a été brûlée. Le feu a dévoré le peu de vivres qui lui restaient. Les fourmis furent à l'origine de cet incendie. Elles avaient envahi la maison pendant la nuit. Le Père, comme on fait d'habitude, voulut les chasser en les brûlant. Mais le feu prit au mur de la maison qui était de paille et de bois. Les flammes dévorèrent rapidement tout ce qui s'y trouvait. Il ne put rien sauver. Un autre incendie se déclara dans la « banza » (citta) et brûla beaucoup de maisons des noirs.

Par la grâce de Seigneur, je recouvrai bonne santé, et le 20 septembre je m'embarquai pour retourner dans la mission de Sogno. Après huit jours de navigation j'atteignis « Punta del Padrone ». Au cours de ce voyage, nous vîmes beaucoup de baleines, jusqu'à six ensemble. Cela fut pour nous un grand divertissement, car c'est chose agréable de les voir folâtrer par la mer. A mon arrivée, j'écrivis au prince, le

(1) *Acta* 1703, fol. 187. Séance 20 août, n. 18. Cf. *Biogr. Col. Belge*, II, 182.

Le procureur général demande de nommer préfet de Congo et Angola le P. Colomban de Bologne qui après avoir fait un terme à S. Tomé était retourné en Italie. Il arriva à Loanda le 20 novembre 1705. Y meurt le 5 mai 1712.

priant de m'envoyer une pirogue pour me rendre au poste de mission. Le jour suivant il m'envoya de fait beaucoup de noirs avec son capitaine en chef et d'autres « fidalghi ». J'arrivai bientôt à la banza de Sogno. Le navire qui m'avait conduit se trouvait sous le patronage de S. François et de S. Antoine de Padoue. Sa bannière était ornée de l'image de l'Immaculée Conception qui fut ma patronne dans tous les voyages entrepris jusqu'alors.

Arrivé à Sogno à la fin de septembre, je me trouvais en assez bonne santé jusqu'à la fin de novembre. En ce mois commence le jeûne de l'Avent. Nous ressentîmes bientôt des langueurs d'estomac et une diminution de forces. Moi en particulier je pouvais à peine me tenir sur mes pieds. Malgré cela je voulus me forcer à accomplir toutes mes obligations, confessant, baptisant, assistant à des mariages, prêchant, quand j'étais désigné, la parole de Dieu.

[203] Quand nous arrivâmes au premier dimanche de l'Avent, le supérieur fut atteint d'une maladie maligne, qui nous obligea à lui administrer le Saint Viatique et peu de jours après l'Extrême-Onction. Nous pensions déjà qu'il était condamné, surtout qu'en ces parages personne ne connaissait le mal dont il souffrait et qu'on n'avait pas de médicaments. S'il y avait quelques remèdes apportés d'Europe, personne ne savait s'ils convenaient. Bien sûr que pour le reste on le soigna avec toute la charité possible et il se fit qu'il guérit. Au temps où le Père Supérieur était en danger de mort, je fus atteint moi-même de fièvres très fortes. La même chose survint au Père Philippe d'Altetta qui fut retenu longtemps dans sa cellule. Personne ne se trouvait donc en état d'aider ses compagnons. Tous restèrent à la discrétion ou à l'indiscrétion des noirs. Quant à moi après une douzaine de saignées, je commençai à me remettre. La nuit

de Noël je pus célébrer la St^e Messe, qui n'avait plus été dite depuis longtemps. Dans la matinée, le Seigneur me donna assez de force pour chanter les deux autres messes accordées en ce jour par la St^e Église, pour la consolation de ce pauvre peuple.

Sogno, le 10 janvier 1705.

En cette année 1704 arrivèrent quatre Missionnaires, c.-à-d.

Père Paul François de Medina, prédicateur de la province de Messine.

Père Gabriel de Bologne, prédicateur de la province de Bologne.

Père Eustache de Ravenne, prêtre de la province de Bologne.

Père Jean-Paul de Tivoli, prédicateur de la province de Rome.

Partirent de Loanda :

Père Antoine Marie de Florence, prêtre de la province de Toscane, ayant achevé son terme de mission, partit pour sa province.

Mourut :

Père François de Vietri, prédicateur de la province de la Basilicate, après avoir achevé son terme de mission. Mourut à Loanda.

Bengo, 30 décembre 1705.

[205]

Neuvième relation.

(30 décembre 1705, Bengo).

Je vais décrire les événements de l'année 1705. Cette année a été pour moi fort laborieuse. Elle ne fut pas exempte de souffrances comme vous l'entendrez par mon récit.

L'année 1704 étant finie, l'année 1705 débuta par des événements malheureux qui en présagèrent d'autres encore plus funestes. Le premier jour nous fûmes forcés d'excommunier quelques obstinés qui vivaient en concubinage et partant, sans se confesser selon l'obligation d'un bon chrétien. Nous le fîmes pour en avertir d'autres et quelques-uns de ceux-ci à leur grande honte furent chassés de l'église par le prince lui-même, qui se trouvait présent.

Le dimanche suivant on fit prêter serment par quelques nouveaux « maëstri ». Ils font le serment de garder le secret de la confession, comme c'est la coutume, pour tous ceux qui sont admis aux fonctions d'interprète ou de « maëstri », de l'église. Cela se fit parce que tous les anciens « maëstri » avaient été privés de ce ministère à la suite du refus de leur part d'exposer au peuple le discours d'un Père pendant la messe. Mais ils vinrent ensuite s'humilier et demander pardon au peuple du mauvais exemple qu'ils pouvaient avoir donné en les privant ce jour-là, par leur faute, de la parole de Dieu. A la suite de cela, nous réadmîmes quelques-uns des moins coupables, [206] et nous leur fîmes renouveler leur serment.

En ce mois, le Père Philippe d'Altetta s'en alla en mission dans les environs de la Banza. Il revint

à la maison après quinze jours et j'allai moi-même exercer le même ministère. Le lieu où j'allai l'exercer s'appelle « Matto cortato ». Le prince y possède une habitation et une grande quantité d'esclaves. A mon arrivée, ils déchargèrent maintes fois leurs mousquets en signe d'allégresse. Le soir, j'eus un entretien avec le prince et il voulut souper avec moi. Je restai là jusqu'à la fin de février. Je baptisai quelques enfants, j'assistai à quelques mariages, j'entendis un grand nombre de confessions. Mais parce que le carême approchait, je retournai à la maison, pour prêter mon aide à l'église. Pendant que je me trouvais en tournée de mission, arrivèrent à la Banza de Sogno deux ambassadeurs de la cité de San Salvador, auparavant la résidence des rois de Congo. Ils étaient envoyés, disaient-ils, par un mort ressuscité « dans lequel était entré saint Antoine ». Ils étaient chargés d'aviser le comte que selon la volonté de Dieu, le royaume de Congo devait être restauré et que pour cela tous les grands du royaume devaient se réunir à San Salvador. Le comte de Soyo particulièrement devait y être présent. Ils débitaient d'autres extravagances que le comte reconnut être des mensonges. Il les menaça de châtiments et ils s'enfuirent. Plus loin je montrerai quels étaient ces ambassadeurs.

En ce temps je reçus une lettre du Père Jean-Marie de Barletta qui m'annonçait qu'il se trouvait dans le duché de Bamba et qu'il avait construit un nouveau poste en remplacement de l'ancien, dans un endroit fort beau. Il n'y aurait rien à craindre en temps de guerre parce que le poste est situé dans une grande forêt. Il avait abandonné l'ancien poste, car en ce lieu n'habitait plus personne. Toutes les habitations étaient devenues la proie des flammes. Je l'ai dit antérieurement. En ce même temps, nous fûmes forcés d'excommunier le comte. La raison en fut que le

comte avait de vive force enlevé de l'église deux personnes. Pour plus ample connaissance de ce fait, il faut savoir que l'année précédente, le second dimanche après Pâques, pendant la célébration de la Ste Messe furent faits prisonniers dans notre église deux « fidalghi », c.-à-d. deux personnes nobles. Le prince se trouvait lui-même à l'église et cela se fit par son ordre. Quand il y eut du tumulte parmi le peuple qui assistait à la messe, il demanda la permission au supérieur de pouvoir les faire prisonniers. Il les accusait de vouloir le tuer. Cette demande tardive ne fut pas accordée. En effet le supérieur épouvanté par la rumeur de l'assemblée, troublée par ce coup de main, ne prit pas garde à ce que lui disait le prince. Il ne donna donc pas la permission. Le même jour, il avertit le prince qu'il avait encouru l'excommunication à cause de la capture dans l'église sans avoir obtenu l'autorisation nécessaire. Le lendemain le prince, le capitaine général et le capitaine en chef vinrent faire amende honorable et ils furent absous de l'excommunication quand ils eurent restitué les prisonniers à l'église. Cependant les Pères les confièrent au prince, pour examiner s'ils étaient réellement coupables de lèse-majesté selon l'accusation portée contre eux, à condition de leur faire part des conclusions de cet examen.

Le délit dont ils étaient inculpés était le suivant. D. Jean Berretto de Silva, fils de D. Antonio Berretto de Silva, ancien comte et prince de Soyo, avait ourdi un complot avec ses partisans contre la vie du prince [208] régnant. Le comte fut mis au courant de ce complot par un esclave de D. Jean. Celui-ci fut fait prisonnier et également deux autres, ses complices. Le dimanche suivant, le prince accorda publiquement pardon à tous dans l'église. Je ne fus pas présent quand ces choses eurent lieu parce que j'étais alors accablé

par la maladie et en proie à de vives douleurs ; mais tout me fut rapporté.

Dans la suite, le supérieur vint à découvrir que ceux qui avaient été accusés étaient innocents de crimes contre leur prince. Il prit donc leur défense et en recherchant les preuves, il trouva d'abord que celui qui avait porté l'accusation était un menteur, qu'il parlait tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. Les témoins à charge qu'amena le prince attestaient plutôt l'innocence des prévenus et personne ne porta un témoignage véridique parmi ceux qui étaient du côté du prince. A la suite de cela, on lança les trois monitoires habituels ⁽¹⁾, justifiés par le fait que le prince avait fait enlever et capturer avec tant de violence les deux « fidalghi » sans aucun égard pour le respect dû au lieu saint. J'ai déjà dit qu'aucun témoignage n'avait été porté pour prouver son innocence.

En outre, quand le supérieur lui signifia qu'il serait excommunié, le comte lui fit dire que s'il l'excommunierait, le soir même il aurait à s'en aller sans passer encore la nuit à la mission. On avertit le prince que, vu le fait qu'il n'avait pas de témoin pour prouver son innocence, nous accomplirions notre devoir en le déclarant excommunié. Cela fut exécuté le 25 mars, fête de l'Annonciation, jour où le prince assistait à la première messe que je disais. A la fin de cette messe, le supérieur ⁽²⁾ appela le prince avec douceur, et lui dit qu'il ferait fulminer l'excommunication. Il lui [209] demanda de dire au peuple de rester. Il le fit. Mais tandis que j'étais debout tenant en main l'excommunication pour la fulminer, et déclarer le prince excommunié, le peuple se souleva. J'ordonnai au prince de le calmer jusqu'après accomplissement de cette fonc-

⁽¹⁾ MONARI, p. 191 (note 163)

⁽²⁾ Le Père Gabriël de Bologne.

tion. Le prince dit quelques paroles en sa langue que je ne compris pas. Puis il quitta l'église comme l'avait ordonné le supérieur. Le peuple ayant entendu ce que lui avait dit le prince sortit également, de sorte que je ne pus pas lire l'excommunication. Le supérieur fut forcé de la publier à la seconde messe. Il ajouta que non seulement il avait encouru cette excommunication, mais encore d'autres censures, dont par souci de brièveté je ne fais pas mention.

En ce jour le prince envoya quelques « *maëstri* » à la mission pour avertir le supérieur qu'il devait se préparer à partir le lundi suivant. Il envoya aussi quelques esclaves pour prendre un de nos « *muleche* » ⁽¹⁾. Pour autant qu'on put le découvrir, il avait l'intention de déchirer la feuille d'excommunication. Mais le soupçonnant, nous l'avions cachée. Remarquant la présomption d'un esclave plus pétulant que les autres, je le chassai hors de la mission, et je fis dire au prince de bien veiller à ce qu'on ne fasse aucune insulte à la mission. Cela lui ferait encourir de nouvelles censures. Le dimanche suivant qui était celui de la Passion, durant la messe, j'attirai de nouveau l'attention du peuple sur cette excommunication contre le prince. Elle n'avait pas été fulminée parce que quelqu'un l'aurait demandé, non plus pour quelque grave délit commis par lui, mais uniquement pour défendre l'immunité de l'église violée par le prince lui-même à l'occasion de la capture susmentionnée. J'ajoutai que si quelqu'un avait la hardiesse de faire un outrage ou un affront à n'importe quel Missionnaire, il encourrait également l'excommunication. J'en expliquai les effets, celui notamment

(1) *muleke*, *nleke* = subordonné, sujet, serviteur, esclave d'église. Aussi garçon, frère cadet. Cf. HILDEBRAND, Le martyr Georges de Geel, p. 200, § 3. Les « Esclaves d'église ». Le pluriel de *muleke*, *nleke* est *baleke*. L'auteur écrit *muleche* ou *mulechi*.

d'être privé de tous les biens et prières de l'Église.

Quelques jours avant l'excommunication du comte, j'avais envoyé nos « mulechi » à Loanda pour quérir quelques provisions de vin de messe, et pour subvenir aux besoins du poste. Le prince ne voulut pas leur accorder le passage et ils furent contraints de revenir en arrière. Le Père Philippe d'Altetta, à cause de ses infirmités était devenu perclus et incapable de se mouvoir. Le prince ne voulut pas lui donner d'hommes pour retourner à Loanda, de sorte que le pauvre Père dut souffrir un pénible purgatoire avec péril de rester perclus pour toujours.

Nous ne parvenions pas à découvrir quelles étaient les raisons d'agir du prince. Il ne savait comment s'y prendre pour obtenir l'absolution et pour se réconcilier avec l'Église et s'exposait par de nouvelles fautes à d'autres excommunications. Le peuple se montrait refroidi envers les choses de Dieu, et durant le carême un petit nombre avaient satisfait au précepte annuel de la confession. Toute la mission se trouvait embrouillée et les larmes me venaient aux yeux en pensant à l'état misérable de ce peuple. Il n'y avait pas à s'étonner que les membres fussent langoureux quand la tête était malade, car c'est un fait universel, surtout en ces contrées, que lorsque le prince se montre diligent et affectionné aux choses de Dieu et de l'Église tout le peuple se laisse entraîner facilement à agir selon son exemple.

[211] Quant à nous, nous étions comme dans une prison, car nous ne pouvions avoir de secours de Loanda par aucune voie, ni envoyer des lettres au Père Vice-Préfet pour le renseigner sur la situation. A l'approche du mois de mai, voyant qu'aucune des affaires pendantes ne recevait de solution, j'écrivis au comte de me donner des porteurs sans retard parce que j'étais résolu d'aller à Loanda et que s'il ne m'en

donnait pas, je partirais le bâton à la main. Je ne voulais plus, dis-je, rester comme dans une prison et je lui montrai par de bonnes raisons la nécessité d'exposer notre situation au vice-préfet pour le bien de cette mission. J'ajoutai que je ne croyais pas qu'il me refuserait des hommes pour passer commodément à Loanda. Le comte me répondit qu'après quelques jours il m'enverrait des porteurs. Quand je me préparais à partir, le supérieur, fort affligé de tout ce qui s'était passé, voulut entreprendre une tournée apostolique, croyant que cela le soulagerait dans son affliction. Je dus donc renoncer à l'idée d'aller à Loanda pour ne pas laisser le poste à l'abandon, d'autant plus que le Père Philippe se trouvait fort mal.

Après cinq jours, le supérieur revint, plus affligé qu'avant parce qu'il n'avait pu, pour ainsi dire, commencer son ministère. Le comte en effet, avait défendu à tous les « mani » de lui prêter quelque secours ou de lui donner des porteurs. Ce secours était indispensable pour poursuivre son travail à peine commencé. A cause de cela au départ de Quitombe, où il avait débuté, il excommunia le « mani » qui avait refusé de lui donner son aide et de lui procurer le moyen de continuer sa tournée. Le matin après son [212] retour (à Soyo) il fit sonner les cloches. Il laissa entendre à l'église que si les électeurs et le peuple ne coopéraient pas pour amener le prince endéans deux jours à lui procurer des porteurs pour aller à Loanda, il les aurait excommuniés.

A moi-même il dit d'aller demander au prince que pour l'amour de Dieu il donne des porteurs. Il ne reçut pas de réponse satisfaisante.

Le dimanche suivant, je fis appeler les électeurs et je leur fis savoir ce que le supérieur m'avait ordonné de leur déclarer, c.-à-d. qu'ils seraient frappés d'excommunication, et que l'église serait fermée s'ils

ne coopéraient pas avec le prince pour donner satisfaction aux Pères en leur ouvrant le passage pour Loanda. Ces électeurs s'excusèrent en disant que cela ne dépendait pas d'eux. Le supérieur lança à l'église de nouveaux avertissements et parla des mêmes points avec vivacité. Il dit que pour défendre l'immunité ecclésiastique, les Pères étaient prêts à mourir. Malgré cela toute la semaine se passa sans aucune réponse. J'interrogeai un interprète sur les intentions du prince. Il répondit que Son Excellence ne voulait pas qu'on parle de cette affaire.

Le Jeudi-Saint, nous nous préparions à fermer l'église, quand nous reçûmes la nouvelle que le vice-préfet était sur le point de venir à la mission. Nous jugeâmes à propos de ne plus faire de démarches et de laisser l'église ouverte. Nous attendrions le supérieur majeur, espérant que par son autorité il mettrait fin à ces désordres. Le 25 mai, à la prière du prince, j'allai bénir une nouvelle église. Je le fis avec grande satisfaction [213] parce qu'elle était dédiée à S. François ⁽¹⁾. Il y eut grand concours de peuple. Après la bénédiction, j'y chantai la messe du Saint, car le 25 mai on célèbre la fête de sa glorieuse Translation.

Quand le prince apprit que le Père Vice-Préfet viendrait à Sogno, il envoya les électeurs auprès du supérieur pour lui offrir des porteurs pour aller à Loanda. Le supérieur répondit qu'à présent il lui était impossible de faire ce voyage à cause de douleurs de la goutte et que de plus, l'annonce de la prochaine visite du vice-préfet lui imposait le devoir d'attendre quelque peu. Quand il serait assuré de cette visite, ajouta-t-il, il aurait soin d'en informer le prince.

A l'approche de la fête de S. Antoine de Padoue, je me décidai de faire une tournée dans le pays, sup-

(1) HILDEBRAND, Le martyr Georges de Geel, p. 188.

posant que le vice-préfet n'arriverait pas de si tôt. J'avertis le prince qu'après la fête de S. Antoine, je voulais aller en mission. Je lui demandai de préparer des porteurs et des hommes pour m'aider et d'enjoindre en même temps aux « mani » de satisfaire à leurs obligations. Il exécuta avec beaucoup de ponctualité ce que je lui avais demandé.

Le 15 juin, je partis pour Quitombe. Pendant le trajet, je donnai le baptême à quelques enfants apportés par les femmes noires des villages situés à proximité du chemin. J'arrivai à Quitombe quand le soleil s'inclinait déjà à l'horizon. Le lendemain matin, après avoir fait quelques baptêmes, je montai en hamac pour prendre le chemin vers Masongo. Les inconvénients ne manquèrent pas en ce voyage. Des herbes très hautes surplombaient le sentier fort étroit et nous enveloppaient tellement que c'était merveille [214] que nous n'y perdîmes pas la respiration. Péniblement nous arrivâmes à Masongo quand le soleil était au zénith. Nous n'y trouvâmes ni mani, ni maison pour nous mettre à couvert de l'ardeur du soleil. Je fus contraint de chercher un abri dans la chapelle. A l'ombre, on pourrait reprendre haleine et se restaurer. Nous étant reposés, nous nous engageâmes dans le chemin vers Caenza. Dans ce village nous nous installâmes avec nos bagages dans une petite cabane. J'y fis quelques baptêmes. Le lendemain matin, aux premières lueurs du jour, commencèrent à se présenter quantité de gens pour recevoir le baptême. Après la célébration de la S. Messe, j'en baptisai cent quarante. J'en conçus grand contentement et remerciai Dieu de la faveur qu'il me faisait de donner par mon ministère tant d'enfants à l'Église. Je n'eus pas peu de peine à leur faire garder un peu d'ordre ; quand j'en avais mis d'un côté et me dirigeais de l'autre pour faire de même, parmi les premiers ré-

gnait à nouveau la confusion. Cela me fit perdre du temps avant de commencer. Pendant l'administration du baptême arrivèrent deux « maëstri » ou interprètes, avec un « aiutante » ou aide, pour catéchiser les gens. J'avais par le fait pour m'aider durant mon voyage apostolique, quatre « maëstri » et un catéchiste.

Le lendemain matin, avant de partir pour la chefferie de Quiondo, je baptisai 62 bambins. J'étais dans le hamac et on se mit en mouvement pour partir. Nous n'avions pas fait beaucoup de pas, quand je rencontrai une grande quantité de femmes noires avec leurs enfants sur le bras. En me voyant, elles se mirent à genoux et crièrent : Ganga, ganga, santa Munga. Elles demandaient le baptême pour leurs enfants. Je leur fis signe de venir avec moi. Je baptiserais [215] leurs enfants un peu plus loin. J'avais la conviction que j'en trouverais d'autres sur le chemin. Je ne me trompai pas. Ayant marché quelque peu, il s'en présenta un grand nombre. Toutes me suivirent criant d'allégresse à cause du contentement qu'elles éprouvaient. J'en fus ému jusqu'aux larmes et je remerciai Dieu, qui se servait de moi, pauvre créature, pour régénérer tant d'âmes et leur conférer la dignité d'enfants de Dieu. Ah ! Seigneur, disais-je, si je n'avais d'autre récompense, pour les courses fatigantes à travers ces arides brousses que la consolation que je ressens en ce moment, je m'estimerais suffisamment payé.

Durant ce trajet, je baptisai cent quatorze bambins. Le chemin courait à travers des campagnes sans ombrage ; en grande partie parmi des herbes très denses. Nous traversâmes beaucoup de marécages et des étangs aux eaux croupissantes. Celles-ci cependant paraissent délicieuses aux habitants de ce pays. La campagne était toute rase ou pleine d'herbes avec quelques palmiers près des habitations. Près des

villages on voyait quelques champs de fèves, de manioc et d'autres cultures du pays. Après avoir traversé une petite rivière appelée Luccullo, nous cheminâmes près des rives de la mer, puis nous entrâmes de nouveau dans les herbes drues et nous perdîmes l'océan de vue ; on ne le revoyait que de temps en temps à main droite.

Nous arrivâmes, à la fin, à un petit village, où nous nous arrê tâmes pour prendre un peu de repos. Puis nous reprîmes le chemin de Quiondo. Non loin de cette localité, nous vîmes arriver le mani qui venait à notre rencontre avec des instruments de musique du pays et en plus un tambour d'Europe, que ses gens ne savaient pas battre convenablement. Au son de ces barbares instruments nous arrivâmes finalement à Quiondo. Le soleil s'était déjà couché. Le matin après la *Ste* Messe, je baptisai cent et six en-[216] fants et durant le jour quatre-vingt-neuf autres. Le lendemain matin je me remis en voyage vers Funta. Le trajet fut pénible à cause des herbes fort abondantes. Une paille m'ayant frappé l'œil, je n'en fus pas peu incommodé. Dans un village nous rencontrâmes le mani Funta, venu au devant de nous. Il nous apportait deux flacons de « ovallo » ⁽¹⁾, une sorte de vin qu'on fait avec du maïs et d'autres ingrédients. Il est très frais et ressemble à l'orgeat de chez nous. Après avoir pris ce rafraîchissement, nous fîmes en peu d'heures le reste du voyage et arrivâmes très tard à Funta.

En cette localité nous restâmes deux jours parce qu'on nous avait averti qu'à Bamba de Sogno, où nous voulions aller, il n'y avait, pour nous recevoir, ni de maison convenable ni de chapelle. En retardant notre départ, nous leur donnions le temps de tout

⁽¹⁾ ZUCHELLI, p. 223.

accomoder. Ce séjour ne fut pas pour moi du temps perdu, car je baptisai deux cents enfants.

Le troisième jour depuis mon arrivée, nous nous dirigeâmes de grand matin vers Bamba de Sogno. Le chef nous accompagna sur un long espace. C'était vraiment un homme de bien. Il se montra très dévoué. Nous passâmes un fleuve appelé Lucunga près de son embouchure. Pour le passer, beaucoup de noirs se mirent sous le hamac pour le soutenir afin de m'épargner un bain, car l'eau était profonde. C'était un plaisir de voir une quantité de « mulechi », c.-à-d. de jeunes garçons, dans ces eaux. C'est la coutume des noirs de se baigner quand ils en ont l'occasion. Ils y trouvent grand plaisir. Durant cette journée nous cotoyâmes encore la mer qui était à notre droite.

[217] Dans un village, encore éloigné de Bamba de Sogno, le mani vint à notre rencontre, selon la coutume. En sa compagnie nous fîmes le reste du voyage. Nous arrivâmes fort tard à destination. A Bamba, je trouvai les gens encore occupés à la construction de la chapelle qu'ils fabriquaient avec des branches d'arbres selon la coutume de ces pays. Ils terminèrent leur travail à la nuit.

Il faut savoir qu'ici les maisons ne sont pas comme à Sogno ⁽¹⁾ ; là elles sont fabriquées avec des rameaux de palmiers. Ici elles sont faites avec des palissades faites de pieux très gros et de paille très bien unis avec des bâtons. Cela forme une construction très forte. Ils sont obligés de construire ainsi parce qu'il n'y a pas de palmiers et aussi pour que ces huttes offrent assez de résistance à la force des lions. Ceux-ci sont assez nombreux en ces brousses et la nuit, affamés, ils ne manquent pas de visiter ces pauvres gens. Il y a ici grande quantité de moustiques à cause du

(¹) ZUCHELLI, p. 145.

voisinage des marais où ils se multiplient. Ils ne cessent la nuit, par la musique de leurs très ennuyeuses trompettes et par les piquûres de leurs aiguillons très pénétrants de faire souffrir ces pauvres noirs et de troubler la nuit leur repos si nécessaire.

En cette chefferie (maniato), il n'y a pas de mani propre. En ce temps était mani le capitaine général des armées, qui résidait à Banza Sogno ; mais à sa place gouvernait une autre personne avec le titre de capitaine. Son nom était mani Mussambi. En commençant la mission, j'exhortai le peuple à apporter les enfants pour le baptême ; j'invitai les concubinaires à contracter un mariage régulier ; je pressai à remplir leur devoir pascal, ceux qui ne l'avaient pas encore fait, et à ne pas perdre cette occasion puisqu'ils ne savaient pas si une autre leur serait offerte. Ce même jour je pus inscrire quelques mariages.

[218] Je fis demander au mani de Musseto ⁽¹⁾ d'avertir ses sujets qu'ils apportent leurs enfants au baptême. Il était fort difficile d'atteindre Musseto à cause de la guerre qui continuait entre les princes voisins. Le prince de Sogno n'y exerçait pas entièrement le pouvoir. A cause de cela ce mani de Musseto, pour se maintenir en son poste, est forcé de payer le tribut, non seulement au prince de Sogno, mais aussi au duc de Bamba et encore au prince D. Emmanuele Mucinganquenche ⁽²⁾. Ce dernier s'intitule également duc de Bamba et est toujours en guerre avec le duc de Bamba régnant ⁽³⁾. Il se fait ainsi que ces trois potentats élèvent des prétentions sur la chefferie de Musseto. Dans cette situation, les habitants de la chefferie choisissent eux-mêmes leur chef.

(1) *Musseto, Mugieto, Nzeto, Ambrizette*. ZUCHELLI, pp. 233 et ss.

(2) D. Emmanuele de Nobrega. A la page 63 (pagination Bernardi), il l'a appelé *Bucinhanchenhe*. Il faut lire probablement *Vuzi kia nkenge*.

(3) D. Pedro Valle de Lagrimas. V, p. 42. *Biographie Col. Belge*, II, p. 919.

En cette région, il m'arriva une chose qui fit rire. J'avais oublié de me pourvoir de sel. On me répondit que le sel ne me manquerait pas puisqu'on allait en une contrée où on préparait le sel. Je le constatai plusieurs fois en venant ici à Bamba. Voyant des trous à proximité de la plage de la mer, je demandai à quoi servaient ces trous. On me répondit que là on faisait le sel. Malgré cela, en arrivant ici nous nous trouvâmes sans sel et les gens employaient l'eau de la mer pour la préparation de la nourriture. Je fus obligé plusieurs fois de prendre un peu du sel béni employé dans les cérémonies du baptême. Le manque de sel provenait de ce que cette année il y avait eu de fréquentes et abondantes pluies qui avaient empêché les gens de préparer le sel comme de coutume.

Au début de mon arrivée en cette région, c'était le matin, un « maëstro » m'apprit que ceux de Musseto ne voulaient pas amener leurs enfants pour les faire baptiser. Il dit qu'il fallait l'attribuer à un noir, qui, [219] tout en affectant de la dévotion, enseignait beaucoup d'erreurs et de faussetés. Beaucoup de gens lui accordaient du crédit et lui rendaient des honneurs, s'agenouillaient devant lui et lui baisaient les pieds. Parmi les choses qu'il enseignait, il y avait celle-ci : qu'on ne devait pas vénérer la croix parce qu'elle avait été l'instrument de la passion de Notre Seigneur. Il faisait vénérer comme Dieu une statue de S. Antoine de Padoue faite d'étain. Il disait que cela avait été ordonné par un mort ressuscité. Ce noir était un de ces deux ambassadeurs qui étaient venus de San Salvador, comme je l'ai dit plus haut, et avaient été envoyés par ce mort ressuscité. De plus il s'appelait du nom de S. Antoine. De fait, moi-même je le vis à Funta, à la tête d'un cortège nombreux chantant des choses dévotes. Je crus même alors que c'était le « maëstro » de Funta. Un matin, pendant que je bap-

tisais un grand nombre d'enfants, cet homme fut pris par les « maëstri ». Mais alors, on ne m'avait pas mis au courant. Il s'échappa de leurs mains. Dans sa fuite, il abandonna sa petite statue de S. Antoine. Il s'enfuit à Musseto. C'est lui qui en ce moment y répandait ses erreurs sous le couvert de la dévotion. Me rendant compte de l'obstacle au bien qu'il constituait et du dommage qu'il faisait aux gens, je résolus de me rendre à l'improviste à Musseto et de le faire prendre. J'en avertis secrètement le mani et les « maëstri ». Avec une suite d'une trentaine de personnes environ, beaucoup armés d'arquebuses, je me dirigeai vers Musseto. Nous devions passer le fleuve Ambrise. Nous arrivâmes à Musetto (sic) vers midi. Le mani Mussambi avait pris les devants avec un « maestro » et d'autres munis d'armes. Ils faisaient semblant d'être en route pour d'autres affaires. Quand j'arrivai moi-même, ils avaient déjà capturé ce noir, qui se faisait appeler S. Antoine. Amené en ma présence, il se mit à genoux et me dit qu'il avait à me faire connaître beaucoup de choses contre les « maëstri ». Je lui demandai de me dire pourquoi il s'appelait S. Antoine. Il répondit qu'il n'était pas S. Antoine. Je sais, répliquai-je, que vous n'êtes pas S. Antoine, mais pourquoi allez-vous prêcher toutes ces faussetés ? Il me répondit d'un air effronté : En ces pays, il y a des choses diaboliques et superstitieuses, je suis venu pour les enlever et les brûler. Comment les avez-vous brûlées, demandai-je, si la campagne (brousse) est toute pleine de choses diaboliques ? » J'ordonnai de bien le garder. Un « maestro » me dit que ce prédicateur de faussetés s'était vanté que si je venais en ce lieu, il me ferait brûler, et qu'il avait excommunié les « maëstri ». Pour cela, ces derniers l'avaient fait prisonnier. Les « maëstri » lui avaient répondu que son excommunication leur importait peu parce

qu'ils avaient un Père Missionnaire qui avait autorité d'absoudre de l'excommunication.

Je demandai ensuite où était le mani et pourquoi il ne comparaisait pas. Ils allèrent de suite le chercher. Après beaucoup de temps, il vint avec un grand nombre de gens. Il demanda la bénédiction. Je lui dis, qu'étant venu en cet endroit, je ne voulais pas partir avant d'avoir baptisé leurs enfants ⁽¹⁾, puisqu'il n'avait pas, comme il aurait dû le faire, envoyé ces enfants à Bamba de Sogno. Il répondit qu'il n'y avait pas de baptêmes à administrer et que s'il y en avait, les enfants étaient avec leurs mères dans les champs, occupées de tous côtés aux cultures vivrières. Quand j'entendis cela, je commençai à perdre le calme. Mû par le désir de baptiser ces enfants innocents, je lui dis résolument de faire venir au moins ceux qui se trouvaient ici. Je le mis en garde contre les tromperies de ce prédicateur d'hérésies. Par ses réponses je remarquai qu'il ne ferait rien. Pour lui faire peur, je le menaçai de faire brûler le village, si les enfants ne venaient pas.

[221] Je savais qu'il y en avait en quantité. Je lui répétais de prendre bien garde à ce qu'il faisait. Alors se leva un vieux de belle prestance, qui lui-même avait été mani de cette chefferie. Il dit que ce ne serait pas bien de brûler le village, ajoutant qu'il fallait aussi faire venir les enfants. Il se mit à proclamer que les femmes devaient apporter leurs enfants pour le baptême. Le mani de son côté avoua qu'il y avait des baptêmes à faire, mais que la population n'avait rien à donner au Père en aumône selon la coutume. Je ne voulais pas laisser la victoire au démon, ennemi

(¹) Quand le Père Antoine de Gradisca alla à Musseto quatre ou cinq ans plus tôt, on n'y avait pas vu de prêtre depuis quatorze ans. Il y fit trois mille baptêmes. *A. P. Scritt. rif.*, vol. III, f. 217. — ZUCCHELLI, *Relazioni...*, Rel. 13, p. 233 et sq. Lui-même dit : « il y avait plus de dix ans, que pas même en passant, un prêtre n'était venu dans ce territoire ».

du bien, et uniquement soucieux de la gloire de Dieu, je répondis : Que viennent les petits enfants. Je ne me soucie pas de recevoir l'aumône, je cherche le salut des âmes, non vos biens temporels. On vint présenter six enfants. Où sont les autres, demandai-je ? Il n'y en pas d'autres, répondit-on. Il n'est pas possible que tant de femmes qui habitent ici, n'aient pas d'enfants, répliquai-je. — Elles sont toutes stériles, fut la réponse. J'ordonnai de nouveau de faire venir les enfants, protestant que je ne partirais pas. Finalement ils commencèrent à les apporter. A l'ombre d'un arbre, au milieu de la grand-place où j'étais resté assis toute une heure, exerçant la patience avec ces barbares, je baptisai quatre-vingt-deux enfants. Je ne pus attendre plus longtemps pour en baptiser d'autres parce que le mani Mussambi, venu avec moi pour m'aider avec ses gens, m'avertit qu'il se faisait tard et que le chemin que nous devions parcourir traversait une région infestée de lions. Il valait mieux partir à temps. J'ordonnai encore au mani de Musseto d'envoyer à Bamba ceux qui restaient à baptiser.

Quand j'étais prêt de monter dans le hamac, quelques-uns des principaux du lieu, se prosternèrent devant moi demandant de laisser libre le prisonnier, [222] qui se disait S. Antoine. Je répondis que s'il était innocent, je lui rendrais la liberté, mais qu'à présent je ne pouvais le faire. Quelques-uns m'avertirent qu'on pourrait facilement l'enlever par force. Pour en détourner ceux qui auraient ce dessein, je laissai entendre en public qu'ils encourraient l'excommunication et l'éternelle malédiction de Dieu. J'enjoignis au mani Mussambi de mettre le prisonnier au milieu de ceux qui avaient des arquebuses, de bien le lier et de le garder à vue. Je partis fort content et nous arrivâmes à Bamba vers les deux heures de la nuit. C'était la vigile de SS. Pierre et Paul. Ce jour

j'avais jeûné rigoureusement. Je n'avais encore rien mangé. Mais mon contentement était si grand d'avoir pu faire quelque bien en l'honneur de Dieu que je n'en souffris pas du tout.

Je continuai ma tournée apostolique. Il se présenta quelques difficultés particulières pour les mariages. Pour quelques-uns je rencontrai des empêchements tels que, malgré nos grandes facultés pour dispenser en certains cas, elles étaient encore tout-à-fait insuffisantes. Je rencontrai des hommes qui vivaient en concubinage avec deux sœurs, d'autres avec des empêchements plus grands encore. Il y en eut un, entre autres, qui vivait avec deux femmes. Il voulait se marier avec l'une d'elles, mais il voulait garder aussi l'autre. Je l'exhortai plusieurs fois à se marier avec une et à congédier l'autre. Je découvris par après que ces femmes étaient deux sœurs. J'eus recours au mani pour les séparer quoiqu'il ne voulût pas y consentir.

Les erreurs de ces populations procèdent ordinairement de l'ignorance qui règne parmi eux. Ils savent à peine qu'il y a un Dieu et bon nombre pensent [223] que la vie de l'âme se termine avec la mort du corps. Les confessions sont pour la plupart de ces gens qui vivent éloignés de Banza Soyo la seule qu'ils ont faite. On peut s'imaginer l'ennui extraordinaire que cause la confession de ces pauvres gens si peu instruits. Je reconnais que ce ministère me paraît toujours plus difficile, car on est contrarié, non pas seulement par l'ignorance du pénitent, mais aussi par celle de l'interprète. Si les gens confessaient leurs fautes telles qu'elles sont, cela serait supportable. Mais ce qui est troublant, c'est que quelques-uns après avoir répondu plusieurs fois négativement aux interrogations, finissent après des interrogations plus précises par répondre affirmativement. On ne peut cependant pas s'énervier. Il faut veiller à ce qu'ils

ne perdent pas contenance, et les encourager, sans cela ce serait pire. Que le Seigneur m'assiste pour que je ne commette pas d'erreur dans l'administration d'un sacrement si important et qu'il me donne les lumières nécessaires pour l'administrer dignement pour le bien de ces âmes. Qu'Il les éclaire dans sa miséricorde afin qu'ils puissent connaître les ténèbres de leur ignorance et se délivrer de l'état misérable, dans lequel ils vivent. Qu'ils abandonnent leurs nombreuses superstitions et tromperies du démon dont ils sont victimes. Qu'ils se convertissent véritablement de tout cœur à Dieu, leur Créateur.

Tandis que j'exerçais mon ministère dans cette région de Bamba de Sogno, je reçus un paquet de lettres, envoyées par la « Camera » de Loanda, c.-à-d. par les gouverneurs d'Angola, qui a défaut du gouverneur, administraient ces royaumes. Ils me faisaient, savoir que les Français à la date du 13 juin, avec quatre navires de guerre, s'étaient emparés de la forteresse de Benguella, chef-lieu du royaume de Benguella, situé sur la côte africaine à 12 degrés sous l'équateur [224] et soumis au roi de Portugal. Ils demandaient en conséquence au prince de Sogno de faire diligence pour voir si dans le port de Cabinda se trouvaient des navires anglais, ou hollandais et de les avertir pour qu'ils puissent défendre Loanda, parce qu'ils craignaient que les mêmes Français n'entreprennent la conquête de la place. J'écrivis à ce sujet à Son Excellence lui recommandant instamment cette affaire et je lui envoyai les susdites lettres.

Deux jours plus tard, ayant terminé mon ministère à Bamba de Sogno où je fis au-delà de 300 baptêmes et assistai à 15 mariages, je retournai vers Funta pour commencer les exercices de la mission en cet endroit. Le lendemain de mon arrivée, je reçus une lettre de Son Excellence (le comte) qui me demandait de re-

tourner à Sogno parce que le vice-préfet lui avait écrit que si le supérieur ne voulait pas l'absoudre, il pouvait se faire absoudre par moi. De fait il n'avait pu obtenir l'absolution du supérieur, à qui il l'avait demandée. Ce qu'il m'écrivait était vrai, car le vice-préfet m'avait ordonné de l'absoudre si le supérieur refusait de le faire. Je répondis au comte que volontiers je serais allé lui donner l'absolution, vu que j'en avais reçu l'ordre du supérieur majeur, mais que cela ne se ferait pas sans mécontentement du supérieur de Sogno, mécontentement qu'il était préférable d'éviter. Pour cela le comte n'avait qu'à procurer des porteurs au supérieur pour se rendre à Loanda selon son désir. Après son départ tout serait arrangé. Quant à présent, le comte n'avait qu'à prendre un peu patience. Je donnerais information de tout au Père Vice-Préfet pour que le plus tôt possible ce différend fût terminé pour le bien de la mission.

[225] Étant à Funta ⁽¹⁾, on m'avertit que dans un village peu éloigné il y avait une féticheuse. J'en parlai au mani et je le chargeai de la faire prendre de suite ; ce qu'il effectua promptement. Le jour de dimanche je la fis lier à une croix qui se dressait au milieu de la place devant la chapelle, avec une couronne d'épines sur la tête. Elle y resta toute la matinée. Après la messe, je lui fis abjurer en présence du peuple ses pratiques diaboliques. Elle avait une baguette, avec laquelle elle guérissait les maladies. Je lui dis de la mettre en morceaux. Je la confiai ensuite au mani, lui recommandant de la garder jusqu'à contre-ordre, car je voulais qu'elle abjure aussi publiquement à Sogno.

(¹) Vunda. Le Père Jérôme de Montesarchio s'y rendit en 1648 : « Le chef qui régnait alors à Funta s'appelait Nsibuila (Nsivwila) a Nimi et était le fils du défunt roi Dom Alvare (VI) ». Cf. ZUCCHELLI, pp. 219, 223, 236, 279. — MONARI, p. 150. Le chef de Vunda en 1700 était le cousin du comte régnant D. Antonio.

Pendant que je me fatiguais en l'exercice de cette mission, je fus surpris par une fièvre très ardente qui m'obligea de retourner au poste de mission de Sogno. J'eus beaucoup à souffrir durant ce voyage de retour, particulièrement le deuxième jour quand je dus marcher jusqu'à minuit pour arriver à Caenza ⁽¹⁾ et y prendre du repos. La nature de la fièvre dont je souffrais exigeait une saignée. Je ne pus la faire. De plus, je fus obligé de dormir sur une natte selon la coutume des noirs. Finalement après beaucoup de souffrances, j'atteignis le poste de mission. Après avoir pratiqué douze saignées, la fièvre me quitta et je commençai à me remettre.

Le jour de saint Laurent, le prince me fit parvenir une lettre envoyée par le vice-préfet, dans laquelle il m'ordonnait de me rendre à la mission de Bengo me laissant cependant la décision de rester à Sogno si je le voulais. Il y avait longtemps que je désirais [226] sortir de la prison où le prince nous tenait à Sogno depuis qu'il avait été excommunié. Je rendis grâces à Dieu de m'avoir délivré alors que je m'y attendais le moins. Nous étions réduits à l'extrémité, n'ayant plus aucun noir pour nous servir excepté deux ou trois, peu âgés. Je demandai au prince des gens, parce que je voulais partir au plus tôt. Il y avait également une obédience pour le supérieur. L'ayant amené à sa cellule, je lui remis sa désignation pour le poste de mission de Bamba. Nous reçûmes aussi la nouvelle qu'à Sogno venait comme supérieur le Père Jean Marie de Barletta et qu'à Punta del Padrone, était arrivé le Père François de Traina de la province de Messine ⁽²⁾ qui venait à cette mission de Sogno.

Le matin du jour de sainte Claire, pour donner satisfaction au prince, j'allai célébrer la fête de cette

⁽¹⁾ Coinza ? MONARI, p. 150.

⁽²⁾ Arrivé en 1705.

sainte dans une église qui lui est dédiée et qui se trouve près de la mer. Je chantai la messe avec toute la solennité possible en ce pays. Cette église est celle où fut baptisé le premier comte de Sogno, appelé D. Emmanuel ⁽¹⁾. C'est la porte par où la foi entra en ces pays. Elle est la plus rapprochée de Punta del Padrone où débarqua D. Diego Cano, le Portugais qui le premier apporta la connaissance de cette foi à ce peuple en l'année 1491 ⁽²⁾. Après la messe, je m'entretins avec le prince qui, étant excommunié, était resté en dehors de l'église et je renouvelai ma demande de porteurs pour moi et pour le supérieur. Nous nous quittâmes, lui pour aller au bord de la mer afin d'y rencontrer le Missionnaire nouvellement arrivé, et moi-même je retournai au poste de mission. Le soir, le nouveau Missionnaire n'étant pas encore arrivé, nous nous convainquîmes que le navire qui l'amenait n'avait pu jeter l'ancre et avait poursuivi jusqu'à Cabinda. De fait nous n'eûmes pas de nouvelles durant les quelques jours que je restai encore à Sogno.

[227] Pendant que je me préparais à partir, le prince m'envoya un « maëstro » pour me prier de remettre mon départ jusqu'après celui du supérieur. Alors il m'aurait donné des porteurs. Il me rappela ce que j'avais écrit quand j'étais en tournée de mission, c.-à-d. que je l'absoudrais après le départ du supérieur. Je lui répondis que je m'en souvenais fort bien, mais que d'aucune manière je ne pouvais absoudre quelqu'un qui n'avait pas d'abord fait amende honorable à la partie offensée. Quant à lui, il n'avait jamais voulu faire ce que je lui avais suggéré par lettres et par messagers. Il n'avait donc qu'à s'en prendre à lui-même s'il restait excommunié. Moi,

(1) 3 avril 1491. Cf. Mgr J. CUVELIER, *L'ancien Royaume de Congo*, p. 66.

(2) Diogo Caô découvrit le fleuve Congo en 1482. Mais en 1491, c'est Rui de Souza qui conduisait la première grande expédition missionnaire. — *Biogr. Col. Belge*, II, 134-138.

répondis-je, je veux partir en compagnie du supérieur, puisque j'en ai reçu l'obédience, afin que nous puissions nous prêter assistance mutuelle. Il y eut encore à ce sujet échange de demandes, de réponses et de répliques. Finalement je dus partir avec grande peine pour Quitombe le matin du 18 août. Les porteurs étaient venus tant pour moi que pour le supérieur et pour nos pauvres bagages. Je dis adieu au Père Philippe d'Altetta qui restait seul au poste. Lui-même devait s'embarquer à la première occasion pour retourner dans sa province à cause de ses indispositions. Je montai donc dans le hamac et je me dirigeai vers Quitombe, par le chemin qu'un peu plus tôt avait pris le supérieur.

Je veux ici faire mieux connaître le prince de Sogno ⁽¹⁾. Il faut savoir d'abord qu'avant d'accéder au gouvernement de cette principauté, il se montra fort dévoué vis-à-vis des Missionnaires. Il fut élevé au poste de mission depuis l'enfance ; il servit les Pères comme cuisinier et ensuite comme portier. Sa conduite étant toujours exemplaire, les Pères le firent sacrifier [228] et lui confièrent le soin de l'église. Les Pères, remarquant de plus en plus ses aptitudes, le firent « aiutante » de l'église et finalement l'élurent « maestro » ou interprète. Il eut en ces fonctions une conduite digne des plus grands éloges. Don Antonio II Berretto de Silva, prince de ce comté en ce temps, était son proche parent. Il le nomma général des armées. Il conduisit ses troupes à la bataille plusieurs fois et fut toujours victorieux contre les ennemis. A la mort de D. Antonio fut élu D. Jean Berretto de Silva, frère du prince actuel dont nous parlons. En ce temps il se montra fort zélé pour la gloire de Dieu et pour la défense des Pères quand D. Jean,

(1) Cf. ZUCHELLI, pp. 141 et sq., 161 et sq., 267 et sq., 302, 339. — MONARI, p. 183. — PAIVA MANSO, pp. 341, 345, 348.

s'abandonnant à ses mauvais instincts, défendit à tous d'approcher encore des Pères, sous peine d'avoir la tête coupée. Lui et un autre de ses frères, ne tenant aucun compte des rigoureux décrets du prince leur frère, se rendirent à la mission et dirent au Père qui était alors supérieur qu'ils avaient décidé de tuer le prince leur frère comme destructeur de la sainte foi. Le bon supérieur l'en empêcha. D. Jean étant mort, l'élection d'un nouveau prince devait avoir lieu. Selon la coutume, il y eut grand concours de peuple. Beaucoup étaient armés d'arquebuses. Pour éviter tout désordre, il fut défendu à tous d'avoir des balles pour armes à feu. On ne pouvait garder que la poudre. Parmi les prétendants, il y en avait deux principaux ; l'un était D. Francesco de Castro qui était le candidat d'une partie du peuple. D'autres princes antérieurs étaient de sa maison. L'autre était D. Antonio, le prince actuellement régnant, frère du défunt D. Giovanni. Tandis qu'ils se trouvaient assemblés devant la porte de notre église avec tous les électeurs et qu'on s'apprêtait à faire l'élection, le susdit D. Antonio avec l'arquebuse qu'il avait chargée à balle (malgré la défense susdite) tira un coup (d'arquebuse) [229] sur D. Francesco de Castro et le blessa mortellement à la cuisse. Les partisans de Francesco en furent tellement épouvantés, que D. Antonio eut le temps de s'installer sur le siège qui était préparé, disant que c'était lui le prince et que personne plus que lui ne méritait d'assumer le pouvoir. Il fut reconnu comme tel par le peuple et fut appelé D. Antonio III Berretto de Silva de Castro. Devenu prince il se conduisit comme un autre Saül. Le bon zèle qu'il avait montré jusqu'alors ne dura plus que peu de temps. Il permit aux Anglais protestants de faire le trafic de noirs dans sa principauté. Les Pères l'exhortèrent à mettre fin à cet abus à plusieurs reprises et à éloigner les

Anglais de son pays, à cause du dommage qu'ils causaient à tant d'âmes. Ne constatant aucun changement, les Pères furent forcés de l'excommunier avec toute la « banza ». Il reçut l'absolution du P. François de Pavie, alors préfet, eu égard à tout ce qu'il promettait. Mais voilà qu'il tomba dans de nouvelles erreurs, comme je l'ai dit plus haut, et nous en fûmes réduits à l'excommunier de nouveau. S'abandonnant toujours davantage à ses mauvaises inclinations, il encourut des excommunications majeures. Il n'en était pas encore absous quand nous le quittâmes. Que le Seigneur le fasse revenir à de meilleurs sentiments pour le bien de son âme et celui de la mission. Ceci suffira pour faire connaître le prince de Sogno.

Reprenons maintenant la relation de notre voyage vers Loanda.

Je ne veux pas relater toutes les particularités qui se présentèrent, pour éviter une trop grande prolixité. Je me contenterai de rapporter les choses les plus essentielles.

Ayant donc quitté la mission de Sogno, j'arrivai le soir très tard à Quitombe ⁽¹⁾ ; je m'étais arrêté en route pour faire quelques baptêmes. Pourvus de nouveaux porteurs, nous prîmes le lendemain matin le chemin de Masongo.

[230] De là en peu de jours nous arrivâmes à Bamba de Sogno. Le lendemain matin nous étions à Musseto. Quand nous eûmes passé le fleuve Ambrise ⁽²⁾, nous vîmes quantité de femmes, de jeunes garçons et de filles qui se mirent à crier autour du hamac. Je ne pus d'abord discerner si c'était une manifestation

⁽¹⁾ ZUCHELLI, pp. 245, 246. Chitombe à une journée de Mbanza Soyo. Entre Vunda et Quitombe, il y avait les chefferies de Chiondo, Cainza et Masongo.

⁽²⁾ On comptait neuf jours de marche de Mbanza-Soyo jusqu'au fleuve Ambriz. ZUCHELLI, p. 220.

de joie à la vue des Missionnaires. Cependant certains gestes donnèrent lieu de croire que c'était l'expression du mépris plutôt que d'un autre sentiment. Durant ce voyage, nous fûmes abandonnés plusieurs fois sur le chemin par les porteurs qui s'enfuirent, nous laissant seuls avec nos bagages. Cela nous causa beaucoup de fatigues et de souffrances. Le soleil était à son déclin quand nous atteignîmes un endroit où se trouvaient quelques maisons. Ceux qui les occupaient, tant femmes que jeunes gens, s'étaient tous enfuis à notre approche avec de grands cris. Nous ne comprenions pas ce qu'ils criaient. Un vieux, qui était resté, s'approcha du Père Gabriel de Bologne, mon compagnon, ancien supérieur de Sogno, pour l'empêcher d'entrer dans une maison. Mais le Père lui fit signe qu'il voulait y dormir cette nuit. Le vieux ne pouvant pas l'empêcher se mit à crier : Femmes, femmes, venez enlever ce qu'il y a de nourriture dans ma maison. Elles le firent de fait. Pendant que ces malheureux regardaient curieusement ce que nous faisions, le Père Gabriel s'en alla allumer une chandelle à un peu de feu se trouvant hors de la maison. Les gens voyant cela, craignant que nous ayons l'intention de brûler leurs maisons, se mirent à crier et appelèrent des hommes pour venir se charger des hamacs et nous faire continuer notre voyage. Ainsi, une heure après le coucher du soleil nous quittâmes ce village, accablés de fatigue. Sur un espace assez long du trajet, jusqu'au village de Samba, il fallut se frayer un chemin à travers les hautes herbes.

[231] Après nous être restaurés quelque peu, minuit étant proche, chacun de nous se retira dans sa cabane, qui ressemblait davantage à un repaire de bêtes sauvages qu'à l'habitation d'hommes raisonnables. Nous renforçâmes la porte par quelques bonnes barres, par peur des lions, fort nombreux en ces

régions désertiques. Les lions ne manquent pas de molester de temps en temps les malheureux habitants et d'en dévorer l'un ou l'autre. En ces contrées de Bamba, personne ne dort la nuit hors de la maison, tandis que dans le pays de Sogno tous dorment dehors. De nouveaux porteurs étant venus, nous continuâmes notre voyage le lendemain matin au milieu de la bruine que les Portugais appellent « orvalho » ; elle est comme une petite pluie en nos pays ; pour nous autres blancs, c'est une peste. Elle est fort nuisible à la santé. Après quelques heures nous arrivâmes à un village, à l'entrée duquel les noirs, qui nous portaient se mirent à crier ! Jésus ! Jésus ! avec un autre mot en leur langue que je ne compris pas. A leurs cris accoururent hors du village, tant hommes que femmes, garçons et filles, criant, eux aussi : Jésus ! Jésus ! comme avaient fait les porteurs. Je fus d'abord édifié ; mais bien vite je m'aperçus que je me trompais. Je compris qu'en criant Jésus et ajoutant cet autre mot qui était Tari, Tari, ils ne voulaient autre chose que demander miséricorde à leur faux S. Antoine, dont j'ai déjà fait mention. Ces pauvres noirs avaient été pervertis par les trompeurs de la secte du faux S. Antoine. Ils se recommandaient à lui pour être délivrés de nous comme si nous étions des hommes diaboliques. Nous entourant de toutes parts, ils faisaient des gestes de moquerie et de mépris à notre adresse. Soudain beaucoup de ces noirs prirent le [232] hamac de mon compagnon avec ses charges et prirent la direction d'un autre village. Je restai là seul avec un de nos esclaves, homme âgé, au milieu d'une grande place, en butte aux moqueries de ce peuple égaré. Je dus pratiquer la patience. Nous avons compassion de leur ignorance et je remerciais le Seigneur qui m'estimait digne de souffrir quelque chose pour son amour. Par signes et par paroles je leur de-

mandais de me donner des porteurs, mais ma demande n'était pour eux qu'un nouveau motif de se moquer de moi. Je me trouvai dans cette situation, plusieurs heures durant, sans qu'aucun d'eux fit un mouvement pour me venir en aide. Alors je leur fis entendre que s'ils ne me donnaient de suite des porteurs, je voulais mettre le feu à la chapelle (je dis cela pour leur faire peur) et que la nuit j'aurais fait la même chose pour le village. Je ne voulais pas, dis-je, que la chapelle reste dans un lieu aussi indigne du nom de chrétien. Je les appelai des hérétiques, des excommuniés, des gens qui tournaient en dérision les prêtres et ministres de Dieu.

Voyant que mes paroles restaient sans effet, je dis à ce vieux qui était resté avec moi d'allumer une chandelle, manifestant le dessein de mettre le feu à la chapelle. Quand il m'eut remis la chandelle allumée, je la tins en main et prenant en même temps le crucifix que j'avais au cou, je les menaçai de nouveau que s'ils ne venaient pas demander pardon à Dieu pour tant d'injures faites en ce jour à ses ministres, je voulais brûler la chapelle, vers laquelle je me dirigeai. Quand je fus à proximité, je leur adressai encore la parole : Ainsi donc, vous ne voulez pas demander pardon à Dieu, ni vous repentir de vos erreurs. Vous restez obstinés dans le mal. Vous ne méritez pas d'avoir une chapelle au milieu de vous. C'est pourquoi j'es-[233] time qu'il vaut mieux qu'elle soit brûlée par ce feu, que contaminée par vos erreurs. Je pris un peu de paille, je l'allumai et je fis le geste de l'approcher de la chapelle. Voyant cela, ceux qui étaient présents, se jetèrent à genoux et les larmes aux yeux me supplièrent pour l'amour de Dieu, de ne pas le faire, promettant de me donner des porteurs et tout ce qui serait nécessaire. En effet, quelques uns prirent le hamac, d'autres les charges et manifestèrent qu'ils

voulaient entièrement être à mon service. Je me contentai de cela et je sortis ainsi d'une impasse.

Ne vous étonnez pas de mon attitude audacieuse. Dieu, dans sa miséricorde infinie, inspire à ces noirs une crainte si grande en notre présence, comme si nous étions une multitude. Quand un de nos Missionnaires se dresse devant eux, résolu, son attitude les met en fuite ; j'en ai fait l'expérience plusieurs fois. C'est une grâce particulière que nous fait notre Seigneur, car sans cela, il y aurait lieu de désespérer en voyage. En leur inspirant de la peur, on en obtient ce que des procédés de douceur ne pourraient obtenir. C'est pour cette raison que j'ai feint de vouloir mettre le feu à la chapelle et que j'ai menacé de brûler leur village. Si je n'avais pas fait cela, je n'aurais pu atteindre mon but.

Je montai donc dans mon hamac et je quittai ce village qui s'appelait Ita. Me voilà de nouveau en route parmi les épines et les rejetons d'arbres qu'on rencontre en quantité dans ces brousses, non sans causer de notables incommodités. J'arrivai finalement au village que j'avais assigné comme fin d'étape et qui s'appelait Ensucculu. Ce village était situé sur [234] une haute colline. L'air y était comparativement fort salubre. J'y fus accueilli avec les mêmes moqueries. Mon compagnon m'avait devancé et avait déjà préparé pour moi une petite hutte (pour ne pas dire une caverne). Il me dit qu'il avait appris que dans le village que nous avions quitté, c'est-à-dire à Ita, demeurerait à présent un de ces imposteurs, qui disait être S. Antoine, qu'il s'y trouvait un autre appelé S. Jean ; que dans le village où nous nous rendions le lendemain, il y avait une femme qui se faisait passer pour S. Lucie. Celle-ci (d'après ce peuple égaré) mourait ; on l'arrangeait comme on fait pour un cadavre ; ce qu'elle paraissait être autant de jours de la semaine. Puis

elle ressuscitait. Elle mourait et ressuscitait ainsi chaque semaine. On peut croire qu'elle faisait cela pour tromper ce pauvre peuple et que lorsqu'elle apparaissait comme morte, elle était assistée par le diable ou par quelque complice qui venait secrètement lui apporter la nourriture nécessaire. Il vint aussi à sa connaissance que dans un autre village demeurait une femme qui se faisait appeler S. Isabelle. On dit de l'une de ces femmes séductrices qu'elle baptise, entend les confessions et donnent l'absolution avec ces mots : *in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti*.

Dites-moi pour l'amour de Dieu, s'il y a plus grande malice que celle de ces imposteurs qui s'approprient le nom des saints, présument administrer les sacrements, entremêlent les choses divines et humaines, couvrent de dérision les ministres du vrai Dieu, trompent ces pauvres gens ignorants sans que nous puissions y porter remède. Je fus toujours d'avis, depuis que je fus en rapport avec ce peuple et que je constatai leur obstination dans les superstitions païennes, [235] qu'ils seraient tombés dans l'hérésie, dès que quelqu'un aurait prêché des erreurs ou quelque doctrine favorable à la licence des mœurs. Je constate que ces prévisions, pour mon malheur, se sont réalisées de mon temps, car ces trompeurs enseignent qu'il est permis de prendre autant de femmes qu'il plaît à chacun. D'après ce que j'entends et vis de mes propres yeux, ils ont ruiné toute cette chrétienté du Congo. Cette grande tromperie du démon atteint non seulement les adultes, mais fait perdre le paradis aux enfants qui, mourant en état d'innocence, y seraient admis. En effet, ces ministres de Satan ont supprimé le baptême de sorte que depuis Bamba de Sogno jusqu'ici nous n'avons baptisé personne. Ils disent que le Père Jean de Barletta les a baptisés, mais je crois que c'est

un mensonge. Cela pourra être vérifié plus tard. Que le Seigneur ait pitié de ces pauvres gens, parce que je prévois qu'il leur surviendra un grand châtement.

Ici nous pûmes accorder le repos à nos membres fatigués tant par le voyage, que par le manque de nourriture. Nous n'avions mangé ce jour qu'une petite racine de manioc. Nous nous retirâmes chacun dans notre hutte. Je jouis d'un bon repos durant la nuit. Le lendemain nous ne pûmes partir parce qu'il manquait quelques charges et aussi des porteurs. Nous résolûmes, mon compagnon et moi, de nous séparer parce que le but à atteindre par chacun de nous était différent. Quelques noirs se trouvant à proximité, nous commençâmes à les interroger sur l'endroit où se trouve celui qui se disait S. Jean et dont nous avons fait mention plus haut. Ils nous répondirent qu'il n'était plus en ce lieu, qu'il y était venu seulement pour de-[236] mander en aumône du tabac et du taccula et qu'ensuite il était parti pour d'autres régions. Non, répondîmes-nous, nous savons qu'il est ici et se trouve dans la maison du mani. Nous voulons lui parler. Ils affirmèrent de nouveau qu'il était parti. Nous répliquâmes que nous irions vérifier si oui ou non il était dans la maison du mani. Ils dirent alors que si un blanc entrait dans la maison du mani, il mourrait. Cette sottise nous fit rire. Nous verrons bien, disions-nous, si votre croyance est vraie ou fausse, car nous voulons y aller. Mon compagnon était d'accord avec moi pour y aller. Nous prîmes la direction de cette maison. Quand ces noirs s'en aperçurent, ils se mirent à jeter des cris et à courir vers la maison du mani, criant, que les Pères arrivaient pour y entrer. Nous ne fîmes aucun cas de leurs cris et pressâmes le pas. Arrivés à proximité de la maison, nous nous séparâmes. Il fut convenu que j'entrerais le premier dans l'enceinte. Quand j'eus fait quelques pas, un « muleche » qui

était avec moi dit : « Ils ont déjà fermé la porte ». Peu importe, dis-je, je l'ouvrirai par force. Ce que je fis car la porte étant faite de paille il fallut peu d'efforts pour la jeter à terre. J'entrai donc dans la cour et je vis que la maison du mani était ouverte. J'y pénétrai et je regardai s'il ne s'y trouvait pas d'objets superstitieux. Je ne vis rien. Mon compagnon m'avait rejoint et nous sortîmes tous deux. Une petite chapelle était là tout près. Nous y entrâmes et nous constatâmes qu'il ne s'y trouvait pas non plus d'objets superstitieux. Alors nous retournâmes dans notre hutte. Ces noirs criaient toujours et proféraient certaines choses [237] contre nous que nous ne pûmes comprendre. Ils portaient en mains des morceaux de bois. Nous leur demandâmes si depuis notre entrée dans la maison du chef, ils n'étaient pas encore morts. Ils répondirent qu'avant la fin de l'année ils mourraient et que, parce que nous étions entrés dans la maison du mani, ils ne voulaient pas porter nos charges. Nous répondîmes : « Cela nous importe peu. Demain matin, nous transporterons nos bagages dans la case du chef et nous nous y installerons tous les deux. A l'église qui est à côté, nous dirons la messe. Nous commencerons les exercices de la mission et nous aurons à manger tant que vous en aurez vous-mêmes ». Nous nous moquions ainsi d'eux. En retournant à notre habitation, nous affections de rire de leurs sottises superstitieuses. En réalité notre cœur était plein de compassion pour leur aveuglement.

Le soir, nous nous entendîmes pour la messe à dire le lendemain qui était un dimanche. Pour ma part, j'avais scrupule de célébrer en public estimant que ces noirs, en somme hérétiques, étaient indignes d'assister au Saint Sacrifice et aussi à cause de leurs irrévérences à notre égard. Mon compagnon était d'avis de la dire et que j'y assisterais. Cette résolution prise,

nous allâmes nous reposer. Le matin alors que l'aube paraissait à peine, ces gens, inspirés par le démon, emportèrent nos charges, en particulier les autels portatifs. Il n'y eut pas moyen de les faire revenir. Nous leur dûmes que nous voulions célébrer la messe. Ils répondirent qu'ils ne s'en souciaient pas, qu'ils ne voulaient pas que nous nous attardions davantage dans leur village, que sans cela ils nous auraient bâtonnés de toutes leurs forces. Ainsi triomphe le démon. Ce matin nous fûmes sans messe. Convaincus qu'il n'y avait que cela à faire, nous montâmes dans le hamac, nous livrant à la merci de gens que nous ne connaissions pas, mais qui bien vite se firent connaître. Arrivés en pleine campagne, nous trouvâmes toutes nos [238] charges à terre, et à côté les porteurs qui mangeaient du manioc et buvaient de l'eau. On nous déposa sur la terre nue avec le hamac. De suite les noirs demandèrent le paiement. Nous répondîmes qu'ils devaient nous conduire jusqu'à l'endroit où nous avions décidé d'aller ce jour, qu'alors nous aurions donné quelque chose. Ils reprirent leur charge en maugréant et se remirent en route. Nous n'avions pas parcouru un long trajet quand ils nous déposèrent de nouveau à terre ; et ils nous répétèrent : « Ganga, payez-nous ». Mon compagnon fut contraint de leur donner quelques médailles pour les disposer à se mettre de nouveau en route. Nous arrivâmes finalement à un village appelé Muccilla Esangu. Ici on nous construisit une petite hutte pour y passer la nuit.

Le lendemain matin, il fallut se séparer. Impossible de trouver des porteurs pour nous deux. Mon compagnon partit. Je restai seul et n'eus qu'à m'exercer à la patience en ce village où on me fit attendre deux jours. Après cela Dieu toucha le cœur des habitants et de bon matin ils me transportèrent plus loin. Selon leur coutume, ils voulurent insolemment m'aban-

donner, mais j'atteignis quand même Muquingi, un village de peu d'importance. Ici, je rencontrai un serviteur du duc de Bamba. Grâce à lui, je fus immédiatement pourvu de porteurs, qui me conduisirent à Sembo, situé à peu de distance. J'y passai le restant de la journée. Le lendemain matin, je me remis en route. Autant le « muculunto » c'est-à-dire le chef de village me parut bon, autant les porteurs se montrèrent méchants. Ils me laissèrent dans un petit village où [239] je m'aperçus que l'une ou l'autre chose m'avait été volée, entre autres le sel. Après beaucoup de démarches pour trouver des porteurs, je pus atteindre le village de Lanicha, quand le soleil disparaissait déjà à l'horizon.

Ici je retrouvai presque toutes les charges de mon compagnon qui les avait laissées en arrière, et parmi d'autres choses je trouvai le sel. Béni soit Dieu qui me fit ainsi restituer ce qui m'avait été volé. D'ici, on me conduisit à Tamba di Congo, endroit peu habité. Les porteurs m'y laissèrent et retournèrent chez eux. Je fus contraint d'y rester deux jours et de supporter des ennuis de la part de ces gens, qui ne donnèrent rien pour me sustenter. Le Seigneur qui selon ses hauts desseins me faisait faire ce voyage, ne tarda pas à me fournir le ravitaillement nécessaire. Jusqu'alors je m'étais nourri de quelques poules, qui m'avaient été données en aumône à l'occasion des baptêmes faits dans le comté de Sogno. Mais il n'en restait plus. Au cours de la traversée du duché de Bamba, je ne fis aucun baptême, pour les raisons que j'ai données. Le Seigneur Dieu qui n'abandonne personne dans la nécessité, fit en sorte qu'un matin un noir me présentât une antilope à acheter. Je lui répondis que je ne passais pas par le pays pour faire le commerce, que néanmoins il pouvait me dire ce qu'il voulait en retour, que j'aurais honnêtement donné ce que je pouvais.

Il me répondit qu'il désirait une « fuligna ». C'est une étoffe que les Portugais vendent en ces pays et dont s'habillent les noirs. Je dis que je n'avais pas cette marchandise et que je ne pouvais lui donner autre chose qu'un chapelet des camaldules, et une médaille. Donnez-moi, dit-il, le chapelet et prenez pour vous le chevreuil. Ainsi je pus vivre trois jours ainsi qu'un certain noir qui était à mon service.

[240] Quand je voulus faire tuer l'antilope, le « mukulunto » du lieu m'avertit que je ne pouvais pas la faire cuire dans son village, qu'il fallait pour cela aller dans un bois voisin. Je répondis que je voulais absolument la cuire sur place, et que je ne voulais pas prêter l'oreille à ses superstitions. De même la veille au soir, il n'avait pas voulu que je me promène à travers le village. Je lui adressai une bonne réprimande et riant de ses vaines observances, je fis cuire l'antilope au milieu du village pour lui montrer que j'estimais cela tromperie du diable ⁽¹⁾.

Quand je m'apprêtais à quitter cet endroit, survint un noir avec la nouvelle que le Père, mon compagnon, se trouvait dans un village appelé Mussulu, qu'il y était tombé malade et voulait se confesser. Je me mis en route en toute hâte pour aider le pauvre religieux. J'atteignis le soir le village de Vono. De là, le matin je partis pour passer le fleuve Aloge ⁽²⁾. Ici d'un coup tous mes porteurs disparurent et il me fallut attendre un bon laps de temps avant qu'ils ne reviennent. Quand j'eus passé le fleuve, là encore, je dus rester quelque temps jusqu'à ce que les charges eussent été transportées. Après cela commencèrent les impertinences habituelles des porteurs. Ils prétendaient être payés. Cette fois encore, je réussis à leur faire

⁽¹⁾ ZUCHELLI, pp. 176, 296 (ne pas manger d'antilope), 305. — IHLE, p. 247. — MEROLLA, p. 41.

⁽²⁾ Loge, Loze. ZUCHELLI, p. 350.

prendre le hamac et ils me conduisirent au village voisin appelé Maienga. Ici ne me manquèrent pas non plus les dérisions et les moqueries ; en particulier de la part d'une femme noire ; je me demande si elle était folle ou possédée, car ce qu'elle fit était d'une démoniaque ou d'une aliénée ; ses actes et ses attitudes étaient d'une inconvenance répugnante et les femmes qui étaient là riaient sans honte. Que pouvais-je faire sinon exercer la patience, offrir mes [241] peines au Seigneur et prier qu'Il ait pitié de leur ignorance.

Le lendemain matin, je fus conduit au village de Quincaci peu distant du précédent. Là les porteurs refusèrent d'aller plus loin, malgré mes prières. Le « mukuluntu » du village était un vénérable vieillard. Dès qu'il me vit, il vint me baiser la main avec beaucoup de respect et il enjoignit à ceux qui étaient présents de faire comme lui. Il me conduisit dans une maison convenable. Quand durant le jour, je lui demandai s'il y avait quelqu'un à baptiser, lui-même s'en fut les appeler, de sorte que là je recommençai à faire des baptêmes.

Quittant ce village, je fus conduit à un autre peu distant, appelé Quibongo. Là aussi il y eut assez bien de baptêmes. De Quibongo j'arrivai à Mussulu, qui est chef-lieu de marquisat. Un bon nombre de villages lui sont soumis et quantité de gens. Ce marquisat relève du duc de Bamba ⁽¹⁾. J'y vis l'arbre dont le fruit appelé cola est fort estimé par les Portugais de ces parages. Je parlerai du cola dans une autre lettre où il sera question des fruits et des plantes de ces pays.

Quand je fus arrivé à Mussulu, le marquis vint avec beaucoup de monde demander la bénédiction.

⁽¹⁾ Mussulu se trouve sur la frontière de la province de Mbamba. ZUCHELLI, p. 350.

Ils me firent savoir que mon compagnon était parti pour Loanda et que les porteurs, le trompant, avaient pris cette direction au lieu de celle de Bamba, où il voulait se rendre.

Je fis plus de 80 baptêmes et j'en éprouvai grande consolation.

Le jour suivant, après en avoir baptisé un grand nombre, je partis pour Elenghe. J'y appris en arrivant des nouvelles plus précises concernant mon compagnon. Il avait été, me dit-on, blessé et fort maltraité par ces scélérats hérétiques. De Elenghe, je m'en allai à Iemme, village gouverné par un vieux qui avait été marquis de Mussulu, homme très [242] pieux et désireux d'avoir un Missionnaire en ce lieu. Le lendemain matin, je dis la messe, à laquelle assistèrent ce vieillard et les autres habitants, avec beaucoup de consolation. J'en rendis des grâces infinies au Seigneur. Là aussi je fis un grand nombre de baptêmes. Quittant ce village, je me rendis à Quatumbo, qui est sous l'autorité des Portugais. Il ne s'y trouve que des noirs, appelés Abundu. Ici, nous avons un poste de mission qui fut fondé par le Père Jean de Belluno de la province de Venise ⁽¹⁾, religieux de sainte vie. Après sa mort on découvrit que son corps portait les stigmates. Sa mort survint durant la traversée de retour en Italie. Il rentrait parce qu'il était perclus. Le capitaine du bateau lui donna la sépulture habituelle en mer. Quand le roi de Portugal l'apprit, il en conçut grand mécontentement. Il priva ce capitaine de sa charge parce qu'il n'avait pas amené le cadavre à Lisbonne.

(1) Arrive à Loanda vers septembre 1682. Malade, va à Baya pour se remettre en 1686. Revient en Afrique. Rentre en 1688. Il est à Lisbonne le 21 novembre 1688. Retourne en 1690. Rentre en Europe en 1691, mais meurt près de l'île Terceira le 27 février 1692. Il dit plus loin que Quatumbo n'est pas loin du fleuve Dande. Cette mission à cause de cela fut aussi appelée mission de Dande.

A présent il n'y a plus personne dans le poste de cette mission, à cause de la pénurie de Missionnaires. La population en éprouve un vif déplaisir. Tant l'habitation que l'église sont près de tomber en ruines.

Partant de là le lendemain, j'arrivai à la barre du Dande où réside le capitaine en chef de ce district. C'est un blanc, originaire de Loanda, qui me reçut avec beaucoup de politesse. Ce capitaine me donna des hommes pour me conduire au poste de mission de Bengo. Mais les noirs qui me portaient, ne valaient pas mieux que les autres. Ils me firent suivre trompeusement un autre chemin conduisant au poste qu'y ont les Jésuites. Je dus y rester toute cette journée. Je fus d'ailleurs accueilli avec beaucoup de charité et de politesse, que me témoigna surtout un de ces bons Pères. Partant d'ici, je me rendis à notre mission de Bengo. Je ne l'atteignis pas sans peine, car presque tous les noirs qui m'accompagnaient avaient pris la fuite. En ce temps-là résidait dans cette mission le Père Michel Ange de Rometta ⁽¹⁾, prédicateur de la [243] province de Messine qui me reçut avec grande affection. Je ne pus jouir de sa compagnie que peu de temps, car il était malade et se rendit bientôt à la ville de Loanda pour s'y faire soigner. Moi-même surpris par une fièvre très forte, je fus sur le point de m'y rendre également. Après deux saignées, la fièvre cessa et je fus délivré du mal.

C'est ainsi que se termina ce malheureux voyage qui avait duré plus d'un mois. Il exerça ma patience ; mais qui se confie dans le Seigneur surmonte toutes les difficultés ; on ne doit jamais perdre courage, car Dieu prend soin de tous, en particulier de ses ministres. Il sait pourquoi nous sommes venus en ces contrées et la raison pour laquelle nous fûmes l'objet

(1) Arrivé en 1705.

de tant de moqueries. Il y a lieu de croire qu'il n'aurait pas permis de me laisser périr en ces brousses, abandonné de tous, sans aucun secours humain. S'il l'avait permis en ses impénétrables desseins, j'aurais subi une espèce de martyr en recevant la mort par suite des mauvais traitements et de la barbarie de ces gens, égarés par des trompeurs. Que Dieu soit toujours remercié. Je le prie d'avoir compassion de ces peuples ignorants. Ce qu'ils me firent souffrir, leur fut instigué par le diable pour me faire perdre ma vocation. Si j'avais toujours eu la patience nécessaire, cela m'aurait valu une précieuse couronne de mérites pour la vie éternelle. A présent, je me trouve réconforté et je me préparerai à de nouvelles peines pour être prêt à les souffrir, quand elles surviendront, en toute soumission à la Volonté de Dieu, qui soit toujours accomplie en moi.

J'étais arrivé à la fin de septembre en cette mission de Bengo. Je constatai que presque personne n'avait [244] rempli le devoir pascal, à cause du manque de prêtres. Je me mis à les exhorter, avec affection, à satisfaire à cette obligation, parce que s'ils mourraient excommuniés et ennemis de Dieu, ils seraient éternellement damnés et privés de la sépulture ecclésiastique, ce qui serait pour eux éternelle infamie. Mes exhortations n'obtinrent que peu de résultats et le nombre de ceux qui se présentèrent pour se confesser ne fut pas élevé. Un jour, dans la matinée, ils apportèrent un mort pour l'enterrement. Je demandai s'il s'était confessé cette année. Ils répondirent que non. Là-dessus, je leur dis d'aller l'enterrer dans la forêt, parce qu'au cimetière on n'enterrait pas des excommuniés. Ils se retirèrent bien mortifiés. Il en résulta que deux autres, étant tombés malades, on vint de suite m'appeler pour les confesser.

A peu de distance de notre mission de Bengo,

les Pères Jésuites ont beaucoup de propriétés ⁽¹⁾. Un de ces Pères qui y était venu m'invita chez lui pour célébrer la fête du S. Rosaire. Je m'y rendis. La chapelle où la fête avait lieu était nouvelle. Je la bénis. On y célébra une belle fête avec grand concours de peuple. Je retournai ensuite à mon poste de mission. Après quelques jours, j'eus de nouveau des accès de fièvre qui me contraignirent d'aller à Loanda. Durant ce trajet, j'eus encore l'occasion d'exercer la patience avec ces noirs. Sans pitié aucune, ils me déposèrent plus d'une fois sur la terre nue et m'abandonnèrent pour ainsi dire, car quelques uns d'entre eux selon leur habitude, s'enfuirent.

Arrivé à Loanda, je fus en peu de jours, grâce à Dieu, délivré de mon mal. En ce temps, le Père Michel Ange de Rometta, qui était mon compagnon à Bengo, partit pour la mission de Bamba.

[245] Le duc de Bamba, me demanda comme missionnaire pour son territoire. Mais comme ce Père venait de partir, on n'y donna pas suite. Étant remis de mes indispositions, je retournai à Bengo pour y rester jusqu'à Noël. Le Père Vice-Préfet, m'avait dit que je devais me préparer pour aller sous peu au Congo.

Pendant mon séjour à Loanda, aborda un navire qui nous apporta la nouvelle que le nouveau Père Préfet se trouvait à Madère et se disposait à s'embarquer pour ces royaumes ⁽²⁾ en compagnie du nouveau gouverneur ⁽³⁾. On pouvait donc l'attendre prochainement. Le navire, qui venait d'arriver à Loanda, avait amené le commandant qui, par ordre royal, devait gouverner à la place du gouverneur. Le roi de Portugal ne voulait pas qu'à la mort du gouverneur, la « Ca-

(1) CAVAZZI, I. 1, n. 36. Voir p. 247 infra. — P. M., p. 332.

(2) Ils s'embarqua à Madère le 1^{er} août 1705 avec le Père Augustin de Bologne. Ils arrivèrent à Loanda le 20 novembre 1705.

(3) Laurent de Almada.

mera » prit encore le gouvernement en mains parce qu'antérieurement il y avait eu des désordres. La « Camera » n'est pas autre chose qu'un nombre déterminé, huit ou dix, de personnages principaux de Loanda. Ils représentent la ville et tous les autres royaumes soumis à la couronne de Portugal. Ils sont renouvelés chaque année. Ce sont eux qui installent le nouveau gouverneur.

Le 20 novembre, je me rendis au poste des Pères Jésuites (de Bengo) à la demande du religieux que j'ai mentionné plus haut, afin d'y assister au mariage de quelques noirs. En l'absence de prêtres Jésuites en ce poste, c'est un Capucin, résidant dans la mission de Bengo, qui remplit ces fonctions. J'assistai à quatre mariages et je fis quelques baptêmes. Pendant que je faisais cela, il arriva que dans le village des mariés une maison prit feu par pur accident. Une vieille, qui se trouvait là au poste des Jésuites, dit : « Maintenant que les Pères veulent que nous nous marions [246] voilà que Ganga Zambi nous brûle la maison ». On peut en déduire de quelle qualité est la foi de ces gens. Ils sont tellement enfoncés dans leurs superstitions païennes qu'ils n'ont de chrétien que le nom. S'ils font quelque chose de bon, ils le font par force et non par dévotion. L'expérience nous a montré que si Dieu les touche un peu au vif, ils recourent de suite à leurs rites diaboliques. Ganga Zambi, parmi eux, est un fétiche fameux. On fit à cette vieille une sévère réprimande.

Quand je me trouvai un jour à ce poste (des Jésuites), il arriva qu'une femme noire enceinte s'en alla un dimanche laver des pagnes au fleuve Bengo. Un crocodile survint qui la prit et l'entraîna dans l'eau. On appelle ici ces crocodiles « lagartes ». Ils se multiplient dans ce fleuve. Cette pauvre femme fut noyée. Le lendemain on retrouva son corps. Ce

fut une leçon pour les autres de ne pas travailler le dimanche. On dit que la même chose était arrivée à deux de ses sœurs et que son père également, et encore sa mère, avaient été mangés par les crocodiles.

En ces jours ⁽¹⁾ aborda à Loanda le bateau qui amenait le nouveau gouverneur de ces royaumes, D. Lorenzo de Almada. A bord du même bateau se trouva notre Père Préfet, le Père Colomban de Bologne ⁽²⁾, en compagnie du Père Augustin de Bologne ⁽³⁾.

Je reçus également la nouvelle que le Père Philippe d'Altetta, que j'avais laissé à Sogno, avait l'intention de s'embarquer à Sogno même sur un bateau allant [247] au Brésil. Ses infirmités le rendaient inapte à l'exercice du ministère apostolique. Mais ce bateau portugais fut capturé par les Français. Le Père fut donc obligé de venir à Loanda par voie de terre. Arrivé en cette ville, après peu de jours, tant à cause de ses anciennes indispositions qu'à cause des fatigues de ce voyage, il fut réduit à recevoir tous les sacrements de l'Église. Il ne mourut cependant pas de cette maladie.

J'appris qu'à Sogno le prince avait été absous de l'excommunication, qu'il avait fait la paix avec D. Giovanni et avec le secrétaire. Il avait aussi attaqué D. Emanuele, mais dut se retirer avec perte. J'appris également qu'il avait privé son neveu de la charge de général de l'armée et qu'il l'avait confiée à son frère.

Le Père Préfet apporta la nouvelle que le Père Michel Ange de Naples, avec le Frère Jules de Orta étaient allés à Baya prendre possession du couvent des Capucins. J'ai déjà dit que le roi de Portugal avait enlevé aux Missionnaires Capucins français non seulement le couvent de Baya, mais encore tous les

⁽¹⁾ Le 20 novembre 1705.

⁽²⁾ *Biogr. Col. Belge*, II, 182.

⁽³⁾ *Ibid.*, 30.

autres du Brésil. Il restitua à nous autres Italiens celui de Baya ⁽¹⁾.

Je reçus l'avis qu'après les fêtes de Noël, je devais aller à Loanda, pour me rendre ensuite dans la mission de Congo.

Étant sur le point de quitter cette mission de Bengo, je ne veux pas omettre de vous la faire connaître davantage, quoique, à cause de la brièveté de mon séjour, je ne puisse pas être abondant.

Bengo est un endroit situé à une demi-journée de la ville de Loanda, et est appelé de ce nom à cause du fleuve Bengo, dont les eaux arrosent ses campagnes. Le fleuve n'est pas très large, mais ses eaux abondent, particulièrement durant l'été qui en ces pays [248] commence en octobre et finit en mai. Quoique ici il ne pleuve pas, cependant il se remplit quelquefois de manière à inonder les terrains voisins, au grand avantage des gens du pays parce qu'en ces occasions ils peuvent arroser leurs terres ; cette abondance d'eau provient des grandes pluies qui tombent dans les régions où le fleuve prend sa source. Les deux rives du Bengo sont presque partout occupées par des jardins potagers, des arbres fruitiers tels que palmiers, cocotiers, bananiers, orangers, « niceffi » ⁽²⁾, par des plantations de tabac ou d'autres plantes, et par les cultures vivrières du pays. Le fleuve est fort poissonneux, mais les crocodiles y abondent aussi et ils ne manquent pas de dévorer grand nombre de ces pauvres habitants. On y voit continuellement des pirogues. La mer dans laquelle il se jette n'étant pas éloignée, on peut facilement se rendre à la ville par la voie des eaux. On prépare ici une grande quantité de farine de manioc, ce qui se fait de la manière suivante. Le manioc produit quelques racines, sembla-

⁽¹⁾ ZUCHELLI, p. 360.

⁽²⁾ *banane tiba* ?

bles à nos navets. On les gratte finement avec quelques grandes roues. Ensuite on pressure sous le pressoir. Après cette opération la farine obtenue est séchée au feu dans des fourneaux en cuivre. Quand elle est bien sèche, elle est mise dans des sacs et elle sert de pain, préparé de diverses façons selon le goût de chacun. Le sol produit ici également de la canne à sucre, des goyaves, des papayes, le fruit du comte (il frutto del conte) et d'autres fruits africains ⁽¹⁾.

Il n'y manque pas d'animaux domestiques comme des bœufs, moutons, chèvres, porcs, poules et autres. Il y a des animaux sauvages comme des lions, des éléphants et beaucoup d'autres qui, pressés par la faim viennent de l'intérieur. La nuit, on entend des rugissements, mais pendant le jour, ordinairement parlant, on ne voit pas de fauves.

[249] Les Portugais, habitants de Loanda, ont tous ici leurs propriétés, qui sont cultivées par leurs esclaves noirs. Notre poste de mission est situé sur la rive de ce fleuve et il y a quelques années que nous occupons cette mission, où demeure ordinairement un seul Missionnaire, vu que le ministère n'en demande pas plus. A présent, il est question de l'abandonner parce que l'évêque prétend avoir juridiction sur le Missionnaire qui se trouve ici. Pour ne pas nuire à nos privilèges, nous préférons l'abandonner, parce qu'il ne manque pas de missions à pourvoir, non soumises à la juridiction des évêques. Il y a de plus que cette mission n'est pas salubre et que facilement les pauvres religieux y tombent malades.

De la mission de Bengo, 30 décembre 1705 ⁽²⁾.

(1) CAVAZZI, I. 1, n. 36, etc.... — MONARI, pp. 136, 139. Papayer = *mammone*, *mammão*.

(2) Ce même jour, 30 décembre 1705, le Père Gabriel de Bologne, ancien supérieur de la mission de Soyo qu'il quitta avec le Père Laurent de Lucques, écrit une lettre de Loanda, qui a été signalée par le Père Édouard d'Alençon dans *Neerlandia Franciscana*. Extrait du Tome II (1919), p. 24. « Lettera scritta dal

Missionnaires arrivés en cette année 1705 :

Père Colomban de Bologne, prédicateur et préfet, de la province de Bologne.

Père Augustin de Bologne, prêtre de la prov. de Bologne.

Père Francesco de Traina, prédicateur de la prov. de Messine.

Père Michel Ange de Rometta, prédicateur de la province de Messine.

Frère Venance de Condino, laïc, de la province de Venise.

Partirent à cause de leurs indispositions :

Père Eustache de Ravenne, prêtre de la province de Bologne ⁽¹⁾.

Père Benoît de Lentini, prédicateur de la province de Syracuse ⁽²⁾.

Dixième relation.

[250] (3 janvier 1707, Nkusu).

Je vous raconterai les événements de cette année 1706, année qui a été pour moi malheureuse et pleine de souffrances. Qu'il me suffise de dire que j'ai failli être brûlé vif, à cause des machinations de l'ennemi infernal, qui a voulu, je pense, empêcher la fondation

Congo... Lettre écrite du Congo au Père Charles-Marie de Massa de Carrara, qui a été Missionnaire en ce pays, par le Père Gabriel de Bologne, tous les deux Capucins, lettre qui rend compte de ce qui est arrivé là-bas à Sogno, etc... ».

Cette lettre fut publiée dans la « *Galleria di Minerva overo notizie universali...* ». Elle se trouve dans le t. V de ce recueil, édité à Venise, 1706, pp. 305 et 306.

⁽¹⁾ Arrivé en 1703.

⁽²⁾ Arrivé en 1701.

d'une nouvelle mission. Cependant, par la grâce de Dieu, tout a été surmonté. Que sa Bonté infinie en soit toujours remerciée.

Au commencement de l'année 1706, je me trouvais encore à la mission de Bengo. Ayant reçu l'ordre du P. Préfet de me rendre à Loanda, (je l'ai rapporté dans ma lettre précédente) je m'en allai vers cette cité de Loanda après la fête de la Circoncision, soit après le premier janvier. Ce voyage fut pour moi le [251] prélude, ou plutôt l'exorde des événements funestes qui se succédèrent en cette année.

Parti de Bengo et ayant parcouru une partie du trajet, les porteurs me conduisirent en dehors du droit chemin. Ils me mirent à terre avec le hamac, puis s'en allèrent l'un après l'autre, sauf un, de sorte que je restai abandonné en un lieu désert, loin des habitations. Il n'y avait là que deux petites cabanes non habitées. Elles servaient de refuge aux animaux qui paissaient dans cette campagne peu fréquentée. J'attendis là durant deux heures, demandant au Seigneur de m'assister. Je ne savais vraiment pas quel parti prendre. Je n'avais auprès de moi aucun de nos « mulechi » que j'avais envoyés à la ville avant de quitter Bengo. J'étais donc là, regardant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, espérant voir apparaître quelque noir qui pourrait me tirer de cette situation, quand je vis arriver deux des hommes qui m'avaient abandonné. Ils amenaient un autre noir, qu'ils avaient rencontré, pour porter le hamac. Avec eux, je me remis en route. Après quelques pas, ils me laissèrent en un endroit où il y avait quelques cabanes. Ici, on me donna deux autres porteurs qui me conduisirent dans un petit village situé en dehors de la route vers Loanda. Ils me laissèrent dans ce village. Eux retournèrent à leurs maisons. D'ici, avec deux autres noirs, j'allai à un village, fort éloigné du droit chemin, sans espoir

d'avoir d'autres porteurs. Ni par prières ni par menaces je ne pus obtenir l'aide de ces hommes insensibles. Les habitants du village trouvaient mille excuses pour ne pas me donner de porteurs. Aussi après avoir attendu quelque temps, fus-je obligé d'aller à pied vers [252] un village appelé Gangu. Je ne pris avec moi que l'étole, le rituel, et mon briéviaire, laissant là le hamac.

Je parcourus deux milles environ et j'arrivai très fatigué à ce village. J'y rencontrai encore plus de dureté. J'eus de la peine à obtenir que quelqu'un aille prendre le hamac que j'avais laissé. Je fus forcé de menacer le mani de tout rapporter au gouverneur de Loanda, et même de le faire aller en prison. A la fin, il me donna deux jeunes garçons. Ils me conduisirent à l'embouchure du fleuve Bengo, dans une direction toute contraire à celle que je devais prendre. Au lieu de me rapprocher de la cité, je m'en éloignais. J'arrivai à l'embouchure une demi-heure après le coucher du soleil. Je restai là abandonné, ne sachant où me réfugier pour la nuit. Je demandai à un de ces noirs s'il y avait un endroit où je pourrais passer la nuit à l'abri de l'intempérie de l'air. Il me conduisit dans la maison d'un mulâtre qui me témoigna beaucoup de charité. Je pus me remettre un peu de toutes les incommodités souffertes en cette journée durant laquelle j'avais à peine trouvé un peu d'eau pour rafraîchir mes lèvres desséchées.

Le lendemain très tôt je m'embarquai sur une pirogue pour rejoindre une barque qui, toutes voiles déployées, naviguait sur l'océan. Avec beaucoup de peine, nous l'atteignîmes après quelques heures de navigation. Ici encore il y eut des difficultés, parce que le pilote de cette barque, voyant que nous voulions le rejoindre, ne se contenta pas de marcher au moyen des voiles. Il fit encore accélérer la marche

au moyen des rames pour ne pas devoir nous prendre à bord. Dieu, qui n'abandonne jamais ceux qui ont confiance en Lui, fit en sorte que le vent favorable vint [253] à manquer. Il fut donc forcé de m'attendre. Quand je fus près de la barque, il se mit à crier qu'il ne voulait pas me recevoir parce qu'il était impossible d'arriver ce jour à la cité à cause du manque de vent favorable. Je demandai alors qui était le propriétaire de la barque et je sus que c'était un de nos bienfaiteurs. Je fis accoster la pirogue et j'entrai dans la barque. À peine étais-je à bord, qu'il plut au Seigneur de nous envoyer un très bon vent, qui en peu d'heures nous conduisit à Loanda. On jeta l'ancre près de l'île qui est en face de la cité. Il ne faut pas s'étonner des difficultés rencontrées pour mon embarquement, parce que le pilote était un noir.

Descendu à terre, je fus conduit très courtoisement au palais de Monseigneur l'Évêque qui en ce temps se trouvait sur l'île pour se remettre de quelques indispositions. Ce jour étant un dimanche, j'allai célébrer la Sainte Messe à Notre-Dame do Cabo, fort vénérée en ce lieu par le peuple. Je retournai au palais de l'évêque, qui me reçut avec beaucoup de politesse et je passai la journée à m'entretenir avec lui. Le soir je m'embarquai pour la cité où j'arrivai au coucher du soleil. J'allai au couvent et je fus accueilli par le nouveau préfet Colomban de Bologne, avec grande affection et charité. Il me fit bientôt connaître ma désignation pour le Congo avec l'ordre de restaurer la mission du marquisat d'Enchus ⁽¹⁾, abandonnée quelques années plus tôt ⁽²⁾.

(1) *Nkusu*.

(2) Le Père Préfet François de Pavie était arrivé à Quibango (Kibangu) venant de Soyo, au mois de mars 1700. Le roi Alvare et ensuite son successeur Pedro IV Agua Rosada Serdonia avaient demandé qu'un poste de mission fût établi à Kibangu. Le préfet se rendant à Nkusu, où le Père Luc, malade, l'avait appelé, constata les mauvaises dispositions du marquis et du peuple de Nkusu. Il décida

Je commençai de suite à me préparer pour le départ, qui eut lieu après huit jours. Mon compagnon de route était le Père Jean Paul de Tivoli, prédicateur de la province de Rome, qui allait restaurer la mission de Mocondo, où demeurait la reine Dona Anna. [254] Nous partîmes de Loanda le 11 janvier. Nous nous dirigeâmes d'abord vers la région de Bengo. Après une demi-journée, nous étions sur l'autre rive du fleuve Bengo. Les porteurs étaient très fatigués et le soleil brûlait à rendre la marche insupportable. Nous nous arrêtâmes donc dans un petit village, situé près de la rive, où habitait un prêtre séculier, qui avait là charge d'âmes ⁽¹⁾. Il nous reçut très cordialement et nous témoigna beaucoup de bonté, non seulement le jour où nous restâmes chez lui, mais aussi au départ, car il nous donna quelques poules et un petit bouc.

Nous quittâmes cet endroit le matin de bonne heure et nous prîmes la direction d'une localité appelée Molombo, où les Pères Jésuites ont beaucoup de propriétés. D'ici nous nous rendîmes à Catumbo ⁽²⁾. Ce jour nous traversâmes le fleuve Dande. Nous restâmes là deux jours pour attendre les porteurs, et nous fîmes dans l'entre-temps quelques baptêmes. Poursuivant notre voyage, nous prîmes la route vers Libongo que nous atteignîmes quand l'obscurité était proche. Avant d'y arriver nous dûmes passer le fleuve Lufunne. A Libongo, nous ne vîmes le mani que le lendemain au soir. Il se montra peu empressé à nous donner des porteurs, au point que nous fûmes forcés d'y rester encore, à notre grand regret, le jour sui-

le transfert de la mission de Nkusu à Kibangu. Les PP. François de Pavie, Luc de Caltanissetta et Marcellin d'Atri quittèrent Nkusu le 3 mai 1700 pour se rendre à Kibangu, où ils arrivèrent le 6 mai. Cf. MARCELLIN D'ATRI, *Giornate apostoliche*, p. 463.

⁽¹⁾ P. M., p. 337.

⁽²⁾ Il a parlé plus haut, p. 194, de Catumbo (Quatumbo).

vant. Parmi nos gens il y en avait qui se sentaient un peu indisposés.

Je placerais ici une remarque : dans les régions de l'Angola, le chef du village n'est pas appelé mani mais sova et les nobles sont appelés macotas.

A la fin, nous trouvâmes des porteurs et nous partîmes pour Endui ; le lendemain nous nous rendîmes à Élenque qui est un village situé près du fleuve Enzo ⁽¹⁾. C'est ce jour-là que nous entrâmes dans le duché de Bamba, province du royaume de Congo. On y fit beaucoup de baptêmes et deux mariages [255]. De Elenque nous passâmes à Moala. Sur le chemin, nous rencontrâmes deux villages vides d'habitants. Il ne s'y trouvait que quelques noirs armés de leur arc et de flèches. Ils nous dirent que tous les autres s'étaient enfuis, abandonnant leurs maisons, par peur d'un « fidalgo » qui s'était mis en campagne avec beaucoup de monde et on craignait des destructions de sa part.

Ce « fidalgo » était ennemi du duc de Bamba. Il était le fils du duc défunt ⁽²⁾ qui avait été tué par le duc de Bamba actuellement régnant. Ces villages se trouvant sous l'autorité du duc de Bamba, ces pauvres noirs, on le comprend, concevaient la crainte justifiée d'avoir à subir quelque incursion et dommage de la part de ce « fidalgo ».

Nous voyions qu'en cet endroit il n'y avait lieu d'espérer trouver des porteurs. Nous décidâmes qu'un de nous deux partirait avec nos gens et une partie des bagages pour le village suivant. C'est le Père Jean Paul qui prit les devants. Je restai jusqu'au lendemain pour prendre la direction du village de Ebocco.

(1) Onzo.

(2) Il était donc fils du duc Alexis qui, lui-même, en 1691, avait chassé du duché de Mbambo le duc Pedro Valle de Lagrimas. *A. P. Scritt. rif.*, vol. II, f. 331-333. Ce Pedro en 1696, avec l'aide de sa cousine, la reine D. Anna et de son gendre Daniel, marquis de Mpemba, fit la guerre à D. Alexis et le tua.

En cours de route, nous passâmes par un village dont les habitants s'étaient enfuis également, par peur du susdit « fidalgo ». J'atteignis Ebocco environ une heure avant midi et je trouvai le Père Jean Paul occupé à administrer des baptêmes. Il y en eut aussi le lendemain, ainsi que deux mariages. Pendant que nous étions dans ce village, le feu brûla trois maisons. Nous en fûmes dans le trouble et l'appréhension, parce que notre habitation, à cause de la proximité de ces maisons, aurait pu être dévorée par les flammes. Dieu, dans sa miséricorde, ne le permit pas.

Dans ce village le Père Jean Paul mon compagnon fut pris de fièvre. Cependant le jour suivant nous partîmes pour le marquisat de Bumbe, où il y eut [256] occasion d'administrer de nombreux baptêmes. Ici, la maladie de mon compagnon empira. Je ne voulus pas attendre pour lui tirer du sang craignant que la fièvre ne devienne maligne. Je désirais toutefois le conduire à la mission de Bamba avant que le mal ne le prenne davantage. Nous nous remîmes donc en route le lendemain. Nous traversâmes une large vallée, entourée de hautes montagnes, presque toutes de pierre dure. Cela faisait de la peine de voir ces pauvres noirs marchant sur le chemin tout plein de pierres coupantes et pointues.

A la fin, nous arrivâmes au fleuve Aloge ⁽¹⁾. Après l'avoir passé, nous montâmes une petite colline couronnée de quelques petites cabanes. J'y retrouvai mon compagnon, arrivé longtemps avant moi. Il était très fatigué par le voyage et fort agité. Je jugeai qu'il était bon d'ouvrir de nouveau la veine. Le lendemain matin notre voyage fut court mais très difficile parce qu'il fallait franchir plusieurs hautes montagnes. Nous nous arrêtâmes à quelques petites cabanes,

(1) Loge, Loze.

au milieu de la brousse. Le voyage du jour suivant ne fut pas fort différent du précédent. Ce fut une continuelle escalade de très âpres montagnes. Nous arrivâmes à la tombée de la nuit au village de Evunda. D'ici, le lendemain, nous franchîmes le trajet qui nous séparait de Bamba, résidence du duc. En ce jour la difficulté fut grande à cause de l'âpreté du pays. Il fallut passer sans cesse par monts et par vaux, non toutefois, comme les jours précédents, dans une région inhabitée. En effet, de temps en temps nous rencontrâmes un village, où l'on s'arrêtait pour faire [257] quelques baptêmes. En un de ces villages, appelé Icole, se présenta un « maëstro » qui me fit descendre de hamac et me dit que le Père mon compagnon était dans sa maison. J'allai le voir me demandant s'il lui était survenu quelque aggravation de son mal. Je le trouvai accablé par la fièvre et par le voyage. Il me sembla qu'il serait bon d'arriver le même soir au poste de mission, où le pauvre malade serait installé un peu plus commodément. Nous nous mîmes donc de nouveau dans le hamac. Nous n'avions fait que peu de pas quand une très forte pluie se mit à tomber. J'en éprouvai une extrême peine à la pensée que mon compagnon pourrait s'en trouver plus mal. Je le recommandai au Seigneur pour qu'il ne fût pas mouillé. Le chemin était épouvantablement mauvais. Il fallut franchir des endroits fort étroits, pleins d'herbes très hautes et d'arbres dont les rameaux embarrassaient la marche et causaient un continuel tourment. On en éprouvait de l'horreur, surtout quand à côté s'ouvraient de profonds précipices. Nous approchions du poste. Je n'avais pas été mouillé, le hamac m'ayant protégé contre la pluie. A l'entrée de Bamba de Bamba un fils, encore jeune, du grand-duc, avec d'autres enfants de son âge, nous attendaient. Dès qu'ils nous aperçurent, ils vinrent à notre rencontre et nous

baisèrent la main. Puis ils nous accompagnèrent jusqu'au poste en chantant des cantiques en leur langue. Non loin de l'église se présentèrent les « maëstri », le secrétaire d'état avec d'autres notables, qui tous nous accueillirent avec beaucoup d'allégresse. En nous souhaitant la bienvenue ils excusèrent le grand-duc qui n'avait pu s'acquitter de son devoir de nous accueillir parce qu'il était mal portant ⁽¹⁾.

[258] Quand je fus entré dans notre habitation, je me trouvai plus embarrassé que jamais. Je croyais pouvoir aider le malade et lui procurer plus de commodité. Je fus bientôt détrompé. Le Père Michel Ange de Rometta qui résidait en cette mission et dont j'espérais l'aide, n'était pas chez lui. Il s'était rendu auprès de la reine de Congo. Les porteurs n'avaient pas encore apporté les charges, celles au moins qui contenaient les médicaments. J'étais l'homme le plus embarrassé du monde et j'étais sous l'impression que toutes choses concouraient à donner la mort à ce pauvre religieux, qui à chaque moment s'affaiblissait. Je m'efforçais de le consoler. Je l'exhortais à se remettre totalement entre les mains de la Divine Providence et à se confier à la divine Miséricorde qui ne l'abandonnerait pas. A défaut de remèdes terrestres, je voulais lui donner ceux du ciel, qu'il demandait lui-même. En cela encore, je ne pus lui donner entière satisfaction, sinon le troisième jour après notre arrivée. En l'absence du supérieur, nous ne pûmes trouver les ornements pour la messe ni ce qu'il fallait pour célébrer, et notre autel portatif était resté en arrière.

Le troisième jour donc, c.-à-d. le 2 février, fête de la Purification de la T. S. Vierge Marie, je célé-

(1) On estimait généralement que Mbanza Mbamba était à 10 ou 12 jours de Loanda.

brai deux messes, une à l'aurore pour donner la communion en Viatique à mon compagnon, qui en éprouva beaucoup de consolation et de joie en Dieu, une autre à midi pour la commodité du peuple ; celle-ci fut précédée de la bénédiction des cierges selon le rite de l'Église. J'estimai, en cette circonstance, pouvoir user des privilèges, tant anciens que récents, accordés à nous Missionnaires, de pouvoir célébrer deux messes [259] le même jour par une raison urgente. Cette raison, j'estimais qu'elle existait dans le cas présent. Si j'attendais pour lui donner la communion jusqu'à l'heure où habituellement on célébrait la messe pour le peuple, je craignais que dans l'entre-temps ne lui survînt la fièvre (ce qui de fait arrivait souvent) qui l'aurait empêché de recevoir la communion, soit parce qu'il aurait été hors de lui ou pour quelque autre accident, comme il s'en étaient présentés les jours précédents. Une fois, voulant se lever, il tomba à terre en syncope, et une autre fois il faillit mourir entre mes bras. Si je ne célébrais par la seconde messe, tout le peuple en aurait été privé en une solennité aussi grande de la B. V. Marie.

Le soir du même jour, je lui donnai l'Extrême-Onction. Il la reçut avec grande dévotion et répondit lui-même aux prières. Voyant que la mort s'approchait à grands pas, je lui donnai aussi l'absolution *in articulo mortis*.

Le grand-duc de Bamba vint nous visiter plusieurs fois. S'il était heureux de notre arrivée, il était aussi triste à cause de la maladie du Père. Il faisait prendre chaque jour des nouvelles sur son état. Il nous envoya également un très beau présent de choses comestibles, dont nous avions grand besoin. Le cinquième jour après notre arrivée, je crus reconnaître à certains signes que le malade baissait rapidement. Je fis la recommandation

de l'âme. Mais durant la nuit son état s'améliora et cette amélioration s'accrut durant toute la journée. Cependant la nuit suivante lui survint une nouvelle crise qui lui enleva presque la faculté de parler. Il ne pouvait proférer les mots qu'en balbutiant. Toutefois les jours suivants le mieux fut en progrès au point que le péril de mort disparut, sans pourtant que cessent la gravité et les incommodités de la maladie qui persistèrent [260] tout le mois de février. Au commencement de mars, je vis par certains indices que sa santé était loin d'être rétablie. Il lui survint un grand tremblement des mains, accompagné d'une faiblesse générale. Je lui administrai de nouveau les sacrements. Mais il agréa au Seigneur de le délivrer une seconde fois de la mort.

Pendant que j'étais à Bamba, quelques mécontents, adversaires de ce duc, se rendirent auprès de D. Emmanuele de Nobrega Bucinganchenghe ⁽¹⁾, ennemi de ce même duc de Bamba. Ils le poussèrent à prendre les armes. Le duc, qui avait pénétré ces desseins, fit venir un grand nombre de soldats qui durant plusieurs nuits firent bonne garde. D. Emanuele s'étant aperçu que son dessein avait été découvert, abandonna l'entreprise que les traîtres lui avaient inspirée.

Pendant que ces choses arrivaient à Bamba, je reçus des lettres de Loanda avec quelques nouvelles, notamment celle du départ pour le Brésil du Père Bernard de Mazzarino, ancien vice-préfet de cette mission, du Père Philippe d'Altetta de la province des Marches et du Frère Venance de Condino ⁽²⁾ de la province de Venise, ces deux derniers à cause de leurs fréquentes indispositions.

Voici encore quelques détails sur cette mission de

(1) Vuzi' kia Nkenge.

(2) Arrivé en 1704 ?

Bamba. En l'année 1702 ⁽¹⁾, le chef-lieu du duc de Bamba fut brûlé par le susdit D. Emanuele. Nous y avions un poste construit par le Père Jean Marie de Barletta, religieux de notre province de Toscane. L'incendie de 1702 n'épargna que notre habitation et notre église ; rien d'autre, au point que bientôt on ne pouvait plus remarquer que cet endroit avait été habité. Une broussaille fort épaisse avait tout envahi. Je l'ai vu de mes propres yeux. Il plut à Dieu que le duc et ses gens fussent sauvés de la mort. Ils s'enfuirent en cette forêt, au milieu de laquelle [261] le duc avec beaucoup de ses gens ont construit la « banza » qu'ils habitent à présent. Elle est protégée comme par une forteresse, grâce à la densité des broussailles et à l'entortillement de la végétation forestière. Cette forêt couronne de très hautes montagnes qu'on pourrait appeler les Alpes de ce duché. J'ai déjà dit qu'elle est entourée d'épaisses broussailles. Le chemin qui y pénètre est si étroit qu'à peine un homme peut y passer. Ce lieu paraît fait pour être l'habitat des éléphants et des lions plutôt que des hommes. De fait les fauves n'y manquent pas. Notre poste de mission a été transféré ici et fait partie de la banza. Il a été construit par le Père Jean Marie de Barletta au moyen de terre et de rameaux d'arbres. C'est la meilleure façon de construire en ces pays. Il fallut

(1) Vers la fin du carême de l'année 1702. Don Emanuele de Nobrega, ennemi du duc de Mbamba, parce qu'il l'avait chassé de sa province et dépossédé du marquisat de Mbamba (Lovota) envahit durant la nuit avec ses troupes la Banza de Mbamba. Il avait cependant juré publiquement en présence du Père François de Pavie de maintenir la paix. Il voulait enlever au duc le duché et la vie. Mais le duc averti à temps put s'enfuir. D. Emanuele incendia Banza de Bamba et puis se retira à Chindesi. Le duc envoya des messagers à la reine D. Anna demeurant à Mucondo, à D. Daniel marquis de Mpemba et au prince de Sogno, ses gendres. Il lui envoyèrent vingt mille noirs pour le secourir. Mais ces soldats ne trouvant plus de vivres durent se retirer... Ces hostilités furent très nuisibles au bien public, car elles mirent obstacle au couronnement de D. Pedro IV qui devait avoir lieu le Samedi-Saint en présence de tous les princes du royaume. Cf. ZUCHELLI, pp. 337, 338.

nécessairement abandonner l'ancien poste parce que, par la fuite des gens, il n'y restait pas d'habitation à proximité. Ici, à peu de distance de nous, demeure le duc, à l'abri des incursions ennemies, mais nullement des traîtres de sa propre famille, qui causent la ruine de ce duché.

Le temps de Pâques approchait. Le Père Michel Ange de Rometta, supérieur de cette mission, revint de Mocondo. Les confessions nous occupèrent tous les deux continuellement. Nous célébrâmes la fête de Pâques avec grande solennité, à la grande joie des noirs. Le Samedi-Saint, considéré parmi eux comme une des plus grandes solennités, vit accourir un grand nombre de gens, tous habillés de leurs meilleurs vêtements, surtout le grand-duc et ses « fidalghi ». Après la messe, le grand-duc fit mettre près de l'église son estrade. Assis sur un siège, il reçut les hommages de tous les « fidalghi ». Prosternés à terre, ils reçurent sa bénédiction, l'un après l'autre. Ensuite ils commencèrent, les armes à la main, à faire leur « sanga-mento » qui est un exercice de guerre. Quand tous eurent reçu la bénédiction et manifesté leur soumission au duc, celui-ci se leva lui-même de son siège. Il vint demander la bénédiction des Pères et puis, tenant une épée à la main, il se mit aussi à exécuter la danse de guerre avec les siens. Après ces exercices, le duc se retira dans son palais (si on peut appeler sa maison de ce nom). Là il leur donna à tous du vin de palme à boire.

Les fêtes de Pâques étaient finies quand arrivèrent nos « mulechi », qui devaient nous conduire au Congo. Nous dîmes adieu au duc, et nous reprîmes notre voyage avec le Père Jean Paul de Tivoli, qui paraissait encore altéré par sa longue maladie. Le premier jour nous fîmes halte au village de Quimpanzo am Canga. Les grandes pluies nous forcèrent d'y rester toute la journée suivante. Le lendemain, dimanche, après la

Sainte Messe, nous reprîmes le voyage pour Quizanga. Après avoir traversé le fleuve Lifuga, nous atteignîmes très tard un petit village, d'où le lendemain matin, nous nous rendîmes à la Banza de Quinzange. Ici nous passâmes une nuit pénible non seulement à cause de la pluie abondante, mais surtout à cause de la prodigieuse quantité de fourmis qui sortirent de leurs nids. Elles m'assaillirent pendant que je dormais. Je n'eus pas peu de peine pour m'en défaire et il fallut me tenir sur mes gardes le reste de la nuit. A voir leur nombre, on était stupéfié. Nous ne savions où nous réfugier pour être hors de leurs atteintes, car les eaux abondantes du ciel nous retenaient dans la cabane ; et y rester revenait à se laisser manger par ces très [263] ennuyeux animalcules. Les fourmis nous tuèrent quelques poules. Vive Dieu ! Aux premières lueurs du jour, nous partîmes pour Esolomongo et de là pour Zenghette. Avant d'arriver à ce village, nous eûmes à passer la rivière Luccheia. A cause des pluies, nous nous arrê tâmes un jour à Zenghette. Nous reprîmes le voyage et nous traversâmes la rivière Calu. Après le coucher du soleil nous entrâmes dans le village de Quinzamba. D'ici nous nous rendîmes à Macondo ⁽¹⁾ qui est la « banza » de la reine D. Anna ⁽²⁾.

Le lendemain de notre arrivée, nous allâmes visiter la reine, qui nous avait fait connaître son grand désir de nous voir. Elle était malade. Elle avait fait exprimer son regret de ne pouvoir en personne nous rendre visite. Le lendemain matin, après avoir célébré la messe, je me rendis à l'audience avec mon compagnon. Nous la trouvâmes étendue sur une natte, appuyée sur un coussin. Elle nous accueillit avec

⁽¹⁾ *Mucondo, Mocondo, Mukondo, Nhondo*. Cette « banza » avait été occupée auparavant par la reine D. Anna, par le roi Emmanuel, par Pedro Constantino de Silva qui en fut expulsé par D. Anna le 3 septembre 1696.

⁽²⁾ *Biogr. Col. Belge*, II, 595 (Leão).

grande joie. Cette reine est pleine de dévouement envers les Missionnaires. Par un privilège particulier, elle porte l'habit des Capucins. Elle est fort avancée en âge et probablement a dépassé les 80 ans. Elle est de taille assez élevée et a de la barbe comme un homme, de sorte que si elle ne se rasait pas, elle aurait la barbe longue comme les Capucins. Elle fut la femme du roi D. Alfonso... (sic) du Congo, et, est, par conséquent, reine couronnée. C'est une femme fort douée pour le gouvernement et très zélée pour la Foi. L'année dernière, elle en donna des preuves. Elle et le duc de Bamba ⁽¹⁾ résistèrent aux hérétiques antoniens et les chassèrent. Ainsi ils préservèrent leur territoire de cette horrible peste de l'hérésie qui infestait ce malheureux royaume. Au cours de l'audience, elle manifesta de façon expressive la joie qu'elle ressentait parce que le Père Préfet lui avait envoyé un Missionnaire chargé de construire un poste de mission dans sa « banza ». Après quelque temps [264] d'entretien nous retournâmes à notre cabane. Tous les jours que nous y restâmes, elle nous envoya de la nourriture préparée selon leur coutume.

Ici à Mocondo, nous dûmes nous attarder 18 jours pour attendre les autres charges qui étaient restées à Bamba. Ce temps ne fut pas perdu. Je fis de nombreux baptêmes et j'entendis de nombreuses confessions. J'assistai à deux mariages. Le jour du Bienheureux Félix, je fus surpris par la fièvre. Malgré cela, je décidai qu'on partirait le lendemain matin. Le Père, mon compagnon, alla prendre congé de la reine et présenta mes excuses parce que, à cause de mon indisposition, je ne pouvais accomplir ce devoir de politesse. Avec ces excuses je fis exprimer ma reconnaissance de tous les bons procédés de la reine à

(1) *Biogr. Col. Belge*, III, 919 (Pedro Valle de Lagrimas).

notre égard et la promesse que nous prierions le Seigneur pour elle.

Le même jour dans la soirée vint nous trouver D. Alvaro, neveu de la reine. Il dit que le but de sa visite était de régler la célébration de quelques mariages ; en réalité son dessein était de m'amener à ne pas partir ou du moins à laisser le Père Jean Paul, puisque celui-ci avait été envoyé pour y fonder un poste de mission. Je lui répondis qu'il était impossible de célébrer alors ces mariages, parce que je me trouvais très accablé par la fièvre et un mal de tête, qui ne me permettaient pas non plus d'entendre les confessions des intéressés, confessions, ordinairement, de toute la vie. Du reste, dis-je, il y aura une autre occasion de les marier.

Pour ce qui concerne le Père Jean Paul, il est bien vrai qu'il devait rester là. Mais à ce moment, cela n'était pas possible, parce qu'il était encore mal portant et incapable à cause de sa longue maladie de rester seul, ne pouvant ni confesser, ni célébrer la messe ; et il n'y avait personne pour l'aider. Immédiatement, après son rétablissement, dis-je, il reviendra pour fonder le poste et faire l'office de Missionnaire. Sur cela, le prince prit congé de moi.

[265] Le lendemain matin, en constatant qu'on tardait à prendre les dispositions pour notre départ, je crus pouvoir présager de mauvais débuts pour notre voyage. Je montai dans le hamac et je me dirigeai vers le fleuve Ambrise. Je n'avais fait que peu de pas, quand on m'avertit que D. Alvaro avait fait enlever la pirogue qui servait pour le passage. Malgré cela, je voulus poursuivre la marche. Arrivés au fleuve, nous constatâmes que ce qu'on avait dit était vrai. Je ne voulus pas retourner en arrière et préfèrai tenter de surmonter la difficulté. Nous nous retirâmes dans un village situé sur la rive du fleuve, appelé Bandanga.

A cause de la fièvre, j'étais incapable de rester dans le hamac et je m'étendis sur le sol jusqu'à ce qu'on eût fait une petite cabane pour m'abriter. Nous envoyâmes quelqu'un pour mettre la reine au courant de l'affront fait aux Missionnaires apostoliques. Le lendemain matin, on nous apporta la réponse que D. Alvaro venait en personne pour se disculper et qu'il châtierait les coupables. Tout cela n'était que pure invention (non de la part de la reine, car notre conviction était qu'elle ne savait rien) dans le but de nous tromper davantage, comme la suite le montra. Après cet avis, vinrent des gens du prince pour nous avertir que lui-même arrivait. Nous ne le vîmes pas arriver sinon à la tombée du jour. Quand il entra dans notre cabane, je ne bougeai pas et restai sur la paille où j'étais couché, accablé par une forte fièvre. Il se mit à se disculper pour faire croire qu'il n'avait aucune part dans le fait de la pirogue. Il demanda de nouveau de faire les mariages, dont il nous avait parlé. Je lui répondis que pour la pirogue, s'il était innocent comme il le disait, il n'avait pas encouru l'excommunication ; que ceux-là l'encourent qui mettent obstacle aux voyages des Missionnaires et qu'il donnerait une preuve de [266] son innocence si par son intervention la pirogue se trouvait au fleuve le lendemain. Quant aux mariages, je les aurais célébrés de suite quand il le demanda si je l'avais pu. Mais dans l'état où je me trouvais, et dont il était témoin, cette célébration m'était impossible. Sur ce, je le congédiai.

A peine D. Alvaro eut-il quitté notre cabane que j'entendis un grand cri et le bruit occasionné par la fuite de gens. J'appris le lendemain que les hommes de D. Alvaro s'étaient mis à molester les nôtres, à les frapper et à leur enlever leurs hardes. Ils les menaçaient en même temps que s'ils revenaient, ils les tueraient. Le lendemain matin quand je remarquai

qu'on ne faisait pas les préparatifs de départ, je demandai au « maëstro » ce que cela signifiait. Il répondit qu'on ne pouvait pas partir parce qu'on ne voulait pas donner la pirogue et il me raconta ce qui était arrivé la veille au soir, ajoutant que D. Alvaro en était la cause. Quand j'entendis cela, je pris un bâton pour me soutenir dans ma faiblesse et je partis vers le fleuve, qui n'était qu'à peu de distance. Ceux de la pirogue, ayant compris la raison de mon départ, la firent aller ailleurs.

A un moment donné, des noirs vinrent à passer. On me dit que c'étaient les hommes de la pirogue. Je donnai l'ordre de les arrêter. L'un des nôtres mit les mains sur les épaules d'un de ces hommes. Mais il s'échappa abandonnant sa veste et la corbeille qu'il portait. Pour augmenter la peur de ces gens, j'ordonnai à nos noirs de lier le « muculunto » de l'endroit. Quand ils entendirent cet ordre, croyant que je le ferais lier à tout prix, ils me promirent de faire venir la pirogue. Ils le firent et ainsi nous passâmes de l'autre côté du fleuve, après beaucoup de difficultés.

[267] Au-delà du fleuve Ambrise, nous marchâmes toute la journée, continuellement suffoqués par des herbes très touffues, et nous arrivâmes à la nuit tombante au sommet d'une montagne. Nous fîmes halte pour nous y reposer cette nuit. Ayant mangé un peu pour subvenir aux nécessités de la nature, nous nous mîmes dans nos hamacs pour dormir. Ils étaient attachés à des arbres. On alluma de grands feux pour nous préserver de l'humidité de l'air. Il n'y avait pas là d'habitations pour se mettre à l'abri ; de plus, l'heure était trop avancée pour construire encore quelque cabane. A peine entrés dans le hamac, nous fumes assaillis par une armée de moustiques très agaçants. Ils nous donnèrent une sérénade toute la nuit avec, leurs trompes fort peu agréables.

Leurs piqures furent si aiguës que plusieurs jours après, on pouvait en voir encore les traces. A la fin, constatant que je ne pourrais pas fermer les yeux, je quittai le hamac et je m'étendis sur la terre nue, tout en prenant soin de bien me couvrir pour me protéger contre l'humidité de l'air, fort nocive en ces pays. De cette façon, je pus me reposer jusqu'à l'aurore.

Je constatai ensuite que la couverture était aussi mouillée que si elle avait été trempée dans l'eau. De grand matin, nous nous remîmes en voyage. Nous dûmes traverser tantôt des herbes très touffues, tantôt des marais très profonds, et par surplus gravir de très hautes montagnes. Le soir était tombé quand nous arrivâmes à un petit village, placé au pied des montagnes d'Engola. Nous avons laissé sur le côté les montagnes de Nkusu et de Quibango.

Ici à Engola, nous trouvâmes quelques noirs de notre mission, qui nous apportaient des lettres de la part du Père Bernard de Gallo, supérieur de la mission de Congo ⁽¹⁾. Celui-ci nous annonçait la nouvelle qu'avait été faite prisonnière la femme noire qui était à la tête de l'hérésie antonienne, et qui s'appelait

(1) Kibangu appelé aussi Congo. En mai 1706, le préfet Colomban de Bologne écrit : « Nous sommes en tout douze Missionnaires (prêtres Capucins) dans les deux royaumes de Congo et Angola. De ces douze, trois ont fini leur terme de sept ans et veulent rentrer.

A Loanda sont avec moi (Colomban de Bologne) les PP. Augustin de Bologne et Bernard de Castel S. Giovanni.

A Masangano est le Père Gabriel de Bologne.

A Caenda est le Père Bernard de Sinigaglia.

A Enchus (Nkusu), le Père Laurent de Lucques.

A Mucondo, le Père Jean-Paul de Tivoli.

A Quibango, le Père Bernard de Gallo.

A Sogno, le Père Jean-Marie de Barletta et le P. François de Trayna.

A Bamba, le Père Michel-Ange de Rometta.

A Dande, le Père Jean-François de Medina.

Le préfet a supprimé la mission de Bengo. Les Pères Bernard de Castel S. Giovanni, Jean-Marie de Barletta et Bernard de Gallo ont au-delà de sept ans de séjour. Les PP. Laurent de Lucques et Bernard de Sinigaglia ont cinq ans.

elle-même S. Antoine. En même temps qu'elle, d'autres de ses sectateurs avaient été pris.

[268] Le jour suivant, on fêtait la Pentecôte. Notre voyage ne différa pas de celui des autres jours, car, il fallut passer par des herbes touffues, comme d'habitude. Vers le soir, nous atteignîmes le poste de mission. Le supérieur de cette mission Père Bernard de Gallo ⁽¹⁾ vint à notre rencontre, avec tous les « mulechi » de l'Église. Ils étaient remplis de joie, car il y avait longtemps qu'ils n'avaient plus vu d'autres religieux.

Après un jour, on se mit à discuter sur la fondation des postes de Enchus et de Mocondo. A cause des guerres obstinées qui se faisaient en ces parages, le Père Préfet nous avait chargé de décider s'il fallait fonder ou non ces deux postes, selon que l'indiqueraient le service de Dieu et le bien des âmes. Après de longues discussions, on conclut de ne pas fonder à Enchus en ce moment. Il ne paraissait pas opportun de l'entreprendre, à cause de guerres imminentes entre le roi et ses adversaires. Étant donné le péril dans lequel nous nous trouvions (tant d'un côté que de l'autre, on menaçait de brûler ce poste), il était bon d'en fonder un autre à Mocondo. Là on pourrait mettre en sûreté les choses de l'église et de la mission, et une partie des gens de l'Église, particulièrement les petits « mulechi ». Cela se fit petit-à-petit, insensiblement pour ne pas soulever de soupçon. Le Père Jean Paul, à cause de ses indispositions, était inapte à la mission. J'irais donc moi-même fonder le poste de Mocondo, et le Père Jean Paul retournerait à Loanda pour se guérir. Notre intention de fonder un poste à Mocondo n'était pas inspirée par l'idée que cet endroit présentait de la sécurité, mais par la nécessité de ménager

⁽¹⁾ *Biogr. Col. Belge*, I, 395.

un lieu de refuge à Mocondo au Père Bernard. Dans le cas où le Quibenga ⁽¹⁾, capitaine général du Congo, adversaire du roi, remportait la victoire sur le roi ⁽²⁾, [269] il irait aussi attaquer la reine à Mocondo, la reine qu'il regardait comme son ennemie capitale. Dès l'annonce de la victoire de Quibenga sur le roi Pedro, nous pourrions nous enfuir de Mocondo avec plus de sécurité que si nous nous étions trouvés au poste de Congo (Kibangu). De Congo en effet, la fuite devait nécessairement se faire en passant par le territoire occupé par Quibenga, et ses gens auraient pu facilement se mettre à notre poursuite, tandis que de Mocondo, nous pouvions nous rendre ailleurs sans aucun péril.

Les menaces qui venaient du côté du Quibenga, ne doivent pas être attribuées à lui personnellement, mais à des hérétiques antoniens, sectateurs de cette femme qui se faisait appeler Saint Antoine. La cité de San Salvador était pleine de ces gens, nos plus grands ennemis. Quant au Quibenga, il nous était dévoué, et lui-même nous avait averti que son armée était composée d'antoniens, de Mubumbi ⁽³⁾, de Mubiri ⁽⁴⁾ et d'autres, appartenant à des nations barbares qui n'avaient que peu de connaissance de l'Église. Il nous conseillait donc de mettre nos choses en lieu sûr. A notre arrivée en ce poste, il nous écrivit des lettres très polies et nous envoya des présents.

Parce que dans cette relation, je parlerai souvent de lui, j'entrerai en quelques détails pour le faire connaître.

Son nom est D. Pedro Constantino de Silva ; il est capitaine général du Congo, et vient au troisième

(1) *Biogr. Col. Belge*, II, 762. (Pedro Constantino da Silva Kibenga).

(2) *Biogr. Col. Belge*, II, 760 (Pedro IV).

(3) *Baumbu*.

(4) *Bavidi*.

rang parmi les princes du royaume. On lui a donné le surnom d'honneur de Quibenga ⁽¹⁾.

Pour donner quelque connaissance des intrigues et des guerres entre les infants de la maison royale de Congo et le roi, je dirai très brièvement (omettant les choses anciennes) quelle est la situation présente. Il faut savoir qu'il y a deux maisons qui prétendent à la couronne de Congo. L'une est celle de Quimpanzo, l'autre de Equimoloza ⁽²⁾. Toutes deux procèdent [270] de la même souche royale, car tant ceux de Quimpanzo que ceux de Quimoloza sont fils de Roi, mais Quimpanzo est le mâle et Equimolaza la femme ⁽³⁾. Il s'en suit que du mâle ont eu leur origine les Quimpanzi, et de la femme les Equimolazi. Ceux de Quimpanzo, comme mâles, ont presque toujours gouverné le royaume, qui leur fut enlevé par ceux de la maison Equimolazi. De là ces inimitiés et ces guerres qu'il y a entre eux. Ils se détruisent l'un l'autre et tous les deux détruisent tout le royaume. Le Père François de Pavie, étant préfet de cette mission, quand il eut connaissance de tous les désordres de ce royaume, mû de compassion, vint visiter le Congo pour examiner si par son autorité, il ne pourrait amener à quelque accord les deux parties intéressées. Il y avait alors deux rois de Congo ; celui appelé D. João, réside encore à présent à Embula. Le Père Luc de Caltanissetta, qui fut préfet de ces missions, s'est efforcé de le faire reconnaître et couronner roi de Congo ⁽⁴⁾. Rien ne se fit à cause de la peur qu'eut ce roi. Il

(1) *Quibenga, kibenga* signifie valeureux. *Kibenga mwan 'ayakala*.

(2) *Mpanzu* et *Nlaza*.

(3) Ces données se trouvent dans PAIVA MANSO, *Documentos*, p. 310, Doc. CLXXXIX, 20-4-1691. — *A. P. Scritt. rif.*, vol. I, Congo, f. 198-200. — *A. P. Scritt. rif.*, volume III, Lettre du Père Colomban de Bologne, décembre 1710, f. 293 ? et sq.

(4) *Biogr. Col. Belge*, II, 513, (João II Nzuzi a Ntamba). En mars-avril 1696. Cf. MARCELLIN d'ATRI, *Giornate apostoliche*.

craignait qu'en allant à la capitale il ne lui arrive ce qui était arrivé à d'autres, c.-à-d. d'y laisser la vie. L'autre roi est D. Pedro IV, le Pacifique. Celui-ci réside à Quibango. Le Père François de Pavie après beaucoup de fatigues et de voyages à travers ces brousses désertiques, amena le duc de Bamba, la vieille reine D. Anna, et d'autres potentats de ce royaume à reconnaître pour roi le susdit D. Pedro, qui, je viens de le dire, avait sa résidence sur les montagnes de Quibango. Il avait pris le nom de roi, après la mort de D. Alvaro ⁽¹⁾, qui était roi de Quibango. Il avait sa cour sur ces montagnes. Celles-ci, très hautes et escarpées, constituent un lieu de toute sécurité contre ses adversaires. L'élection de D. Pedro n'était pas mauvaise en réalité et on pouvait espérer que [271] les autres s'y rallieraient ⁽²⁾, parce qu'il était du côté paternel, fils de la maison Equimolaza, et du côté maternel, de Quimpanzo. Pour unir encore davantage les deux partis adverses, le même Père François lui fit prendre pour femme une fille du Quibenga ⁽³⁾, car si celui-ci s'unissait au roi, facilement aussi s'uniraient ceux de la maison Quimpanzo, le Quibenga étant le chef de ce parti. Outre cela, le roi éleva ledit Quibenga au grade de capitaine général du Congo et le proclama troisième prince du royaume. Le Quibenga cependant, ne prenant nullement en considération ces faveurs du roi, s'est montré son plus grand adversaire. Il ne voulait se souvenir que des choses anciennes dont les Quimpanzo accusaient les Equimolaza. Après qu'il eut été envoyé à San Salvador, il tourna les armes contre le roi ⁽⁴⁾.

Avant que ledit roi ne descendît de la montagne

⁽¹⁾ *Biogr. Col. Belge*, II, 12 (Alvare X, mort en décembre 1695).

⁽²⁾ ZUCHELLI, p. 310. Sur ses mœurs, voir p. 188.

⁽³⁾ *Biogr. Col. Belge*, II, 672 (Maria).

⁽⁴⁾ PAIVA MANSO, Doc. CCVIII, p. 354.

de Quibango et n'établit son camp à l'endroit où il est à présent ⁽¹⁾, une vieille femme, qui demeurait aux pieds de cette montagne, attira l'attention parce qu'elle se mit à publier que la Bienheureuse Vierge lui était apparue et lui avait dit que Dieu voulait châtier le monde pour ses grands péchés. Elle publia encore d'autres mensonges. Elle fut conduite devant le Père Bernard de Gallo qui jugea qu'elle était atteinte de folie. Elle se faisait appeler Fumaria. Après celle-ci parut une jeune fille, appelée D. Béatrice, qui se mit aussi à prédire l'avenir et à tromper le peuple.

Elle feignit d'être morte. Était-ce l'œuvre du démon qui se servit de ces femmes pour précipiter le royaume dans la ruine non seulement temporelle mais aussi spirituelle ? Après sept jours, D. Béatrice se présenta comme ressuscitée, et dit que saint Antoine lui était entré dans la tête. Elle renonça à s'appeler Béatrice pour prendre dorénavant le nom de Saint-Antoine. Cette feinte d'être morte et de ressusciter [272] ensuite (elle fit cela de nombreuses fois) trompa le peuple de manière que bientôt elle eut des partisans en nombre infini. Quand elle mourait, elle disait qu'elle allait converser avec Dieu. Elle prêchait au peuple que Dieu voulait les punir. Elle enseignait des prières pleines d'erreurs et de diverses hérésies. Le Père Bernard, qui était à Quibango, en découvrit quelque chose, en informa le roi. Il l'avertit que ces gens n'étaient pas des saints, mais bien des diables, qui pourraient l'induire en erreur. Il lui donna encore d'autres avertissements. Mais remarquant qu'il n'obtenait que peu ou point de résultat, il partit pour Insundi ⁽²⁾ et les abandonna à leurs dérèglements. Avec le départ du Père, ce faux S. Antoine eut le champ libre pour

⁽¹⁾ *Ibidem.*

⁽²⁾ Nsundi. Province de l'ancien royaume de Congo, actuellement Bas-Congo belge.

propager sa maudite secte et commença à faire des disciples, qui furent appelés par elle : anges. Ces anges se distinguaient des autres parce qu'ils portaient sur la tête une couronne faite de l'écorce de l'arbre ensanda. Cette trompeuse disait que cette couronne était de l'étoffe dont fut fait le premier vêtement de l'Enfant Jésus. Elle ajoutait que ses anges, qui portaient cette couronne, ne manqueraient de rien, ni d'or, ni d'argent, ni d'habits de soie, ni de n'importe quoi qu'ils auraient désiré ⁽¹⁾.

Le roi, qui aurait pu remédier à ces désordres, non seulement ne les empêche pas, mais il se laissa lui-même tromper, de sorte que sur les instances de cette femme, il fit ce que les Missionnaires par leurs exhortations n'avaient jamais pu obtenir, c'est-à-dire de descendre de sa montagne et de se rendre à la capitale. Il descendit, en effet, sur les exhortations de cette femme trompeuse des sommets de ces montagnes. Il passa le fleuve Ambrise et établit son camp à peu de distance de la cité royale de San Salvador. De là, il députa cette même femme auprès du roi d'Embula pour qu'il lui remît les insignes royaux des rois de Congo.

[273] Ces insignes se trouvaient entre les mains

(1) Le Père Colomban de Bologne écrit le 15 mai 1706. *A. P.*, vol. III, f. 217 : « Voici quelques erreurs qu'elle répand :

1. On ne doit pas jeûner en carême ;
2. Pour être lavé de ses péchés, il suffit de s'exposer à la pluie.
3. Le taculla [(nkula), qui est un certain bois qui donne de la couleur rouge], frotté sur la figure est sang de Jésus-Christ ;
4. Il faut enlever toutes les croix et images du Crucifix ;
5. Au Congo n'iront plus de religieux (j'en ai envoyé deux : le Père Laurent de Lucques et le Père Jean Paul de Tivoli) ;
6. Elle défend de chanter l'Ave Maria et le Salve Regina. Elle enseigne d'autres prières qui contiennent des obscénités ;
7. Elle dit, qu'à chaque heure, elle parle avec Dieu ;
8. Elle dit aux gens de prendre autant de femmes qu'ils veulent.

Il y eut d'autres femmes de ce genre... Une qui s'appela Sainte Lucie dans la mission du Père Gabriel de Bologne, une autre qui se donna le nom de Sainte Anne dans la mission du Père J. M. de Barletta.

du roi (João) ⁽¹⁾ et elle croyait qu'elle pourrait les obtenir. C'était de sa part et de la part des autres une fameuse illusion. Quand cette femme, ce faux S. Antoine, arriva à Embula et fit connaître le but de sa venue, le roi répondit vraiment en roi très chrétien, que si le roi D. Pedro de Quibango n'était qu'un enfant dans la Sainte Foi, il n'en était pas de même de lui, et qu'elle n'avait qu'à déguerpir au plus tôt, sinon il la ferait châtier selon la mesure de sa témérité et de sa présomption. C'est ainsi qu'il la chassa de sa présence.

Cette malheureuse trompeuse, couverte de honte, n'osa plus paraître devant le roi D. Pedro. Elle s'en alla auprès de D. Pedro (Constantino) Quibenga à San Salvador. Quibenga qui nourrissait l'ambition de régner ou du moins de faire un roi à sa convenance, l'accueillit bien volontiers. Ici à San Salvador, ses sectateurs se multiplièrent. Tous tombèrent dans les filets du diable. Les « maëstri » de l'église eux-mêmes prévariquèrent et tinrent des assemblées au su de tous. Cette femme prêchait en public ses faussetés. Les populations des régions les plus éloignées, affluaient, lui apportaient des aumônes et lui rendaient des honneurs comme à une grande sainte. Les gens se prosternaient devant elle et lui baisaient les pieds avec grande dévotion. C'est de San Salvador qu'elle envoya en premier lieu ceux de ses adhérents, qui portaient des couronnes sur la tête ⁽²⁾. Elle les envoyait en différentes parties du royaume pour se faire connaître comme une sainte. Ceux-là aussi prirent le nom de S. Antoine ou d'un autre saint selon leur caprice. Ils parcoururent les provinces du royaume, s'intitulant ambassadeurs de S. Antoine et proclamant la sainteté de cette femme. Ils invitaient les princes

(1) MEROLLA, p. 218.

(2) Voir Relation 1705, p. 159.

à se réunir à San Salvador pour restaurer le royaume. Ils ne cessaient de répéter que leurs compétitions [274] pour le pouvoir royal provoquaient la colère de Dieu qui voulait l'élection d'un nouveau Roi, à l'exclusion de tous ceux qui régnaient à présent. Pour donner plus de crédit à leurs faussetés, ils accumulaient les mensonges, comme de dire qu'ils étaient des saints, envoyés par un mort ressuscité. Les tromperies de ces envoyés firent plus de mal que n'en fit cette femme hérésiarque elle-même. Presque tout le royaume se pervertit et adhéra à la secte antonienne.

Le duc de Bamba se rendit compte que son état s'en allait à la perdition à la suite de ces faussetés. Poussé par un saint zèle, il prit une grande croix avec laquelle il parcourut son duché. Il traversa le marquisat de Pemba et se rendit à Mucondo. Là conjuguant ses efforts avec ceux de la reine D. Anna et du Père Jean Marie de Barletta, ils réussirent à délivrer cette contrée de l'hérésie. Ils chassèrent de tous les environs ces démons incarnés. Toutefois dans le district de Mussetto, beaucoup de villages se révoltèrent et adhérèrent au parti de Quimpanzo et à l'hérésie antonienne. A Sogno, au temps que je m'y trouvais, vinrent aussi quelques-uns de ces faux apôtres. Mais, grâces au Seigneur, ils ne purent rien y faire parce qu'ils furent immédiatement chassés. J'ai déjà rapporté que l'un d'eux fut fait prisonnier par mes gens. Ces antoniens s'évertuèrent surtout à nous faire haïr, nous autres Missionnaires. Ils défendaient aux parents de présenter au baptême les petits enfants et aux adultes de se marier religieusement. Ils nous rendirent odieux aux peuples, de sorte que, à notre vue, ceux-ci demandaient à leur faux S. Antoine de leur venir en aide et criaient : Sadi (Iari ?) Sadi, Jésus, Marie. Par ce cri qui retentissait dans tous les villages où nous passions, ils deman-

daient à leur faux S. Antoine de les secourir contre nous qu'ils regardaient comme des diables.

[275] Le roi D. Pedro de Quibango n'avait pas vu revenir son faux S. Antoine, après qu'il l'eut envoyé à Embula pour y prendre les insignes royaux. Il comprit qu'elles s'était ralliée au parti de ses adversaires. Reconnaissant alors, un peu tard malheureusement, l'erreur qu'il avait commise, il écrivit au Père Bernard de Gallo, qui s'était réfugié au duché d'Insundi. Il le pria de revenir. Ledit Père, mû par ces prières, revint au Congo et fonda un autre poste appelé Esucco ⁽¹⁾, où il s'établit avec tous les gens d'église. Ainsi fut supprimée la mission de Quibango où il avait demeuré quelques années. Il y avait été placé par le Père François de Pavie, préfet de ces missions.

Revenons à Donna Béatrice, appelée S. Antoine. Dieu permit qu'elle eut des rapports avec un de ses anges et qu'elle devint enceinte. Malgré cela, elle resta quelque temps à San Salvador. Quand elle s'aperçut qu'elle ne pouvait davantage cacher sa chute, elle se retira en un lieu solitaire de la brousse, en compagnie de son concubinaire et d'autres adhérents. Il se fit que dans sa retraite, elle fut suivie de cette vieille que nous avons mentionnée, appelée Fumaria et qui avait changé son nom en celui de Vieux Siméon. Dans cette solitude, la jeune fille enfanta un fils. Peu après passèrent en ce lieu quelques personnes du roi. Ils la reconnurent et lui demandèrent si elle était S. Antoine. Elle répondit que oui. Ils demandèrent encore : L'enfant que vous portez entre les bras de qui est-il ? Cette effrontée répondit : Je ne puis pas nier que ce ne soit le mien, mais comment je l'ai eu, je ne le sais pas. Je sais cependant qu'il m'est venu du ciel. Allons donc, répliquèrent-ils,

⁽¹⁾ *Esuku, Inzucco, Nsuku*. Ce poste se trouvait à un jour de chemin de San Salvador. A. P., vol. 5.

[276] venez avec nous, nous voulons vous conduire auprès du roi. Ils la firent prisonnière, elle et son complice et les emmenèrent au camp (quilombo) où ils furent condamnés à être brûlés. C'est pour cela que je fus forcé d'aller auprès du roi. Une autre raison m'y faisait aller. Avant de partir pour Mocondo, il me semblait convenable de prendre congé du roi et de lui témoigner ma reconnaissance pour ses égards envers moi et pour les nombreux présents qu'il m'avait faits. Je me rendis chez lui avec le Père Bernard de Gallo, supérieur de ce poste de Congo ⁽¹⁾. Arrivés au quilombo (camp) nous trouvâmes le roi sur la place qui est devant son palais. Il vint à notre rencontre avec les principaux de sa cour. Il manifesta grande joie en nous voyant et après nous avoir embrassés, il nous conduisit dans son habitation. Nous y restâmes quelque temps à nous entretenir et ensuite il nous accompagna jusqu'à la place. Il se faisait déjà tard. Quand le roi nous eut quitté sur la place, nous fûmes conduits par quelques hommes dans des cabanes pour y passer la nuit.

Le lendemain nous reçûmes la visite du majordome, du « basciamocano » ⁽²⁾, c.-à-d. du juge qui prononce les sentences, et d'autres des principaux conseillers du Roi. Ils nous amenèrent cette femme, appelée S. Antoine, et la vieille, qui s'appelait le Vieux Siméon. La jeune femme était toute chargée de chaînes et portait sa couronne de « ensanda » sur la tête. Elle tenait son petit fils entre les bras. La vieille était liée avec une simple corde. Nous nous étions demandés si elles n'étaient pas possédées. Nous nous efforçâmes de découvrir quelque chose à cet égard ; mais nous ne pûmes remarquer aucun indice ni chez l'une ni

⁽¹⁾ Nsuku.

⁽²⁾ Littéralement place où ont lieu les palabres, tribunal. Ici juge. Majordome : *mani lumbu*.

chez l'autre. Nous leur fîmes savoir la triste nouvelle que le lendemain matin, sans espoir de grâce, elles devaient être brûlées vives en punition de leurs méfaits ⁽¹⁾. Nous les exhortâmes à se remettre entre les [277] mains de Dieu, à se conformer à sa volonté. Nous leur conseillâmes de se disposer à faire une bonne confession. La jeune femme nous écouta sans étonnement ni frayeur. Elle dit qu'elle aimerait être de nouveau baptisée pour être purifiée des souillures de tant de péchés qu'elle avait commis. Nous lui répondîmes qu'étant déjà baptisée, elle ne pouvait l'être une seconde fois, mais qu'elle pouvait recouvrer son innocence par le moyen de la sainte confession.

Nous l'interrogâmes sur sa vie passée. Elle répondit que depuis sa petite enfance, elle s'était initiée petit-à-petit à l'art du féticheur, c.-à-d. à la magie, mais que lorsqu'elle put comprendre que ces choses étaient diaboliques, elle avait abandonné ces pratiques. Le démon n'ayant pu se rendre maître d'elle par ce moyen, la prit autrement. Elle eut des songes et des visions. Des petits garçons de peu d'âge et de couleur blanche lui apparaissaient et lui faisaient des caresses. Elle en fut illusionnée, et fut trompée par leurs promesses. Elle en vint à se croire une sainte et se mit à tromper le peuple ignorant en feignant de mourir et de ressusciter. Elle enseigna des prières fausses. Elle avoua aussi qu'elle avait voulu renverser la croix quand elle se trouvait à Quibango.

Cette jeune femme était âgée de 22 ans environ. Elle avait la taille assez élancée et les traits fins. Extérieurement, elle paraissait très dévote. Elle parlait avec gravité, ayant l'air de peser tous ses

(1) Interrogatoria de Statu Regni Congi. *Val. Lat.*, 12.516, f. 1-6. « Ceux qui sont trouvés coupables d'hérésie ou d'idolâtrie sont très sévèrement punis. On va jusqu'à les brûler ».

mots. Elle prédisait l'avenir et annonçait entre autres que le jugement était proche. Elle proclamait que Dieu, dans son indignation contre nous, voulait nous châtier, que pour apaiser sa colère, il était nécessaire [278] de réciter le rosaire trois fois, c.-à-d. le matin, le midi et le soir. Elle expliquait le Salve Regina auquel elle donnait le nom de Salve de la misère et de la honte et disait à propos de cette prière : Vous récitez le Salve et vous ne connaissez pas le pourquoi. Elle était toute pleine de faussetés et de mensonges, mêlant les choses sacrées aux profanes. De là naquit cette si grande hérésie. Je pense que le démon voyant la dévotion extraordinaire envers S. Antoine en tous ces pays, voulut, par le moyen de cette trompeuse et de ses adhérents, abolir les honneurs rendus justement à un si grand personnage comme l'est saint Antoine. A présent pour que cette hérésie ne continue pas, il est presque nécessaire de ne plus faire mention de ce saint.

Nous interrogeâmes ensuite la vieille femme. Par ses réponses, nous fûmes convaincus qu'elle était folle. Elle disait que la B. Vierge lui était apparue et lui avait confié beaucoup de secrets, mais qu'elle ne pouvait les manifester qu'en présence de l'évêque de Loanda, des Pères Missionnaires et du roi ; que la T. S. Vierge elle-même avait changé son nom en celui de Vieux Siméon, et d'autres sottises analogues. Elle avouait, qu'elle aussi avait envoyé ses messagers en diverses contrées, qu'ils avaient célébré la messe, baptisé, confessé et célébré l'office des défunts. Je lui demandai ce qu'elle disait quand elle donnait l'absolution. Elle répondit qu'elle disait : *In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti*. Cette vieille avait dressé dans une chapelle trois pierres ; l'une d'elles, disait-elle, était sainte Isabelle (Élisabeth) l'autre sainte Ursule et la troisième sainte Anne. Avec de telles

sottises, elle avait de son côté réussi à tromper ce peuple grossier. Elle acquit du prestige et fit de nombreux adhérents. Dieu permit, pour la confusion de ce peuple qu'il fut induit dans les erreurs par une vieille folle.

[279] Après cet examen elles furent reconduites au lieu de leur détention. Ce soir fut publié l'ordre donné à tous d'apporter, le lendemain matin, du bois pour brûler le faux S. Antoine. L'exécution de la sentence eut lieu le jour suivant, 2 juillet 1706. Le Père Bernard célébra la Sainte Messe le matin. Moi-même je dus attendre jusque vers midi pour que le roi pût l'entendre. On nous amena les délinquants pour entendre leur confession. Mais la vieille que j'estimais être folle, était incapable de recevoir ce sacrement. Je ne l'entendis donc pas en confession. De plus, je laissai entendre qu'il ne fallait pas la brûler puisqu'elle était folle. Elle fut donc libérée du feu. La jeune femme se confessa avec de grands sentiments de contrition. Elle manifesta ouvertement qu'elle regrettait sa vie passée et les fautes qu'elle avait commises. Entièrement soumise à la volonté divine, elle déclara qu'elle acceptait cette mort, qu'elle avait méritée en punition de ses péchés. Que m'importe, dit-elle, de mourir. Ce pas, j'ai à le faire une fois. Mon corps n'est pas autre chose qu'un peu de terre, je n'en fais aucun cas ; tôt ou tard, il sera réduit en cendres. Mieux vaut mourir maintenant que je reconnais mon erreur. Restant en vie, je pourrais retomber dans mes erreurs passées, à la suggestion du démon et me damner. Ces paroles et d'autres qu'elle dit, furent proférées par elle avec une componction si grande qu'elles me tirèrent les larmes des yeux.

Nous la consolâmes et l'exhortâmes à se confier en Dieu, à attendre le pardon de son infinie miséricorde. Elle exprima le désir de publier qu'elle avait trompé

le monde, pour que ses sectateurs reviennent de leurs erreurs. Elle fut finalement reconduite à la prison, et peu après on apporta son petit enfant pour que je le baptise. On voulut lui imposer le nom d'Antoine, [280] mais je m'y opposai. Je ne voulus pas le permettre, pour ne pas maintenir vivante la mémoire de cette trompeuse. Je lui donnai le nom de Jérôme. Après cela, le Père Bernard me fit savoir qu'on avait décidé de brûler, avec la femme, son concubinaire. Pendant que je disais la messe, il irait entendre sa confession. J'allai dire la messe. Le roi y fut présent avec beaucoup d'autres. Quand elle fut terminée je dis au roi que nous assisterions à la mort de ces délinquants et leur ferions abjurer publiquement leurs erreurs. Il me répondit que l'abjuration n'était pas nécessaire puisque tout le monde savait que ce qu'avaient enseigné ces misérables n'était que fausseté. Il dit aussi qu'il serait impossible pour nous d'assister à leur mort. A cause du tumulte du peuple qui se produirait, il pourrait y avoir danger pour nous. Le mieux serait de ne pas s'y exposer. Je répliquai que l'abjuration était obligatoire pour ces délinquants et que je ne pouvais absolument pas permettre cette omission. J'ajoutai que notre assistance serait un grand réconfort pour ces pauvres malheureux. Elle les aiderait à être résignés en ce moment à la volonté divine. Le roi répondit : Pères, si vous croyez par hasard que je vous ai conseillé de ne pas vous exposer au danger parce que j'aurais le dessein de les libérer de la mort, débarrassez-vous de cette idée. Par le Dieu qui m'a donné ce royaume (à ce moment il prit son bâton des mains d'un de ses favoris, bâton surmonté d'une croix d'argent et continua), par le Dieu qui s'est fait homme pour nous et a voulu mourir sur cette croix, je déclare qu'il n'y a rien d'autre à faire avec [281] ces délinquants, que ce qui a été décidé, c.-à-d.

de les brûler vifs. Je répondis que le droit canon nous défendait de saisir un tribunal pour en obtenir une condamnation à mort, mais que nous avions l'obligation d'assister des condamnés à la peine capitale, et que cette assistance était une coutume existant dans toute la chrétienté. Après cela, le roi prit congé de nous et retourna chez lui, tandis que nous restions sur la place pour voir ce qui allait se passer.

Nous étions là quand parurent deux hommes ayant en mains des clochettes semblables à celles que portent les vaches dans nos pays ; mais beaucoup plus grandes. Ces instruments en ces régions ne servent qu'aux princes. On les frappe avec un bâtonnet et par leur son les gens de la contrée comprennent fort bien ce qu'ils doivent faire. Ces hommes allèrent se placer au milieu de cette grande multitude, donnèrent un signal avec leurs clochettes et aussitôt on vit le peuple reculer et au milieu de l'espace devenu vide se présenta le « basciamucano », c.-à-d. le juge. Il était recouvert jusqu'aux pieds d'un manteau noir et portait sur la tête un chapeau également noir, d'un noir si laid que je ne pense pas qu'on puisse en trouver ailleurs de cette laideur. Devant lui furent amenés les coupables. La jeune femme qui portait son enfant sur le bras, apparaissait maintenant remplie de crainte et d'épouvante. Les inculpés s'assirent sur la terre nue et attendirent leur arrêt de mort.

Nous comprîmes en ce moment qu'ils avaient décidé de brûler l'enfant avec sa mère. Cela nous parut une trop grande cruauté. Je m'empressai de me rendre auprès du roi pour voir s'il y avait moyen de le sauver. J'arrivai bientôt au palais royal qui n'était qu'à peu de distance. Après avoir passé par beaucoup d'enclos, [282] je trouvai le roi entouré de ses conseillers et d'autres princes de la cour. Ils faisaient le serment d'obéissance. Quelques-uns étaient étendus à terre

comme des morts, tout recouverts de poussière de sorte qu'ils ressemblaient à des animaux. Ils recevaient en ce moment quelque faveur du roi. D'autres étaient à genoux, d'autres encore se trouvaient assis sur le sol. Le roi était debout sous une ombrelle et s'adressait à ceux qui étaient couchés à terre. Je m'étais arrêté pour ne pas l'interrompre. Mais son discours traînant en longueur, dominé par la crainte que l'enfant ne fût livré aux flammes, je m'avançai hardiment et m'approchant du roi, je lui dis : Votre Altesse me pardonne si j'interromps son discours. L'affaire qui m'amène ne souffre pas de délai. N'attribuez pas à la présomption la liberté que je prends de paraître ici quand Votre Altesse s'occupe des affaires du royaume. Je suis venu pour vous demander une grâce, qui n'est autre que la vie d'un enfant innocent, c.-à-d. du fils de D. Béatrice appelée S. Antoine. J'ai appris qu'il devait être brûlé avec sa mère. Il ne me paraît pas raisonnable qu'un enfant innocent encoure une peine pour un délit qu'il n'a pas commis. Ce serait une crauté trop grande. Le roi me répondit : Quel fruit produira une plante pourrie et pleine d'infection ? Si en Italie naissait un enfant d'un hérétique ou d'un juif de mœurs scélérates, condamné justement à mort pour ses délits et sa perversité, que ferait-on de son enfant ? Je répondis que l'enfant, innocent, non responsable des fautes de son père, ne serait pas condamné. On lit souvent dans les livres d'histoire, dis-je, que les crimes des parents ne furent pas imputés à leurs enfants quand ils n'étaient pas coupables eux-mêmes.

[283] Prenant en main le crucifix que je portais sur la poitrine, j'ajoutai : « Par le Fils de Dieu, crucifié pour notre amour, je demande la vie de cet innocent ». Alors le roi ôta le bonnet qu'il avait sur la tête et dit : Moi, par amour pour le crucifié, j'accorde la vie au fils de cette trompeuse. Mais votre Paternité doit

aussi me faire une faveur par amour pour le Crucifié. Je la lui demanderai bientôt. Je remerciai le roi pour la vie accordée à l'enfant. Je lui dis aussi que pour la faveur qu'il désirait je ne manquerais pas de lui donner satisfaction, si cela dépendait de ma volonté. Cela dit, je retournai tout content et en hâte sur la place, où j'avertis que l'enfant ne subirait pas la mort. On le prit des bras de la mère qui manifesta quelque opposition, mais nous pûmes la consoler en l'assurant que son enfant vivrait et qu'elle n'avait rien à craindre.

Le « basciamocano » fit un long discours. Le principal thème en était l'éloge du roi. Il énumérait ses titres et énonçait les preuves de son zèle pour la justice. Il prononça finalement la sentence contre D. Béatrice, disant que sous le faux nom de S. Antoine elle avait trompé le peuple par ses hérésies et ses faussetés. En conséquence le roi, son seigneur, et le royal conseil la condamnaient à mourir sur le bûcher, elle et son concubinaire. Après cet arrêt, la femme qui se disait S. Antoine fut immédiatement saisie, ainsi que son concubinaire qui s'était fait appeler S. Jean. Ils furent emmenés vers le bûcher. La femme fit tout ce qu'elle put pour faire l'abjuration. Mais ses efforts furent vains. Il se produisit un si grand tumulte parmi la multitude du peuple, qu'il n'y eut pas moyen pour nous de prêter quelque assistance aux deux [284] condamnés. Ils furent tout-à-coup conduits au bûcher. L'homme, appelé S. Jean saisit l'habit du Père Bernard, lui demandant de le sauver de la mort. Il fallut l'arracher de force. A cause de cet incident, il nous fut impossible de les suivre et de les assister à leur mort. Tout ce que nous pouvons dire pour le reste, c'est qu'on avait amassé là un grand tas de bois sur lequel ils furent jetés. On les recouvrit d'autres monceaux de bois et ils furent brûlés vifs. Non contents de cela, le lendemain matin, des hommes vinrent encore

brûler quelques os qui étaient restés et réduisirent tout en cendres très fines.

Que cela suffise au sujet de ces deux hérétiques. Après leur mort, les antoniens, loin de revenir à résipiscence, devinrent plus obstinés que jamais. Ils publièrent que la femme vénérée par eux comme sainte, était apparue au sommet des arbres les plus hauts de San Salvador. Une autre femme peu après se mit à prêcher qu'elle était la mère du faux S. Antoine. Elle stimula les gens à ne rien craindre disant que si la fille était morte, la mère était restée. Celle-ci se faisait appeler la mère des vertus. Que Dieu nous assiste par sa grâce pour que la sainte Foi ne se perde pas en ce pays.

Le jour où il fut fait justice de ces hérésiarques, nous nous rendîmes vers le soir auprès du roi. Nous arrivâmes chez lui alors qu'il venait de souper et se disposait à distribuer de la nourriture aux principaux. Nous voyant venir il ordonna au « basciamocano » de faire cette distribution, désirant converser avec nous. C'est la coutume en ces pays, que le roi, ou le prince, ou le mani, donne de ses propres mains à manger aux plus notables de sa cour. Cela se fait quelquefois aux solennités pour tout le peuple.

[285] Il est vraiment étonnant de voir que pour une bouchée de viande ou de pâte bouillie, ceux de la cour restent assis jusqu'au soir attendant l'heure fixée. Ils estiment plus cette bouchée que n'importe quoi, uniquement parce qu'elle vient du roi ou de leur prince ⁽¹⁾. En ce temps se trouvaient là aussi trois ambassadeurs : un de la reine Zinga ⁽²⁾, un autre de la reine Donna Anna, et un troisième du duc de

⁽¹⁾ FELNER, Angola, p. 474.

⁽²⁾ Il ne s'agit pas de la reine Nzinga ou D. Anna de Souza qui décéda le 17 décembre 1663. Il semble qu'en 1707 était reine D. Verinoca Guterres. Cf. P. M., pp. 281, 361.

Bamba. Ces ambassadeurs et leur suite étaient nourris par le roi.

Pendant le repas de tous ces gens, nous nous entretenions avec le roi de différentes choses. Quand ils eurent fini de manger, ils se retirèrent presque tous et nous ne restâmes que quelques-uns, c.-à-d. le roi, l'un ou l'autre de ses fils et quelques-uns de ses intimes. Alors le roi se jeta plusieurs fois à genoux et ses paroles manifestèrent la grande peur qu'il avait de la guerre qui s'annonçait. Il nous suppliait de prier Dieu de l'assister. Il avait fait son devoir, dit-il, dans l'affaire du faux S. Antoine. Il ne devait plus subir de honte pour avoir admis auparavant cette trompeuse dans son territoire. S'il perdait la guerre, il en subirait de la honte, mais le triomphe des hérétiques qui en résulterait, serait aussi une honte pour les Pères. Ceux-ci devaient donc prier particulièrement en cette circonstance.

Nous l'encourageâmes en rapportant des exemples de l'histoire, particulièrement celui de D. Alfonso roi de Congo qui remporta une victoire miraculeuse contre les ennemis de la sainte Foi : « Ayez donc confiance en Dieu, dis-je, Il vous aidera et nous de notre côté nous ne manquerons pas de vous recommander à Dieu dans nos prières ». Après ces paroles il manifesta qu'il avait repris courage ; il extériorisa sa joie et dit à ses fils d'en faire autant. Ils s'encouragèrent ainsi les uns les autres. Il était déjà trois heures de la nuit ⁽¹⁾. Nous demandâmes la permission de nous en aller et nous nous dirigeâmes vers nos cabanes. Les noirs firent des démonstrations de joie durant toute la nuit et chantèrent dans leurs refrains les louanges des Pères. Le matin suivant, ils exécutèrent une danse de guerre (sangamento)

(1) 9 1/2 h à 10 h du soir.

à laquelle prit part le roi. Une grande multitude y assistait. Nous dîmes la messe, après laquelle nous fîmes nos adieux au roi. Nous retournâmes au poste de mission, où je commençai à me préparer au départ vers Mocondo.

Ce départ eu lieu le 9 juillet en compagnie du Père Jean Paul de Tivoli. J'étais heureux de partir. Ma joie fut bientôt troublée. J'étais à peine en route que je constatai que je me trouvais avec un seul porteur de hamac. L'autre était retourné au poste. Les autres hommes nous avaient tellement devancés qu'ils ne pouvaient m'aider. Il fallut donc attendre, assis à terre, durant deux heures, l'arrivée d'un autre porteur, pour pouvoir continuer le voyage. A la fin il en parut un, grâce auquel nous atteignîmes un petit village. On s'y installa pour la nuit. Le lendemain nous attendîmes jusqu'à midi l'arrivée des autres « mulechi » et nous commençâmes à marcher à travers ces brousses épaisses jusqu'au coucher du soleil. Nous passâmes la nuit dans une toute petite hutte. Le jour suivant était un dimanche. Nous célébrâmes la messe de bonne heure et nous nous remîmes en route. Sur le chemin, un de nos interprètes vint m'avertir qu'il y avait tout près beaucoup de soldats du capitaine général du Congo, appelé Quibenga. Ils avaient été envoyés par lui pour nous inviter à aller le rejoindre, car il voulait se confesser. Je répondis que c'était impossible parce que mon compagnon était fort malade ; mais que je demanderais son avis sur ce point. Après avoir marché quelque temps, nous arrivâmes à l'endroit où était le Père Jean Paul. Nous nous [287] consultâmes sur ce sujet et résolûmes d'aller chez Quibenga, bien que j'eusse l'impression de commettre une erreur. En réalité nous ne pouvions faire autrement, parce qu'il y avait là plus de 50 soldats et vouloir entrer avec eux en contestation équivalait

à perdre tous ceux qui nous accompagnaient. J'ordonnai cependant aux petits « mulechi » de rester en marchant près du hamac. Ainsi donc, nous commençâmes l'escalade de ces montagnes. Au début, les soldats se montrèrent très polis pour mieux nous tromper ; ils voulurent eux-mêmes porter les charges et le hamac. Après quelques milles, nous arrivâmes à un village, appelé Ensucco, où nous fîmes halte un peu de temps. Puis notre compagnon monta dans le hamac et prit les devants avec quelques charges, suivi de tous ces soldats. Je restai en arrière avec peu d'hommes. Pendant que j'attendais ceux, qui devaient me prendre également, un interprète parut. Je lui demandai où étaient les autres grands « mulechi », car je ne voyais presque plus aucun de nos noirs. Il me répondit que les « maëstri » s'étaient enfuis et que tous les autres noirs avaient fait de même, par crainte de ces soldats. Malgré cela, gardant courage, je demandai à un « fidalgo » qui était là, de vouloir m'aider. Il fit immédiatement prendre quelques charges restées avec moi, et nous fîmes route jusqu'au coucher du soleil. Ne voyant personne, sauf ceux qui avaient porté le hamac, je demandai où étaient nos autres « mulechi ». Il me fut répondu qu'ils étaient restés en arrière. C'était déjà la nuit noire. Ils voulurent me laisser dans une petite cabane pour y passer la nuit. Je les obligeai de poursuivre la marche parce que je voulais rejoindre mon compagnon que je n'avais plus revu depuis son départ de Ensucco.

Nous cheminions dans les ténèbres épaisses de la nuit, quand je vis la campagne illuminée par de nombreux feux, indice qu'il y avait là beaucoup d'habitations. [288] Je n'avais pas fait beaucoup de chemin quand j'entendis retentir de toutes parts des cris diaboliques : sari, sari, kadiamquemma ⁽¹⁾, Jésus et Marie,

(1) Nkadiampemba, démon.

Sari, Sari. Je me rendis compte alors que j'étais tombé entre les mains des antoniens, car je les reconnaissais à ces paroles diaboliques. J'en connaissais la signification depuis que je les avais entendues l'année précédente dans le duché de Bamba. J'interrogeai l'interprète sur la signification de ces cris. Il me répondit par un solennel mensonge qu'ils faisaient fête à cause de notre arrivée, les Missionnaires n'ayant plus paru depuis longtemps en ces parages. En réalité c'était tout le contraire parce que ces paroles n'étaient qu'un appel au secours adressé à leur faux S. Antoine pour les délivrer des diables que nous étions à leurs yeux. S. Antoine était cette femme qui fut brûlée. Je savais bien combien étaient fausses les paroles de l'interprète, mais je ne voulus pas lui faire des reproches que j'estimais inopportuns en ce moment. Misère bien grande des Missionnaires trompés par ceux-là mêmes dont ils devraient recevoir l'aide.

Tout à coup, j'entendis une voix de l'autre côté de la montagne qui me faisait savoir que le Père Jean Paul était là. Après un bout de chemin, je rencontrai le « muleco » (boy) du Père. Il me dit la triste nouvelle qu'on avait pris et lié tous nos « mulechi » qu'on avait volé toutes nos charges. Le lecteur peut comprendre quels furent mes sentiments en apprenant une si grande trahison. Je dirai seulement que j'en fus hors de moi. Malgré tout, je voulus poursuivre le chemin. Je n'avais fait que quelques pas à travers les ténèbres que je retrouvai mon compagnon au milieu d'un marais. Nous retournâmes sur nos pas pour trouver quelque petite cabane où nous reposer la nuit. Grâce à Dieu nous en découvrîmes une ; et le Père se mit à raconter tous les affronts qu'il avait subis, l'histoire des charges volées, des « mulechi » liés des menaces de nous faire brûler pour venger le faux saint Antoine livré au bûcher.

Nous nous consolâmes l'un l'autre ; nous nous estimions bienheureux si la bonne fortune nous était réservée de mourir pour l'honneur de Dieu qui nous avait appelés en ces pays pour défendre la Sainte Foi. Nous nous endormîmes ce soir tranquillement, n'ayant aucune crainte, étant plutôt joyeux. Nous nous réveillâmes quand le jour parut. La question se posa de quoi nous vivrions, car on nous avait volé le peu de vivres que nous avions. Nous résolûmes d'aller demander quelque chose aux voleurs eux-mêmes. Dieu leur toucha le cœur. Ils nous rendirent quelques poules, en gardant à peu près la moitié. Ils nous donnèrent encore quelques autres choses nécessaires pour nous sustenter.

L'enfant qui gouvernait le village s'appelait D. Diego. C'était lui en réalité le vrai voleur. Pour nous tromper, il envoyait des messagers pour nous dire que tout ce qui s'était fait, l'avait été par ordre du capitaine de Quibenga. Je lui fis répondre qu'il devait tout nous restituer, qu'autrement je l'aurais déclaré excommunié. Je fis répéter cet avertissement plusieurs fois, mais sans résultat. Le troisième jour après notre arrivée, vers le soir, arriva l'enfant D. Alvaro, neveu du Quibenga, qui l'avait envoyé pour nous faire restituer nos effets. Par son entremise plusieurs « mulechi » furent relâchés et quelques charges nous furent rendues. Quand j'appris que D. Diego refusait de nous rendre ce qui restait, je déclarai qu'il avait encouru l'excommunication majeure, la malédiction de Dieu et de l'Église, et qu'il était retranché, comme un membre pourri, de la communion des fidèles. D. Alvaro voyant que D. Diego restait obstiné, retourna auprès de Quibenga à San Salvador, pour [290] le mettre au courant. Pendant que nous attendions la décision, je pus, en ces jours, faire beaucoup de baptêmes. Ce fut notre grande consolation en nos peines.

Une nuit, je fus réveillé de mon profond sommeil par des clameurs. J'appelai mon compagnon et je lui dis que c'étaient des cris de guerre. De fait, peu après, nous entendîmes passer des troupes de gens et perçûmes le bruit des tambours et d'autres instruments de guerre en même temps que des vociférations fort horribles. J'interrogeai un « muleco » pour savoir de quoi il s'agissait. Il me répondit que le peuple s'était attroupé parce qu'on avait entendu dire que le capitaine général de Congo envoyait contre eux des troupes, à cause des mauvais traitements infligés aux Pères Missionnaires et que le roi D. Pedro faisait la même chose. Par ces vociférations, ils s'encourageaient à mourir plutôt que de fuir. Un homme qui frappait un tambour vint vers notre cabane en hurlant : Nous verrons ce que pourront faire le Roi et le capitaine du Congo. Il nous faut mourir plutôt que de fuir, et puis il faudra s'en prendre aux Missionnaires qui ont fait venir ces gens.

Nous les laissâmes dire tout ce qui leur plaisait, sachant que des paroles ne pouvaient faire que peu de tort. Une voix s'éleva aussi pour inviter tout le monde à apporter du bois pour brûler les Missionnaires. La suite fit voir la bravoure de ces gens qui parlaient si haut. Ce jour même, vers le soir, en me promenant dans les environs, je vis toutes les maisons fermées. Tous avaient pris la fuite avant que n'arrive l'ennemi, malgré toutes les menaces et les rodomontades de mourir et de ne pas fuir.

Retournant vers ma pauvre hutte, je passai devant la maison d'un chasseur. J'y vis un très grand crâne [291] d'éléphant et d'autres ossements d'animaux sauvages avec quantité d'objets superstitieux et diaboliques au-dessus de la porte de sa case. Les chasseurs s'en servent dans l'espoir de faire une bonne chasse. J'emportai toutes ces choses et, à mon retour dans ma hutte, je les livrai aux flammes.

J'eus alors la visite de l'infant D. Pedro, neveu du capitaine de Congo, envoyé pour que D. Diego restitue le reste de nos effets. Il ne put obtenir qu'une partie des « mulechi » et de nos charges. Voyant l'obstination de D. Diego qui ne tenait aucun compte ni des excommunications, ni pour ainsi dire de Dieu, je décidai de me rendre avec l'infant D. Pedro à la cité de San Salvador auprès du capitaine et prince Quibenga. Tout étant prêt, nous nous mîmes en route avec ledit infant et nous arrivâmes le soir à quelques cabanes où nous nous reposâmes cette nuit. Le matin je repris le voyage et l'après-midi nous arrivâmes à un village assez grand où nous nous arrêtâmes pour de nombreux baptêmes à administrer. Le lendemain, à l'heure de vêpres, nous nous mîmes de nouveau en route. Au plus beau moment du voyage, tous les porteurs s'enfuirent, de sorte que pour pouvoir continuer la marche, D. Pedro fut forcé de charger ses hommes des bagages. Nous ne fîmes halte qu'à deux heures de la nuit et il fallut dormir dans le hamac près d'un marécage, sans abri. Pour nous garantir contre l'humidité nous allumâmes de grands feux.

Quand il fit clair, nous entendîmes chanter des prières. Levant les yeux, nous vîmes les fils de Quibenga et d'autres « fidalghi » qui venaient nous prendre. Avec eux nous nous dirigeâmes vers la cité de San Salvador, qui se trouve non loin du marécage où nous [292] nous trouvions. Peu après, nous rencontrâmes quelques « maëstri » de l'église, qui chantaient également des cantiques. Ils s'agenouillèrent pour demander la bénédiction. A l'approche de la cité, beaucoup de nobles qui venaient à notre rencontre, firent la même chose. Accompagnés de ce cortège, nous entrâmes dans la ville et sur notre passage accourait un peuple nombreux, grands et petits, qui montèrent sur les murs et sur leurs maisons pour pouvoir mieux

nous regarder. J'étais étonné de voir un tel concours, sachant que le démon y était le maître, car un grand nombre d'hérétiques antoniens y demeuraient. J'avais des raisons de croire que cette démonstration était plutôt l'effet de la curiosité que de la sympathie. Il se pouvait même que pour eux ce n'était qu'une occasion de se moquer de nous. D'autre part, n'entendant pas leur cris diaboliques, je fus porté à croire que c'étaient de bons chrétiens. Peu après ils manifestèrent leurs sentiments.

Continuant ma route, avec cette interrogation dans la tête, j'arrivai à la place où est le palais du prince. Nous fûmes introduits dans la première enceinte. On nous avertit que le prince venait à notre rencontre. Nous descendîmes du hamac et entrant dans la seconde cour, nous vîmes le prince, debout sous une ombrelle, portant l'habit de chevalier du Christ, un crucifix en main, et entouré de ses principaux ministres. Quand il nous vit il s'approcha et dit : « Soyez les bienvenus, mes Pères ». Il nous donna l'accolade, à moi et à mon compagnon. Il nous introduisit dans le local des audiences qui se trouvait au-delà d'une autre cour. Qu'on veuille remarquer ce que j'ai déjà dit auparavant que ces murs et ces palais ne sont construits qu'avec des pieux et de la paille. Dans la salle de l'audience se trouvait à dis-
[293] tance un siège à bras avec un très beau tapis de Hollande étendu à terre. Du côté droit était placé un coussin couvert d'étoffe blanche, sur lequel se trouvait une épée et un pistolet. Du même côté il y avait un buffet au-dessus duquel pendait un tableau de la B. Vierge. De l'autre côté était appuyé contre le mur l'arc richement orné et les flèches. Plus en avant se trouvait un petit siège sans dossier, recouvert d'étoffe blanche, sur lequel était déposé un rosaire avec une très belle croix de « caravacca » et un livre. Il y avait aussi deux autres sièges sur les-

quels nous allâmes nous asseoir, moi et mon compagnon.

Pendant que nous posions des questions au prince sur sa santé et que nous répondions nous-mêmes à ses interrogations, il s'éleva soudain un grand tumulte sur la place devant le palais. En même temps on entendit retentir dans les différentes parties de la cité des vociférations : Sari, Sari, Jésus et Marie, les cris que font entendre habituellement les hérétiques antoniens. Je fus pris d'horreur en entendant ces cris d'enfer. Je jetai un regard sur le prince et je vis son visage quoique noir devenir comme blanc. Ne comprenant plus rien à ce qui se passait ici, je me tournai vers mon compagnon et je lui dis à voix basse en italien : « Nous sommes trahis ». J'élevai mon cœur vers Dieu et je remontai mon courage en Lui offrant tout mon être et ma vie, pour l'honneur de son nom. Il me semblait que d'un moment à l'autre j'allais entendre l'ordre de nous lier pour nous mener à la mort. L'attitude de quelques-uns qui étaient présents et qui n'avaient pas eu honte de répéter les paroles qu'on vociférait dehors, me confirmait dans cette opinion. Mes soupçons s'accrurent quand je voyais avec quel trouble de visage le prince parlait avec l'enfant qui nous avait conduit ici. Le trouble du prince [294] nous le sûmes plus tard, provenait plus de la honte que de mauvaises dispositions à notre égard. Il était honteux des vociférations de son peuple, proférées pendant que nous nous trouvions en sa présence. Les questions qu'il posait se rapportaient à ce qui nous était arrivé et aux vols commis par D. Diego. Après cela, nous prîmes congé et beaucoup des notables nous accompagnèrent jusqu'à une maison que nous avait fait préparer le prince lui-même. Il nous envoya peu après de quoi manger et parmi ceux qui l'appor-

taient, se trouvaient ses propres fils. Il continua à faire ainsi tous les jours que nous passâmes ici et à cet égard il nous traita vraiment en grand prince.

Le jour suivant il nous fit dire qu'il désirait s'entretenir avec nous. Pour lui être agréable nous allâmes au palais. L'occasion nous étant donnée, après avoir d'abord parlé d'autres choses, nous amenâmes la conversation sur l'hérésiarque Antoine. Nous lui montrâmes vivement dans quelle grande erreur ils étaient tombés en prêtant l'oreille à une femme et en la tenant pour sainte quand elle vivait dans le concubinage. Elle-même n'avait-elle pas avoué avoir été trompée par le diable, n'avait-elle pas abjuré et réprouvé toutes les erreurs qu'elle avait enseignées ? J'ajoutai que si le lendemain ils désiraient la messe, je l'aurais dite dans un lieu privé pour prévenir toute occasion d'irrévérence de la part des hérétiques antoniens. Il me répondit que pour ce que j'avais dit du faux S. Antoine, il m'aurait parlé seul à seul en un autre temps plus opportun. Il dit cependant que le roi lui-même avait envoyé cette femme trompeuse en ces parages. Sur cela l'audience prit fin et nous retournâmes à notre case.

[295] C'était la vigile de S. Jacques apôtre, patron des Espagnes. Dès ce soir, les noirs inaugurèrent la solennité du lendemain par des danses exécutées au son d'instruments barbares. Le matin, on vint m'avertir que c'était l'heure de dire la messe. Mon compagnon étant indisposé, je lui dis de venir à son aise, que j'irais arranger l'autel et me préparer à la messe. Je m'en allai donc vers le palais du prince. Quand j'entrai dans la première cour, j'y vis ce que je ne me serais jamais attendu à y voir. Quantité de gens chantaient et dansaient. Je les regardai avec curiosité et j'en vis un parmi eux qui portait une couronne sur la tête. Je le reconnus comme un des

chefs hérésiarques. Quand je le fixai avec irritation, il chercha à se cacher. J'élevai la voix et lui dis de jeter cette couronne à terre. Mais lui, avec les mains, se mit à faire des signes que je crus pouvoir interpréter comme une invitation faite aux autres à se soulever contre moi. Quoique seul devant tant d'ennemis, je pris courage, et le crucifix à la main, je leur dis à forte voix : Comment est-ce possible que, dans l'enceinte même de S. Excellence, aient lieu des assemblées diaboliques, des réunions de diables, au grand déshonneur de Dieu qui nous a créés ; que l'enclos même du prince soit le refuge des chefs hérésiarques, vrais démons incarnés ? Tandis que je donnais de plus en plus de la voix contre eux et les stigmatisais comme les trompeurs des peuples, quelques-uns des principaux du prince, envoyés par lui, vinrent calmer le tumulte et me retirer du péril où je me trouvais. Ils chassèrent le peuple, parmi lequel je remarquai trois ou quatre chefs antoniens, reconnaissables aux couronnes qu'ils portaient. Quand la cour du palais eut été dégagée, j'entrai dans la demeure où était le prince.

[296] Je ne pris pas le temps de lui adresser quelque témoignage de respect, mais immédiatement, la croix à la main, je dis à haute voix : Ce Christ, méprisé par ces hérésiarques demande justice, la sainte Foi foulée aux pieds par ces perfides crie justice ; ou moi je dois mourir en ce jour, ou l'on verra la vengeance de ce Christ offensé. Laissera-t-on impunies des scélératesses aussi grandes contre la sainte Foi ? Où êtes-vous, Alfonso premier, roi de Congo, qui par zèle pour la foi catholique avez enterré vivante votre propre mère ⁽¹⁾. Venez, ô Alfonso, venez venger les injures faites en cette cité à la Foi chrétienne.

(1) Mgr J. CUVELIER, L'Ancien Royaume de Congo, p. 288, n. 43. Dom Alfonso fit-il mourir sa propre mère ?

Tandis que je clamais ces paroles et d'autres semblables, le prince fit cesser le tumulte de ces hérétiques, qui excitaient le trouble sur la place.

Après son retour, le prince fit entrer quelques-uns de ceux qu'il estimait les meilleurs pour venir assister à la S. Messe. J'arrangeai l'autel et je commençai le Saint Sacrifice, mais avec une émotion si grande, après tout ce que j'avais vu, que, selon que l'assura mon compagnon, j'étais tout tremblant. Pendant la célébration, je décidai, pour épouvanter davantage ces hérétiques de les déclarer excommuniés, afin de briser si possible leur obstination. Après la consécration, je proclamai que tous ces chefs de l'hérésie antonienne avaient encouru les censures ecclésiastiques, eux et tous leurs adhérents. En même temps j'exhortai ceux qui étaient présents à ne pas craindre, leur promettant le secours du Seigneur. S'ils étaient peu nombreux, le Seigneur était avec eux. *Nolite timere*, ne craignez pas, dis-je, restez constants dans la vraie Foi. Souvenez-vous qu'Al-[297] fonso I, votre roi, avec peu de soldats vainquit l'armée entière des ennemis de la sainte Foi ⁽¹⁾. Par d'autres paroles encore, je les animai à avoir confiance en Dieu. Finalement je leur donnai la bénédiction et je continuai la Sainte Messe. Quand elle fut finie, j'encourageai le prince lui-même à ne pas avoir peur, mais à m'aider pour défendre la sainte Foi et l'honneur du vrai Dieu. A ces mots, il se mit à genoux, montrant qu'il agréait ce que je lui disais. Ensuite nous nous séparâmes et nous rentrâmes dans nos maisons. En ce jour, nous entendîmes beaucoup de clameurs qui publiaient que les Pères avaient déclaré excommuniés tous les hérétiques antoniens. Nous vîmes aussi flotter toutes les bannières. Leur

⁽¹⁾ Mgr J. CUVELIER, L'Ancien Royaume de Congo, p. 102.

apparition signifiait que la guerre était déclarée au roi D. Pedro IV. Nous apprîmes dans la suite que le roi Pedro avait fait la même chose contre Quibenga.

Le jour suivant, curieux de voir en quel état se trouvaient les églises de cette cité ⁽¹⁾, j'allai me promener avec quelques « mulechi ». Après quelques pas, j'arrivai à l'église appelée S. Michel. Elle était découverte et les murs étaient en partie ruinés. Dans le chœur, on voyait le maître-autel, devant lequel se trouvait le tombeau d'Alfonso premier, roi de Congo ⁽²⁾. Je ne pus retenir mes larmes en voyant que les arbres avec leurs racines embrassaient les murs comme pour les empêcher de tomber. Nous arrivâmes bientôt devant une autre église dédiée à Saint Antoine, qui était presque entièrement en ruines. Ici encore on voyait des tombeaux des anciens rois ⁽³⁾.

Tandis que nous contemplions ces ruines, quelques-uns envoyés par le prince nous demandèrent de ne pas aller plus loin parce qu'un autre jour, le prince lui-même voulait me faire voir la cathédrale. Ils [298] ajoutèrent que si nous voulions rebrousser chemin pour aller nous entretenir avec lui, il nous en serait particulièrement reconnaissant. Nous le fîmes, mais arrivés devant son palais, on nous demanda de retourner dans notre maison. Là il nous ferait

(1) La relation diocésaine de l'évêque FRANÇOIS DE SOVERAL, 22 septembre 1640, cite huit églises : 1. Saint Jacques le Majeur. 2. Notre-Dame du Rosaire. 3. L'Immaculée Conception. 4. Sainte Croix. 5. Saint Jean-Baptiste. 6. Saint Michel Archange. 7. Sainte Élisabeth (Misericordia). 8. Notre-Dame de la Victoire, construite par le roi Alvare VI. Voir aussi Portugal em Africa, 1945, pp. 310, 311 où l'on cite douze églises.

(2) Alfonso I, roi de Congo, fut inhumé dans l'église N. D. des Victoires appelée aussi Ambila ou Ambiro (tombeau). Il semble qu'on peut le déduire du fait que chaque jour on y disait la messe pour son âme. FELNER, Angola, p. 395, 11. Historia do Reino de Congo le dit clairement : « On fit au temps de ce roi une église dédiée à Notre-Dame (des Victoires) près des tombeaux des rois païens, appelés Ambilas... où fut enterré le roi D. Alfonso ». Chap. XXIII.

(3) Cfr PAIVA MANSO, Les rois Alvare I et Pedro II Alfonso furent inhumés dans l'église Saint-Antoine (Doc. CIII, p. 178).

part de ce qu'il désirait de nous. Nous étions à peine rentrés dans notre hutte, qu'un interprète envoyé par Son Excellence vint nous avertir que le Père Jean Paul, à cause de ses indispositions, voulait partir et qu'on était disposé à le conduire à Mocondo. Le prince demandait à moi-même de rester ici pour donner les secours spirituels aux habitants. Je répondis que je ne ferais aucune difficulté de rester en cet endroit, à condition que fussent humiliés les chefs hérésiarques. Sur ce, je congédiai l'interprète. Après peu de temps, il revint pour m'informer que Son Excellence, incapable de soumettre à son autorité et à celle de l'Église, les habitants de cette cité, voulait la quitter. Il nous pria de faire nos préparatifs parce qu'il voulait partir en même temps que nous et retirer tous ses gens de la cité. L'interprète qui nous rapportait ces choses, nous conseillait de ne pas donner notre adhésion à ce projet de départ du prince. Je répondis que je ne voulais d'aucune manière être en contradiction avec Son Excellence et que nous ferions ce qu'il nous ordonnerait. Nous présumions que tout cela n'était que feinte. Comment croire qu'il aurait abandonné cette cité, où il était entré pour élire un roi à son gré ou se faire élire lui-même ? Cela nous semblait impossible et par conséquent nous étions presque convaincus que nous allions assister à une comédie dans laquelle notre rôle consisterait à toujours approuver ses demandes et à l'embrouiller ainsi de plus en plus.

Le but de cette résolution du prince, pour autant [299] qu'on pouvait le connaître, était de montrer qu'il était opposé aux hérétiques antoniens. Parmi ceux-ci se trouvaient la plus grande partie des infants de la maison royale, quelques-uns même portaient la couronne diabolique. Voyant qu'ils s'obstinaient dans leur adhésion à cette maudite secte, il allait simuler

qu'il voulait partir. Mais il n'eut pas de succès. Pour mieux connaître ses véritables intentions, nous acquiesçâmes à tout ce qu'il désirait de nous, et cela le conduisit dans le plus compliqué des labyrinthes. Pour ne pas avoir l'air d'un enfant, il fut obligé de mettre en exécution, malgré lui, ce qu'il nous avait proposé.

Le lendemain matin, Son Excellence nous fit demander d'envoyer nos charges dans sa maison, si elles étaient prêtes. Peu après on nous avertit de sa part qu'il s'était déjà mis en route. On nous pria d'aller le rejoindre et de le prier de revenir parce que tout le peuple, à cause du départ du prince, abandonnerait la cité, ce qui serait un obstacle à la restauration du royaume. Quoique nous eussions pénétré que tout cela n'était que feinte, nous voulûmes continuer à jouer notre rôle. Nous montâmes en hamac pour aller rejoindre le prince. Le Père Jean Paul prit les devants. Quand j'arrivai, il était occupé à exhorter le prince à retourner. Celui-ci ne se fit pas beaucoup prier. Sans dire un mot, il fit signe de rebrousser chemin vers la cité. Tout cela, de fait, ne fut qu'un acte d'une comédie. A mon arrivée, je vis le prince assis dans son hamac, déposé sur le sable. Des matrones l'entouraient et l'une d'elles, la plus âgée, appelée la Reine donna Ilaria ⁽¹⁾ (autrefois femme du défunt roi D. Antonio premier) tenait en mains un crucifix qu'elle montrait au prince. On aurait dit qu'elle faisait la recommandation de l'âme. Le prince semblait pleurer. On voyait de l'autre [300] côté mon compagnon l'exhortant à retourner. En face je me trouvais moi-même dans le hamac, entouré de toutes parts par des gens, les uns ayant

(1) Ilaria. En 1694 elle demeurait dans le royaume de Bula. Cf. *Giornate apostoliche* du P. MARCELLIN D'ATRI.

Bibl. Col. Belge, II, p. 378. Il faut lire Ilaria au lieu de Flavia.

en main un pistolet, d'autres leurs arcs, d'autres encore leurs arquebuses. Il y avait en outre les porteurs avec les bagages sur leurs épaules. Il suffit de dire que toute la cité s'était mise en mouvement pour suivre le prince.

Quand donc on s'en fut retourné, nous nous séparâmes du prince sur la place de la cité et nous rentrâmes dans notre habitation.

Un matin, j'entendis du bruit comme d'une procession. Je demandai pourquoi elle se faisait. On répondit que ce jour était dédié à S. Antoine. Craignant qu'elle ne fût organisée par les hérétiques antoniens, je fis dire à son Excellence que le lendemain je voulais également faire une procession, dans laquelle je porterais mon crucifix en disant : Que quiconque est disciple de ce Seigneur méprisé, me suive. Cette procession aurait lieu pour prier Dieu de dissiper cette hérésie antonienne. Elle n'eut pas lieu, parce que le prince eut une maladie soit feinte, soit vraie. Il resta dans cet état tout le temps que je demeurai encore dans la cité. Tant que je séjournai à San Salvador, j'eus des disputes avec les chefs hérésiarques. Je ne manquai pas de prêcher contre eux. Quelquefois je les interpellais avec douceur et je leur demandais pourquoi ils se proclamaient des saints et je leur prouvais que la sainteté ne pouvait se trouver en celui qui vivait en concubinage. D'autres fois je les appelais excommuniés, hérétiques, indignes du nom de chrétiens, trompeurs du peuple. Partout où je les voyais, je leur tenais toujours tête quoique seul, et je leur montrais les tromperies de cette secte diabolique.

[301] Un jour j'étais allé avec quelques « maëstri » à l'emplacement de l'ancien couvent des Capucins. J'étais assis, tel un autre Jérémie, sur les ruines de l'église dans laquelle tant de fois avait été célébrée

la Sainte Messe. A présent, il n'y avait comme vestige que des murs ruinés. Le couvent n'était qu'épaisses broussailles.

Pendant que nous étions là en conversation, passèrent trois faux S. Antoinés, parmi lesquels je reconnus celui que l'année précédente j'avais fait prendre à Musseto. Je l'appelai avec de bonnes paroles et je lui dis en badinant : Regardez un peu qui de nous est le plus saint. Vous avez dit que, étant saint vous avez échappé de mes mains et que moi, j'étais mort parce que je vous avais fait prendre. Donc selon vous je suis mort et me voici bien vivant. C'est bien un signe que je suis ressuscité et par conséquent je suis plus saint que vous. Je me moquai copieusement de ses folies. Je le laissai ensuite poursuivre son voyage, car il ne pouvait être question, en un lieu où je ne recevais aucune aide et où presque tous m'étaient opposés, de prendre des mesures contre ces gens.

Le prince me fit comprendre plusieurs fois que lui-même ne pouvait en ce temps entreprendre quelque chose contre ces excommuniés. Il se trouvait entouré de ses ennemis, d'un côté était le roi d'Emulla, de l'autre le roi D. Pedro. Tous les deux avaient la prétention d'entrer en cette cité, capitale du royaume. Il me suppliait par les plaies du Seigneur Crucifié et par amour pour Saint François d'absoudre ce peuple de l'excommunication. Toutes les fois qu'il faisait ces instances, je répondais que plus que lui-même, je désirais les absoudre et les délivrer des liens de Satan, mais que d'abord il était nécessaire [302] de réparer quelque peu l'offense faite à l'Église, en humiliant les chefs hérésiarques. Je voulais avoir quelque certitude que ce peuple ne retournerait pas aux erreurs passées. Cela ne serait pas si ces chefs restaient impunis. Ils continuaient d'ailleurs à com-

battre la sainte Foi. Un jour qu'il m'avait pressé davantage d'accorder l'absolution, je répondis que d'aucune façon je ne pouvais la donner. J'ajoutai que je ne voulais plus rester dans la cité où on s'obstinait à vivre dans l'hérésie. Je demandai instamment des porteurs pour retourner à mon poste de mission. Le prince me dit qu'il donnerait des porteurs, mais qu'il désirait que je prolonge un peu mon séjour pour entendre la confession de quelques-uns de sa maison. Il demandait aussi l'absolution pour quelques infants excommuniés qui étaient prêts à faire amende honorable à l'Église. Je répondis qu'en cela je lui donnerais volontiers satisfaction si ces infants s'humiliaient réellement. Ils le firent en effet et ils abjurèrent l'hérésie. Je donnai l'absolution à neuf infants, tous fils de rois.

Le même jour, Son Excellence me fit avertir que si je désirais voir la cathédrale, j'étais prié d'y aller de suite. Il s'y trouvait déjà. Nous nous dirigeâmes de ce côté. Nous vîmes avec horreur que seuls les murs restaient debout ; encore étaient-ils en partie ruinés. A l'intérieur se trouvait le tombeau d'un évêque de Congo de race noire ⁽¹⁾. Nous y vîmes aussi deux tombeaux de rois. Nous nous rendîmes à d'autres églises toutes détruites ; de celle des Jésuites, il ne restait que les fondements ⁽²⁾. L'enceinte où habitaient les anciens rois de Congo était une forte muraille, faite de pierre et de chaux.

(1) Cette phrase indique qu'à San Salvador on croyait que D. Henrique, l'évêque noir, fils de D. Alfonso I était inhumé dans la cathédrale. D'autre part, le roi Jean III manifesta plusieurs fois le désir que l'évêque D. Henrique aille au Portugal et à Rome. Mourut-il en mer, ou sur le chemin de Lisbonne à Rome ? Cf. P. ANTONIO BRASIO, *O Congo e o Concilio Tridentino. Portugal em Africa*, 1946, pp. 45, 46. A San Salvador moururent les évêques Michel Rangel, Antoine de Saint Étienne, Simon Mascarenhas. Cf. *Portugal em Africa*, 1946 pp. 310, 311 ; S. Salvador do Congo em 1845.

(2) IHLE, *Das alte Königreich Kongo*, pp. 46, 49.

[303] Cette enceinte d'une très grande circonférence aurait fort bien pu servir de forteresse ⁽¹⁾.

Le mur de l'enceinte était uni à la cathédrale par quelques arcs (arcades) sous lesquels se réunissait le conseil. Là était couronné le roi. L'endroit convenait fort bien pour cela, car il dominait toute la place. Celle-ci est fort grande.

On voyait aussi les ruines d'autres églises et édifices, qui pour le pays, devaient être assez remarquables.

Cette ville occupe la meilleure situation du royaume sur de très belles collines. Grâce à son altitude, l'air y est tempéré. Autrefois, elle fut fort peuplée non seulement de noirs, mais aussi de blancs portugais. On y vivait dans l'opulence, car c'était la métropole de ce très vaste royaume, où affluaient les richesses des provinces. Mais Dieu permit à cause de leurs péchés, que cette autre Jérusalem fût détruite et devînt un lieu désert où il ne reste plus, pour ainsi dire, pierre sur pierre. La cour des rois et des princes fut changée en un repaire d'éléphants, de lions et d'animaux sauvages. On ne peut plus s'imaginer que cette épaisse broussaille, entrelacée de rameaux d'arbres ait été l'emplacement d'habitations humaines. On peut dire : *Quomodo sedet sola civitas plena populo ?* ⁽²⁾.

Le 8 août, nous quittâmes cette ville infortunée, laissant presque tous les habitants dans l'erreur et l'hérésie et partant entre les mains du démon. Le jour de Saint Laurent nous arrivâmes très tard à notre poste de mission. Au mois de septembre, je partis pour une tournée apostolique dans la région de Quibango. Le premier jour je passai le fleuve [304] Ambrise. Je dormis dans un village au-delà du fleuve, non loin, de la montagne de Quibango. Durant

⁽¹⁾ IHLE, p. 51.

⁽²⁾ IHLE, pp. 44 et sq.

quinze jours, je tournai autour de cette montagne exerçant mon ministère dans les villages. Je vis une chute du fleuve Ambrise. L'eau se précipite des plus hauts sommets de cette montagne avec un bruit qu'on entend de fort loin. C'est un spectacle magnifique. L'ascension de la montagne fut très fatigante pour les porteurs parce qu'elle est abrupte. Nous rencontrâmes D. Antoine, neveu du roi. Il nous fit un accueil fort poli. Cet endroit est devenu, depuis la destruction de San Salvador, la résidence ou « banza » des rois de Congo. Il offre beaucoup de sécurité et pour cela s'appelle Quibango, ce qui veut dire forteresse. Le premier roi qui l'habita fut D. Garcia ⁽¹⁾. Ici se trouvait notre poste de mission qui y fut établi sur l'ordre du Père François de Pavie, préfet, après la suppression de celui du marquisat de Enchus ⁽²⁾. Le poste de Quibango existe encore à présent. Mais après que le roi D. Pedro fut descendu de la montagne et eut établi son camp (quilombo) où il habite actuellement, on fonda un poste de mission à Ensuku, pour être plus près du roi. Ensuku existe toujours.

A Quibango, dans une église détruite, on voit quelques tombes de rois. J'y restai quelques jours. Je fus informé de l'arrivée prochaine à Bamba du père préfet. A cause de cela, le Père Bernard de Gallo me pria de retourner à la maison. Je me mis donc en route pour me rendre au poste de mission.

Le Père Jean Paul de Tivoli à cause de ses indispositions devait partir pour Loanda. Il était inapte au travail des missions. On trouva bon que je l'accompagne jusqu'à Enchus. Après la fête de S. François, je repris le chemin de Quibango. Le premier soir nous logeâmes dans un village inhabité. Nous étions arrivés

⁽¹⁾ *Bibl. Col. Belge*, II, 399.

⁽²⁾ En mai 1700 ; voir plus haut.

[305] très tard et nous ne trouvâmes pas même un peu d'eau pour éteindre notre soif ardente. Il fallut exercer une sainte patience jusqu'au matin. Le Seigneur dans sa bonté nous pourvut, le lendemain de bon matin, de vin de palme, car arrivés au pied de la montagne de Quibango, nous trouvâmes quelques noirs avec des calebasses de vin qu'ils portaient à leur chef. En nous voyant, ils se mirent à genoux, nous demandèrent la bénédiction et nous présentèrent de ce vin. Je me fis une obligation de rendre grâces à la Providence du Seigneur qui se souvint de notre nécessité.

Ces montagnes sont vraiment dignes d'être admirées. Quelques-unes paraissent de vraies forteresses avec des boulevards et des tours formés par la nature. Du haut de la montagne, nous vîmes une très belle succession de petites collines, si belles qu'elles transportaient d'admiration. Nous nous reposâmes la nuit dans un village situé sur la même montagne. Le matin le chemin nous conduisit par ces collines jusqu'à un autre village où demeurerait un infant appelé D. Antonio. Nous y fîmes beaucoup de baptêmes et assistâmes à quelques mariages. Il s'y trouvait une très belle chapelle, faite de terre, mais blanchie et bien entretenue, car cet infant avait beaucoup d'inclination pour les choses de Dieu.

De là nous nous rendîmes au village de Dona Suzanne, une infante, fille de roi. Nous descendîmes de la montagne à l'autre versant pour revenir à la plaine. Nous eûmes beaucoup à souffrir dans la descente. J'assure n'avoir jamais vu en Italie une descente aussi raide. Du village de cette infante, nous nous dirigeâmes vers la montagne d'Enchus. Nous passâmes le fleuve Aloge ⁽¹⁾. Si l'ascension de la montagne de Quibango fut pénible, celle de Encus

(1) C'est sans doute une erreur. Le fleuve Loze (Aloge) ne se trouve pas entre Kibangu et Nkusu.

[306] le fut encore davantage. C'est une montagne haute et escarpée. Arrivés au sommet, il me parut voir un paradis terrestre. Partout des fruits du pays, particulièrement des bananes et des « niceffi » en très grande quantité, parmi les nombreuses habitations. Cette partie de la montagne est gouvernée par un enfant du nom de Garcia. Il nous accueillit avec des cris de joie. D'ici nous nous rendîmes au village de D. Michele. Je me mis à traiter de la fondation d'un poste de mission. Cet enfant m'encouragea et me promit d'y concourir. Après trois jours, le Père Jean Paul de Tivoli partit pour Mocondo et je restai seul avec quelques « molechi ».

La saison des pluies ne me permettait pas de construire alors le poste de mission. Pour ne pas perdre de temps, j'exerçai le ministère dans les villages du marquisat, où depuis longtemps n'étaient plus venus de Missionnaires. Je ne manquai pas de travailler au bien spirituel de ces pauvres âmes abandonnées. La fête de Noël approchait. Voilà qu'à l'improviste arrive le Père Bernard de Gallo. Nous célébrâmes cette grande solennité avec beaucoup de consolation et de tranquillité d'esprit. Après la fête, il s'en alla à Mocondo afin d'y rencontrer le père préfet qui y était attendu.

Nous sommes déjà en l'année nouvelle 1707. Je mets donc fin à la présente relation. Pour ce qui me regarde, j'ajouterai que depuis mon arrivée à Enchus, j'ai toujours des rhumes petits ou grands qui exercent la patience. Je l'attribue à l'humidité de certaines maisons où j'ai demeuré.

[307] Encus, 3 janvier 1707.

Sont arrivés en cette année 1706 dans la mission.

Père Hippolyte de Borgo S. Donnino, préd. de la prov. de Lombardie.

Père Innocent de Chiavari, préd. de la province de Gênes.

Père Ignace de Capo de Fiume, préd. de la province de Bologne.

Partirent de la mission pour cause de maladie.

Père Bernard de Mazzarino, préd. de la province de Syracuse.

Père Philippe d'Altetta, préd. de la province des Marches.

Frère Venance de Condino, frère de la province de Venise.

Onzième relation.

(31 décembre 1707, Loanda).

[308] Loanda, 31 décembre 1707.

Après le mois de janvier 1707, voyant que les gens ne se décidaient pas à construire mon habitation, je me mis à insister et je leur dis que s'ils ne construisaient pas la maison j'irais fonder la mission en un autre endroit. Je fis dire aussi à l'infant D. Michele Bonapata ⁽¹⁾, chef de cette contrée, que si pour la prochaine fête de Pâques l'église n'était pas achevée je célébrerais ailleurs cette solennité. Je savais que cela lui serait un aiguillon pour entreprendre de suite

(1) Le P. MARCELLIN D'ATRI dans « Giornate apostoliche » écrit : Don Michele Buapata, Mbuapata, Buampata (p. 466). Il habitait alors (1696) à deux milles du poste de mission, établi à Bambalelo.

ce travail. Je ne me trompai pas. Il vint aussitôt me trouver afin que je désigne l'emplacement où devait s'élever la construction.

A vrai dire ces noirs, ordinairement, sont presque tous très fainéants, ennemis du travail, fort amis de l'oisiveté. Quelle affaire quand on a besoin d'eux ! Pour une chose de rien, ce qu'ils vous font transpirer et peiner avant qu'elle soit faite ! Leur travail est de courte durée ; après une ou deux heures ils ne veulent plus le continuer. Une chose qui pourrait être terminée [309] en un jour, ils y emploient quelquefois un mois ou plus et ils prétendent recevoir double paiement. La paresse a vraiment dressé son trône en ce pays. Ce qui leur plaît, c'est boire et manger, sauter et danser allègrement le jour et la nuit. Cet exercice ne les fatigue jamais.

Les pluies s'interrompent quelque temps en ce mois ⁽¹⁾. Je décidai de faire une tournée apostolique. Le 4 février, je me dirigeai vers le village de D. Michele Missenghe am Tumba ⁽²⁾. Le premier soir nous nous reposâmes dans un village assez grand. Je ne vis personne apporter des enfants à baptiser. Cela m'étonnait fort que dans une localité aussi grande il n'y en aurait pas eu. J'étais sur le point de monter en hamac et de poursuivre mon voyage quand je vis quelques femmes noires avec leurs enfants sur les bras. Je leur demandai s'ils étaient baptisés. Elles répondirent que non. J'en demandai la raison. Elles répondirent qu'elles n'avaient pas d'aumônes à me donner. Entendant cela, je leur dis de les apporter, que je les aurais baptisés pour l'amour de Dieu, ne voulant pas les laisser en un si grand péril. Immédiatement ce que je venais de dire retentit dans le village et en un moment

⁽¹⁾ Février.

⁽²⁾ Giornate apostoliche : « Le marquis de Quimisenghi a Tumba était D. Michele, qui devait se marier avec la fille du marquis de Zombo. »

tant de gens accoururent que j'en baptisai quarante-huit. Ici arriva une chose qui m'étonna. Beaucoup de ceux qui avaient présenté les enfants au baptême, se mirent à genoux et me supplièrent de les baptiser eux-mêmes. Cela me causa réellement un étonnement extraordinaire. Leur ignorance et leur avarice étaient si grandes que pour une toute petite aumône — car c'est une chose de rien du tout que cette aumône — ils négligent de faire baptiser leurs enfants et de se faire baptiser eux-mêmes. Il faut dire cependant que cela ne se présente pas universellement. C'est particulier à certaines régions, car il y en a qui pour [310] faire baptiser leurs enfants, ne font attention ni à l'intérêt à ni la fatigue. Ils suivent le Missionnaire des journées entières. Par contre il y en a qui pour un rien s'abstiennent de les faire baptiser. Le même soir, nous arrivâmes au village de Entumba et de là nous nous rendîmes au village de D. Michele Congo. J'y appris que depuis le Père Luc de Caltanissetta, Préfet de ces missions, aucun Missionnaire n'avait paru chez eux. Il y avait donc au moins cinq ans que ces pauvres gens n'avaient pas vu le visage d'un Missionnaire, misère qui vraiment doit inspirer la compassion à ceux d'Europe. Eux ont tant de facilité pour s'adresser aux prêtres. Ce village s'appelle Zangheri. A proximité on en trouve un autre plein de païens, venus de la région d'Ensonso. Ceux-ci, poussés par la curiosité, accoururent tous pour me voir. Peut-être n'avaient-ils jamais vu un blanc.

Je restai ici quinze jours. J'y fis une grande quantité de baptêmes, beaucoup d'adultes. J'y entendis quelques confessions. Ensuite je retournai au poste de mission. Le dimanche de quinquagésime, je fus pris d'une grosse fièvre. Elle me quitta, grâces au Seigneur, après trois saignées.

En ce temps, le carême avait déjà commencé, je

reçus des lettres d'un infant du grand duché d'Ovando. Il me pria d'aller dans son district, où, disait-il, on n'avait pas vu de Missionnaires depuis de longues années. Pour me presser davantage, il avait ajouté une recommandation de D. Michele, chef de l'endroit où nous avons un poste de mission. Afin de donner suite à cette requête, je partis après la mi-carême pour une tournée apostolique dans l'Ovando ⁽¹⁾. Le premier soir j'arrivai au village de D. Abento. Durant le trajet nous passâmes par notre ancien poste. Il n'était plus que broussailles, sans aucun vestige d'habitation. Sachez que dans ce marquisat d'Enchus, le poste de mission se trouva en trois endroits différents. Le premier fut construit dans la « banza » résidence [311] du marquis ⁽²⁾, le deuxième à proximité du village de D. Abento ⁽³⁾ ; et le troisième était celui que j'étais en train de construire. De ce village, je me rendis chez D. Ambrosio où je fis de nombreux baptêmes. Ensuite j'allai au village de D. Pedro, homme déjà vieux qui se réjouit beaucoup de me voir, disant qu'il y avait autant d'années qu'ils n'avaient pas vu de prêtres, de sorte qu'ils étaient redevenus païens. A sa demande je restai encore le jour suivant et je baptisai beaucoup de gens. Ce village se trouve en dehors du territoire d'Enchus, mais c'est la porte qui conduit au pays de Bemba. D'ici, après deux jours de chemin, j'atteignis la « banza » de D. Pedro Cango, située dans l'Ovando. Un infant, ancien capitaine du Quibenga ⁽⁴⁾, qui s'appelait D. Paul, homme fort dévoué aux Missionnaires, vint à notre rencontre. Il voulut, sur une partie du trajet, porter le hamac. Il était fort tard quand

⁽¹⁾ Ovando = Wando, Iluando, Oando etc...

⁽²⁾ Les PP. Philippe de Gallese et Michel de Turin y avaient habité. *Biogr. Col. Belge*, I, 395.

⁽³⁾ En un endroit appelé Bambalelo.

⁽⁴⁾ D. Pedro Constantino de Silva, dit Kibenga.

nous arrivâmes à la « banza ». On vint à notre rencontre avec des lumières. Ils manifestèrent beaucoup de joie et tirèrent des coups de mousquets.

Le lendemain matin, très tôt, l'enfant D. Pedro vint me rendre visite. Il me dit qu'il y avait huit ou dix ans qu'ils n'avaient pas vu de prêtres, et que de mémoire d'homme, aucun Capucin n'était venu chez eux. J'y baptisai quatre cents personnes, tant adultes qu'enfants et j'assistai à cinq mariages. La fête de Pâques étant proche, je tâchai de me hâter le plus [312] possible, afin d'arriver pour la semaine sainte à Enchus, l'ayant promis à D. Michele. Je pris congé de D. Pedro et retournai au poste de mission. J'y célébrai la solennité de Pâques comme le comportait la pauvreté du pays, mais avec grand concours de peuple.

Le lendemain de la solennité de Pâques, je me rendis au village de D. Garzia Pago à qui j'avais promis cette visite. Les confessions n'y manquèrent pas. J'y restai jusqu'au samedi suivant, jour où je retournai au poste.

En ces jours je ressentis des douleurs fort acerbées des intestins, qui me firent crier le jour et la nuit durant quinze jours, sans qu'aucun remède pût me procurer quelque soulagement. Ces douleurs m'obligèrent à monter en hamac pour me rendre à notre poste de Congo, où, m'avait-on dit, se trouvait le Père Préfet. Peut-être pourrait-il me procurer quelque remède pour me délivrer de tant de souffrances. Mais j'avais à peine atteint le bas de la montagne d'Enchus du côté de Quibango, qu'on me remit une lettre du Père Préfet, sans indication de date. Le porteur ne put pas non plus me dire où se trouvait le Père, de sorte que je fus forcé de retourner à Enchus. Le lendemain je reçus une lettre de Mocondo du Père Michel Ange de Rometta qui me priait d'aller chez lui parce qu'il était malade. Après deux jours, je pris le chemin de Mocondo,

Je me reposai la première nuit dans un village abandonné. Le lendemain matin nous partîmes et nous traversâmes toute la journée une région inhabitée couverte d'herbes très touffues. Nous dûmes passer la nuit en pleine brousse, car du matin au soir nous n'avions pas vu une seule habitation. Il fallut dormir dans le hamac et ceux qui m'accompagnaient se couchèrent sur la paille fort abondante dans le pays. C'est le [313] lit habituel et fort doux de ces pauvres gens. A la clarté du jour, nous reprîmes le chemin jusqu'au coucher du soleil. Cette journée se termina par le passage en pirogue de la rivière Lucunga. Nous nous arrê tâmes sur l'autre rive quand il faisait déjà noir. Le lendemain matin, j'appris de quelques noirs que le Père Michel Ange était fort accablé par la maladie et qu'il désirait me voir au plus tôt. Après la célébration de la messe je pris le chemin vers le poste de Mocondo où j'arrivai après l'heure de vêpres. Je trouvai le pauvre religieux en proie à des douleurs violentes pareilles à celles que j'avais endurées quelques jour plus tôt. Je l'aidai par tous les moyens qu'inspire la charité, et il semble que ma présence lui procura du soulagement. Cependant le jour suivant ses souffrances s'accrurent tellement que le soir il lui survint une syncope mortelle. Je le crus mort. Durant une heure, il resta sans mouvement et sans respiration. Quiconque se mettra à ma place, comprendra quel coup ce fut pour moi. J'éprouvais du chagrin parce que je le croyais mort, mais j'en éprouvais un plus grand parce que je n'avais pas pu lui administrer les sacrements. Il est vrai que le matin il s'était confessé avec beaucoup de dévotion. Durant toute la journée, il ne fit que demander l'Extrême-Onction. Mais je ne croyais pas devoir lui donner ce sacrement et avant qu'il eut sa syncope, je négligeai de demander où étaient les Saintes Huiles. Je ne manquai pas de

faire ce que je pouvais pour le faire revenir à lui et par la miséricorde de Dieu j'y réussis. Le lendemain matin je lui donnai la communion en Viatique et le soir quand il eut une nouvelle syncope mortelle, je lui donnai l'Extrême-Onction. Trois jours consécutifs, il eut de ces syncopes, le matin et le soir.

[314] Alors que le Père se trouvait dans cet état, le Père Préfet arriva de la région de Congo. Il resta ici quatre jours. Voyant que le malade n'était pas trop accablé, il poursuivit son voyage vers Bamba et retourna ensuite à sa résidence de Loanda. Après le départ du préfet, les souffrances ne laissèrent plus un moment de répit ni de jour ni de nuit au Père Michel Ange. Il prit la décision de se rendre lui aussi à Loanda pour y chercher remède à son mal. Le 13 juin, fête de S. Antoine, il se mit en route pour Bamba. J'en avertis par lettre le Père Préfet, afin qu'il pourvût cette mission d'un autre Missionnaire. En attendant son arrivée, je restai au poste de Mocondo.

On se rappellera que l'année précédente, me trouvant à San Salvador, j'avais déclaré excommuniés les hérétiques antoniens de cette cité. Après mon départ de Congo, le prince Quibenga ne cessa de demander, par lettres adressées à moi et au Père Préfet, l'absolution de l'excommunication encourue par son peuple. Quand le Père Préfet se trouva au Congo, il se laissa émouvoir par ces lettres et envoya le Père Bernard de Gallo à la cité de San Salvador pour prendre des informations. Il pouvait, s'ils étaient vraiment repentants, les absoudre de l'excommunication dont ils étaient frappés pour cause d'hérésie. Le Père Bernard se rendit à San Salvador, les trouva repentants de leurs erreurs. Après abjuration, il donna à tous l'absolution de l'excommunication, excepté à trois, qui s'obstinèrent dans l'hérésie antonienne.

[315] Le Père Préfet me pria de ne pas abandonner

le poste de Mocondo que le Père Michel Ange venait de quitter, ajoutant qu'il serait fort content si en même temps je pouvais m'occuper de la mission d'Enchus. Suite à cette lettre, je me résolus de partir pour une tournée apostolique. La saison sèche durant laquelle il n'y a ni pluies ni grande chaleur m'invitait à le faire. Sachant que dans le grand-duché d'Ovando il n'y avait pour ainsi dire jamais eu de Missionnaires, je me dirigeai vers cette contrée.

Le 26 juin m'arriva un malheur. Il faisait déjà tard et je m'apprêtais à me coucher, quand j'entendis crier les « mulechi ». La confusion des voix ne me permit pas d'entendre quelque chose de distinct et je sortis de la maison pour savoir de quoi il s'agissait. Je m'aperçus que le feu avait attaqué la cuisine. Je courus à la maison non pas tant pour sauver le poste, — il n'y avait plus moyen —, mais avec l'espoir de sauver certaines choses. Je me mis à le faire. Pendant que j'étais tout affairé et que je criais au secours pour tirer dehors nos effets, je fus saisi par un « maëstro » de l'église qui m'entraîna pour empêcher que je ne sois moi-même atteint par les flammes. Déjà toute l'habitation était en feu. Construite avec de la paille, elle n'opposait aucun obstacle à l'activité des flammes. Beaucoup de gens étaient accourus, mais ils ne pouvaient rien faire, sinon regarder et se lamenter sur cet incendie qui consuma plus de la moitié de nos provisions, car on n'avait pas réussi à tout tirer dehors. Entre autres choses, furent perdus le peu de médicaments que j'avais.

Cet incendie fut allumé par deux petits « mulechi », qui voulaient dérober une poule. Le brandon qu'ils portaient pour s'éclairer atteignit accidentellement la cuisine et le feu se communiqua à toute l'habitation. Ces noirs ont la manie de voler même quand il ne leur manque rien.

[316] Après la fête des saints Pierre et Paul, je me mis en voyage, pour la tournée dans l'Ovando. Au bout de trois jours, j'arrivai au village de D. Anna. Dans ce village réside la grande duchesse, veuve du grand-duc d'Ovando. Elle s'appelle également D. Anna et demeure avec sa mère D. Catharina, nièce de la Reine de Mocondo. Ces dames nous témoignèrent beaucoup de politesse.

Partis d'ici, nous nous dirigeâmes vers une haute montagne située aux confins du duché d'Ovando. Jusqu'à ce jour, j'avais voyagé dans le marquisat de Wembo ⁽¹⁾. Notre chemin courait au milieu d'une vallée qui s'étendait entre de très hautes montagnes. Nous vîmes quantité de « palandras » ⁽²⁾ qui sont des animaux gros comme des bœufs. Vers le soir nous passâmes aux pieds de deux grandes montagnes voisines de la rivière Luccuna ⁽³⁾. Cette rivière a sa source dans le duché d'Ovando ; elle passe entre ces deux grandes montagnes. Nous nous arrê tâmes le soir à un village de peu d'importance, au pied de la montagne Efunda. Il y eut là beaucoup de baptêmes.

Le jour suivant nous fîmes l'ascension de la montagne. Au sommet nous trouvâmes un petit village. Ces pauvres habitants de la montagne vinrent immédiatement derrière nous avec leurs enfants demandant de les baptiser. Nous fîmes l'ascension de cette montagne très élevée pour grimper ensuite sur une autre non moins haute. Celle-ci était couverte d'une brousse épaisse. Nous y vîmes des porcs sauvages. Après avoir cheminé quelque temps par cette brousse, nous atteignîmes la « banza » de D. Clemente, infant d'Ovando et chef de ce district.

⁽¹⁾ Wembo, Huembo etc. A. B. Monumenta, p. 461. *Portugal em Africa*, 1951, p. 142. — FELNER, Angola, p. 478. — PAIVA MANSO, pp. 175 (Embo).

⁽²⁾ *mpalanga*.

⁽³⁾ Lukunga.

La « banza » est appelée S. Michele ⁽¹⁾. J'y restai quelques jours à cause du grand nombre de baptêmes et de confessions. On y célébra le mariage de 4 personnes.

[317] Beaucoup de difficultés s'opposèrent ici à la continuation de mon voyage. Ce D. Clemente était ennemi du duc d'Ovando. Ils se faisaient la guerre. D. Clemente avait peur que cet état d'hostilité ne fût pour moi cause de dommages. Il fit valoir beaucoup d'obstacles. Les chemins, disait-il, sont fermés ; la « banza » d'Ovando est dépeuplée au point qu'il ne s'y trouve presque personne parce que la plupart des gens se sont unis à lui ; la dame de ce grand-duché elle-même, leur mère, se trouve ici. En effet, elle vint me faire visite. Tous les infants d'Ovando ont coutume de donner à cette dame le nom de mère. C'est elle qui, comme absolue maîtresse, élit les grands-ducs d'Ovando ⁽²⁾. Or cette dame ne voulait pas que ce duc ait en mains le gouvernement de l'État d'Ovando. Elle ne reconnaissait comme duc que D. Clemente et traitait l'autre de brigand et de bon à rien. D. Clemente déclarait que s'il m'arrivait quelque accident fâcheux, il ne voulait pas en être rendu responsable par les chefs du Congo et la reine D. Anna de Mocondo. Je le laissai dire tout ce qu'il voulait. Ensuite je lui demandai qui tenait les chemins fermés. Si cela venait de lui, il était obligé de me les faire ouvrir. S'il fallait l'attribuer au duc d'Ovando, dès que je serais arrivé aux frontières, je le ferais avertir et j'attendrais sa

⁽¹⁾ CAVAZZI, I, I, n. 12. Indice p. 768. Ouando. La capitale s'appelle San Michele. — A. B., Monumenta, I, p. 534. — MATEO DE ANGUIANO, pp. 199, 239, 245, 250, 288, 290-92, 388, 402, 403 ; Angola Catalogo, p. 77. — Arquivos de Angola, t. 1, doc. VII. — *Portugal em Africa*, 1950, p. 181. — IHLE, p. 34, Wanda = Wandu.

⁽²⁾ Dans une lettre du roi Jean III de Portugal au roi de Congo, on lit en annexe : « Item une lettre pour la fille du roi qui selon la coutume du pays est fille et mère du roi et selon cette coutume elle a autorité dans tout le Congo ». A. B., Monumenta, I, p. 535.

réponse. S'il ne voulait pas me laisser passer, je le déclarerais excommunié avec tous ceux qui contribueraient avec lui à empêcher l'exercice de mon ministère. D. Clemente ne sut que répondre à ces paroles. Il dit seulement qu'il avait fait son devoir en m'avertissant. Je le remerciai pour sa bonne intention et le priai de me donner quelques hommes [318] pour me guider. Il le fit à ma satisfaction.

De pareilles difficultés se présentent souvent parmi ce peuple, surtout quand il faut passer d'une région hostile à la voisine. Est-ce par jalousie, pour que l'adversaire n'ait pas le contentement d'avoir le Missionnaire ? Est-ce pour d'autres raisons que je ne connais pas ? Quelquefois ils craignent, à cause de leur peu de connaissance de Dieu, que le Missionnaire venant de chez un ennemi, ne leur administre du poison. Ce qui m'est arrivé dans la suite vérifia ce que m'avait dit D. Clemente.

Quand nous fûmes partis de la « banza » de D. Clemente, nous descendîmes dans une vallée, laissant derrière nous la montagne d'Efunda. Vers le coucher du soleil nous entrâmes dans le village de Quicama, où je restai toute la journée suivante. Ce village est situé en partie en haut sur la montagne, en partie en bas. Bien que la montagne ne soit qu'un bloc de pierre, elle est toute remplie d'arbres démesurément gros qui ont douze et quinze brassées de circonférence. Ils s'appellent mafumas ⁽¹⁾. Cet endroit conviendrait parfaitement pour une forteresse. Il est entouré de fossés très profonds et couvert de bois fort denses. Le roc de la montagne est entièrement coupé, de sorte qu'il a l'aspect d'une très forte muraille. En quelques endroits au bas de la montagne, il y a de très grandes cavernes, avec des souterrains. On voit

(1) *mfuma*, faux cotonnier.

quelques parties de la montagne, également rocheuses, divisées depuis le sommet jusqu'au fond. Elles paraissent comme coupées au ciseau. Cela ne ressemble pas peu au mont Alverne quoique ce ne soit pas aussi caractéristique. Comme on dit que la division au mont Alverne se produisit à la mort de Notre Seigneur, on pourrait croire qu'il en fut de même ici.

[319] De Quicama je me dirigeai vers Empaca. Le chemin en ce jour courut sans cesse sur la pente de très hautes montagnes. Mes noirs virent quelques éléphants, mais je n'eus pas ce plaisir. Il faisait noir quand nous atteignîmes Empaca. Ce village se trouve au milieu d'épaisses forêts qui couvrent de très hautes montagnes. Les fourrés sont impénétrables. J'ai oublié de dire que les deux villages où nous avons passé les deux jours précédents occupent un site en tout pareil. Ils ont coutume ici de construire leur village au milieu de forêts dont la végétation est très dense et qui servent de forteresses très sûres contre les ennemis. Cependant ces forêts sont pleines de lions et de tigres (léopards ?) qui de temps en temps font un affreux carnage parmi ces malheureux. Dans ces forêts, j'ai vu la plante appelée Cassia.

Ici à Empaca je fus accueilli très poliment par le mani. Il me retint trois jours pour son mariage. Je l'avais déjà préparé et j'avais inscrit son nom. Mais la femme ne voulut pas se montrer. Quand on lui demanda la raison, elle répondit qu'elle voulait d'abord en donner connaissance à son père. Il fallut donc remettre le mariage jusqu'à mon retour.

Le 17 juillet après avoir dit la messe, nous commençâmes à voyager à travers ces montagnes. La piste nous menait presque toujours dans des forêts très denses. Nous rencontrâmes beaucoup de gens descendus de ces hauteurs, dans une petite vallée toute entourée de montagnes. Ils avaient appris que

je passerais en ces parages et attendaient mon arrivée. Les femmes tenaient leurs enfants sur le bras. Arrivé au pied d'un arbre très élevé, je fis halte. Quand ils m'eurent apporté leurs enfants, je les baptisai. Ils étaient vingt-neuf. Bien content, je remontai en hamac et nous allâmes jusqu'à un petit village situé sur la pente d'une haute montagne. Nous y passâmes la nuit.

[320] Le lendemain matin, le mani de Quintunga me fit demander d'aller dans son village pour baptiser ses gens. Je fis d'abord de nombreux baptêmes et me mis ensuite en route pour donner satisfaction à ce chef. Il fallut une bonne escalade pour arriver chez lui. Le chef vint à notre rencontre avec des tambours et manifesta sa joie de plusieurs façons. Quintunga se trouve sur une très haute montagne et est entouré comme les autres villages de forêts touffues. Il n'y manque pas de palmiers dont on tire du très bon vin. En face on voit une montagne très haute, dont le sommet s'étend en un immense plateau. Elle est séparée de la montagne de Quintunga par une vallée. De-ci de-là on voit des monticules et de petites collines éparpillés comme des monceaux de terre. D'en haut ils offrent une vue magnifique.

De là nous partîmes pour Quingi. Pour y arriver, il fallut gravir une très haute montagne. Le mani de Quintunga et ses gens nous accompagnaient et manifestaient beaucoup de joie en faisant résonner leurs instruments et notamment un tambour semblable à ceux d'Italie. A Quingi je restai plusieurs jours à cause du grand nombre de baptêmes à faire. Partant d'ici nous marchâmes toute la journée par une forêt très touffue. La végétation était tellement entortillée que pour avancer il fallut se donner beaucoup de peine. Il y avait cependant un bon côté ; le soleil ne nous incommodait pas parce que ses rayons brû-

lants ne perçaient pas la voûte formée par la multitude des arbres qui couvrent ces montagnes. Quelques uns de ces arbres étaient d'une grandeur extraordinaire.

J'arrivai finalement dans un petit village où je m'arrêtai trois jours pour attendre les mani de Quingi et de Quintunga, qui voulaient venir avec moi. Quand ils furent arrivés, ils me dirent que si je ne voulais pas rester davantage, je pouvais prendre les devants. Eux devaient attendre leur gens. Dès qu'ils seraient venus, ils me rejoindraient. Je crus à leur parole et [321] je me mis en route. J'arrivai au coucher du soleil dans une petite forêt où nous passâmes la nuit à découvert, parce qu'il n'y avait aucune habitation dans les environs.

A cet endroit il y avait eu des éléphants comme l'indiquaient certains vestiges. Je découvris ensuite sur moi des pous d'éléphants. Ils sont très petits et pénètrent dans la peau. Ils piquent comme des épines. J'en fus tourmenté durant quinze jours, parce qu'on ne peut pas les enlever tant qu'ils ne sont pas secs. On ne peut s'en délivrer plus tôt qu'avec difficulté.

Le matin nous continuâmes le voyage et vers midi nous arrivâmes à un petit village situé au pied d'une très haute montagne. Je remarquai qu'une partie de nos « mulechi » s'étaient arrêtés, près du village. Avant d'entrer, je demandai pourquoi ils n'entraient pas. Ils répondirent que les habitants s'opposaient à notre entrée. Soupçonnant qu'ils avaient peur de nous, je voulus précéder et je constatai qu'il n'y avait que très peu de gens au village. Mais je n'avais fait que peu de pas, qu'ils parurent tous armés, tant hommes que femmes, grands et petits. Ils portaient des arquebuses, des arcs et des flèches, des bâtons. Ils nous criaient de sortir du village ; ils ne voulaient

pas que nous y restions, disant qu'ils étaient déjà baptisés et ne voulaient pas être baptisés de nouveau. Ils ne voulaient pas parce qu'on n'avait pas envoyé un messenger pour les avertir. Je répondis que j'avais envoyé un messenger. Ils dirent que ce n'était pas mon messenger, mais un envoyé du mani qui était resté en arrière. Je répliquai que j'avais des lettres pour le duc d'Ovando venant de la reine de Congo et que je ne resterais qu'un jour. Entendant cela, ils commencèrent à se démener tumultueusement, à donner des signaux de guerre par des cris et des hurlements qu'on aurait cru poussés par des bêtes et des furies déchaînées. Ils menacèrent de manger les mulechi.

[322] Comme le soleil me brûlait, je voulus m'abriter près d'une maison. A cet instant, une femme en sortit. Elle me fit signe que je ne pouvais pas entrer, parce qu'elle avait mis un fétiche sur la porte. C'était un morceau de bois dont ils se servent pour faire leurs superstitions. Je le pris et le jetai à terre. Elle le reprit et le remit à la même porte. Alors je le mis en morceaux pour montrer que je ne faisais aucun cas de leurs objets diaboliques. Je voulus ensuite entrer dans une cabane. Alors ils s'élancèrent menaçants, avec des arcs et des bâtons. Je jugeai que le meilleur parti était de sortir du village pour que ne survienne pas quelque mal à moi ou à ceux qui m'accompagnaient. Ceux-ci s'étaient presque tous enfuis quand ils virent que ces noirs menaçaient de nous tuer. Quand nous quittâmes ce village quelques-uns me dirent qu'on ne me permettait pas d'y rester parce que j'étais passé par la « banza » de D. Clemente, ennemi du duc d'Ovando.

Avant de partir, voyant leur obstination, je pris le S. Crucifix en main et je les déclarai excommuniés

pour avoir mis obstacle à l'exercice de mon ministère apostolique.

Après notre départ de ce village, nous nous retirâmes sur le bord d'un petit ruisseau situé à proximité, et nous nous reposâmes au pied d'un grand rocher. Petit à petit, les noirs qui par peur s'étaient enfuis, vinrent nous rejoindre. Nous restâmes là toute la journée et nous y passâmes la nuit, sans abri. A notre réveil quand parut le jour, nous décidâmes de retourner en arrière, puisqu'il n'était pas possible d'aller plus loin. Nous marchâmes toute la journée. Il faisait [323] noir quand nous arrivâmes au village où nous avions laissé les « mani », dont nous avons parlé plus haut. Nous trouvâmes ce village tout plein de gens armés. Ces mêmes « mani » vinrent me certifier que c'était le grand-duc d'Ovando qui avait empêché notre voyage parce qu'il ne voulait pas que je passe par la banza. Ils dirent qu'ils n'avaient pas tenu parole par peur du même duc.

D'ici nous refîmes le même chemin qu'auparavant, mais dans le sens opposé. En peu de jours j'arrivai à la « banza » de D. Clemente. Quand cette dame (signora) entendit ce qui s'était passé durant mon voyage, elle proclama après la messe et en ma présence (c'était un jour de fête) que dorénavant D. Clemente serait grand-duc d'Ovando. Elle déclara que ce ne serait plus l'autre à cause de sa mauvaise conduite. De chez D. Clemente j'arrivai en deux jours de voyage au village de D. Catharina et de la jeune duchesse d'Ovando. Je restai plusieurs jours en cet endroit. J'y célébrai le mariage d'une sœur de la duchesse avec un infant. Il y eut un autre mariage d'un « fidalgo ». J'administrai beaucoup de baptêmes. D'ici en peu de jours j'atteignis Mocondo et de là je repris le chemin vers Enchus.

Après mon arrivée à Enchus, je me préparai pour

entreprendre une tournée dans le marquisat de Zombo. Mais je ressentis de nouveau mes douleurs habituelles. Je fus obligé de faire appeler le Père Bernard de Gallo pour me secourir dans cette maladie qui ne me laissait de répit ni le jour ni la nuit. Grâce à Dieu, il vint en peu de jours, car ce Père avait pris le chemin de Quibango et le messenger envoyé par moi le rencontra quand il était à mi-chemin. J'en fus bien réconforté. Nous restâmes quelques jours ensemble. Nous ne trouvâmes pas de remède pour calmer mes douleurs. [324] Alors je décidai de me rendre à Loanda.

Pendant que je me préparais à ce voyage très long, la plus grande partie des « mulechi » s'enfuit. Mauvais prélude d'un malheureux voyage. Néanmoins, le Père Bernard ayant pu me procurer quelques porteurs, je me mis en route pour ce long trajet. Mon mal m'avait mis en fort mauvais état. Je ne pouvais pas me mouvoir étant à moitié perclus. Après quatre jours, j'arrivai à Mocondo. J'y trouvai le Père Augustin de Bologne, qui était venu pour confesser la reine, tombée malade. En compagnie de ce Père, je pris le chemin de Bamba. Durant ce voyage nous fîmes la rencontre du marquis de Pemba, qui fut heureux de nous voir. Comprenant que le Père Augustin devait rester là pour le bien spirituel des habitants, je le priai de me permettre de continuer mon voyage. Il valait mieux pour ma maladie que je ne m'arrête pas. Je dis donc adieu et en quatre jours j'atteignis Bamba. De Bamba je poursuivis le voyage pour Loanda. Une nuit, j'étais alors au-delà du fleuve Loge, presque tous les « mulechi » s'enfuirent. Heureusement je me trouvais déjà dans le marquisat de Bumbe, où le marquis lui-même me procura des porteurs. La même chose se fit dans les autres villages jusqu'à mon arrivée à Loanda, qui eut lieu à la fin d'octobre. Ce voyage fort pénible avait duré trente-cinq jours.

Il fut si long, d'abord parce que les noirs m'abandonnèrent plusieurs fois, ensuite à cause des douleurs qui me tourmentaient. Vous comprendrez qu'il fut pour moi fort incommode parce que tout le bas corps était presque perclus. Je ne pouvais pas faire de mouvement sans m'appuyer sur les bras des noirs. Cependant, Dieu soit loué, à présent je vais mieux. Je marche seul, n'ayant besoin que d'un bâton. [325] J'espère que bientôt je pourrai le jeter, si c'est la volonté de Dieu, dont je dépends.

Ici à Loanda on a fait de pompeuses funérailles pour S. M. D. Pedro II, Roi de Portugal. Après ces funérailles, on a fait fête durant trois jours, avec illuminations et coups de canon de toutes les forteresses de cette cité, pour l'élévation au pouvoir de D. João V, roi de Portugal.

Les nouvelles venant du Congo sont toujours plus mauvaises et les inimitiés entre les maisons royales désagrègent de plus en plus le royaume. A présent, il y a quatre rois de Congo, c.-à-d. D. Pedro IV appelé le Pacifique ⁽¹⁾ qui réside dans son camp (quilombo) ; D. João, roi d'Embula ⁽²⁾, un autre se trouve à San Salvador, mais on ignore qui c'est ; un quatrième est à Mocondo, qui toutefois ne porte pas ouvertement le titre de roi. Il y a aussi deux grands-ducs de Bamba ⁽³⁾ ; trois grands-ducs dans l'Ovando ; deux grands-ducs dans le Batta ⁽⁴⁾, et quatre

⁽¹⁾ De la famille Nlaza du côté de son père, de la famille Mpanzu du côté de sa mère. Mauvais chrétien quoiqu'il s'appelle lui-même « Roi pacifique, très chrétien et catholique, défenseur de la sainte Foi ». Il ne fut pas élu roi. Son frère Alvare X de Kibangu étant mort, il se proclama roi. Il se fit couronner en cachette par un prêtre (Louis de Mendonza) à San Salvador. Mais par crainte des adversaires, il se réfugia de nouveau à Kibangu. Il descendit de cette montagne et s'établit non loin de San Salvador. *Biogr. Col. Belge*, II, p. 760.

⁽²⁾ Joao II, de la famille des Nlaza.

⁽³⁾ Don Pedro Valle das Lagrimas, Don Emanuele de Nobrega Vuzi kia Nkenge.

⁽⁴⁾ L'un d'eux était de la famille des Nsaku elau. L'autre était un Ngoma a Mpasi.

marquis d'Enchus. L'autorité de tous dépérit et ils se détruisent l'un l'autre en se faisant la guerre. Chacun prétend être chef. Ils entreprennent des incursions les uns chez les autres pour voler et vendre ceux qu'ils capturent comme si c'étaient des animaux. Le prince Quibenga, ennemi de Pedro IV, en peu de temps a pris cinquante ou soixante personnes du parti adverse. Il a brûlé tous les villages de la reine Dona Anna au-delà du fleuve Ambrise. D. Emanuele a brûlé cinq villages du duc de Bamba. Il a assailli la « banza » de ce duc. Mais parce qu'elle est située en un lieu bien protégé, il n'a rien pu faire. Il dut se retirer avec honte. Le duc voulut l'attaquer à son tour avec une armée assez forte. Avec l'aide du comte de Sogno, il poursuivit l'ennemi. Ils se livrèrent bataille. Elle n'eut d'autre résultat que des pertes de côté et d'autre en biens et en hommes. Parmi les morts, le plus considérable fut le Mani Maleche du duc.

[326] Cependant le duc voulut reconstituer ses forces. Il pénétra jusqu'à la « banza » de D. Emanuele. Mais il la trouva complètement abandonnée. Les habitants avant de partir y avaient dressé des pièges et creusé des fosses-embûches, au fond desquelles étaient dressés des pieux pointus. Ces fossés étaient recouverts d'herbes pour tromper les envahisseurs. Dans une de ces fosses tomba le duc de Bamba lui-même. Il fut blessé à un pied. Ces barbares, eux aussi en temps de guerre, s'ingénient à causer tout le dommage possible à leurs ennemis.

La situation des missions est très peu prospère. A cause du petit nombre de Missionnaires, nous sommes forcés de laisser trois postes inoccupés. Rome envoie si peu de Missionnaires que nous ne pouvons pourvoir toutes les stations. Les postes abandonnés sont : Encus, Mocondo, et celui de Catumbo. En cette

année n'est arrivé aucun nouveau Missionnaire. Quand il en viendra, ils pourront de nouveau occuper les postes abandonnés. Il y a eu trois décès ici à Loanda, c.-à-d. le Père Paul François de Medina, prédicateur de la province de Messine, le Père Bernard de Castel S. Giovanni, prêtre de la province de Lombardie, vice-préfet ; et le Frère Diego de Monte Alboddo, de la province des Marches. A ces trois décès, il faut ajouter le retour de trois autres dans leurs provinces. Ils étaient devenus inaptes au ministère apostolique, à cause de leurs maladies. L'apostolat en ce pays requiert, outre d'autres qualités, une bonne santé pour supporter les continuelles fatigues. Voici l'état du personnel. A Loanda restent seulement quatre religieux, à Masan- [327] gano un, à Caenda un, à Bamba deux, à Sogno un, et un à Congo, de sorte qu'en tout nous ne sommes plus que dix ⁽¹⁾. Moi-même, à présent, je suis totalement inapte au service de la mission à cause de mes indispositions.

Loanda le 31 décembre 1707

Religieux morts en cette année 1707 :

Père Paul François de Medina, préd. de la prov. de Messine.

⁽¹⁾ Les dix Missionnaires (prêtres) qui restent à la fin de 1707 (31 décembre) sont :

1. Colomban de Bologne,
2. Laurent de Lucques,
3. Augustin de Bologne,
4. Bernard de Sinigaglia,
5. Jean-Marie de Barletta,
6. François de Trayna,
7. Hippolyte de Borgo S. Donnino,
8. Gabriel de Bologne
9. Innocent de Chiavari,
10. Bernard de Gallo.

Père Bernard de Castel S. Giaovanni, prêtre de la prov. de Lombardie.

Frère Diego de Monte Alboddo, de la prov. des Marches.

Partirent pour cause de maladie.

Père Jean Paul de Tivoli, préd. de la prov. de Rome.

Père Michel Ange de Rometta, préd. de la prov. de Messine.

Père Ignace de Capo di Fiume, préd. de la prov. de Bologne.

Douzième relation.

(4 juin 1708, Loanda).

[De 328 à 345, pagination du Père Bernardi]

Cette relation, datée de Loanda, 4 juin 1708, ne se rapporte pas à l'apostolat du P. Laurent de Lucques, mais à l'introduction du christianisme et à la première évangélisation au Congo. Elle a été rédigée d'après les chroniques portugaises, spécialement d'après BARROS.

Nous croyons qu'il vaut mieux de ne pas en insérer la traduction dans ce volume.

A la fin de la relation, l'auteur annonce son prochain départ pour l'Europe. Son terme de sept ans est fini. La maladie le rend inapte au ministère en Afrique.

Treizième relation.

[347] Baya, 27 août 1708.

Dans ma dernière relation écrite de Loanda, je vous ai dit que j'étais sur le point de quitter le con-

minent africain pour me rendre au Brésil. A mon arrivée à Baya, je n'ai pu vous donner des nouvelles de la traversée parce que la flotte était prête à faire voile pour Lisbonne. J'étais si mal en point à cause des indispositions souffertes en mer, que je ne me sentais pas capable d'écrire. Mais la tempête ayant rejeté dans le port quelques navires de cette flotte, je ne veux pas laisser passer l'occasion de vous adresser ces quelques lignes pour vous présenter mes hommages et vous donner de mes nouvelles.

[347] Pour commencer convenablement, il me faut retourner au port de Loanda. Je m'y embarquai le 6 juillet sur un bateau d'Angola. Le lendemain 7 juillet je descendis de nouveau à terre et j'allai dire la messe à Notre Dame du « Cabo », qui se trouve sur l'île de Loanda, pour implorer de sa bonté un heureux voyage. Là étaient assemblés non seulement un grand nombre de blancs, mais aussi une multitude de noirs qui devaient s'embarquer pour l'Amérique. En cette île se font la revue et le dénombrement de tous ces noirs par les surintendants et les ministres des revenus royaux. A mon retour au bateau commença l'embarquement des noirs dont le nombre montait à 742. Avec les blancs et les noirs affectés au service du bateau, nous atteignîmes à peu près le chiffre de 800 personnes. Le navire portait le nom de Notre Dame du « Cabo ». Je m'en réjouis beaucoup. J'avais commencé et poursuivi mes voyages sous la protection de Notre-Dame. Maintenant encore j'entreprenais le voyage de retour dans ma province sous son patronage.

Le samedi 7 juillet, l'après-midi, on leva les ancres et on déploya les voiles pour commencer la randonnée sur les vastes étendues de l'océan. Le vent était favorable. En peu de temps, nous perdîmes la terre de vue et je fis mes adieux aux habitants noirs de

ces pays. Dès les premiers jours la mer occasionna les indispositions habituelles non seulement parmi les blancs mais bien plus encore parmi les noirs. Le bateau semblait être devenu un hôpital. Je ne sais comment le décrire. Je dirai seulement qu'il y régnait une extrême confusion. Ces noirs se trouvaient couchés comme des bêtes au milieu de saletés et d'immondices. Un tel criait d'un côté, un tel de l'autre. Il y en avait qui pleuraient et se lamentaient, d'autres riaient. En somme, tout était confusion. L'endroit était si [348] restreint pour la multitude des noirs qu'il leur était presque impossible de changer de place. La puanteur était intolérable. Le repos était bref, parce qu'à peine ils pouvaient fermer les yeux. A cause de la multitude des gens, il leur était presque impossible de porter la nourriture à la bouche, et ce peu de nourriture était mal préparé. Je ne sais s'il fallait appeler ce bateau l'image de l'enfer ou du purgatoire. Ce n'était pas un tableau de l'enfer, les souffrances étant temporaires. J'emploierai au lieu de ce terme, celui de purgatoire, qui peut bien convenir. Je vous assure que ceux qui auraient enduré ces souffrances avec patience, y auraient trouvé le moyen d'expier leurs péchés et d'acquérir de grands mérites pour leur âme.

Quant à moi je fus, après quelques jours, surpris par des fièvres si ardentes qu'elles me réduisirent bientôt à toute extrémité. Je crus que j'allais finir ma vie sur mer, car il ne se trouvait personne ayant quelque notion de thérapeutique. Cependant je me fis tirer du sang à huit reprises. Mais je dus laisser cette médication à cause de mon extrême faiblesse. Vous pouvez vous faire une idée de ce que j'eus à souffrir d'après ce que j'ai dit de ces fièvres antérieurement. Mais sur ce bateau ceux qui étaient en bonne santé éprouvaient déjà beaucoup d'incommodités

à cause de la multitude des gens. Que dire alors des souffrances d'un pauvre malade, privé de toute assistance, n'ayant pas de compagnon.

Après de longs jours de grave maladie, nous arrivâmes le 10 août au port de Baya en Amérique. Du port j'écrivis au Père André de Pavie, supérieur du couvent de Baya de me faire prendre. Il le fit avec beaucoup de charité. En me rendant dans la ville, je vis toute la flotte qui comprenait 86 navires. Ils étaient appareillés pour le départ. A bord d'un des bateaux [349] se trouvait D. Gaetan de Melo, ancien vice-roi des Indes. Ayant terminé son gouvernement, il s'en retournait à Lisbonne.

Je me rendis au couvent. Il était fort tard quand j'y arrivai. J'y trouvai le Père André de Pavie, le Père Michel Ange de Naples ⁽¹⁾ et le Père Dominique de Jaci ⁽²⁾, deux Missionnaires qui devaient aller l'un en Angola ⁽³⁾, l'autre à S. Tomé. Les autres Missionnaires qui s'y trouvaient, s'étaient tous embarqués pour Lisbonne. Quatre Théatins en route pour les Indes y étaient également.

Le jour de l'Assomption, vers le soir, la flotte partit. Le vent était fort contraire. Il devint tempétueux et dispersa toute la flotte. Six navires s'engloutirent dans la mer. Jusqu'à présent on n'a pas de nouvelles certaines des autres bâtiments.

Le capitaine d'un des navires, qui se perdirent put se sauver sur un autre bateau avec quinze personnes. Étant venu à terre, il vit à la rive l'image de la Très Sainte Vierge qui se trouvait sur son navire. Elle y avait été portée miraculeusement par les flots. Elle avait été sculptée en relief dans un bois très

(1) Était parti pour le Congo en 1693. Rentré avec le Père François de Pavie en janvier 1702. Il fut nommé préfet de la mission de Baya le 29 février 1712.

(2) Partit pour le Congo en 1693. Quitta en 1702.

(3) Peut-être le Père Antoine de Sciataggio.

fort et lourd, et mesurait environ une coudée et un tiers. Le capitaine quand il la vit, reconnut que c'était la sienne. Il la transporta avec grande joie dans une église dite de Saint-Maur et la mit sur l'autel. Tandis qu'il remerciait Dieu et sa Sainte Mère de l'avoir sauvé de la mort, il se sentit inspiré de porter cette sainte image à notre couvent. Il arriva à une heure du soir chez nous. Il raconta ce qui lui était advenu en ce naufrage et comment il avait retrouvé la sainte image. Ce qui était étonnant, c'est que venue d'un endroit fort éloigné de la terre, elle n'était nullement endommagée. Seul un bras de l'Enfant Jésus avait souffert quelque peu.

[350] Le peuple accourut en si grand nombre que non seulement durant le jour mais encore le soir, durant de longues heures, l'église fut comble. L'archevêque lui-même vint la voir et la vénérer. Le concours du peuple dura plus de huit jours. A présent on s'occupe de fonder une confrérie en son honneur sous le titre de Notre Dame de Grâces et de la Délivrance. La pierre d'autel qui se trouvait sur le même navire où était cette statue de la T. S. Vierge, fut aussi trouvée entière à la rive. Elle est conservée par les pères Jésuites.

Concernant cette ville de Baya, je ne dirai rien d'autre à présent, sinon qu'y ont abordé deux navires se rendant aux Indes qui ont été forcés de venir passer l'hiver en ces parages. A bord de l'un d'eux il y a un évêque Jésuite des Indes, en compagnie de 32 Pères Jésuites. Cinq sont morts durant la traversée. Ce groupe comprend beaucoup d'Italiens. Tous vont aux Indes. Sur un autre navire se trouve l'évêque d'Ispaham dans la Perse de l'ordre des Carmes déchaussés, homme de grand savoir et fort avancé en

âge ⁽¹⁾. Nous avons appris de nos Missionnaires venus de Lisbonne que deux Capucins destinés à l'Angola se sont noyés.

J'attends une autre occasion pour donner plus commodément quelque description du pays et pour vous dire comment les Portugais sont entrés en possession du Brésil. A présent, je ne dirai pas autre chose sinon que je suis encore accablé par mon mal et que je ne parviens pas à me remettre. Priez donc le Seigneur pour moi. Me disant votre tout dévoué, je présente mes hommages.

Baya, le 27 août 1708.

Quatorzième relation.

[351 à 356] Baya, 30 décembre 1708.

Le 27 août profitant du départ d'un navire j'ai annoncé mon arrivée en ce pays. Un autre navire étant sur le point de partir d'ici, je ne veux pas omettre de présenter mes hommages. Je vais un peu mieux, mais j'ai les pieds mal arrangés. Cela m'a retenu dans ma cellule durant presque un mois, sans pouvoir marcher. La cause en est que j'ai des plaies, dont quelques-unes proviennent d'un animalcule, appelé

(1) Le Père FLORENCIO DEL NINO JESUS écrit dans la « Orden de S. Teresa », p. 145, que cet évêque était Elias de Saint Albert. « La Belgique était sa patrie. Il naquit à Mons vers 1643. Il étudia les mathématiques et la médecine à Louvain. Il se fit carme. Fit profession le 14-1-1665. En 1675 il fut envoyé aux missions de Perse. Il fut nommé archevêque d'Ispaham par Innocent XII en 1694 et sacré en 1696. Est à Rome en 1699. En Flandre ses amis veulent le proposer pour l'évêché d'Anvers. Il refuse. Le Roi de Portugal prend à sa charge les frais de voyage. Le navire aborde à Baya. L'archevêque y meurt le 15 octobre 1708.

en ce pays « biccio ». Il est petit comme une pointe d'épingle. Il pénètre dans les pieds, particulièrement près de la pointe du doigt de pied. Si on ne l'extrait pas de suite, il devient gros comme un pois et est tout plein d'œufs. Il se loge entre la peau et la chair. Au début il occasionne une démangeaison très vive, ensuite une douleur intolérable à la suite de l'inflammation qui se produit. On l'enlève avec la pointe des ciseaux. Si on ne l'enlevait pas, il y aurait danger, avec le temps, de perdre les pieds et de rester estropié. C'est un grand purgatoire pour les habitants de ces contrées. A présent mes pieds vont beaucoup mieux. On m'a déjà extrait une grande quantité de ces animalcules ⁽¹⁾.

L'auteur décrit ensuite comment fut découvert le Brésil (pp. 352 à 355). Nous omettons ces données historiques étrangères au Congo.

Baya 30 décembre 1708.

Quinzième relation.

[357 à 366] Baya, 17 juin 1709

Nous en extrayons ce qui peut intéresser l'histoire du Congo.

[365] Je reçus la triste nouvelle, par un navire venu de Loanda, qu'à Sogno le prince D. Antonio [366] Berretto de Silva avait été tué par ses propres sujets. Cela arriva comme suit. Beaucoup de mécontents se soulevèrent. Ils prirent les armes et assail-

(1) L'auteur évidemment parle des chiques.

lirent, la « banza » du marquisat de Quiowa ⁽¹⁾. Ils en chassèrent le gouverneur. La rébellion se tourna contre d'autres « mani » qu'ils expulsèrent également de leur gouvernement. Seul le mani de Quitombe ne voulut pas quitter sa « banza ». Cela lui coûta la vie. Il fut tué par les rebelles. Cet événement survint l'année passée, la veille de Saint Pierre Apôtre 1708. Après la mort de ce mani, le peuple s'assembla à Quitombe. Tous les habitants des îles du grand Zaïre y accoururent également. Ils y demeurèrent jusqu'au 11 juillet. Le prince, le mieux qu'il put, rassembla tous ceux de la cité principale de S. Antonio. Il reçut leur serment de fidélité. Ensuite il se dirigea avec son armée vers Enguella pour présenter la bataille aux rebelles. Quand il arriva en face de ses ennemis, entre Enguella et Quitombe, les siens le trahirent de façon horrible. Oublieux de la fidélité due à leur souverain et du serment prêté entre ses mains, ils lui tournèrent le dos et le laissèrent au pouvoir de ses ennemis. Seuls quelques esclaves lui demeurèrent fidèles. Dans l'assaut que lui livrèrent les rebelles, il fut blessé au front par une flèche. Il prit la fuite cherchant de l'aide. Il fut poursuivi par les adversaires armés d'arquebuses. Un coup le frappa au flanc et il tomba à terre. Tandis qu'il était étendu moribond, un noble s'approcha de lui et lui donnant un soufflet, dit : Vous n'avez jamais voulu de mes conseils, recevez-en maintenant le châtiment.

Ainsi mourut Antonio Berretto, grand prince de Sogno, après avoir gouverné quelques années. C'était un prince vraiment grand par son courage et par son dévouement pour la mission. Comme homme il tomba quelquefois dans des excès. L'avarice l'amena à faire [367] le commerce avec les hérétiques. L'ambition

(1) Kiowa.

le poussa à vouloir maintenir la succession dans sa maison. Il en résulta des troubles dont j'ai parlé ailleurs. Mais il se réconcilia avec l'Église. Il employa le reste de sa vie à réparer les chapelles de la principauté, à aménager notre couvent, à travailler à la conversion du roi d'Angoy, à promouvoir fidèlement l'apostolat dans la mission. Le respect qu'il témoignait aux Missionnaires ne pouvait être plus grand. En leur présence, il oubliait qu'il était prince. Il leur parlait presque d'une voix tremblante. Jamais il ne voulut se couvrir, ni s'asseoir sans y être invité quand il se trouvait avec eux. Quand un nouveau Missionnaire arrivait dans la principauté, de suite, avec grande joie, il venait l'annoncer à notre couvent. Il se chargeait lui-même de le faire prendre à « Ponto do Padrão », y invitait ordinairement son capitaine en chef pour l'aider. Quand ces Missionnaires étaient arrivés au couvent, il leur rendait visite et telle était sa joie qu'il paraissait hors de lui en les voyant. Si pour quelques excès, je l'ai comparé à Saül dans une de mes lettres, je veux ici réparer ce que cette comparaison aurait d'outré. L'écrivain sincère ne doit dire que la vérité. C'est un fait qu'en quelques occasions il persécuta d'une certaine manière la mission, c.-à-d. les ministres de l'Évangile.

Ceux-ci pour remplir leur devoir l'ont alors déclaré excommunié. Ce fut le cas quand il permit le commerce illicite d'esclaves avec les hérétiques, quand il viola l'immunité de l'église. Mais il se réconcilia et il donna des preuves de sa volonté d'être un prince vraiment chrétien en se dévouant activement à l'ac-[368] croissement du christianisme. On peut donc croire pieusement que le Seigneur aura eu pitié de son âme et qu'il est sauvé.

Après la mort du prince, toute l'armée victorieuse vint dans la « banza de S. Antonio ». A cette armée

s'étaient joints presque tous les féticheurs et tous ces conducteurs du pays que sont les nécromanciens et autres sectateurs du diable. Ceux-ci saisirent cette occasion pour donner l'assaut à notre couvent et le mettre au pillage. Ils enlevèrent aussi bien ce qu'il y avait à l'église qu'ailleurs. Ils emportèrent jusqu'aux fenêtres et les portes de la maison. Ils se mirent à la recherche du supérieur, le Père Jean Marie de Barletta, pour le tuer. Mais il s'était caché avec ses compagnons dans une maison du prince où ils restèrent trois jours. Ces gens diaboliques eurent donc le temps d'agir à leur guise dans la banza.

Le jour même de la mort du prince, ils en élurent un autre, qui fut le fils de D. Paolo de Silva, qui mourut dans la bataille contre les Portugais ⁽¹⁾. Il s'appelait D. Amadore. Il gouverna depuis le soir du mercredi jusqu'au soir du jeudi. Le vendredi matin on l'enterra. On ne m'a pas écrit quelle fut la cause de sa mort ⁽²⁾, mais on me dit qu'il ne prit pas même possession de l'enceinte qui entoure l'habitation des princes.

Ils en élurent un autre appelé D. Paolo de Silva il Generoso (le Généreux) de la maison de Castro. Il gouverne à présent ⁽³⁾.

Les Missionnaires, comme je l'ai dit, furent privés de tout, même de leurs sermons. Il ne leur resta, que

⁽¹⁾ L'auteur affirme encore que c'est le comte *Paolo de Silva* qui fut tué dans la bataille contre les Portugais dont il fut question plus haut, et non Estevão I (Étienne) de Silva. Celui-ci successeur de Paolo fut donc le vainqueur de la bataille du 18 octobre 1670, d'après le Père Laurent de Lucques. Cela ne concorde pas avec P. HILDEBRAND, *Bydragen tot de Geschiedenis*, pp. 13-18, 39-40, 1938.

⁽²⁾ Le Père Colomban de Bologne écrit qu'ils l'empoisonnèrent. Lettre du 10 déc. 1710. *Scrutt. rif.*, volume III, f. 293.

⁽³⁾ *Scrutt. rif.*, vol. III, f. 293. Lettre du P. Colomban 10 déc. 1710. « Depuis 1708 jusqu'à présent, à Sogno, ils ont tué trois de leurs princes. Le premier D. Antonio Barretta de Sylva. Le deuxième D. Amadore... » Il ne donne pas le nom du troisième qui ne peut être que D. Paolo de Silva Generoso. Il continue : « Maintenant gouverne un certain Girolamo. Dón Girolamo d'Almada de Silva ». Cf. MONARI, p. 216.

l'habit et le manteau qu'ils avaient sur le dos. Deux d'entre eux retournèrent à Loanda. Le Père Jean Marie de Barletta resta dans la mission. Le nouveau prince à prié le Père Préfet de l'y laisser. Il a obtenu par son crédit et son influence que beaucoup de choses de l'église fussent restituées.

C'est tout ce que je puis dire de cette mission.

Seizième relation.

[369-370]

Lisbonne 31 décembre 1709.

(Résumé)

Mon départ de Baya était proche, quand je fus repris par les douleurs dont j'ai parlé antérieurement. Je me demandais si je pourrais m'embarquer pour l'Europe. La confiance que, passé la ligne équinoxiale, ces douleurs me quitteraient, me décida de prendre le bateau. Le 12 août je pris congé de mes confrères et de mon supérieur, le Père André de Pavie qui était moribond. Je me fis porter à bord du navire, car je n'étais pas encore en état de marcher.

Ce navire était très grand. Il était armé de vingt-[371] huit canons. Un confrère était à bord avec moi, le Père Barthélémy de Bénévent de la province de Naples. Il avait été Missionnaire à San Tomé et retournait en Europe pour cause de maladie.

En même temps que le nôtre, huit bateaux anglais, quatre de guerre et quatre de commerce, outre un petit navire portugais, quittèrent le port. Mais à peine partis, un vent contraire violent s'éleva qui nous obligea de rentrer au port et d'y jeter l'ancre.

Le lendemain matin, j'appris la mort du Père André de Pavie, supérieur du couvent de Baya. Durant trois mois, il était resté immobile dans son lit. Il avait perdu complètement l'usage de ses membres. Il y eut grand concours de peuple aux obsèques. L'archevêque et de nombreux prêtres, tant réguliers que séculiers y assistèrent.

Le 14 août nous reprîmes la mer et tout le jour nous naviguâmes. Mais la nuit s'éleva une telle bourrasque que pour ne pas faire naufrage, on alla de nouveau jeter l'ancre dans le port. Mon compagnon qui ne se sentait pas bien retourna à terre. Il s'embarqua ensuite sur un autre navire. Je restait donc seul Capucin.

[372] Le 21 août on leva l'ancre. Les premiers jours il n'y eut que peu de vent. Bientôt il fut favorable et le huit septembre nous passâmes l'équateur. Vers ce temps je commençai à dire la messe, me sentant beaucoup mieux. Depuis un mois je n'avais pu la dire.

Le 20 septembre le capitaine du convoi anglais nous avertit qu'il allait prendre la route directe vers l'Angleterre.

[373] Il n'y avait donc plus que deux bateaux navigant de conserve, l'un des deux très petit. Nous n'étions pas fort en sécurité pour le cas d'une rencontre avec des vaisseaux ennemis. Le 24, on était à table quand deux vaisseaux parurent à l'horizon. A pleines voiles ils venaient vers nous. Le capitaine et d'autres quittèrent la table pour défendre le bateau. Il y eut grande confusion à bord. Beaucoup couraient cacher l'or qu'ils avaient en quantité. Le capitaine portait à Lisbonne pour diverses personnes environ un demi-million de « cruzados ». On était prêt au combat, quand les huit bâtiments anglais parurent. Les vais-

seaux ennemis jugèrent qu'il valait mieux pour eux de ne pas rester en ces parages.

[374 à 384] Au commencement d'octobre, il y eut des calmes qui durèrent dix-huit jours. Ce ne fut que le prélude d'une affreuse tempête que nous essayâmes le 20 et le 21 de ce mois, entre les îles de Madère et de Terceira.

(La description de cette tempête prend une dizaine de pages.)

[384] Le 1 novembre nous vîmes un bateau corsaire de Salé, qui ne nous attaqua pas, grâces à Dieu.

Le 3 novembre on était en vue de Lisbonne. Le 4 nous entrâmes dans l'embouchure du Tage et à midi nous jetions l'ancre sous la tour de Belem.

[385] Il faisait noir quand j'entrai dans la ville. Il était trop tard pour aller au couvent des Capucins italiens. J'allai chez les Capucins français qui me reçurent avec beaucoup d'affection et de politesse. Le lendemain je me rendis au couvent des Italiens. J'y trouvai le cardinal Conti, nonce apostolique en ce royaume. Depuis quatre ans, il nous fait l'honneur de demeurer dans notre couvent.

Le 30 novembre partit pour l'Amérique la flotte, qui comprenait cent vaisseaux. Trois Capucins s'embarquèrent, deux Pères pour Pernambouc, un Frère pour l'Angola ⁽¹⁾. L'un des deux Pères était le Père Philippe d'Altetta de la province des Marches, ancien missionnaire d'Angola, qui avait été mon compagnon au poste de Sogno.

A Lisbonne j'appris que les ministres royaux avaient encore essayé d'imposer aux Missionnaires le serment de fidélité au Roi de Portugal. Mais pas plus qu'antérieurement ils ne réussirent. Nous sommes toujours restés inébranlables et plutôt que de nous y

⁽¹⁾ Probablement le Frère Félicien de Besozzo qui arriva à Loanda le 24-9-1710.

soumettre, nous sommes résolus de quitter la mission. Il n'y a pas d'exemple que les Capucins aient prêté ce serment. La Congrégation de la Propagande du reste n'y consent pas ⁽¹⁾.

Lisbonne 31 décembre 1709.

Dix-septième relation.

Gênes, 23 avril 1710.

[387] (Résumé)

Après deux mois de traversée pénible, je me trouve à Gênes.

Le 2 février (1710) vers une heure de la nuit, on vint m'avertir qu'il était temps de s'embarquer. J'allai à bord du bateau génois Sainte-Rose avec le Père Barthélémy de Gênes. Les vents contraires furent cause qu'on ne put sortir de l'embouchure du Tage avant le 18 février.

[388] Le navire était muni de 56 canons. Il y avait 400 passagers dont 300 soldats. Étaient à bord deux Dominicains et un Franciscain venant de Chine d'où ils avaient été chassés par l'empereur, aussi trois Franciscains en route pour Jérusalem. Nous étions neuf prêtres y compris l'aumônier.

Quand nous eûmes passé l'embouchure, la mer était quelque peu houleuse et beaucoup eurent à souffrir de mal de mer.

(1) Il est souvent question de ce serment dans les Archives de la Propagande. Africa e Congo, vol. 250, f. 262. Le Père Bernardin de Sienne et ses cinq compagnons ont prêté ce serment. *Scritt. rif.*, vol. 2, ff. 52, 65, 73, 110, 119, 129, 132, 139, 141, 148, 155, 159, 322; Volume 3, ff. 8-9, 34, etc...

[389] Arrivés devant Cadix le soir, il était trop tard pour entrer dans le port. Le lendemain il s'éleva une tempête telle que durant cinq jours nous dûmes aller et venir sur mer avant de pouvoir entrer dans le port. Nous y restâmes un mois.

[390] En cours de route vers Alicante nous rencontrâmes des navires maures. Ils n'attaquèrent pas le nôtre.

A Alicante il n'y eut qu'un bref arrêt.

[391] Le Vendredi-Saint, 18 avril, nous arrivâmes à Gênes. Dieu soit béni de m'avoir ramené sain et sauf dans la belle Italie.

Gênes, 23 avril 1710.

Dix-huitième relation.

Rome, 17 septembre 1710.

[391 (suite)] (Résumé)

Arrivé à Gênes, j'y attendis les décisions de Rome. Mon neveu le Père Jean François de Lucques devait venir me rejoindre. Avec lui je me rendrais à Rome, où je fus appelé pour les affaires de la mission.

[392] Après être resté quarante jours à Gênes, le jour de l'Ascension je m'embarquai pour Pise. De Pise, j'allai à Livourne. Là je rencontrai le Père Thomas de Massa en route également pour Rome pour y faire rapport sur la situation des missions de Géorgie. Nous partîmes le 15 juin.

Le 23 juin nous étions à Civita Vecchia.

[394] Le 24 juin de grand matin nous nous trouvions aux portes de Rome. Mais ces portes étaient fermées.

Il fallut attendre longtemps pour entrer dans la ville. Nous nous rendîmes à notre couvent où on célébrait solennellement la fête de la Nativité de Saint Jean-Baptiste.

Le lendemain de notre arrivée, le Père Jean Antoine de Florence, procureur et commissaire général de l'Ordre nous appela chez lui. On s'entretint longuement de nos missions. Finalement il fut entendu qu'il nous conduirait auprès de Monseigneur le Secrétaire de la Propagande ⁽¹⁾. Après quelques jours il nous y conduisit. On parla longtemps des missions. A la fin, il nous donna l'ordre de mettre par écrit tout ce qui nous était arrivé durant notre séjour là-bas. Il nous dit encore que Sa Sainteté le Pape ⁽²⁾, fort soucieux de promouvoir les missions, serait heureux d'en entendre parler.

Nous nous rendîmes ensuite à l'audience que nous avait accordée Son Éminence le Cardinal Sacripanti, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande ⁽³⁾. Il se montra vraiment bienveillant et affectueux. Il nous indiqua le jour où nous serions admis auprès du Pape.

[394, suite] Le matin du 4 août, le Père Procureur nous conduisit de nouveau chez le Cardinal Sacripanti. Celui-ci par un escalier particulier nous introduisit auprès de Sa Sainteté.

[395] Le Pape nous interrogea sur plusieurs choses touchant aux missions. Il voulut savoir dans quelle région j'avais été et si je m'étais bien porté. Je répondis que j'avais été dans les missions d'Angola et de Congo et qu'on m'avait tiré du sang au moins cent soixante fois. Le Souverain-Pontife nous ordonna de relater

(1) Silvio de Cavalieri, archevêque d'Athènes, secrétaire de la Propagande de 1707 à 1717.

(2) Clément XI.

(3) Joseph Sacripanti, préfet de la S. C. de la Propagande de 1704 à 1727.

par écrit toute la suite de nos travaux apostoliques, disant qu'il voulait lire cette relation lui-même et connaître tous les détails. Il répéta cela plusieurs fois.

Le Père Procureur demanda l'autorisation d'envoyer quinze Missionnaires aux missions du Congo. Le Pape répondit : « Et seize et autant qu'il en faut. Si la Sacrée Congrégation ne peut subvenir aux frais pour tous, nous y contribuerons nous-mêmes, et si c'est nécessaire nous vendrons les calices et les ornements de l'Église ». Il exprima le désir qu'on établisse à Rome un séminaire où l'on enseignerait les langues étrangères à ceux qui sont destinés aux missions. Il chargea le Père Procureur de l'établir et promit de couvrir toutes les dépenses. Il exprima sa satisfaction de ce que j'avais résolu de retourner aux missions.

[396] Le 9 juillet en cette année 1710 était mort à Atri notre Père Général Bernardin de Saluzzo. A la suite de ce décès le Père Procureur Général devint vicaire général de l'ordre et cette charge écrasante l'empêcha de s'occuper attentivement comme il l'avait fait jusqu'alors des affaires des missions. On était arrivé à la mi-septembre et les membres des Congrégations allaient en vacances. Je jugeai qu'il était inutile de rester plus longtemps à Rome. Je partirai bientôt pour la Toscane.

Rome 17 septembre 1710.

[397-398]

Relations

**du second voyage entrepris par le
Père Laurent de Lucques
vers les missions du Congo, étant
préfet de ces missions,
et de tout ce qui lui arriva
de notable.**

[399] Préface (du Père Bernardi).

Le Père Laurent depuis son retour des missions du Congo, s'était, grâce à Dieu, rétabli parfaitement de ses indispositions. Il voulut se montrer reconnaissant envers la divine Majesté pour ce bienfait et poussé par son zèle, par le désir de gagner des âmes au Christ, il entreprit de nouveau le voyage vers ces missions africaines, avec un généreux mépris de la santé et même de la vie. Je connais bien les raisons qui lui firent concevoir le pieux désir de tenter de nouveau une si périlleuse entreprise. Je ne pense pas qu'il sera désagréable au lecteur d'en lire un bref et sincère exposé.

Par la dernière relation du Père Laurent nous savons qu'après son retour des missions il fut appelé à Rome pour faire un rapport à la Sacrée Congrégation de la Propagande sur la situation religieuse en ces régions lointaines. Il a été dit également qu'il fut conduit par le Père Procureur Général auprès de Monseigneur le secrétaire de la Propagande et auprès du Cardinal Sacripanti, préfet de cette même Congrégation. Après ces visites le Père déclara que le zèle de ces grands prélats tout disposés à favoriser les missions et le

charme de leur affectueux accueil, rallumèrent en son cœur le désir des missions. Il résolut de s'employer de nouveau à cette entreprise et de retourner en ces vastes royaumes pour y travailler au service de la Sainte Église et au bien des âmes. Il confia les sentiments de son âme au Père Procureur qui les loua et promit d'en favoriser la réalisation.

[400] A l'occasion de ses visites aux sanctuaires de Rome, et en particulier d'une visite qu'il fit un matin à la Basilique du Vatican, il prit la ferme résolution, se trouvant devant les restes de S. Pierre et de S. Paul, à l'endroit appelé communément la Confession, de retourner aux missions si on le désignait et d'y finir ses jours. Cette résolution s'affermir davantage quand il se trouva aux pieds du Pape. Sa Sainteté le reçut avec une paternelle affection et, plein de son zèle pour les missions, déclara vouloir les maintenir et secourir à tout prix. Le Père Laurent sentit si vivement le désir de partir qu'aussi longtemps qu'il n'eut pas en mains ses lettres patentes, chaque heure lui semblait durer mille ans. Mais le Père Laurent nous dit dans sa dernière lettre qu'en ce temps survint la mort du Père Général. Tout le poids du gouvernement de l'Ordre tomba sur les épaules du Père Procureur et les affaires des missions s'en trouvèrent différées. Les longueurs administratives lui firent demander de se retirer en Toscane, où il attendrait les indispensables lettres de désignation. Il demanda aussi l'autorisation de se rendre en pèlerinage à Lorette pour y implorer la protection de Marie. Le Père Procureur accueillit favorablement ses requêtes. Mais le Père Laurent n'usa pas de la faculté de passer par Lorette. Ne sentant pas ses forces complètement revenues, il évita d'allonger le voyage. A Assise, il vénéra les restes sacrés du Séraphique Père Saint François. De là il passa en Toscane

au couvent de Lucques. Tandis qu'il y séjournait, il reçut une lettre d'Angola. Il apprit le départ pour cause de maladie de plusieurs Pères, la mort du Père Jean Marie de Barletta et de trois autres Missionnaires ⁽¹⁾.

[401] Ces nouvelles désolantes de maladie et de mort auraient pu naturellement refroidir ou du moins tempérer le désir ardent du Père Laurent de se rendre en des régions si périlleuses. Elles servirent plutôt d'aiguillon et le pressèrent d'écrire à Rome une lettre pleine de chaleur pour obtenir incessamment un renfort d'ouvriers évangéliques. Ces pauvres missions en étaient presque complètement dépourvues. Le procureur et vicaire général répondit que pour sa part il ferait tout le possible pour expédier sans délai un nombre convenable de religieux en ces pays.

En ce temps vint à Rome le Seigneur Cardinal Conti, qui avait été nonce au Portugal. Il fut désigné par le Souverain Pontife pour faire partie du collège des cardinaux de la Propagande. On put remarquer bien vite les effets du zèle de ce prélat pour les missions dont il connaissait fort bien les nécessités. Dans la première séance tenue après l'arrivée de Son Éminence, il fut décidé d'envoyer un certain nombre d'ouvriers évangéliques. Le vicaire général reçut des ordres en conséquence.

Cependant l'envoi de Missionnaires fut retardé de plusieurs mois, à la suite d'une lettre écrite par le

(1) Le Père Jean-Marie de Barletta mourut à Mbamba le 2 juillet 1710.

Le Père Colomban de Bologne écrivit de Loanda le 10 décembre 1710 :

« En cette mission, nous ne sommes en tout que sept prêtres. Bamba n'a qu'un missionnaire. A Congo se trouve seulement le Père François de Trayna qui a fini son terme de sept ans. A Masangano il n'y a que le Père Bonaventure de Moliterno. A Bengo est seul le P. Thomas de Conversano. A Sogno sont les Pères Innocent de Chiavari et Antoine de Sciateggio. A Loanda le Père François de Borgo Ticino est accablé par les fièvres. Le Frère Joseph de Lucques garde le lit depuis environ cinq mois. Il y a de plus à Loanda le Père Augustin de Bologne et deux Frères ». Ces Frères sont probablement Félicien de Bezozzo et J.-B. de Palazzago.

Père supérieur de Lisbonne ⁽¹⁾. Celui-ci conseillait de ne pas envoyer de Missionnaires parce qu'on ne pouvait en ce moment exiger l'aumône que la bienveillance de ces monarques allouait à chaque Missionnaire pour les frais de voyage, de Lisbonne à Loanda. La nomination de nouveaux sujets fut donc différée jusqu'à ce que ce supérieur de Lisbonne eût donné des informations plus favorables. Alors la Sacrée Congrégation décida l'envoi aux royaumes de Congo de douze religieux, c.-à-d. de dix prêtres et de deux frères ⁽²⁾. [402] Le Père Laurent de Lucques qui durant un séjour de plusieurs années en ces pays avait acquis une expérience peu commune des coutumes de ces peuples, fut jugé capable par le P. Vicaire Général, de remplir la charge de Préfet de ces missions. Les lettres patentes qui lui furent envoyées, lui notifièrent sa nomination. Il les reçut à Lucques au mois d'octobre 1711. De suite il se mit en route pour Livourne. De là il se rendit à Gênes, où il s'embarqua pour les ports d'Espagne.

⁽¹⁾ *Acta*, 28 avril 1710.

⁽²⁾ *Acta*, 1711, 7 sept., f. 465, n. 11. Sont désignés :

1. Bernard de Gallo, 2^e terme,
2. Paulin de Morcone (ne fut pas au Congo),
3. Michel-Ange de Frosolone,
4. Michel-Ange dalle Noci,
5. Joseph dalle Maghe (ne fut pas au Congo),
6. Ange Félix de Parme,
7. Jean François de Lucques,
8. Joseph de Modène,
9. Jérôme de Bologne.

Le Père Laurent de Lucques, nommé préfet, est sans doute le dixième.

Les Frères étaient Fidele de Bada et Mario de Castenedolo (Bade).

Dix-neuvième relation.

Lisbonne 9 septembre 1712.

[402-403] (Résumé)

Nous nous portons bien, le Père Jean-François de Lucques et moi.

Le 6 mars de cette année 1712, nous nous sommes embarqués à Gênes sur un navire génois. Nous étions cinq religieux ⁽¹⁾.

[404] Le 15 mars on n'avait pas encore levé l'ancre, parce qu'il manquait des matelots. On partit le 16 et l'on s'arrêta à San Remo pour y engager des hommes.

Il y avait deux cents personnes à bord, soldats, marins et passagers.

[405] Le navire était armé de quarante-quatre canons.

(De 405 à 425, il n'y a que les incidents ordinaires sur mer en ce temps, des descriptions de villes, de cathédrales etc...)

[425] Nous arrivâmes le 23 juin à Lisbonne. A cause de la grande chaleur, nous nous arrêtâmes au couvent des Pères Français, qui nous accueillirent avec grande

(¹) Dans « Sulle Terre e sui Mari » ou Viaggio al Congo du Père Joseph de Modène (MONARI) publié par le Père Évaristo GATTI, on trouve de façon plus détaillée tout ce que relate le Père Laurent de Lucques dans cette lettre et dans celles qui suivront :

MONARI (p. 69) dit que 4 Missionnaires s'embarquèrent le 15 février à Gênes : Jean-François de Lucques, Ange-Félix de Parme, Jérôme de Bologne et le Frère Mario de Castelnedolo.

Le 6 mars avec le Père Laurent de Lucques s'embarquèrent à Gênes, les Pères Bernard de Gallo, Michel-Ange dalle Noci, Joseph de Modène (Monari).

Partiront plus tard Michel-Ange de Frosolone et le Frère Fidèle de Bada (Bade, Allemand). Le Père Paulin de Morcone se rendra au Brésil.

Un Père était tombé malade à Gênes (Joseph de Maglie ?).

affection. Le soir nous nous rendîmes au couvent des Pères italiens. Nous y trouvâmes les confrères embarqués avant nous. Le second jour nous allâmes saluer le Nonce, qui est toscan, de la ville de Sienne. Il appartient à la noble famille des Bichi. [426] Après quelques jours nous nous embarquâmes sur une frégate avec le supérieur du couvent pour aller à Petroso avec l'espoir d'obtenir une audience du Roi, pour demander le subsidie ordinairement accordé aux Missionnaires pour leur voyage. Mais il n'y eut pas moyen de le voir.

[427] Je retournai à Petroso avec le Père Jean François de Lucques. Cette fois, nous fûmes reçus. Nous exposâmes au Roi les besoins des missions et notre prochain départ pour l'Angola, les démarches faites pour obtenir l'aumône [428] habituelle pour le voyage. Il répondit de faire une demande par écrit. [429] Deux jours après, la requête fut accordée.

Lisbonne 9 septembre 1712.

Vingtième relation.

Loanda, 27 juin et 8 octobre 1713.

(Résumé)

[430] Après cinq mois de voyage je suis arrivé sain et sauf à Loanda, le 21 février 1713 avec une grande partie de mes confrères Missionnaires. J'ai déjà eu quelques fièvres. Trois saignées m'en ont délivré.

Retournons à Lisbonne. Nous y sommes restés environ trois mois ⁽¹⁾. Je m'embarquai le 19 sep-

(1) MONARI, p. 69 : deux mois et vingt-six jours.

tembre 1712 sur un navire portugais ⁽¹⁾. Il y avait trois navires qui se rendaient à Loanda. Sur l'un d'eux était monté le nouveau gouverneur de l'Angola ainsi que deux de nos Missionnaires ⁽²⁾.

[431] On leva l'ancre le 22 septembre. D'autres bateaux s'unirent à nous. Trois navires de guerre anglais nous accompagnaient jusqu'à Madère, de sorte que nous sortîmes de l'embouchure du Tage, au nombre de onze navires. Le 1^{er} octobre nous nous arrê tâmes au port de Funchal.

[432] Le 27 octobre nous nous embarquâmes sur un des trois bateaux allant en Angola.

[433] Nous eûmes des difficultés pour le transport de nos bagages au bateau. Tous disaient que le gouverneur de l'île avait défendu de s'approcher des navires de peur que les soldats, au nombre de deux cents qu'on embarquait pour l'Angola, n'eussent une occasion de fuir. Heureusement nous vîmes le gouverneur qui donna des ordres pour nous transporter avec nos bagages à bord du bateau.

[434] Au début le vent ne fut pas favorable. Ensuite il se mit à souffler de manière qu'après quelques jours nous fûmes à la hauteur des Canaries et bientôt du Cap Vert. A mesure que nous approchions de l'équateur nous eûmes à subir les ardeurs de ce climat de feu.

[434 (suite)] Les pluies furent de plus en plus abondantes. Je ne parlerai plus de la multitude de poissons que nous vîmes en ces parages et durant tout le voyage jusqu'à Loanda. On en prit une grande quan-

⁽¹⁾ MONARI, p. 69. Avec le Père Laurent de Lucques s'embarquèrent le 20 septembre 1712, les Pères Joseph de Modène et Jean-François de Lucques.

⁽²⁾ D. Jean Manuel de Noronha, cf. Arquivos de Angola, vol. III, nos 34 à 36, p. 517. Sur le bateau du gouverneur montèrent les Pères Ange-Félix de Parme, Jérôme de Bologne, Michel-Ange dalle Noci et le Frère Mario de Castenedolo. Deux restaient à Lisbonne attendant un autre bateau. Deux n'étaient pas encore arrivés de Gênes (MONARI, p. 69). Ils n'iront pas au Congo.

tité. Une partie furent consommés par les gens du bateau. D'autres furent salés.

[435] Au-delà du Cap Vert, le vent cessa de souffler. La chaleur devint accablante. Là nous perdîmes de vue les deux autres bateaux. Nous étions arrivés finalement à la hauteur de Benghella, mais au lieu de nous diriger vers le continent nous prîmes avec bon vent, la direction du Cap de Bonne Espérance. [436] Arrivés à 29 ou 30 degrés de latitude, le capitaine fit tourner le bateau. Revenus vers le 15^e degré, plus ou moins, on dirigea la proue vers les côtes. Les ayant en vue on les suivit jusqu'à Benghella. Je sais avec certitude que les Anglais et les Hollandais quand ils ont passé la ligne équinoxiale vont directement vers l'Angola. Un vaisseau anglais, ayant suivi cette voie, est venu en trois mois de Londres à Loanda.

Le 15 février 1713 nous arrivâmes près de Benghella.

[437] En entrant dans le port nous vîmes les deux autres navires, arrivés quelques jours plus tôt. Une barque nous amena les Pères Ange Félix de Parme et Jérôme de Bologne. Nous apprîmes que le Père Colomban de Bologne était passé à meilleure vie ⁽¹⁾ à Loanda.

[438] Après deux jours nous mîmes de nouveau la voile et poursuivîmes notre voyage vers Loanda. Une seule personne était décédée en cours de route. Il n'est jamais arrivé auparavant qu'un gouverneur ait conduit trois navires en Angola avec si peu de décès.

Nous entrâmes dans le port le 21 février, exactement cinq mois après le départ de Lisbonne qui eut lieu le 21 septembre 1712. Il faut décompter l'escale à Madère de vingt-neuf jours ⁽²⁾.

(1) Il était décédé à Loanda le 5 mai 1712.

(2) Le voyage, dit MONARI dura au-delà de 15 mois, p. 104, c'est-à-dire son voyage depuis son départ du couvent le 11 novembre 1710.

[438] Nous descendîmes le même soir à terre. Trois heures avant minuit nous arrivâmes au couvent en compagnie du P. Vice-Préfet, qui était le Père Innocent de Chiavari de la province de Gênes. Je trouvai au couvent le Père Bonaventure de Moliterno et deux frères ⁽¹⁾.

Le matin nous reçûmes de nombreuses visites des Portugais et en particulier de Monseigneur l'Évêque qui fut un des premiers à venir nous rendre visite. Dans la matinée le gouverneur descendit à terre et nous nous rendîmes tous à la cathédrale pour assister à sa prise de possession du gouvernement.

[439] Quant à la mission, je puis dire que je l'ai trouvée presque abandonnée à cause du petit nombre de Missionnaires. En effet ici à Loanda, je n'ai trouvé que deux prêtres et deux frères, dans la mission de Bengo un prêtre ; à Massangano un seul Missionnaire ; un également dans la principauté de Sogno ⁽²⁾ ; le Congo et les autres missions sont abandonnées faute d'ouvriers évangéliques. A présent, je tâche de restaurer les missions, le mieux que je puis. J'envoie trois Missionnaires à Sogno ⁽³⁾ et un à Massangano, c.-à-d. le Père Jean-François de Lucques, mon neveu. J'en garde deux en ma compagnie. Que le Seigneur nous accorde la faveur d'une bonne

⁽¹⁾ Probablement, les Frères J.-B. de Palazzago et Félicien de Besozzo.

⁽²⁾ Missionnaires à l'arrivée du Père Laurent :

Prêtres	{	Innocent de Chiavari
		Bonaventure de Moliterno
		François de Borgo Ticino
		Thomas de Conversano
Frères	{	Augustin de Bologne.
		Jean-Baptiste de Palazzago
		Félicien de Besozzo.

Le 25 mai 1712, le P. Innocent de Chiavari écrivait qu'il y avait 6 Pères et 3 Frères. *Scritt. rif.*, volume IV, dont deux (Pères) avaient déjà fini leur septennium.

⁽³⁾ Thomas de Conversano — Joseph de Modène — Michel-Ange dalle Noci, cf. MONARI, p. 115.

santé. Elle est nécessaire pour notre ministère, pour remplir les devoirs de notre charge et travailler au salut de tant de pauvres âmes. J'eus au commencement du carême quelques fièvres, mais de peu de gravité. J'en fus vite délivré, grâces à Dieu. Les chaleurs en ce lieu ont été excessives et ont causé de très graves maladies. Il y eut beaucoup de morts. Monseigneur l'évêque en particulier a été réduit à l'extrémité. On était convaincu qu'il n'échapperait pas. Cependant à présent il va bien.

En ces jours un jeune anglais a fait abjuration entre mes mains. Il a été catéchisé par le Père Jean-François de Lucques. On peut dire que c'est le premier fruit que nous avons recueilli en ces missions. J'ai dit qu'il abjura entre mes mains. Il faut savoir qu'en cette cité le Préfet des Capucins, le recteur des Pères Jésuites ainsi que le Père Prieur des Carmes déchaussés sont commissaires et qualificateurs du Saint-Office. Le susdit jeune homme m'ayant été adressé et ayant été catéchisé par un des nôtres, j'accomplis les fonctions de commissaire, avec l'assistance toutefois des autres commissaires. L'abjuration eut lieu à la grande édification de tous ceux qui étaient présents. Actuellement nous catéchisons encore un autre, Hollandais de nation. Le Seigneur nous accorde sa sainte grâce pour que tout tourne à sa plus grande gloire et au salut des âmes. C'est pour cela que nous sommes venus en ces parages.

Loanda le 27 juin 1713.

[441] Ces navires ayant retardé leur départ, j'ai le temps d'ajouter quelques détails que je n'ai pas rapportés, croyant n'avoir pas suffisamment de temps pour le faire. Au début du mois de juin de cette année

1713, quand les chaleurs eurent cessé, je crus le moment venu de répartir les Missionnaires entre les différents postes qui en avaient besoin. J'envoyai à Bengo le Père Bonaventure de Moliterno pour y résider. Il ne s'y trouvait plus personne. A Massangano j'envoyai le Père Jean François de Lucques, mon neveu. Les habitants avaient manifesté le désir d'avoir un prédicateur. Avant son départ, je revêtis de l'habit de tertiaire capucin un jeune anglais appelé Vuil ⁽¹⁾. Je lui donnai le nom de Frère Jean. Ce jeune homme par une disposition de la Providence, avait quitté l'année passée sa patrie, l'Angleterre, et était venu à Lisbonne à bord d'un bateau de son pays. Là, touché par une grâce efficace et éclairé par l'Esprit-Saint, il reconnut les funestes erreurs de la secte à laquelle il appartenait et embrassa notre Sainte Foi. Comme selon la doctrine de cette secte le baptême ne doit être conféré qu'au moment de la mort, il fut baptisé publiquement à Lisbonne et le Seigneur gouverneur de Loanda fut son parrain. Il fit la traversée de Lisbonne à Loanda sur le même bateau que moi et mes confrères. J'eus donc l'occasion de l'entretenir tout ce temps. Tous nous fûmes fort édifiés de sa conduite et de la dignité de ses manières. Après notre arrivée à Loanda, ce bon jeune homme vint plusieurs fois au couvent et manifesta un grand désir de quitter le monde. Avec le consentement de mes confrères, je pris la décision de lui donner l'habit de Tertiaire avec l'intention de le mettre au service des religieux dans la mission de Massangano. Mais les mystérieux desseins de Dieu étaient autres. Ce jeune homme était parti avec le Père Jean François de Lucques pour Massangano. En cours de route survint un malheur dont ce Père rend compte comme suit :

(1) MONARI, p. 116. On y trouve le récit de la mort du Frère Jean.

Très Révérend Père,

Je suppose que la triste nouvelle concernant le pauvre Frère Jean vous sera déjà parvenue. Je dois vous dire que la douleur m'accabla tellement que le courage me manquait pour écrire. Voici comment le malheur eut lieu. Après environ deux heures d'attente, le Sieur Pasquale arriva finalement et nous commençâmes notre voyage. A mesure qu'il se poursuivait, nous nous enfonçâmes davantage dans des brousses inhabitées. Le soir était tombé et il faisait si noir que nous distinguions à peine le chemin. A un moment, je quittai le hamac et je vis le Frère Jean marcher à pied. Je lui ordonnai formellement de remonter en hamac pour ne pas s'exposer à devenir malade. Je ne pensais pas à autre chose. Après quelque temps j'entendis crier : Le lion ! Un lion se trouvait tout près de nous. Les porteurs abandonnant le hamac, se mirent à fuir. Je n'avais d'autre arme que mon crucifix. Avec grande foi je retournai en arrière. On ne voyait pas où on allait. Je commençai à exciter les noirs au courage et à ne pas tourner le dos. Je ne savais pas où était mon compagnon ni le Sieur Pasquale. Celui-ci de son côté me cherchait aussi. Nous nous mîmes tous sur nos gardes. Le Sieur Pasquale ayant tourné son épée vers le lion, celui-ci en rugissant prit une autre direction et presque au même moment on entendit une voix qui cria trois fois : Jésus, Marie, Joseph. Puis plus rien, ou plutôt rien de distinct car autour de nous on poussait de grands cris.

[443] On se mit à allumer la brousse et à faire des feux auprès desquels nous passâmes toute la nuit. Les noirs qui s'étaient réfugiés sur les arbres poussaient des cris. Finalement vint le jour et ceux qui s'étaient enfuis pendant la nuit se présentèrent les uns après les autres. Mais on ne voyait pas paraître

le Frère Jean. De suite avec le Sieur Pasquale je me mis à sa recherche, quand je vis (oh ! quel spectacle) apporter devant moi quatre os décharnés et les mains entières du Frère Jean, recueillis dans son habit tout déchiré. Je vous assure que ce fut pour moi un grand coup et je ne sais pas comment je ne suis pas tombé mort. Mais reconnaissant que tout en ce monde est disposition de l'amoureuse Providence de Dieu, je m'abandonnai à sa volonté. Ce matin quoique je sois arrivé à Calumbo accablé de fatigue, j'ai célébré la messe pour lui. J'ai fait faire une petite caisse pour y déposer les restes du Frère Jean et leur donner une sépulture honorable à Massangano. Tel est le récit succinct de ce qui est arrivé. Priez Dieu pour moi etc...

Ce qui précède est extrait de la lettre du Père Jean François de Lucques.

Avant que ce tertiaire anglais eût reçu l'habit, était arrivé en ce port un navire à bord duquel se trouvait un jeune anglais de 17 ans, natif de la ville de Londres, appelé Guillaume Richanson (Ricardson ?). Il contracta amitié avec son compatriote, et commença à lui parler de questions religieuses. L'ami (catholique) l'exhortait à quitter l'hérésie et à rentrer dans le giron de l'Église Catholique. Au commencement le jeune homme opposait de la résistance et argumentait pour défendre sa croyance. Mais l'anglais catholique par ses répliques le désabusait. La grâce de Dieu inclinait le cœur et illuminait l'esprit du jeune homme qui bientôt se déclara convaincu par les arguments de son ami. Il fut amené à notre couvent par Vuil (c'est le nom que portait notre tertiaire avant de recevoir l'habit).

[444] Il me fut présenté. Je lui demandai quels motifs l'incitaient à abandonner sa secte, et quel but il poursuivait en changeant de religion. Il me répondit

franchement qu'il n'était mû que par la raison, qui lui faisait reconnaître la fausseté de la secte dont il avait été partisan jusqu'alors et la vérité de la foi catholique. Il ajouta qu'il ne poursuivait d'autre but que de sauver son âme.

Après cette réponse, je lui donnai les avis que je jugeai nécessaires et le confiai au Père Jean François de Lucques pour le catéchiser et l'instruire dans la sainte foi catholique romaine. Il avait l'intelligence ouverte et apprit bien vite les choses nécessaires de la doctrine chrétienne. Nous étions tous dans l'étonnement en constatant qu'il connaissait ce qu'on lui avait exposé une seule fois. Le lendemain il montrait avoir bien compris ce qu'on avait expliqué la veille.

Il manifestait un vif désir d'abjurer au plus tôt. Ce désir s'accrut quand lui survinrent quelques fièvres. Il craignait de mourir avant de s'être réconcilié avec la Sainte Église. En ce temps il nous suppliait continuellement de lui permettre de faire l'abjuration. Étant assuré de ses dispositions, j'avertis les autres commissaires du Saint-Office et Monseigneur l'Évêque. Tous furent d'avis de l'admettre à l'abjuration. L'évêque exprima l'avis de le rebaptiser sous condition pour être sûr du baptême. Il craignait que celui donné par les hérétiques aurait pu être invalide soit par malice, soit à cause de leur penchant à faire autrement que l'Église catholique.

On fixa l'administration au 18 juin. En présence du Père Recteur des Jésuites, du Père Vice-Prieur des Pères Carmes déchaussés, commissaires en ces pays du Tribunal de l'Inquisition de Lisbonne, en présence aussi de tous mes confrères, de prêtres séculiers, et d'autres personnes qui voulaient y assister, dans l'oratoire de notre couvent de Loanda, moi-même, également commissaire, je lui conférai le baptême

sous condition. Je lui imposai le nom de Joseph et je le réconciliai ensuite avec l'Église.

[445] Il abjura le protestantisme dans lequel il était né et avait été élevé.

Tous et lui-même en particulier en éprouvèrent une grande joie. Je lui donnai l'absolution de l'excommunication. Le jeune homme après cela manifesta encore davantage son bonheur. Nous autres nous fûmes fort édifiés en voyant sa grande modestie. Que le Seigneur lui accorde la constance dans notre Sainte Foi.

Après que ce jeune homme eut embrassé le catholicisme, aborda au port un navire qui venait de Macao, ville de l'empire de Chine. A bord se trouvait un Hollandais originaire d'Amsterdam. Il tomba malade et fut hébergé à l'hôpital de cette ville. Un matin il me fit demander deux religieux. Croyant qu'il voulait se confesser, je les envoyai. Quand il furent arrivés il déclara qu'il voulait abjurer l'hérésie et devenir catholique. Ces religieux me rapportèrent cette déclaration. J'ordonnai à l'un d'eux d'avoir soin de le catéchiser. Mais mon confrère constata qu'il avait déjà été instruit suffisamment de la doctrine catholique. En conséquence il fut décidé de recevoir son abjuration.

Le 5 juillet, tout était préparé à l'église pour faire cet acte publiquement, selon le désir qu'il avait manifesté lui-même. Les trois commissaires du Saint-Office furent appelés après que Monseigneur l'Évêque eut donné son avis favorable.

La veille il avait été rebaptisé en privé sous condition, pour les raisons que j'ai indiquées à l'occasion de l'abjuration précédente. On lui avait laissé son nom qui était Pietro di Laurenzio ⁽¹⁾. Le matin du 5 juillet

(1) Pieter Laurens, Laureys ?...

à l'appel de la cloche, arrivèrent le gouverneur de la cité, les magistrats et un grand nombre de gens des deux sexes.

[446] Voici les cérémonies observées en cette occasion. Je revêtis les ornements sacerdotaux, aube, étole, chape violette. Accompagné du Père Recteur des Jésuites et du Père Prieur des Carmes déchaussés, nous partîmes de la sacristie et passant par l'église au milieu du peuple, nous allâmes à l'entrée de l'église, au-delà de la porte principale. Là je m'assis au milieu des deux commissaires du Saint-Office. Le Hollandais invité à s'approcher vint se mettre à genoux. Il fit le serment sur les saints évangiles d'abjurer la secte des prétendus réformés et toutes les erreurs contraires à la doctrine catholique. Il promit d'observer les décrets ecclésiastiques, d'obéir en tout à la Sainte Église romaine. Je lui donnai alors l'absolution de l'excommunication selon le cérémonial habituel. Après cette absolution, ayant échangé la chape violette pour la blanche, je le réconciliai avec l'Église. Nous entrâmes dans le sanctuaire et je m'assis au maître-autel du côté de l'évangile, les deux commissaires se tenant aux deux côtés de l'autel. Je lui fis alors renouveler par écrit la profession de foi et je lui donnai la bénédiction. Ainsi finit cette cérémonie. Comme je l'ai dit, elle eut lieu le 5 juillet dans notre église.

Le Père Jean-François a meilleure santé dans la mission où il se trouve qu'il n'avait ici à Loanda. Moi aussi par la grâce de Dieu, je vais bien.

Loanda 8 octobre 1713.

Vingt-et-unième relation.

[447] Loanda 30 décembre 1714.

Le Seigneur m'a visité en m'envoyant une maladie qui a duré huit ou neuf mois, et maintenant encore j'en ressens les effets. Je vous en parlerai au cours de cette lettre, qui relate ce qui s'est passé depuis le 15 juillet 1713. J'ai relaté dans une autre lettre les faits antérieurs à cette date.

Au mois de juillet de cette année 1713, la température étant plus fraîche depuis la fin de la saison chaude, je jugeai que le moment était venu d'embarquer les Missionnaires désignés pour Sogno. C'étaient le Père Thomas de Conversano, nommé supérieur, le Père Michel Ange dalle Noci, le Père Joseph de Modène et le Frère Félicien de Besozzo ⁽¹⁾. L'un ou l'autre y était envoyé pour acquérir l'expérience du pays et de l'apostolat. Mon intention était de les employer plus tard ailleurs, particulièrement dans la mission de Bamba. Le grand-duc me demandait des prêtres avec beaucoup d'instances. A ce moment je ne pouvais lui en envoyer, n'ayant aucun religieux suffisamment expérimenté.

Le 18 juillet de grand matin accostèrent à ce port deux navires venus de Lisbonne. Ils procurèrent une grande joie à cette cité, en apportant la nouvelle de la naissance du prince du Brésil, fils du roi de Portugal et de ces royaumes. Ils annonçaient aussi la délivrance de la place de Campo Maior, qui avait soutenu pendant quarante jours de vigoureux assauts.

(1) MONARI, pp. 117 et ss.

Ces événements furent célébrés avec grande allégresse par des festivités religieuses et civiles.

[448] Le 24 juillet eut lieu la « mensa » ou réunion des Missions. Ce fut la deuxième séance à laquelle j'assistais. A la première séance, au moment où on allait prendre place, le gouverneur général fit savoir que dans une lettre, le roi de Portugal statuait que la première place après l'évêque, devait être occupée par le supérieur le plus ancien des ordres religieux établis en cette cité. Entendant cela chacun se retira de la table et le gouverneur demanda qui était le plus ancien parmi les supérieurs. Le Père Prieur des Carmes déchaussés répondit que lui-même était le plus ancien, mais que la première place avait toujours été laissée à Saint-François, voulant signifier qu'elle revenait au Père Préfet des Capucins. Le gouverneur répondit que la lettre du Roi ne parlait pas du plus ancien en raison de la fondation de l'Ordre, mais bien de la priorité dans le supérieurat. Alors le prieur prit la première place, le recteur des Jésuites la deuxième, moi la troisième et le ministre des Tertiaires la quatrième.

Réfléchissant ensuite à ce qui s'était passé, je me dis que cela offensait les règles de préséance établies en faveur de mon Ordre. Rentré au couvent je consultai à ce sujet mes confrères. Je ne parvenais pas à découvrir la raison pour laquelle on avait enlevé au préfet cette place qui avait toujours été accordée à mes prédécesseurs. Nous conclûmes ce qui suit. J'irais trouver le gouverneur pour lui exposer ma manière de voir. S'il persistait à s'en tenir à la lettre royale, je m'abstiendrais de me rendre à la junta des missions jusqu'à ce que j'aie pu exposer mes raisons à la cour de Lisbonne. On saurait de la sorte si quelqu'un avait employé ce moyen pour se mettre à cette place.

Je me rendis donc auprès du gouverneur. Après les échanges habituels de politesse, je lui exposai que l'objet de ma visite n'était autre que de faire connaître ma manière de voir au sujet de l'innovation introduite dans le règlement de la « mensa » des missions.

[449] Dans cette réunion, dis-je, c'était la coutume de donner la première place au préfet des missions. Quelques-uns de ceux qui y assistent peuvent le témoigner. Le gouverneur répondit qu'il s'agissait d'un ordre royal. Il prit cette lettre du Roi et m'en fit la lecture. Je répondis qu'il fallait l'interpréter et faire une distinction entre un préfet et un supérieur ordinaire de couvent, ce qu'étaient le Père Recteur des Jésuites et les autres Pères membres de la réunion. De fait la juridiction du Père Recteur s'exerce seulement sur les quelques Pères du collège de cette ville, car ils n'ont pas de mission ailleurs dans le royaume. Le Prieur des Carmes n'a qu'une seule mission ; le ministre des Tertiaires n'a de mission stable en aucun endroit. Par conséquent tous ne sont que des supérieurs de couvent. Quant au préfet, il n'est pas seulement supérieur du couvent de Loanda, mais aussi des postes établis aux royaumes de Congo et d'Angola, de sorte que son autorité s'étend à toutes les provinces de ces royaumes. Pour les postes qui s'y trouvent, il peut en vertu de l'autorité qui lui a été accordée par le Saint-Siège, nommer les supérieurs, les éloigner et les changer, comme il le juge expédient. De plus son autorité s'étend à la nomination des vice-préfets et des commissaires, selon les nécessités tant dans l'Angola qu'au Congo. En prévision de sa mort, non seulement il peut, mais il doit nommer un vice-préfet qui éventuellement gouvernera la mission jusqu'à ce que Rome ait nommé un successeur. L'autorité du Préfet n'émane pas seulement de l'Ordre mais aussi de la Sacrée Congrégation du Saint-Office

et du souverain pontife. J'ajoutai que comme Capucin [450] j'étais prêt à me mettre sous les pieds de tous, mais que pour sauvegarder l'honneur de l'Ordre, de la Sainte Église et de la Propagande, je devais revendiquer la place qui fut toujours accordée à mes prédécesseurs. Son Excellence pouvait en être informé par les livres et par ceux qui antérieurement avaient assisté à la junta des missions, notamment par le sieur doyen, le trésorier des missions, le prieur des Carmes et le secrétaire d'État.

Son Excellence répondit avec beaucoup de politesse et avec l'affection qu'il a pour notre Ordre, que j'avais bien raison ; que de fait seuls les Capucins exerçaient l'apostolat à l'intérieur de ces pays. C'était, pouvait-on dire, leur apanage, et il était prudent de le réserver toujours à leur Ordre. Il ferait tout de son côté pour que la place occupée par mes prédécesseurs me fût assignée. Il ajouta que je devais moi-même en dire un mot à la séance de la junta. Mais je répondis que je ne trouvais pas bon de le faire, qu'il ne convenait pas de réclamer ce droit de préséance dans une réunion où étaient présents Son Excellence, un doyen représentant la personne de l'évêque, des supérieurs religieux et des chevaliers de l'habit du Christ. Même s'il n'y avait pas d'autres raisons, le respect dû à Son Excellence et à la lettre de Sa Majesté m'obligeait à garder le silence. J'ai confiance, dis-je, que la bonté innée de Son Excellence pourra tout accommoder à la satisfaction de tous sans que d'aucune façon la paix soit troublée. Il me promit de faire ce qui était en lui. Je pris congé et rentrai au couvent. Je pus bientôt constater les effets de sa promesse, car à la séance suivante, on me donna la première place parmi les religieux.

Il ne faut pas s'étonner de ces questions de préséance parce que nous avons l'obligation de maintenir ce

qui contribue à l'honneur de l'Église étant ses ministres, en des choses publiques. On peut dire qu'il en est ainsi également pour l'Ordre auquel nous appartenons.

[451] Pour le reste nous sommes disposés à être les serviteurs de tous en n'importe quel ministère, comme le requièrent nos obligations et notre qualité de Missionnaires. Ces dispositions sont celles de tous les vrais fils de Saint François.

La « mensa » ou junte des missions n'est autre chose qu'une assemblée de personnes qualifiées. Elle a lieu au collège des Jésuites de cette ville qui s'y prête le mieux. Ce conseil des missions a été institué pour conférer sur les intérêts des missions par D. Pedro II, roi de Portugal, fort zélé pour la conversion des âmes. La réunion devrait se faire tous les mercredis de l'année, mais de fait elle n'est convoquée que pour quelque raison qu'on juge suffisante. On l'appelle « mensa », c.-à-d. table, parce qu'on se réunit autour d'une grande table, comme on le fait pour les repas. Cette table se trouve au milieu de la salle. Au bout prend place le gouverneur représentant la personne du Roi, puis vient l'évêque ⁽¹⁾ ou le doyen, puis le préfet des Capucins, ensuite le prieur des carmes. De l'autre côté, l'auditeur général vient après le gouverneur, puis le recteur des jésuites, puis le ministre des tertiaires, ensuite le trésorier et en dernier lieu le secrétaire d'État. Les deux derniers sont chevaliers de l'habit du Christ. Le doyen que j'ai nommé est le doyen ou chef des chanoines et du chapitre.

Tout était tranquille à Loanda, quand survint une affaire qui jeta le trouble dans les relations avec le

(1) Le 24 avril 1706 il y eut contestation entre le gouverneur et l'évêque pour la place à occuper. Cf. *A. P. scritt. rif.*, vol. 3, f. 219. Lettre du P. Colomban de Bologne. Loanda 15 mai 1706.

gouverneur de ce royaume et avec l'auditeur général. Il s'agissait d'un cas d'immunité ecclésiastique ⁽¹⁾.

A la fin d'août un vol considérable avait été commis dans cette ville. Le voleur fut de suite découvert et saisi. Pendant qu'on le conduisait en prison il s'enfuit.

[452] Non loin de la prison, il donna un coup de poing au sergent qui l'emmenait (ici les sbires, agents de la force publique, n'existent pas). Le coup donné sur l'estomac étourdit le sergent, qui laissa tomber sa pique. Le malfaiteur en profita pour se jeter dans une déclivité de terrain et s'échapper. Il se réfugia ensuite au couvent des carmes déchaussés. Quand le gouverneur l'apprit, il fit battre les tambours et réunir de nombreux soldats. Il les envoya avec leur capitaine au couvent des Carmes pour s'assurer si le coupable s'y trouvait réfugié. Le prieur malheureusement était seul au couvent. Quand il eut entendu qu'on voulait savoir si le délinquant était là, surpris par la soudaineté du cas, il ne se rendit pas compte de la situation. Il alla chez le gouverneur pour le prier d'empêcher le désordre qui menaçait de se produire, car certains soldats insolents avaient déjà franchi la clôture monastique, sans égard pour le lieu consacré ayant droit d'asile. Mais à peine était-il arrivé au palais que le délinquant fut pris à l'intérieur du couvent par d'autres soldats survenus après les premiers. Il fut conduit à la prison publique. Tous ces soldats étaient tombés dans l'excommunication pour avoir violé l'immunité ecclésiastique ⁽²⁾.

Le Père Prieur des Carmes vint me trouver et me demanda d'aller avec lui le lendemain auprès du gouverneur pour défendre le droit d'asile. Je lui promis de faire ce que j'estimais mon devoir. Nous étions d'avis que devraient y venir aussi le Père

(1) D'un cas de violation du droit d'asile.

(2) Le droit d'asile.

Recteur des Jésuites et le ministre des Tertiaires, et encore le gouverneur de l'évêché (en l'absence de l'évêque qui à cause de ses indispositions s'était embarqué pour Lisbonne). Les deux derniers ne parurent pas. Nous allâmes donc le lendemain auprès du gouverneur. Le prieur des Carmes montra quel manquement avait été commis en enlevant du lieu consacré contrairement aux règles établies, cet homme coupable de vol. Il attira l'attention sur l'obligation qu'il y avait de le remettre au plus tôt dans le lieu [453] reconnu inviolable et de faire amende honorable à l'Église. Il avertit le gouverneur que lui et tous ces soldats avaient encouru l'excommunication fulminée contre tous ceux qui violent l'immunité ecclésiastique.

Le gouverneur demeura stupéfait en entendant parler d'excommunication. Il dit que le coupable serait reconduit dans le lieu ayant droit d'asile jusqu'à ce qu'on aurait examiné si vraiment dans le cas il y avait inviolabilité. Nous dûmes avec assurance que Son Excellence avait vraiment encouru l'excommunication parce qu'avant de procéder à l'arrestation, il fallait le consentement de Monseigneur le vicaire général ou du gouverneur de l'évêché, car c'est à eux et non au tribunal séculier qu'il appartenait d'examiner comment on devait se comporter en ce cas. Le gouverneur, homme religieux et respectueux des droits d'autrui, n'insista plus et promit d'agir dans sa sphère pour tout accommoder. Il fit venir l'auditeur général et lui dit : Nous avons contre nous tous les supérieurs des Ordres religieux parce que l'arrestation de ce criminel a été faite en un lieu ayant droit d'asile. L'auditeur répondit qu'il était prêt à se défendre. Le prieur lui exposa quel était son avis sur cette question et l'avertit que lui aussi avait encouru l'excommunication. L'auditeur répondit qu'il

avait agi selon les ordres du Roi, que toutefois il ferait renvoyer le coupable dans le lieu ayant droit d'asile. On lui montra encore que le tribunal royal ne peut pas ordonner des choses allant à l'encontre des décrets et des canons du Saint-Siège. Après beaucoup de difficultés, on décida de remettre le malfaiteur à l'autorité ecclésiastique. Tous, là-dessus, s'en allèrent.

En retournant au couvent, le prieur me demanda de revenir chez lui et d'apporter tous les livres nécessaires pour défendre les droits de l'Église. Je me rendis à l'heure convenue au couvent du Carmel avec le Père Ange Félix de Parme. Après un peu d'attente, le vicaire général y vint aussi. Nous parlâmes longuement des arguments propres à défendre l'immunité ecclésiastique et de la conduite à tenir dans le cas présent.

[454] Il était déjà bien tard quand le coupable fut conduit à l'église et remis dans le lieu jouissant du droit d'asile.

On s'était installé, pour réexaminer la cause, à l'intérieur du couvent. Tous prirent place, c.-à-d. le vicaire général, le juge séculier et un docteur en droit, d'autres ministres encore ; moi aussi qui ne savais pas ce qu'on voulait faire. Soudain le docteur en droit s'aperçut qu'on allait commettre l'erreur d'instruire un procès dans un lieu consacré. Il ordonna à tous de se retirer en dehors de la porte du couvent. Il était presque l'heure de l'Ave Maria ⁽¹⁾ quand on commença la lecture de l'instruction faite par eux contre le criminel. Durant cette lecture, mon compagnon le Père Ange Félix ayant remarqué que le coupable était entouré de gardes, avertit le Prieur du carmel disant que ce procès ne pouvait avoir lieu si on n'éloignait pas d'abord ceux qui gardaient le délinquant. On ne pouvait

(1) Une demi-heure après le coucher du soleil.

pas dire qu'il était restitué à l'église s'il était gardé par les soldats. Ceux-ci devaient être éloignés. Le prieur, après cette remarque, vint à l'extérieur et dit qu'on devait absolument éloigner les gardes, qu'il ne voulait pas de soldats dans le couvent. Autrement on ne pouvait pas poursuivre la procédure. Il attira l'attention sur l'excommunication de Grégoire XV contre les violateurs de l'immunité ecclésiastique.

Quand le docteur en droit eut entendu cette intimation, il interrompit la procédure et toutes sortes de difficultés surgirent. Pour ma part, j'avais eu jusqu'alors beaucoup de patience. N'en pouvant plus, je dis au vicaire général que le délinquant devait être confié à sa garde et qu'il appartenait à lui de choisir des ministres ecclésiastiques pour instruire cette cause qui de fait relevait du tribunal ecclésiastique. Il ne convenait donc pas que le tribunal séculier s'en occupe. On me répondit que la bulle de Grégoire [455] XV le permettait. Je répondis que cette bulle ne disait pas cela. Je pris en mains notre Basseo et je montrai la bulle de ce Pontife, invitant à la lire. Mais ils ne voulurent pas la lire. On discourait sans fin. Il faisait déjà tout-à-fait noir et on n'avait rien conclu. La preuve, c'est qu'on se mit à proposer de reconduire le coupable dans la prison du tribunal séculier. Entendant cela je dis que le prisonnier se trouvait sous l'autorité du vicaire général, que par conséquent c'était à lui de décider et non à d'autres. Devant toutes ces difficultés, ils conclurent de demander encore l'avis de l'auditeur général sur ce qu'il y aurait à faire. Il était déjà fort tard. Je me levai pour retourner au couvent. Avant de partir, je dis au Père Prieur de ne pas permettre que le coupable soit reconduit en prison, en particulier parce que de fait jusqu'à ce moment il n'avait pas été confié à l'autorité

ecclésiastique, étant toujours resté entouré de gardes.

J'étais à peine rentré au couvent que le Père Prieur tout déconcerté, vint me trouver. Il me dit qu'ils voulaient enlever le coupable et le reconduire en prison. Ils remettaient au lendemain matin la rédaction de l'acte d'immunité. Je fus bien forcé d'aller avec lui chez le gouverneur, quoiqu'il fut entre deux et trois heures. Ici nos arguments furent écoutés. On décida de laisser le délinquant en liberté pendant quelque temps. Ensuite le vicaire général le remettrait en son nom au tribunal civil qui le ferait emprisonner. Cela fut exécuté. Le matin je ne voulus pas assister à la réunion, mais j'y envoyai le Père Ange Félix de Parme. A son retour il me rapporta qu'après beaucoup de difficultés on avait rendu une sentence favorable à l'autorité ecclésiastique. Le tribunal séculier avait consenti, comme le voulait le Père Prieur, à laisser le coupable en liberté. L'auditeur s'efforça encore de faire annuler cette sentence. Il [456] n'y réussit pas, car nous fûmes tous d'accord pour proclamer qu'elle était conforme aux règles du droit et nous ne voulûmes pas céder. Les gardes furent donc éloignés de l'église et le délinquant s'enfuit.

Je parlerai maintenant de la situation des royaumes de Congo. Actuellement, on n'y a pas de mission et le roi ⁽¹⁾ n'est pas en sûreté sur son trône. Le parti contraire reste vigoureux et joue un rôle actif. La vieille reine ⁽²⁾ est déjà morte. La reine, femme du roi s'est réfugiée dans la contrée de Sogno.

Sogno est sens dessus-dessous. Ces populations sont divisées et l'on peut craindre quelque fâcheux événement au préjudice de ce prince.

En cette année 1713 est mort le Père Jean-François

(¹) Pedro IV.

(²) D. Anna de Leão.

de Lucques dans la mission de Massangano ⁽¹⁾. Un accès de fièvre pernicieuse l'emporta en peu de temps.

Les Missionnaires suivants sont arrivés : Le préfet Père Laurent de Lucques, de la province de Toscane, le Père Joseph de Modène, le Père Ange Félix de Parme et le Père Jean-François de Lucques, tous les trois de la province de Lombardie ; le Père Jérôme de Bologne, de la province de Bologne ; le Père Michel Ange dalle Noci, de la province de Bari ; le Père Bernard de Gallo, de Saint-Ange ; le Frère Marius de Castenodolo, de la province de Brescia ; le Frère Fidèle de Bada, de la province de Rome.

Sont partis pour l'Italie, le Père Innocent de Chivari de la province de Gênes et le Père Augustin de Bologne, de la province de Bologne.

Au début de cette année 1714, je jugeai bon de pourvoir d'un Missionnaire le poste de Massangano resté inoccupé par la mort du Père Jean-François de Lucques. Je satisfis ainsi au désir des habitants plusieurs fois manifesté d'avoir un prédicateur pour pouvoir entendre la parole de Dieu. Estimant qu'il était de mon devoir d'accueillir cette juste demande, j'y envoyai le 13 janvier (1714) le Père Ange [457] Félix de Parme, de la province de Lombardie. Arrivé à destination, il fut atteint d'une grave maladie. Mais il plut au Seigneur, en sa miséricorde, de l'en délivrer.

La mission de Congo, à cause de la pénurie des Missionnaires, était restée abandonnée. Le 18 janvier 1714, j'envoyai pour la restaurer le Père Bernard de Gallo, de la province de Saint-Ange, Missionnaire déjà âgé, qui était revenu pour la seconde fois en ces pays. Il s'embarqua sur une « sommaca » ⁽²⁾ pour la barre ⁽³⁾ et de là il se rendit à la mission de Congo.

⁽¹⁾ † 10 octobre 1713.

⁽²⁾ *Sumaca* = *semaque* ou *semaie*, espèce de bateau.

⁽³⁾ Embouchure du Dande ?

Après les fêtes pascales, je résolus enfin de donner satisfaction au seigneur grand-duc de Bamba et de rétablir la mission dans son duché. Depuis près d'un an, il n'avait cessé de me demander des Missionnaires. Pour réaliser ce projet, je me mis en voyage pour Sogno, d'où je passerais ensuite à Bamba. Le 23 mai, je m'embarquai sur un bateau qui naviguait vers Angoi pour la traite des esclaves. J'emmenais le Père Michel Ange de Frosolone, qui devait se rendre au Congo, et le Frère Fidèle de Bada ⁽¹⁾. Après trois jours, on jeta l'ancre à la pointe du « Padrone », territoire du prince de Sogno. J'envoyai une lettre à ce prince et une autre au supérieur du couvent pour avoir des pirogues qui nous transportent sur la rive. Elles arrivèrent et nous prîmes la direction du port de Pinda. Nous y abordâmes vers le soir. Descendus à terre, nous vîmes une foule nombreuse qu'accompagnait le Père Michel Ange dalle Noci. Après les cérémonies d'usage, nous allâmes à la chapelle de notre ancien couvent ⁽²⁾, près de laquelle se trouvaient trois fils du prince, dont l'un était secrétaire d'État. Ils reçurent la bénédiction à genoux ; ensuite en signe de joie, ils se mirent à « sangare », ce qui équivalait à simuler une petite lutte, qui était accompagnée de nombreuses [458] décharges de mousquets. Après cet exercice, ils entonnèrent les litanies de la Madone et l'on se mit en marche vers la chapelle de Notre-Dame de Pinda, où après les litanies, je donnai à tous la bénédiction. Nous prîmes un peu de repos, pour ensuite nous diriger vers la cité principale avec cette multitude de peuple. Tout le long du chemin, il y eut des décharges continuelles de mousquets, jusqu'à ce que nous arrivâmes à quelque distance de l'église. Là vinrent à notre rencontre chantant les litanies de

(1) MONARI, p. 189.

(2) MONARI, p. 186. — MEROLLA, pp. 55, 56.

la Madone et sous la conduite du Père Joseph de Modène tous les élèves des écoles et les membres des Congrégations, avec leur croix et leurs étendards. Le cortège s'avança vers l'église où je donnai à tous la bénédiction. J'entrai finalement dans le couvent pour me reposer. Je dois dire qu'au milieu de toutes ces manifestations de bon accueil faites à moi et aux autres religieux, je ne ressentis en mon âme aucun sentiment de joie, mais plutôt une grande affliction. Mon cœur pressentait-il les grandes tristesses que j'allais éprouver. Si en ce jour tous chantaient : *Benedictus qui venit in nomine Domini*, j'entendrais peu de jours après les cris de *Crucifige*. Vous l'apprendrez par la suite de cette lettre.

Quand j'entrai au couvent, je n'y trouvai pas le supérieur, qui était le Père Thomas de Conversano. Je le fis revenir. Quand on célébra la Fête-Dieu ⁽¹⁾, il y eut grand concours de peuple. Durant la messe, je ne voulus pas donner l'évangile à baiser au prince ⁽²⁾. Cette pratique n'existait pas au temps des Missionnaires anciens ⁽³⁾. Cet abus aura été introduit, à la suite de modifications du personnel, par quelqu'un qui n'était pas au courant des coutumes de cette mission. J'entrepris de supprimer cette distinction nouvelle. Le prince voulut savoir pourquoi on ne lui avait pas donné l'évangile à baiser. Je répondis [459] que ce n'était pas la coutume, et que jamais au temps où je séjournais à Sogno, cela ne s'était

⁽¹⁾ MONARI, p. 189.

⁽²⁾ Jérôme d'Almada de Silva.

⁽³⁾ MEROLLA à la p. 116, parlant des coutumes observées à la messe, écrit : « Finito il Vangelo, se li da a baciare il Messale ». Après l'Évangile on donne le missel à baiser au prince. Le Père Marcellin d'Atri décrit les cérémonies en usage envers le roi quand il vient à la messe. *Scritt. rif.*, volume 3, f. 225 ? « On lui donne l'évangile à baiser ». Le même Père MARCELLIN dans « Giornate apostoliche », p. 464 ?, donne les articles d'une convention entre le Préfet François de Pavie et le roi Pedro IV, convention faite en mai 1700 à Kibangu. Le troisième article dit : « Seulement aux jours de fête on lui donnera le missel à baiser... »

fait. Mais voyant qu'il était impossible de lui faire entendre raison (rien n'est difficile comme de débattre une question avec un ignorant) je lui accordai le baise-ment d'un évangile autre que celui du missel employé par le prêtre, disant que le rituel n'admettait pas la prérogative introduite. Lui se dressant sur ses ergots, réclama celui du prêtre. Je répliquai qu'en conscience je ne pouvais l'accorder. Il se retira fort mécontent. Ce fut l'origine des vifs désagréments dont je parlerai.

Au commencement de juin, je fus pris de fièvre ⁽¹⁾. A plusieurs reprises on me tira du sang. Voyant que ma maladie traînait en longueur, je décidai d'envoyer le Père Thomas de Conversano avec deux autres religieux ⁽²⁾ pour restaurer la mission de Bamba. Mais pendant qu'on attendait les porteurs, ces deux religieux tombèrent malades. En ce temps le prince m'écrivit une lettre dans laquelle il indiquait les religieux dont il agréait le séjour à la mission et ceux dont il exigeait le départ. Je lui répondis catégoriquement que cette désignation appartenait à moi, préfet de la mission et non à lui, prince séculier, qu'il ne devait s'ingérer ni dans mon gouvernement, ni dans celui de l'autorité ecclésiastique.

Après quelques jours, le Père Thomas de Conversano se mit en route. C'eût été bien mieux, s'il n'était pas parti ! En pensant à son départ, je m'étais senti mal à l'aise. Peut-être que mon cœur avait le pressentiment de ce qui devait lui arriver. Durant ce voyage il subit de mauvais traitements de la part de ces gens. Ils se moquèrent de lui et le tournèrent, en dérision, le firent marcher pour ainsi dire de jour et de nuit. Il avait à peine de quoi se sustenter. Il lui arriva de ne pouvoir dire la messe, ni même son office parce qu'on faisait précéder sans prendre garde

(1) MONARI, p. 190.

(2) Michel-Ange de Frosolone et Frère Fidèle de Bada (Baden).

à rien, les charges dans lesquelles se trouvaient son autel portatif et son bréviaire.

[460] Je serais fort long si je décrivais toutes les souffrances qu'il endura en traversant cette principauté. Il fit le trajet en un temps relativement très court parce qu'on l'avait fait marcher continuellement sans lui permettre de se reposer ⁽¹⁾.

J'étais dans l'ignorance complète des avanies es-suyées par ce Père, quand j'envoyai au Congo le Père Michel Ange de Frosolone. Il devait suivre le même chemin. Le jour après son départ, alors que j'étais encore accablé par la maladie, je fus mis en courant par le Père Thomas de tout ce qui lui était arrivé. Je ne saurais dire quel fut mon chagrin en recevant de telles nouvelles, en apprenant qu'un confrère avait été maltraité de la sorte. J'en éprouvai une telle commotion que je pus à peine fermer les yeux durant la nuit. Le matin, j'envoyai un « monitorio » au prince, lui demandant de venir me trouver, endéans deux ou trois jours et de me rendre compte des mauvais traitements et des vilenies qu'on fit subir au Père Thomas. Pour lui montrer que je le traitais en vrai père de son âme, j'eus l'attention de lui envoyer ce « monitorio » dans une lettre fermée munie de mon sceau. Cependant je lui dis de prendre garde de venir au plus tôt, ajoutant que s'il laissait passer le terme fixé par moi, je promulguerais le « monitorio » publiquement et que dans la suite il serait déclaré ex-communicé. Je confiai la lettre à son fils pour la lui remettre. Le prince se présenta un matin, avec quantité des principaux de sa cour. Je le fis introduire dans ma cellule que je ne quittais pas étant toujours malade. Je le fis asseoir. Je congédiai ceux dont je ne désirais pas la présence, et ayant fait fermer la porte,

(1) MONARI, p. 191.

ne laissant à l'intérieur que mes confrères, je lui adressai la parole en ces termes :

Votre Excellence doit savoir pour quel motif je l'ai fait venir ici, que je vous ai appelé parce que j'ai appris les mauvais traitements, les dérisions et les moqueries essuyées de la part de vos chefs et de vos sujets par le Père Thomas durant son voyage à travers votre principauté.

[461] Je sais fort bien par l'expérience que j'ai de ce pays où j'ai exercé le ministère, que les chefs et leurs sujets ne penseraient pas à faire de pareils affronts à un missionnaire apostolique, sans avoir reçu des ordres de leur souverain. C'est un manquement fort grave, qu'ils ont commis en maltraitant de la sorte un prêtre, Ministre de l'Église, père de leur âme, leur médecin spirituel. Cet affront atteint la Sacrée Congrégation et le Souverain Pontife qui les envoient en ces pays pour leur faire produire des fruits de vie éternelle et déraciner les vices dont les actes diaboliques conduisent en enfer. Dites-moi : Pourquoi a-t-on fait subir de pareils traitements à ce Père, qui s'est trouvé en danger de mourir en ces brousses dans une extrême nécessité ? Je veux absolument en connaître la raison.

Le prince voulut me convaincre que tels et tels chefs étaient plutôt des rebelles que des sujets, qu'il n'avait sur eux que peu d'autorité, que seuls les chefs des districts de Quitome, Masongo et Cainza étaient vraiment fidèles. Ce sont ceux-ci, repartis-je, qui commencèrent à maltraiter le Père. Mais le prince qui avait commencé à nier, s'en tint jusqu'au bout à ses dénégations et cherchait à se disculper en disant qu'il ignorait tout. Il protestait qu'il n'avait pas donné l'ordre de maltraiter le Père. Constatant cette obstination et sachant fort bien que ses sujets n'auraient pas fait de pareils affronts à un Missionnaire

sans son ordre, je répliquai : « Puisque votre Excellence affirme n'avoir aucune culpabilité en cette affaire, dimanche on publiera le premier « monitorio » contre ceux qui ont maltraité le Père Thomas et contre tous ceux qui ont ordonné, conseillé, ou provoqué ces mauvais traitements. Après les monitoires habituels suivra l'excommunication. Là-dessus, on se sépara et il s'en alla chez lui ⁽¹⁾. Le dimanche suivant fut publié le premier monitoire.

[462] Quand la fièvre m'eut quitté, je décidai, quoiqu'encore très faible, de partir pour Bamba avec le Frère Fidèle de Bada. J'en fis part au prince et vers le milieu de juillet, je me dirigeai vers Quitome. A 21 heures j'arrivai dans un village. Aussitôt les porteurs m'abandonnèrent et il n'y eut pas moyen d'en avoir d'autres. Il ne fut pas facile d'avoir une cabane où loger la nuit. Petit à petit commençaient les mauvais procédés. Le jour suivant j'obtins à grand peine des porteurs. Mais après avoir marché un peu de temps, ils me délaissèrent et d'autres qui les remplacèrent firent la même chose. Ils me conduisirent toujours en dehors du droit chemin d'un village à l'autre, et le trajet à parcourir qui en ligne droite ne demandait que peu d'heures ⁽²⁾ prit trois jours. Ils s'étaient mis en tête de ne point me faire passer par les « mbanza » principales. Cependant j'en vins à bout de faire échouer ce dessein et je traversai ces « mbanza », mais en aucune je ne trouvai le chef. Fidèles aux règles de leur politique diabolique, ces chefs ne se laissèrent pas voir. Dans un de ces villages importants, je pus comprendre que les offenses qu'on nous faisait, avaient pour cause le refus d'admettre le prince au baisement du missel de la messe ⁽³⁾.

(1) MONARI, pp. 191, 192.

(2) MONARI, p. 192 : « voyage de quatre heures ».

(3) MONARI, p. 191. Parlant du P. Thomas il dit « non pas tant pour l'évangile, que parce que le Père se rendait chez le grand-duc de Bamba son ennemi ».

Nous continuâmes à endurer de grandes souffrances parce qu'on nous faisait aller de côté et d'autre comme une balle, toujours en dehors du droit chemin. L'espace à parcourir ne représentait que cinq ou six jours de voyage. Nous fûmes en route durant vingt jours, astreints à des jeûnes qui ne sont pas de précepte.

Oh ! quels gémissements dans mon cœur en passant par ces villages où en d'autres temps j'avais exercé mon ministère avec tant de consolation, avec tant de fruits spirituels et de gloire pour Dieu. Alors les mères venaient à ma suite avec leurs enfants pour que je les baptise, les chefs venaient à ma rencontre et me conduisaient en triomphe dans leurs villages. A présent ils fuyaient ou ne se laissaient pas voir.

[463] Tout cela procédait du mauvais exemple des grands, de leur ambition. On en voyait les effets dans la destruction de la Sainte Foi, dans la ruine ou l'extrême misère des chapelles, dans la recrudescence de méchanceté humaine. Dans un endroit on en vint jusqu'à arracher la Croix et à la jeter au loin.

La principauté était pleine de féticheurs et de nécromanciers. Dans un lieu l'effronterie en arriva jusqu'à placer des objets fétichistes sur les chemins. Je l'ai vu de mes propres yeux et avec grand chagrin. Un jour que je passais en hamac, je vis un endroit où, semblait-il, on avait depuis peu enterré un mort. On y avait planté des rameaux de palmier, arrangés de manière à former la moitié d'une petite coupole. Au pied de celle-ci on avait placé un bamboche fait de paille. Mû par le zèle de l'honneur de Dieu, je sautai du hamac et je détruisis tout cela. Je pris le bamboche et le fis porter par un de nos noirs sur un bâton à la confusion de ces gens. Je leur reprochai d'être des chrétiens sans aucune crainte de Dieu, pires que des païens. Le soir je fis brûler le bamboche.

Le même jour je fus horrifié en voyant une autre

manifestation publique de fétichisme. On avait placé en un endroit des cornes d'animaux sauvages et tout autour des rameaux d'arbres. Au milieu on avait planté la sainte Croix. Je compris de suite que c'était une chose diabolique, inventée par le démon pour outrager ce bois sacré de notre Rédemption. Je me préparai à donner quelque témoignage de mon indignation. Mais pensant qu'il y avait une agglomération toute proche, je décidai de m'y rendre et de faire ce qu'il fallait après m'être renseigné davantage. Cependant je constatai que je m'étais trompé sur la distance qui me séparait d'un village. Cette distance fut plus longue que je n'avais cru.

[464] Je trouvai une superstition semblable dans la contrée de Bamba. Celle-ci je la détruisis. Je brisai la croix (qui servit à cette superstition) et fis mettre les morceaux au feu. L'assemblage fétichiste où interviennent des cornes est une superstition des chasseurs. Le démon leur fait croire que c'est le moyen pour tuer beaucoup de bêtes sauvages. Mais il arrive souvent que les fauves eux-mêmes (par permission divine) font un cruel carnage des chasseurs. L'autre superstition de la tombe avec bamboche de paille fut expliquée comme suit. Certains marchands de sel, quand on leur a volé une charge vont trouver un nécromancier pour connaître le voleur. Le devin, après quelques pratiques diaboliques, lui dit : C'est un tel qui a dérobé le sel. Alors on va tuer celui qu'on croit être le voleur et on l'enterre à l'endroit où sont placées les choses superstitieuses dont j'ai parlé. Que d'innocents sont mis à mort pour une seule parole de ce maudit nécromancier !

Je reviens maintenant à mon voyage. Arrivés au fleuve Ambrise, ayant passé sur l'autre rive, nous y trouvâmes un chef (gouverneur) avec un peuple nombreux. Il venait nous accueillir avec grande affection

et politesse et nous conduire à sa « mbanza ». Je vous assure que mon compagnon et moi, nous eûmes l'impression d'être ressuscités, quand nous eûmes quitté ces contrées de la principauté de Sogno toutes pleines de misères. Nous restâmes quelques jours en ce village et nous dirigeâmes ensuite vers Bamba. Durant ce voyage, mon compagnon ⁽¹⁾ fut atteint de la fièvre. Elle vint aussi me prendre à l'improviste. Nous eûmes encore beaucoup à souffrir de la part de certaines gens. Nous fûmes souvent obligés de dormir à l'extérieur et dans des villages abandonnés. Les habitants avaient fui à cause des guerres et de la famine.

A la fin, grâce à Dieu, j'arrivai à la Banza de Bamba. J'y trouvai le Père Thomas de Conversano. Nous eûmes des entretiens sur le rétablissement de [465] la mission. La conclusion fut que si, pour des raisons très graves, il fallait la rétablir, on ne pourrait cependant le faire que plus tard. Dans l'entretemps le Père Thomas irait au Congo. Ce n'était vraiment pas le moment de fonder le poste de Bamba, le grand-duc devant aller à la guerre.

Le duc partit en effet pour la guerre. J'étais de plus accablé par la fièvre qui m'obligea à subir plusieurs saignées. A cela s'ajouta la goutte au pied, qui me fit passablement souffrir. Quand ce mal fut fini, je fus repris par mes douleurs habituelles. Toutes ces circonstances me décidèrent à retourner à Loanda. Avant le départ il fut décidé que le Père Thomas de Conversano et le Frère Fidèle de Baden iraient au Congo pour construire le couvent de la ville royale de San Salvador.

Je me mis en route pour Loanda si mal portant que j'eus à souffrir beaucoup durant ce voyage. On

(1) Le Frère Fidèle de Baden.

peut se l'imaginer quand on sait que j'étais accablé de douleurs si grandes qu'elles ne me laissaient de repos ni le jour ni la nuit, que je ne parvenais à manger chose quelconque. En cet état je fus en route durant douze jours, obligé souvent de dormir au grand air.

A la fin j'arrivai au Bengo. A la suite d'un malheureux accident je faillis me noyer. Pour passer ce fleuve profond, j'avais pris place sur une petite pirogue. Soudain elle se renversa sens dessus dessous et je m'en allai au fond avec tous ceux qui m'accompagnaient. Je bus alors, contre mon gré, beaucoup d'eau salée. Dieu et la Vierge très sainte, que j'invoquais m'assistèrent miséricordieusement. Ils me maintenaient au cœur une grande confiance, pour ainsi dire la certitude que je ne périrais pas. De fait je sentais aux épaules comme un mur qui me soutenait. Ma certitude devint réalité. Je descendis d'abord au fond de l'eau, me [466] semble-t-il, puis je remontai à la surface, tandis que j'appelais à mon aide la très glorieuse Vierge Marie, et je me trouvai entre les mains d'un noir de l'église, qui m'entraîna hors du fleuve. J'étais sauvé. Je changeai d'habit et je traversai le Bengo sur une autre embarcation.

Le lendemain j'arrivai à Loanda, terme de ce long et pénible voyage. Mes douleurs durèrent encore trois mois avec des crises qui me réduisirent à un état où l'on pense à la réception des derniers sacrements. Les assauts de la maladie se localisaient tantôt dans le ventre, tantôt dans l'estomac, puis dans les plantes des pieds, quelquefois dans la moelle des os. Finalement, à l'approche de Noël, je commençai à me remettre. Le matin de Noël je pus célébrer une messe. Depuis je vais de mieux en mieux.

Loanda, 30 décembre 1714.

Vingt-deuxième relation.

[467] Loanda 30 décembre 1715.

Je vais vous rapporter la suite des événements survenus en ces missions. Ces noirs soulèvent des troubles continuels et particulièrement ceux qui par devoir devraient nous aider à promouvoir l'apostolat. Je commencerai par la station de Sogno qui fournira ample matière pour ma lettre. Je retourne au mois de juin 1715, puisque dans ma dernière lettre je m'étais arrêté à cette date (pour les faits se rapportant à Sogno).

Vous savez qu'à l'occasion de ma visite à Sogno, j'avais constaté qu'on donnait abusivement l'évangile à baiser à ce prince. On se servait pour cela du missel employé par le prêtre célébrant la messe solennelle. De cette innovation fut responsable un Missionnaire nouveau. Il l'introduisit par inadvertance ou par ignorance des coutumes de la mission. Je voulus l'abolir et persuader ce prince de se contenter de baiser un autre missel selon le cérémonial en usage dans l'Église. Mais le prince ne voulut pas et tenta d'imposer sa volonté par la force. Je ne répéterai pas ici ce que j'ai déjà écrit l'année passée concernant les souffrances endurées à cette occasion par mes Missionnaires et par moi-même. Je me bornerai à raconter ce qui arriva ultérieurement.

Ce prince devint de plus en plus déraisonnable, et s'obstina à réclamer l'inadmissible distinction de baiser l'évangile du missel employé par le prêtre. Nos efforts répétés pour lui faire comprendre que nous ne pouvions modifier le cérémonial, furent vains.

Il se mit à persécuter un « maëstro » de l'église. Celui-ci prit la fuite. Le supérieur de la mission l'ayant su adressa un « monitoire » général au prince qui fit rappeler le « maëstro ».

[468] Le supérieur se rendit ensuite auprès du prince et lui dit ouvertement d'exhaler sa colère et son dédain contre eux-mêmes, les Missionnaires, et non contre les auxiliaires de l'église, obligés d'obéir aux Missionnaires. Quant au baisement du missel, ajouta-t-il, nous ne voulons pas l'accorder. Le supérieur de Sogno, m'apprit dans une lettre que le prince ne s'était pas encore confessé pour s'acquitter du devoir pascal, non plus le capitaine général. La licence, écrivit-il, devient si grande que la plupart vivent en concubinage. Il faut l'attribuer au mauvais exemple du prince lui-même et du capitaine général. Le fils du prince se maria avec la condition de pouvoir garder comme concubine la sœur de sa femme. Dieu permit que sa femme mourût.

Les Pères voyant que le mal tournait à l'extrême, déclarèrent excommuniés tous les concubinaires. Ils mirent la feuille de l'excommunication entre les mains de la Très Sainte Vierge. Cela ne produisit pas d'effets salutaires. Cependant Dieu commençait à intervenir. Quelques concubines moururent, les unes subitement, une autre dévorée par un tigre (léopard), une autre encore tuée par la femme légitime du concubinaire.

Une chose curieuse arriva en ce temps. Je n'ai jamais entendu rien de pareil. Une concubine d'un des principaux notables mit à mort un enfant d'environ trois ans, pour pratiquer une superstition, je ne sais laquelle, qui devait, pensait-elle, lui procurer des enfants (la stérilité est notée d'infamie) ou pour faire croire à un avortement. Elle prit les mains et les entrailles de l'enfant et les mit derrière elle. Alors

elle simula d'être en travail d'enfant. Les mains et les entrailles apparurent et l'infanticide fut découvert. Elle fut livrée au bourreau avec sa propre mère, complice, on peut le croire, du même délit. Peut-on imaginer insanité plus grande.

[469] Ce prince en est arrivé à cet excès de permettre aux féticheurs d'avoir un tribunal public, pouvant infliger des châtimens. Il n'assiste que rarement aux sermons. Il maltraite ceux qui sont au service de l'église. Je ne sais ce qu'il faut en attendre, sans doute une fin mauvaise, comme celle de certains de ses prédécesseurs, dont il suit les traces. Que Dieu l'éclaire et lui accorde la grâce de reconnaître ses erreurs. Mais n'ayant pas l'intention de faire des réflexions morales, je retourne à d'autres faits ayant trait à Sogno.

Le prince était tombé gravement malade ⁽¹⁾ et on craignait qu'il ne fût atteint d'hydropisie. Après quelque temps, le peuple ne le voyant plus paraître en public, se souleva, et le prince pour l'apaiser, malgré la grande incommodité qu'il en éprouvait, se fit porter, dans un hamac bien couvert, jusqu'à la place. De cette façon, le peuple se calma. Mais ensuite, de nouveau, on ne le vit plus. On s'adressa au capitaine en chef et à un « maëstro » de l'église, qui aspirait à être acclamé prince par le peuple, pour savoir si vraiment il était vivant ou mort. S'il était vivant il n'y avait pas lieu de faire quelque chose ; s'il était mort, il fallait prendre les insignes de la principauté, pour en venir à l'élection du nouveau prince. Tout cela vint aux oreilles du prince qui se fit porter sur un balcon du palais pour montrer qu'il était bien en vie. Il fit prendre le capitaine en chef et le « maëstro » avec d'autres. On leur mit les ceps (souche de bois)

(1) MONARI, p. 213.

aux pieds. On soumit au feu les jambes et le corps du capitaine en chef. Les maisons des prisonniers furent livrées aux flammes.

Le supérieur de Sogno fut transféré à Massangano. Il eut bien des ennuis durant le voyage. Il dut toujours être sur ses gardes, le jour et la nuit, à cause des lions qui infestaient les chemins. Les nombreux baptêmes et les mariages de nombreuses personnes qu'il retira du péché, lui donnèrent beaucoup de travail.

[470 (169)] Il constata qu'en ce pays les habitants vivaient dans une ignorance très grande des choses de Dieu, car ils vénéraient même des boucs avec une très longue barbe, qui sont l'objet de superstitions et d'idolâtries. A Caenda, il en tua un de ses propres mains. Après avoir parcouru ces régions un temps assez long, il s'en retourna à Massangano.

Le 2 août 1715 arriva de Pernambouc le Père Saturnin de Naples, de la province de Naples. Il se rendit au mois de septembre à la mission de Massangano. Il fut atteint d'une grave maladie et il finit sa vie et avec sa vie, sa carrière apostolique, le premier jour de novembre muni des saints sacrements.

Après la mi-août tomba malade dans la mission de Bengo, le Père Jérôme de Bologne ⁽¹⁾. Se voyant accablé par la maladie, il vint ici à Loanda. On ne trouva pas de remède efficace pour le guérir et en peu de temps il fut à l'extrémité. Il reçut avec dévotion et grande ferveur spirituelle tous les sacrements, en présence des religieux et des prêtres séculiers, du S^r gouverneur de cette cité et d'autres personnes qui l'avaient en grande affection à cause de ses rares qualités. Il rendit son âme à son Créateur le soir du 27 août 1715, entre deux et trois heures. Le lendemain eurent lieu les funérailles où il y eut grand concours.

(1) MONARI, pp. 34, 61, 69, 219.

du peuple et de religieux et il fut inhumé au milieu des regrets de tous.

A la mission de Sogno n'était resté qu'un seul religieux après que j'eus envoyé ailleurs le Père Michel Ange de Noci ⁽¹⁾. Deux autres religieux s'y rendirent par mer, le Père Joseph de Torano et le Père Silvestre de Cassano ⁽²⁾. Ils arrivèrent sans encombre à la Pointe du Padrão. Le capitaine du bateau qui était un Hollandais ⁽³⁾, les aida à débarquer et eut pour eux toutes sortes d'égards.

[471] Mais il ne leur fut pas possible d'envoyer une lettre au supérieur de la mission pour l'avertir de leur arrivée et lui demander de les faire prendre. Le prince avait défendu que quiconque transmitt une lettre de ces Pères. Lui-même avait reçu la nouvelle de leur arrivée et il ne voulait pas que le supérieur en fût averti. Le but qu'il avait, on peut raisonnablement le déduire de son attitude envers la mission. Ils restèrent deux jours et deux nuits, abandonnés, à découvert sur la rive de la mer, parce que le bateau était parti. Finalement, le capitaine de l'enceinte du prince alla les trouver pour leur donner l'ordre de se rendre ailleurs, le prince ne voulant plus ni Missionnaires ni mission. Quand les pauvres Pères reçurent ce message, ils en demandèrent la raison. Il leur fut répondu que le Préfet en était la cause parce qu'ils n'accordait pas au prince de baiser le missel de l'autel, employé par le prêtre. Les Pères se demandaient que faire. On leur dit que s'ils voulaient aller à Sogno, ils devaient promettre de tout accorder au prince. S'ils faisaient cette promesse, ils pouvaient se rendre à la mission, sinon ils n'avaient qu'à trouver le moyen de se rendre ailleurs. Devant cette alternative, ils

⁽¹⁾ MONARI, p. 212.

⁽²⁾ MONARI, pp. 212, 214.

⁽³⁾ MONARI, pp. 214, 215. Ils arrivèrent sur un bateau anglais.

répondirent prudemment qu'ils étaient étrangers à ces questions et ne savaient rien des privilèges réclamés par le prince, mais qu'après leur arrivée au couvent, ils pourraient s'informer. Après trois jours, ils furent conduits à Pinda, d'où ils allèrent au couvent. Le but du prince était (selon qu'on apprit ensuite) de faire en sorte que ces Pères se rendent ailleurs ou de les laisser mourir d'inanition. Le supérieur qui seul restait, il l'aurait fait mourir ou l'aurait renvoyé, comme avait déjà fait son grand-père qui fit traîner deux religieux jusqu'au fleuve Zaïre. Après cela, il aurait appelé des prêtres séculiers. Vrais ou non, ces dires sont en concordance avec son attitude vis-à-vis des Missionnaires et ses actes antérieurs justifient ces déductions sinistres.

Les pauvres religieux étaient l'objet des moqueries et des insultes du peuple et du prince.

[472] Était le plus estimé celui qui causait le plus de déplaisir aux Pères. Même les noirs de l'église, pour avoir la faveur du prince, se laissaient entraîner. Le prince s'engageait de plus en plus dans des voies téméraires. Non seulement il voulait donner des directives et des ordres à l'autorité ecclésiastique, mais il alla si loin qu'il voulut les imposer par la force des armes. Nous rapporterons comme preuve des actes qu'on peut qualifier d'atroces.

Sur un bateau portugais, ancré au port, mourut un matelot ⁽¹⁾. Les Portugais voulurent le faire enterrer à l'église et célébrer l'office des morts avec messe chantée. Les religieux accordèrent volontiers la sépulture demandée. Le défunt fut apporté à l'église et l'office eut lieu selon le désir exprimé. Tandis qu'il s'accomplissait arriva la défense du prince de faire l'inhumation dans l'église sans sa permission. Mais les

(1) MONARI, p. 217, 218.

Pères lui répondirent qu'il ne pouvait pas donner des prescriptions à l'église, que seuls Jésus-Christ et le Souverain Pontife avaient autorité dans cette matière. Le défunt fut enterré dans l'église, portes fermées. Soudain l'on vit arriver 400 noirs armés, avec leur capitaine, qui dit être venu pour enlever le corps du défunt de l'église. Les Pères s'y opposèrent tant qu'ils purent. Mais voyant qu'ils ne pourraient résister à la violence, ils se conduisirent selon la sentence que l'église ne doit pas être gardée comme une forteresse : *non est custodienda more castrorum* ; la résistance du reste était humainement inutile vu le grand nombre des assaillants. Ils déterrèrent le corps du défunt et le traînèrent jusqu'à la place. Là, le prince leur envoya une civière et le cadavre fut porté à Notre-Dame de Pinda où il fut enterré au cimetière béni.

Le soir, le supérieur demanda un entretien au prince. Il refusa disant que le lendemain il s'y prêterait. De fait lui-même vint de très bonne heure au couvent [473] par peur d'être excommunié et pour avoir le temps de se disculper ; ce qu'il entreprit de faire.

Il dit qu'on n'avait pas agi selon ses ordres, qu'il ignorait ce qu'on faisait. Sachant que les sauterelles en grand nombre dévastaient les champs, il croyait que les cris qu'il entendait étaient poussés par ceux qui tentaient de les chasser. Quand il apprit qu'on emportait le corps du défunt, il avait envoyé la civière afin que ce chrétien pût être porté plus décemment au lieu de sépulture. Si son capitaine l'avait écouté comme il fallait, quand il l'envoya simplement pour donner des informations, il se serait borné à dire que les Portugais sont enterrés à Pinda où ils ont acheté un terrain pour en faire un cimetière. Quant à lui, il n'avait jamais eu l'idée de donner des ordres à l'autorité ecclésiastique. Le domaine des Pères est le spirituel, le sien le temporel. Il ne lui

appartient que de réparer les choses de l'église. Il ne pouvait être question de l'excommunier puisqu'on n'avait rien à lui reprocher. Après qu'il eut tenté de se justifier de la sorte, les Pères lui dirent qu'il avait intérêt à s'en tenir à la vérité, parce que l'excommunication l'atteindrait, s'il affirmait ce qui n'était pas vrai, car le Seigneur qui sait tout, ne peut être trompé comme les hommes. Le prince confirma tout ce qu'il avait dit. Le supérieur montra encore l'énormité du délit commis et déclara son intention d'excommunier le capitaine et tous ceux qui avaient violé l'immunité ecclésiastique, son intention aussi de fermer l'église jusqu'à ce que les coupables eussent reconnu leur crime et manifesté leurs regrets. Plusieurs jours se passèrent sans qu'on témoignât vouloir faire amende honorable. Alors le capitaine et deux qui concoururent à la violation de l'église, celui également qui avait donné des ordres à ce capitaine furent déclarés excommuniés avec toute la solennité usitée en ces circonstances.

Que le prince n'aurait pas concouru à ce fait, je dis que c'est impossible. Je le dis avec assurance, connaissant par une longue expérience leur mode de gouverner.

[474] Il est impossible que dans la cité même où réside le prince, il se trouve quelqu'un d'assez osé pour soulever un tumulte pareil contre l'église, et cela sans son ordre. Si lui-même était innocent, pourquoi ne châtia-t-il pas les coupables et n'ordonna-t-il pas immédiatement de faire amende honorable à l'église offensée. Mais celui qui nia d'autres insolences commises envers les ministres de l'église nia encore celle-ci. Il se peut qu'un jour il avoue la vérité comme il a fait pour d'autres cas de ce genre.

Les Pères découvrirent ensuite qu'il n'était pas vrai que les Portugais avaient acheté un cimetière à

Pinda, puisque d'autres Portugais avaient été enterrés dans le cimetière en dehors de l'église de notre couvent. Puis n'est-il pas permis à chacun de se choisir à son gré le lieu de sa sépulture en donnant l'aumône déterminée à l'église ?

Je pourrais relater d'autres troubles survenus en ces missions, mais comme ils n'ont pas eu de conclusion, je m'abstiendrai d'en parler maintenant. Je vous en ferai une relation plus précise l'année prochaine ⁽¹⁾.

Les religieux morts en cette année sont : le Père Jérôme de Bologne à Loanda, le Père Saturnin de Naples à Massangano ; le premier de la province de Bologne, le second de celle de Naples.

Sont arrivés : le Père Simplicien de Borgia de la province de Reggio ; le Père Gabriel de Vico, de la province de Saint-Ange ; le Père Angiolo de Belvedere de la province de Cosenza ; le Père Bonaventure dalle Grotte, de la province de Rome, et le Frère Valentin de Bologne, de la province de Bologne.

Loanda, le 30 décembre 1715.

(Note du P. Bernerdi)

La susdite lettre était incluse dans une autre qui m'était adressée, datée de Loanda, 27 mars 1716, qui ne contenait aucune nouvelle.

⁽¹⁾ Il n'y a pas de lettre de 1716. Les événements se rapportant à Soyo de cette année (1716) se trouvent dans MONARI, pp. 218 à 222. Le P. Joseph de Modène quitta Soyo en 1716. Il était arrivé à Soyo vers le 22 juillet 1713. Il dit qu'il y resta deux ans et demi (p. 222). Il quitta donc Soyo au début de 1716. Le Père Joseph de Torrano qui lui succéda comme supérieur quitta Soyo le 1^{er} janvier 1717. Dans la bibliothèque publique d'Evora se trouve une lettre du Père Joseph de Torrano datée de 1717 se rapportant sans doute à Soyo.

Vingt-troisième relation.

[475] Loanda, 30 décembre 1717.

Ma lettre, précédente ⁽¹⁾ relatait les extravagances du prince de Soyo. Elles sont arrivées à un tel excès qu'il n'est plus possible en conscience de vivre dans cette mission. Il en vint, comme je l'ai écrit, à faire enterrer par force dans le cimetière une personne excommuniée, à défendre au peuple de fréquenter l'église, à vouloir être absous par force de l'excommunication qu'il avait encourue, à laisser l'église tomber en ruines, à ne plus se confesser. Depuis quatre ans il ne l'a plus fait.

Le Père Joseph de Torrano, supérieur de la mission, était à bout de patience. Il avait essayé les bonnes paroles et les reproches, mais constatait qu'il n'obtenait aucun amendement. Il résolut finalement de partir pour Loanda. Le premier janvier de cette année 1717, il se mit en route, laissant à Sogno tout seul le Père Silvestre de Cassano. Il mit environ quinze jours ou plus pour arriver en cette ville de Loanda. Il avait fait ce voyage en une saison peu propice. Aussi fut-il, après peu de jours, surpris par une bonne maladie, dont il se remit après quelque temps.

Au mois de février arriva ici du Congo le Frère Fidèle de Bada, qui avait quitté la ville de San Salvador de Congo avec le Père Bernard de Gallo. Ce Père à cause de ses indispositions, ne pouvait plus y rester. Mais arrivé à Mocondo, il trépassa ⁽²⁾. Il fut enterré dans la chapelle de cette localité par le Frère Fidèle, son

⁽¹⁾ Il semble que le Père Laurent fait allusion à une lettre ou relation (annuelle) de 1716 qui n'a pas été insérée dans le recueil du Père Bernardi.

⁽²⁾ *Biogr. Col. Belge*, I, p. 395.

compagnon. Le Père Bernard était le plus ancien Missionnaire de ce pays quant au temps de séjour dans la mission. Il avait appris la langue congolaise et prêchait en cette langue à ces populations, qu'il évangélisa en excellent Missionnaire. Avant de partir de San Salvador, il avait reçu les sacrements.

[476] Dans la mission de Bengo, le Père Laurent de Oneta (localité située dans l'état de Lucques) prit un féticheur qui pratiquait des ordales diaboliques appelées Bolungo. Ce Père me le confia et moi de mon côté, je l'envoyai au gouverneur pour le mettre dans les prisons publiques à la réquisition du Saint-Office. En ma qualité de commissaire du Saint-Office, je fis part à cette Congrégation de ce que j'avais fait.

En ce temps des lions vinrent jusqu'à l'intérieur de la ville. Il n'y eut pas peu d'épouvante parmi les habitants. Quelques noirs et d'autres des principaux de la ville se postèrent la nuit à l'affût et en tuèrent deux. On en porta un au couvent. Nous vîmes bien vite que c'était un léopard. Il était long de huit palmes. Même mort, il épouvantait. On en a vu jusqu'à onze ensemble et on dit qu'il y en a bien vingt qui circulent dans les alentours.

D'Ambuella on m'a écrit que le roi de Congo a pris une autre femme devant ce vicaire⁽¹⁾. Est-ce vrai ? Je l'ignore. On a peine à le croire car le roi, il y a plusieurs années, s'est marié avec une autre qui vit encore⁽²⁾. Cela va constituer un cas embrouillé, car ce

(1) Stefano Botelho, prêtre séculier se proclama vicaire général à San Salvador. Il s'adjoignit en septembre 1717 un autre prêtre séculier qui prit le titre de visiteur. Les Capucins quittèrent San Salvador et s'établirent à Nzuku en attendant des mesures contre ces prêtres. Le Roi de Portugal ordonna de les expulser. Cf. *Lettere dei Cardinali*, t. 83, f. 236, 14-5-1719. *Scritt. rif.*, vol. IV. — *Bullarium Capuccinorum*. PAIVA MANSO, p. 359.

(2) Pedro IV s'était marié avec D. Maria Mpanzu. Il se remaria, sa femme étant encore en vie. Ce cas de mariage fut soumis au Saint-Office. (PAIVA MANSO, p. 359). Pedro IV mourut peu après de mort subite. Le P. Joseph de Modène écrivit le 29 mars 1722 de Lisbonne à la Propagande (*A. P. Scritt. rif.*, volume IV) :

vicaire n'a pas autorité en cette matière. Que Dieu ne le permette pas.

En cette région d'Ambuella, un prêtre séculier avait assisté à un mariage, après avoir indûment accordé une dispense. Quand le peuple sortit de l'église manifestant de la joie comme c'est l'habitude, on vit soudain (chose bien triste) que l'église se mit à brûler aux quatre coins. Le feu fut si violent qu'il ne fut pas possible de l'éteindre. Tout fut réduit en cendres. Dieu voulut-il purifier ce lieu ? Il semble qu'il n'y ait pas moyen d'expliquer naturellement la violence du feu.

[477] Le dernier jour de juin arriva en cette cité le nouveau gouverneur, appelé Don Enrigo di Figuredo, qui fut durant de longues années général de la flotte des Indes Orientales. Il est déjà fort avancé en âge et atteint la soixantaine. A cause d'une sérieuse indisposition, il ne prit pas immédiatement possession du gouvernement. L'ancien gouverneur continua à s'occuper des affaires. Quand il descendit à terre, il voulut d'abord se retirer dans notre couvent. Mais quand on lui dit que son palais était préparé, il s'y rendit. Il reçut les visites dans sa chambre. J'allai le voir. Il me parut qu'il porte de l'affection à notre Ordre. Après quelques jours il prit possession dans la salle de son palais. Les deux gouverneurs étaient assis sous un baldaquin, l'ancien à droite, le nouveau à gauche.

A cette cérémonie étaient présents d'un côté, assis sur leur siège, les chanoines de la cathédrale, et près d'eux les supérieurs des Ordres religieux, parmi lesquels j'occupais la première place (malgré mon indi-

« Le mariage fut fait par le Père Jean-Marie de Barletta, Missionnaire Capucin à Chibango... Personne ne réclama durant l'espace de 20 ans ». Dans *Scritt. rif. nei Congressi*, vol. I, ff. 198-200, on trouve plusieurs détails sur Pedro IV. On y dit que le Préfet François de Pavie assista au mariage.

gnité). De l'autre côté étaient debout les membres de la Camera, et quantité de religieux et de séculiers. On commença par la lecture de la patente du nouveau gouverneur, lecture qui fut faite par le secrétaire d'État. Dans cette lettre étaient signalés les hauts faits du gouverneur nouveau aux Indes et sur les flottes des mers orientales. Après cela, les deux gouverneurs se levèrent et le nouveau prit la droite, l'ancien la gauche ; puis le président de la Camera offrit les clefs, geste qu'il accompagna d'une petite allocution, et la cérémonie était finie.

Avec le nouveau gouverneur arrivèrent le recteur du collège et d'autres jésuites. Le nouveau recteur après quelques jours montra, à l'ancien, l'ordre qu'il apportait d'ouvrir de suite l'église, qu'ils gardaient fermée depuis longtemps pour des raisons déjà mentionnées les années précédentes. Ils devaient aussi se raser la barbe qu'ils portaient. L'église fut ouverte. Ils résolurent de célébrer solennellement la fête de [478] Saint-Ignace. Aux premières vêpres assistèrent tous les supérieurs des Ordres religieux, mais à la messe il n'y eut que moi seul avec un de mes confrères. Les autres supérieurs y envoyèrent l'un ou l'autre de leurs religieux. Le gouverneur y fut présent et se trouvait sous un baldaquin, chose qui n'existait pas de mon temps, que je n'ai jamais vue auparavant dans leur église. Ordinairement il se mettait dans une tribune comme en notre église des Capucins. Durant la messe, après l'évangile fut prononcé un panégyrique. Le prédicateur fit des allusions aux événements passés et toucha de quelques manière les Ordres religieux. Le gouverneur eut patience pour un petit temps ; puis il se leva et partit à l'improviste, demandant aux Pères s'ils l'avaient invité pour entendre des satires ou les gloires de saint Ignace.

Des lettres venues de Lisbonne nous ont apporté

la nouvelle de la mort du Père Augustin de Bologne, qui fut Missionnaire en ces pays l'espace de huit ans. De Baya vint l'annonce de la mort du Père Michel Ange de Naples, préfet des missions du Brésil. Sa mort survint le soir de l'avant-veille de la fête de Saint Félix. Avant de mourir il demanda de l'enterrer tôt le lendemain matin pour ne pas empêcher la fête de ce saint. A son enterrement il y eut grande foule. Les principaux de la ville y assistèrent.

Au mois de novembre partit D. João Emmanuele de Noronha, le précédent gouverneur de ces royaumes. Il était fort dévoué à notre Ordre, très zélé pour les missions. Son gouvernement ne rencontra que peu de faveur auprès des gens de ce pays. Mais je pense qu'avec le temps on chantera ses louanges, comme c'est le cas pour les autres, louanges qui arrivent trop tard.

Du Congo est venue la nouvelle certaine que le roi a pris une autre femme en présence de ce prêtre séculier. C'est une chose horrible, car sa femme légitime est en vie. Il se maria avec elle il y a une vingtaine d'années en présence d'un préfet de ces missions. Je pense que je n'aurai pas peu d'ennuis pour défaire ce mariage illégitime. C'est malheureux que le missionnaire de [479] là-bas est novice. Il ne peut apprendre la vérité de personne. Il y a lieu de croire que par peur, on la lui cache. Mais j'espère trouver des pièces dans les archives de ce couvent qui m'éclaireront. Moi-même j'ai parlé avec le roi quand je fus Missionnaire au Congo et il fut question de celle qui est sa première femme et qu'on appelait reine. Le roi n'a pas nié alors qu'elle fût sa femme.

Je ne serai pas plus long, parce que mes indispositions ne le permettent pas. Le bateau va partir et il n'y a pas d'autre occasion d'envoyer des lettres en

Italie. Depuis octobre j'ai toujours été malade ou indisposé.

Angola 30 décembre 1717.

(Note du P. Bernardi :)

A celle-ci était jointe une autre également datée de Loanda du 21 juin 1718. Il ne s'y trouve rien de particulier. Je la laisse donc. Elle était adressée à moi-même.

Appendice.

Les relations du Père Laurent de Lucques prennent fin au 30 décembre 1717. Cependant il ne quitta l'Afrique que le 17 mai 1720. Pour suppléer quelque peu à cette lacune, nous résumerons une lettre du Père Sylvestre de Cassano qui fut seul Missionnaire à Soyo de 1717 à 1722 ⁽¹⁾. Cette lettre fut écrite après son retour en Europe. Elle est datée de Nocera, 15 juillet 1723 et est adressée à la Propagande.

La Sacrée Congrégation sait fort bien que les Missionnaires ont beaucoup à souffrir de la longueur du voyage, des continuelles maladies.

Le succès de l'apostolat bien souvent ne dépend pas tant du Missionnaire lui-même que des chefs du pays, chrétiens de nom, païens en leur conduite. Je pourrais remplir de nombreuses feuilles en relatant les persécutions que me fit subir à Sogno le prince Jérôme d'Almada de Silva. Cet homme ignorant prétendit même se faire appeler Dieu. Contre un tel excès d'arrogance, je me mis à prêcher avec véhémence. Alors ce prince donna l'ordre à ses gens de me jeter du sable (il n'y a pas de pierres ici) et de m'insulter de toutes façons. Un neveu du prince intervint et mit en fuite cette canaille. Le prince lui-même fit assiéger le poste durant environ vingt jours menaçant de couper les jambes à quiconque me donnerait le moindre secours, même celui de me procurer de l'eau.

Les bons chrétiens ne supportèrent pas cette persécution. Ils commencèrent à se révolter contre le prince. Pour calmer le tumulte il vint me demander pardon.

⁽¹⁾ On trouve des détails concernant d'autres missions dans MONARI.

En cette mission de Sogno, quand le prince est bon, les résultats sont meilleurs qu'en toute autre contrée du Congo, parce que ce peuple a d'excellentes qualités. Les bons chrétiens y sont nombreux. Ceux qui sont mariés religieusement sont en grand nombre. Moi-même j'ai assisté à 1480 mariages. J'ai fait vingt-quatre mille baptêmes d'enfants et d'adultes. On fréquente les sacrements et tout est organisé de façon à faire les cérémonies comme dans une cathédrale en Italie.

Mais pour bien des régions, des années se passent sans qu'on voie un prêtre. Dans ces conditions la religion ne peut pas s'enraciner. Les ouvriers sont peu nombreux. Il faudrait qu'à Loanda on établisse un bon séminaire peuplé de jeunes gens venus de toutes les contrées du royaume de Congo et même des pays voisins. Sans cela il n'y aura pas de progrès possible.

On a dit souvent qu'il est nécessaire de désigner un couvent où les Missionnaires apprendraient le portugais et le congolais, langues dont la connaissance est indispensable pour le ministère apostolique. On ne l'a jamais fait. Cependant le couvent des Italiens à Lisbonne conviendrait pour cela. En attendant l'embarquement, quelquefois durant sept mois ou même plus, l'enseignement du portugais et du congolais pourrait y être donné par des Missionnaires anciens. Il n'y a rien à attendre des interprètes qui ont peur des chefs et n'osent pas traduire ce que prêche le Père Missionnaire. Moi qui ai entendu les confessions sans interprète, je sais également que pour ce ministère il vaut mieux se passer d'eux ».

Au Congo on avait supprimé beaucoup de pratiques fétichistes. Cavazzi l'assure. Il en restait. Mais il y en avait autant et plus dans l'Angola où habitaient les blancs ⁽¹⁾.

(1) MONARI, p. 244 : « si ottienne scarso frutto nelle terre ove abitano i bianchi che sono più fattuchieri e stregoni degli stessi negri ».

Sept Missionnaires étaient arrivés en 1720, quatre autres se trouvaient à Lisbonne, un autre encore à Rio de Janeiro. Le Père Laurent s'apprête à rentrer en Europe. Le 17 mai 1720, il s'embarque à Loanda avec le P. Joseph de Modène. Le 19 on lève l'ancre. Ils arrivent à Baya, le 24 juin. Quatre-vingts des sept cent quatre-vingt-neuf noirs embarqués étaient morts durant la traversée.

Le 2 avril 1721, ils quittent Baya et après 23 jours de navigation arrivent à Pernambouc. Le 1^{er} mai, ils partent pour Lisbonne. Ils entrent dans le port le 20 août 1721.

Nous n'avons pas de renseignements ultérieurs concernant le Père Laurent de Lucques.

17 septembre 1953.

M^{gr} J. CUVELIER.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	3
INTRODUCTION DU PÈRE BERNARDI	5
Naissance et jeunesse du Père Laurent de Lucques. — Vocation religieuse et missionnaire. — Départ pour les missions du Congo. — Séjour à Soyo, Bengo, Mocondo. — Dona Béatrice. — Antoniens. — Retour en Europe. — Deuxième séjour au Congo en qualité de Préfet.	
PREMIÈRE PARTIE.	
<i>Départ pour Lisbonne — Séjour à Funchal — De Funchal à Loanda.</i>	
PREMIÈRE RELATION (20 août 1700, Lisbonne)	11
Désignation du Père Laurent pour le Congo. — Voyage : Florence, Livourne, Gênes, Lisbonne.	
DEUXIÈME RELATION (25 novembre 1700, Funchal)	18
Départ pour Madère. — Description du voyage. — Arrivée à Funchal.	
TROISIÈME RELATION (26 mars 1701, Funchal)	20
Description de l'île de Madère. — Établissement des Capucins à Funchal. — Relations avec l'évêque.	
QUATRIÈME RELATION (20 juillet 1701, Port de Madère)	28
Arrivée de vaisseaux portugais se rendant à Loanda. — A bord, le nouveau gouverneur de l'Angola. — Embarquement du Père Laurent.	
CINQUIÈME RELATION (1 ^{er} mai 1702, Loanda)	29
Description du bateau. — Incidents de la traversée. — Voie suivie. — Benghela. — Arrivée à Loanda.	

DEUXIÈME PARTIE

Séjour à Loanda — Apostolat à Soyo, Bengo, Nkusu.

- SIXIÈME RELATION (29 décembre 1702, Soyo) 35
 Description de Loanda. — Monnaie. — Ordres religieux. — Confréries. — Solennités religieuses. — Discorde entre gouverneur et fonctionnaires. — Compétitions pour la royauté au Congo. — Guerres. — Départ pour Soyo. — État du personnel missionnaire. — Arrivée à Pinda. — Visite au prince, à la princesse. — Interprètes. — Festivités : 25 juillet (serment), 1^{er} octobre, 18 octobre (bataille Kitombo). — Visite d'un ambassadeur français. — Mort du Père-Luc de Caltanissetta — État du personnel : décès, rentrées.
- SEPTIÈME RELATION (31 janvier 1704, Soyo) 73
 Description de Soyo. — Occupations journalières des noirs. — Alimentation. — Habillement. — Cultures. — Habitations. — Procès. — Guerres : puissance de Soyo. — Oiseaux — Mort du Père Félix d'Ascoli. — Traite des noirs. — Arrivée du Père Philippe d'Altetta. — Première tournée apostolique : Enguella, Quime, Malomba, Liborne. — Arrivée du Père J. M. de Barletta. — Voyage vers Quitome. — Maladie du Père Laurent. — Relation de la maladie du Père Laurent de Lucques par le Père Jean-Marie de Barletta. — État du personnel : décès.
- HUITIÈME RELATION (10 janvier 1705, Soyo) 108
 Pratiques superstitieuses observées par le comte, la comtesse et les principaux du pays. — Élection des gouverneurs et des chefs. — Pêche. — 25 juillet. — Entretien du feu. — Tambours. — Prise de possession des chefs. — Féticheurs. — Pratiques superstitieuses diverses. — Mariage. — Ordalies. — Première lune. — Construction de la maison du comte etc...
 Départ du Père Laurent pour Loanda. — État du personnel missionnaire. — Retour à Soyo. — Missionnaires arrivés, décédés, rentrés.
- NEUVIÈME RELATION (30 décembre 1705, Bengo) 158
 Mesures prises contre concubinaires. — Excommunication du comte. — Voyage apostolique du Père Laurent : Quitombe, Quiondo, Funta, Bamba de Sogno, Musseto. — Antoniens. — Le Père est désigné pour la mission de Bengo. — Renseignements sur le prince de Sogno. — Voyage pénible vers Bengo en compagnie du Père Gabriel de Bologne. — Arrivée à Loanda du Père Colomban de Bologne, nouveau préfet. — État du personnel missionnaire : arrivées, départs.

DIXIÈME RELATION (3 janvier 1707, Nkusu) 202

De Bengo à Loanda. — Désigné pour Nkusu. — Voyage avec le Père Jean Paul de Tivoli malade. — Arrivée à Mbanza Mbamba. — Guerres du duc avec D. Emanuele de Nobrega de Mbamba Lovota. — Arrivée à Mocondo chez la reine D. Anna de Leão. — Difficultés pour passer l'Ambriz. — Arrivée à Quibango, poste où se trouve le Père Bernard de Gallo. — Renseignements sur D. Pedro de Silva Quibenga et sur les compétitions pour la royauté. — Pedro IV. — Dona Béatrice. — L'Antonianisme. — Dona Béatrice condamnée à mort et brûlée. — Le Père Laurent à San Salvador. — Il se rend à Enchus (Nkusu). — État du personnel missionnaire : arrivées, départs.

ONZIÈME RELATION (31 décembre 1707, Loanda) 261

Construction de l'habitation du Père et de l'église à Nkusu. — Tournée apostolique dans le Nkusu. — Nombreux baptêmes. Il est appelé dans le duché de Wandu (Ovando). — Courses apostoliques dans ce duché. — Rentré à Nkusu, il tombe malade. — Appelé à Mocondo par le Père Michel Ange de Rometta, malade lui aussi. — Le P. Préfet y arrive. — Le Père Michel Ange se rend à Loanda. — Le Père Laurent a la charge des deux postes. — Il retourne à Nkusu. — Son habitation est détruite par le feu. — Il se rend dans le Wandu où il y a deux ducs. — L'un favorable, l'autre opposé à son ministère. — Il retourne à Nkusu. — Il retombe malade, est perclus. — Il se rend à Loanda. — Le royaume de Congo se désorganise de plus en plus. — Le manque de personnel est cause que trois postes ont été abandonnés. — État du personnel, décès, rentrées.

DOUZIÈME RELATION (4 juin 1708, Loanda) 281

Dans cette relation, le Père Laurent raconte d'après divers chroniqueurs portugais comment le christianisme fut introduit au Congo. — Nous n'avons pas traduit cette relation.

TROISIÈME PARTIE

Retour en Europe — Séjour en Italie.

TREIZIÈME RELATION (27 août 1708, Baya) 281

Description de la traversée de Loanda au Brésil.

QUATORZIÈME RELATION (30 décembre 1708, Baya). 286

Renseignements sur le Brésil. — Ministère à Baya. — Missionnaires destinés aux Indes et à la Perse.

QUINZIÈME RELATION (7 juin 1709, Baya)	287
Exercices religieux à Baya. — Établissement et apostolat des Capucins au Brésil. — Nouvelles venues de Soyo : le prince D. Antonio Berretto de Silva a été tué par ses sujets. — Éloge de ce prince. — Troubles survenus à Soyo.	
SEIXIÈME RELATION (31 décembre 1709, Lisbonne)	291
Traversée de Baya à Lisbonne. — Mort du Père André de Pavie avant le départ. — Rencontre de vaisseaux ennemis. — Furieuse tempête. — Arrivée à Lisbonne. — Serment de fidélité.	
DIX-SEPTIÈME RELATION (23 avril 1710, Gènes)	294
Traversée de Lisbonne à Gènes. — Passagers de diverses nations. — Alicante. — Vaisseaux ennemis.	
DIX-HUITIÈME RELATION (17 septembre 1710, Rome)	295
Départ pour Rome. — Le Père Laurent est reçu en audience par le secrétaire de la Propagande, par le Préfet Cardinal Sacripanti et par le pape Clément XI. Il reste en Toscane jusqu'à l'arrivée des lettres de nomination.	

QUATRIÈME PARTIE

Deuxième séjour au Congo du P. Laurent de Lucques.

Remarques du Père Bernardi sur le second voyage entrepris par le P. Laurent de Lucques vers les missions du Congo.	298
DIX-NEUVIÈME RELATION (9 septembre 1712, Lisbonne)	302
Voyage de Gènes à Lisbonne. — Corsaires. — Requête présentée au Roi afin d'obtenir le subside habituel pour le voyage.	
VINGTIÈME RELATION (27 juin et 8 octobre 1713, Loanda)	303
27 juin 1713 : Embarquement à Lisbonne. — Escale à Madère. — Benghella. — Loanda. — Situation de la mission. — Abjuration d'un Anglais.	
8 octobre 1713 : Anglais devenu tertiaire. — Sa mort tragique. — Abjuration d'un autre Anglais. — Abjuration d'un Hollandais.	
VINGT-ET-UNIÈME RELATION (30 décembre 1714, Loanda)	314
Désignation de Missionnaires pour divers postes. — Cas de préséance à la junte des missions. — Cas de droit d'asile. — Situation politique au Congo. — Personnel missionnaire. — Visite à Soyo. — Maladie. — Conflits avec le prince de Soyo. — Voyage pénible vers Bamba. — Superstitions. — De Bamba à Loanda.	

VINGT-DEUXIÈME RELATION (30 décembre 1715, Loanda) 335

Conflits avec le prince de Soyo. — Décadence de la mission. — Persécutions. — Masangano. — Mort du P. Saturnin de Naples et du P. Jérôme de Bologne. — Arrivée à Soyo des Pères Joseph de Torano et Silvestre de Cassano. — Vexations de la part du prince. — Il s'oppose à la sépulture à Soyo d'un Portugais. — Personnel missionnaire : arrivées, décès.

VINGT-TROISIÈME RELATION (30 décembre 1717, Loanda) 344

Excès du prince de Soyo. — Le Père Joseph de Torano quitte Soyo, où reste seul le P. Silvestre de Cassano. — Mort du Père Bernard de Gallo à Mucondo. — Féticheur à Bengo. — Lions à Loanda (léopards ?). — Pedro IV prend une autre femme à San Salvador. — Arrivée d'un nouveau gouverneur. — Arrivée d'un nouveau recteur des Jésuites. — Réouverture de leur église. — Nouvelles concernant le mariage du roi de Congo, Pedro IV.

APPENDICE 350

Résumé d'une lettre du Père Silvestre de Cassano sur les conflits avec le prince de Soyo. — Succès apostoliques. — Remèdes aux maux dont souffrent les missions du Congo.